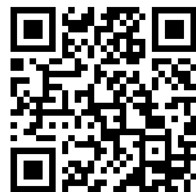



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

ÉTUDES

SUR

BERTRAND DE BORN

ÉTUDES

SUR

Bertrand de Born

SA VIE

SES ŒUVRES & SON SIÈCLE

PAR

R. de BOYSSON

CHEVALIER DE MALTE

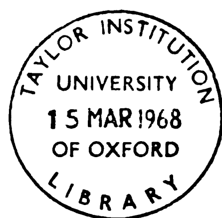
Jove se te quan prol coston ostatge.



PARIS
ALPHONSE PICARD & FILS
ÉDITEURS
82, Rue Bonaparte, 82

TOULOUSE
EDOUARD PRIVAT
Libraire Éditeur
16, Rue des Arts, 16

1902



PRÉFACE

Si ce livre avait pour unique sujet la vie de Bertrand de Born, nous n'aurions pas besoin de lui donner une préface ; notre héros s'élève assez fièrement au-dessus de son entourage, pour qu'il soit inutile de le présenter au public. Il ne fut pourtant pas un être à part dans sa province ; les comtes de la Marche et de Périgord, les vicomtes de Limoges, de Ventadour, de Comborn et de Turenne, les sires de Monfort, de Montignac, de Saint-Astier et de Gourdon avaient, comme le sire d'Hautefort, l'amour de l'indépendance et le culte du foyer ; nous trouverons sur notre route, flétris par le troubadour, les rares barons qui, par mollesse ou par ambition, ont fait tache en ce milieu chevaleresque.

Alfred de Musset a dit très justement (1) :

. . . . Le peintre et le poète
Laissent en expirant d'immortels héritiers.

Voilà le plus grand mérite de Bertrand de Born devant la postérité ; la bravoure n'a pas établi sa prééminence aussi bien que ses chants de guerre et d'amour. Séduit par l'attrait de ce caractère féodal, nous avons essayé de traduire les chants du troubadour ; mais pour saisir toute sa pensée, il était indispensable de faire revivre l'état social du pays et du siècle où le poète a composé ses vers ; dans ce double labeur, nous nous sommes heurté parfois contre des difficultés dont nous n'avons pas su triompher toujours ; les censeurs trouveront sans doute de nombreuses erreurs à signaler ; nous nous estimerons heureux si nous pouvons tenir compte de leurs critiques dans une seconde édition.

---

(1) Stances à la Malibran.

I. — LANGUE ROMANE

Lorsque César eût fait la conquête des Gaules, les Romains vinrent en foule s'installer dans les villes et dans les fertiles vallées du pays conquis ; ils furent bientôt assez nombreux pour y vivre comme en Italie, adorant les mêmes divinités, et pratiquant leurs anciennes coutumes. Ils parlaient entre eux le langage employé dans la mère-patrie ; ce n'était pas le latin de Salluste ou de Cicéron ; même au siècle d'Auguste, la langue usitée dans le forum et dans les provinces différait du latin classique, comme le français usité dans les ateliers diffère du français parlé sous le dôme de l'Institut.

C'est évidemment le latin vulgaire des rues qui fut introduit dans la Gaule par les colons suivant les légions de César.

Après deux siècles d'occupation Romaine, les Gaulois apprécièrent tous les avantages de la brillante civilisation importée par les conquérants. Ils adoptèrent leurs dieux, leurs lois, leurs usages ; ils adoptèrent aussi leur langage, qui devint un mélange de Celte et de Latin, informe, sans règle fixe et sans harmonie. « Ce latin du bas-empire n'était pas autre chose que le langage devenu populaire, qui va se distinguer et se séparer de la langue celtique et officielle, en prenant le nom de langue romane » (1), ou roman.

A dater du ve ou vi^e siècle, les habitants de la Gaule, disputant aux barbares envahisseurs le territoire qui devait être la France, employaient tantôt cette langue *Romane*, qui se perfectionnait au milieu des invasions incessantes dont notre patrie eut tant à souffrir pendant cinq cents ans, et tantôt le *Latin*, qui restait la langue des lettrés (2), car le roman n'avait encore aucune saveur pour les esprits cultivés : « *Lingua romana coram clericis saporem suavitatis non habet* » (3).

Il n'existe aucun document écrit entre le ve et le ixe siècle qui n'ait pas été composé par les moines et transmis par leurs soins ; les archives privées ou publiques ne pourront

---

(1) Hippeau, *Glossaire du Moyen-âge*, vol. I, p. xiv.

(2) Lecoy de la Marche, *Chaire française au* xiiie *siècle*, p. 236.

(3) Bibliot. nationale, Manuscrits français 902.

par conséquent offrir aux curieux que de très rares manuscrits de cette époque, rédigés en roman, tels que le serment de Louis-le-Germanique, fait en 842, moins de trente ans après la mort de Charlemagne et la cantilène de sainte Eulalie, qui date de 880.

Cent ans vont s'écouler encore avant que paraisse aucune œuvre littéraire en langue romane.

Pendant les trois siècles de paix et de prospérité qui suivirent l'arrivée des Capétiens (XIe, XIIe et XIIIe siècles), le roman fit d'immenses progrès ; il fut bientôt parlé dans les plus grandes familles féodales comme dans le menu-peuple ; les moines, qui toujours écrivaient en latin, prirent l'habitude de prêcher en roman, quand leur auditoire ne leur paraissait pas capable de comprendre la langue latine (1).

Il existe à la Bibliothèque nationale un recueil de sermons latins composés au XIIe siècle, par Maurice de Sully, évêque de Paris ; le titre précise qu'ils doivent être prononcés en roman : « *Expliciunt sermones Mauricii, episcopi Parisiensis. . . . . . . dicendi in gallico idiomate* ».

Presque tous les prédicateurs des Croisades se sont adressés en langue romane à leurs innombrables auditeurs.

Dès cette même époque, les cartulaires de nos abbayes commencent à présenter des actes rédigés en roman, intercalés au milieu d'actes écrits en latin.

Il est donc permis d'affirmer qu'au temps où Bertrand de Born composait ses sirventes, le latin et le roman étaient également usités en France.

II. — DIALECTES ROMANS

Entre les plus anciens manuscrits romans conservés dans les archives publiques et la belle floraison des troubadours, trois siècles se sont écoulés, pendant lesquels la langue romane a fixé sa syntaxe.

Comme toutes les langues parlées et non écrites, elle n'avait pas encore eu de règles grammaticales ; c'était sa période de formation, qui laissait à chaque province la possibilité de donner à son dialecte un coloris particulier ; car

(1) Wallon, *Saint Louis et son siècle*, p. 241.

nous mettons tous à la manifestation de nos pensées une expression plus ou moins alerte et vive, sombre ou joyeuse, qui est le reflet de notre manière d'être.

La parole du Provençal et du Gascon, vivant dans des pays pittoresques, éclairés par le brillant soleil du Midi, ne ressemble pas à la parole du Normand, dont la vie s'écoule dans des plaines froides et monotones.

Ces circonstances extérieures ont apporté dans la langue romane des variétés qu'on a ramenées à deux principales :

Langue d'Oï, parlée dans le Nord ;

Langue d'Oc, parlée dans le Midi.

Il eût été facile de distinguer autant de dialectes que l'ancienne France avait de provinces ; car le Lorrain diffère du Picard, comme le Normand du Champenois, et le Limousin du Provençal ; mais pour simplifier le classement, on a jugé préférable d'établir la division sur un seul mot choisi parmi les plus usités : le *oui* moderne, alors exprimé par *oï* dans le Nord et par *oc* (1) dans le Midi.

Sous cette distinction de pure forme, on découvre des différences profondes ; la langue d'oï subit la loi du moindre effort, qui régit toutes les langues septentrionales ; la phrase, conforme aux règles les plus simples, est méthodique jusqu'à la monotonie. Dans l'expression du mot, la voyelle s'efface et laisse aux consonnes une prééminence qui rend le son rude et guttural ; tandis que dans la langue d'oc, les phrases remplies d'inversions présentent une grande variété de formes ; les mots coupés par de fréquentes élisions passent du diminutif à l'augmentatif avec une certaine harmonie imitative ; les voyelles dominent les consonnes et restent chantantes comme dans toutes les langues méridionales.

Les nuances qui distinguent les deux idiômes se font remarquer dans la poésie plus sensiblement encore que dans la prose. Les *trouvères*, poètes du Nord, ne s'adonnaient qu'aux œuvres narratives, chansons de geste ou fabliaux. Les *troubadours*, poètes du Midi, s'adonnaient aux œuvres lyriques, plus accessibles aux esprits cultivés qu'aux masses populaires.

Villemain a comparé très justement *le troubadour* au chevalier qui, monté sur son palefroi et suivi de son écuyer,

---

(1) *Oui* s'exprime par *ó* en Aquitaine et Gascogne, par *oc* sur les rives de la Méditerranée.

chante des vers de guerre et d'amour. Il a comparé *le trouvère* au bourgeois qui, dans les rues étroites de la cité, devise avec son compagnon, se moque et se raille des choses dont il a peur (1).

Pendant que des influences de tous genres divisaient la langue Romane en langue d'Oï et langue d'Oc, ce mélange de Celte et de Latin se perfectionnait et devenait une langue écrite ; les chercheurs commençaient à noter le parler roman et les poètes marquaient la valeur des sons avec des signes de *graphie*, préludant ainsi à l'*orthographe* qui s'établira lorsque la langue aura fixé sa syntaxe et choisi ses formes littéraires. Peu de temps après furent publiés les premiers traités établissant les règles grammaticales du Roman ; le plus ancien est attribué à Hugues Faydit, qui lui donna pour titre : *Donatus provincialis*. Quelques années plus tard, Raymond Vidal publia *La dreita maniera de trobar*, et vers 1350, le troubadour toulousain, Guillaume Molinier, écrivit en un superbe in-folio de 300 pages, que l'académie des Jeux floraux conserve avec un soin jaloux, une véritable théorie du langage, ayant pour titre : *Las flors dei gai saber.*

Ces ouvrages didactiques sont relatifs à la langue d'Oc ; mais la langue d'Oï avait aussi définitivement arrêté ses lois grammaticales. M. de Wailly les a reconstituées très exactement, telles qu'elles étaient observées au temps de saint Louis (2).

Les deux idiômes romans avaient donc fixé leur système graphique pendant les xe, xie et xiie siècles ; ils étaient devenus, l'un et l'autre, des langues très correctes, lorsque Bertrand de Born composait ses sirventes et lorsque Villehardouin écrivait « *La Conqueste de Constantinople* ».

A cette époque, les nobles châtelains et les riches bourgeois voyageaient beaucoup ; les uns pour remplir leurs devoirs féodaux et pour assister aux tournois solennels, les autres pour suivre les foires importantes ; tous avaient acquis une grande habitude du parler usité dans les diverses provinces du royaume ; ils corrigeaient dans ces relations fréquentes les défauts de leur syntaxe ; tandis que le menu-peuple, qui ne s'éloignait pas de son village ou de son ate-

(1) Villemain, *Cours de littérature française au Moyen-âge.*
(2) Natalis de Wailly, *Mémoire sur la langue de Joinville*, 1868.

lier, ne connaissait ordinairement que le dialecte usité près de lui, et par cet usage constant il maintenait les caractères particuliers de son langage. Déjà le mélange de Celte et de Latin, resté longtemps informe et sans saveur, était employé avec un égal succès par les poètes, les historiens et les orateurs.

La langue d'Oc l'emportait sur la langue du Nord par son brillant coloris et par l'harmonie du style ; c'était un beau dialecte de poète.

La langue d'Oï l'emportait sur la langue du Midi par la fixité de ses règles et par la simplicité des phrases ; c'était un bon dialecte de chroniqueurs. Elle sera bientôt l'idiôme d'un peuple vainqueur, et cette circonstance la fera devenir en même temps la langue officielle et classique de tout le royaume.

III. — LANGUE D'OÏ

Il suffit de lire dans le texte original Villehardouin, qui écrivait en 1200, et Joinville, qui écrivait avant 1250, pour acquérir la certitude que le français moderne et la vieille langue d'Oï constituent un seul et même idiôme, à peine modifié pendant huit siècles de progrès incessants.

Qui ne comprendra pas à première lecture les lignes suivantes, prises au hasard dans « *La Conqueste de Constantinople* » ?

Li temp fu biaus et clers e li vens bon e soués ; et bien témoigne Joffroy, li mareschaus, qui ceste œvre dicta (ne onques n'en menti à son escient de mot, come ci qui à tous les consaus fu), qu'onques mais si grand estoire ne fut veue ; et bien sembloit estoire qui terre devait conquerre, quar tout come on pooit voir, aux iels ne parvient fort voiles de nes et de vassiaus ; si que le cuers de chascuns s'en réjoissoit mult durement.

Le temps fut beau et clair et le vent bon à souhait ; et Geoffroy, le maréchal, qui composa cette œuvre (et certes il ne dit mot qui ne soit vrai, car il fut présent à tous les conseils), affirme que jamais on ne vit flotte aussi nombreuse ; et elle semblait destinée à conquérir le monde, car aussi loin qu'on pouvait voir, aux yeux ne paraissaient que voiles de navires et de vaisseaux ; si bien que le cœur de chacun s'en réjouissait très fortement.

Voici, comme second terme de comparaison, la dédicace de l'*Histoire de saint Louis*, adressée au roi Louis X par Jean, sire de Joinville :

Chiers Sire, je vous fais à savoir que Madame la Royne, votre mère, qui mult m'amoit (a cui Diex bone merci face), me pria si à certes come elle pot, que je lui feisse faire un livre des saintes paroles et des bons faiz nostre Roy Saint Looys ; et je le li oi en convenant, et à l'aide de Dieu li livres est assouvis en dous parties.

Cher sire, je vous fais savoir que Madame la Reine, votre mère, qui m'aimait beaucoup (à qui Dieu fasse bonne merci), me pria aussi instamment qu'elle put, de lui faire un livre des saintes paroles et des bons faits de notre roi Saint Louis, et je l'écoutai en promettant ; à l'aide de Dieu le livre est achevé en deux parties.

On reconnaît aussi sans hésitation le français moderne dans la langue des trouvères. Leur composition régulière et simple obéit, comme celle des prosateurs, à la loi du moindre effort. Chaque vers constitue généralement une phrase complète, où la poésie réside dans la pensée plutôt que dans le style.

Voici les premiers vers de l'œuvre de Marie de France, femme poète du XIIIe siècle :

Ki Dieu ad donné en science
De parler la bone éloquence,
Ne s'en deit taisir ne celer,
Ainz se deit volontiers mustrer.
Quand uns grang bien est mult oïz,
Dunc a per mesmes est-il fluriz :
E quant loez est de plusieurs,
Dunc ad espandues ses flurs.

Celui à qui Dieu a donné la science de parler suivant les règles de la bonne éloquence, ne doit pas se taire et cacher ce qu'il sait, mais il doit le montrer volontiers. Quand une grande action est bien publiée, elle est, par là, mise en état de fleurir ; et quand elle est louée par plusieurs, c'est alors qu'elle répand ses fleurs.

Les vers suivants, composés par Rutebeuf, contemporain

d'Alphonse de Poitiers, montrent également la plus grande analogie avec le français actuel :

Que sont mi ami devenu,
Que j'avoie si près tenu
Et tant amé ?
Je cuit qu'il sont trop clair semé ;
Il ne furent pas bien semé,
Si sont failli.
Itel ami m'ont mal bailli ;
C'onques tant com Diex m'assailli
En maint costé,
N'en vi un seul en mon esté ;
Je cuit li vens les a osté.
L'amor est morte.
Ce sont ami que vens emporte,
Et il vantait devant ma porte.

Que sont devenus mes amis que j'avais de si près suivis et tant aimés ? Je crois qu'ils sont trop clair semés ; ils ne furent pas bien semés ; ils sont perdus. De tels amis m'ont mal servi ; car tant que Dieu me frappait de tous côtés, je n'en vis pas un seul dans ma maison ; le vent les a, je crois, chassés ; l'amour est mort. Ce sont amis que le vent emporte, et il ventait devant ma porte.

Ces divers exemples démontrent clairement que le français moderne dérive en ligne directe de la langue d'Oï, employée jadis par les chroniqueurs et par les trouvères.

IV. — LANGUE D'OC

Nous allons emprunter quelques citations à la langue d'Oc ; elles suffiront à montrer combien cet idiôme diffère du français moderne. Ceux-là seuls qui, nés dans le Midi, ont eu dès le bas âge l'habitude de converser avec les paysans du Sud et du Sud-Ouest, pourront comprendre facilement nos deux exemples, puisés dans les manuscrits du XIIIe siècle.

Le premier est emprunté à la biographie de Bertrand de

Born, par Hugues de Saint-Cyr, auteur Quercynois, qui mourut en 1225 :

Quan Richartz ac faita la patz ab en Bertran de Born, e li ac rendut son castel d'Autafort, el se crozet, lo rei Richartz, e passet oltra mar. En Bertran remas guerrejan ab n'Aimar, lo vescomte de Lemoges e ab lo comte de Peregorc e ab tolz los autres baros de viro. E si com avetz en.endut, quan Richartz s'en tornava, el fo pres en Alamanha, e si estet en preiso dos ans, e si se remezet per aver. E quan Bertran de Born saup qu'el rei devia eissir de preiso, molt fo alegres per lo gran be qu'el sabia qu'el auria del Rei, e per lo dan que seria a sos enemics.

Quand Richard eût fait la paix avec le seigneur Bertrand de Born, et lui eût rendu son château d'Hautefort, il se croisa, le roi Richard, et passa outre-mer. Le seigneur Bertrand resta guerroyant avec le seigneur Aymar, vicomte de Limoges, et avec le comte de Périgord et avec tous les autres barons d'alentour. Et comme vous le savez, quand Richard revenait, il fut pris en Allemagne, et il resta en prison deux ans, et il se racheta par argent. Et quand Bertrand de Born apprit que le roi devait sortir de prison, il en fut très heureux pour les grands avantages qu'il savait obtenir du roi, et pour les grands dommages qu'en auraient ses ennemis.

Voici quelques lignes extraites de « *La dreita maniera de trobar* », œuvre de Raymond Vidal, auteur provençal, qui vivait en 1250 :

La parladura francesa val may e es plus avinens a far romanz e pastourelas ; mas cela de Lemozis val may per far vers, e cansos, e sirventes ; e per totas las terras de nostre langatge, fo de maior autoritat, li cantar de la lengua Lemozina, que de neguna autra.

Le parler français vaut mieux et s'accommode plus aisément à faire les romans et les pastourelles ; mais celui du Limousin vaut mieux pour faire les vers, les chansons, les sirventes ; et dans tous les pays de notre langue, le dialecte Limousin a plus d'autorité que celui de toutes les autres provinces.

Il est inutile de multiplier les citations pour montrer

l'analogie parfaite existant entre cette vieille langue d'Oc et la langue encore usitée dans toutes les campagnes du Midi de la France.

N'est-ce pas exactement en ces termes que les riches propriétaires d'Aquitaine, de Gascogne et de Provence parlent à leurs fermiers, et que s'entretiennent les paysans dans leurs foyers ou sur les champs de foire ? Il est même des communes, sur les flancs de nos montagnes, où les curés, pour être aisément compris de leurs paroissiens, prononcent leurs sermons en cette langue romane, qui retrouve sur leurs lèvres son coloris brillant et son expressive harmonie.

Les nuances qui, du temps de Bertrand de Born, distinguaient le langage usité dans chacune des provinces du Midi, se retrouvent aujourd'hui dans le parler roman ; mais tout méridional pourra, sans effort sérieux, comprendre les divers dialectes d'oc exprimés en prose, tandis qu'il éprouvera les plus grandes difficultés à comprendre les œuvres en vers composées par les troubadours de quelque province que ce soit.

Nous avons vu que, dans le Nord, la langue poétique différait très peu de la langue des prosateurs ; il n'en est pas de même en pays d'oc. Le langage des troubadours est si différent du parler vulgaire, qu'il faut nécessairement en avoir fait une étude spéciale pour lire, à première vue, les œuvres composées par les anciens poètes du Midi ; il suffira de prendre au hasard un sirvente de Bertrand de Born pour vérifier notre affirmation. Si l'on compare entr'elles les œuvres en vers des gascons, des provençaux, des limousins, on constatera sans peine que les nuances distinguant les dialectes d'oc sont imperceptibles dans la langue poétique ; cela s'explique aisément : les troubadours étaient fort nomades ; ils allaient volontiers d'une cour féodale à l'autre, faisant des séjours prolongés chez tous les puissants seigneurs ; ils fréquentaient les grandes assemblées dans lesquelles les plus belles femmes distribuaient leurs faveurs aux poètes et aux preux. Alors comme aujourd'hui, les amis des lettres organisaient de grands concours littéraires, où les troubadours se disputaient la couronne d'or promise au vainqueur.

Ces relations incessantes avaient amené dans la langue des poètes d'oc, au XIII[e] siècle, une perfection remarquable, produite par la combinaison des qualités spéciales à chaque

dialecte et par l'élimination successive des défauts originels de chacun d'eux.

Il s'était ainsi formé un idiôme particulier aux troubadours, véritable quintessence de tous les dialectes usités dans les provinces méridionales, très différent du parler vulgaire. Dante l'a constaté dès le XIVe siècle ; c'est ce langage poétique qu'il définit en ces termes, dans son traité sur *L'Éloquence vulgaire :*

« La langue provençale, que je nomme illustre, cardinale, aulique, est la vraie langue des palais et des cours ».

Il nous paraît intéressant d'analyser cette langue des troubadours.

V. — LANGUE DES TROUBADOURS

Dans tous les idiômes connus, la langue des poètes diffère assez du langage ordinaire, pour arrêter le lecteur peu familiarisé avec l'idiôme auquel il veut s'attacher. Un français lisant très couramment le latin ou l'allemand, sera souvent embarrassé devant les odes d'Horace ou devant les stances de Schiller. Nous sommes dans cette même situation en présence des œuvres poétiques du pays d'Oc, avec cette circonstance particulière que les troubadours se sont généralement attribué des licences inusitées dans toutes les autres langues.

Un trouvère, composant des chansons de geste ou des fabliaux, se conformait scrupuleusement aux règles précises de son dialecte ; sa phrase était simple et méthodique comme celle des prosateurs ; il ne pratiquait jamais l'inversion et rarement l'élision ; tandis que les troubadours usaient de l'inversion avec la même facilité que les latins ; l'enjambement ne les effrayait pas plus que nos poètes modernes, et leurs fréquentes élisions contribuaient à faire de leur langage un idiôme particulier.

En étudiant les combinaisons si variées de leurs vers, il semble qu'ils cherchaient les plus extraordinaires enlacements de rimes pour se donner le mérite de les exécuter.

Dans les œuvres de Bertrand de Born, la phrase, où les monosyllabes abondent, est toujours élégante, dense et contractée ; elle est souple et forte comme l'acier poli, miroitant comme l'acier des images précises et séduisantes ; mais

elle se distingue mieux encore par l'habileté merveilleuse avec laquelle le noble troubadour joue sur le rythme, par sa science approfondie du mètre et par une harmonie imitative qui n'a jamais été dépassée.

« L'art savant et ingénieux du poète moderne le céderait » aux procédés métriques et aux artifices de style employés » par un guerrier, par Bertrand de Born » (1).

En examinant les diverses poésies du châtelain d'Hautefort, on est amené à constater que rarement il a mis plus de trois ou quatre rimes différentes dans chacun de ses sirventes ; parfois même, comme dans *Eu chant* (2) et dans *D'un sirventes*, une seule rime finit tous les vers. Dans *Al douz nou termini*, les strophes ont sept vers ; le premier finit toujours en *anc*, et les six autres finissent : trois en *ais* et trois en *ta*. Dans *Rassa tan creis*, les strophes ont onze vers ; cinq finissent en *or* et les six autres en *ja*. Dans *Si tuit li dol*, chant funèbre consacré à la mémoire du jeune roi d'Angleterre, le premier vers de toutes les strophes finit par le mot *marrimen*, le cinquième par les mots *jove rei Engles*, et le neuvième et dernier par le mot *ira*.

Quel est le poète qui voudrait aujourd'hui se soumettre à de semblables caprices ? Il semble que pour exécuter ces tours de force, il faudrait n'être pas enchaîné par des lois grammaticales ; cependant Bertrand de Born respectait les règles de la syntaxe ; mais quand le mot usuel ne répondait pas aux exigences du rythme ou de la rime, il cherchait dans les dialectes voisins l'expression indispensable à l'harmonieuse composition de son vers ; il contribuait ainsi à l'unification de la langue poétique d'Oc, car il était, comme tous les troubadours, très difficile sur la rime, qui devait satisfaire à la fois son oreille et son œil.

Ces libertés incompatibles avec les règles sévères d'une langue parfaite, étaient tolérées dans le roman du Moyen-âge, comme elles le sont encore aujourd'hui dans le roman provençal.

Mistral et Jasmin prennent beaucoup plus de licences que Bertrand de Born ; ils n'hésitent pas à inventer le mot utile

---

(1) Villemain, *Cours de littérature française au Moyen-âge.*

(2) Dans tout le cours de l'ouvrage, les œuvres de Bertrand de Born seront désignées par les trois ou quatre premiers mots du sirvente.

à l'harmonie de leurs vers, de sorte que pour les troubadours modernes, comme pour ceux du Moyen-âge, un glossaire spécial doit accompagner l'œuvre de chaque poète.

Un Périgourdin, visitant la Provence, comprendra facilement la langue romane parlée sur les rives du Rhône ou de la Durance ; il ne comprendra pas *Mirèio* avant d'avoir fait des œuvres de Mistral une étude complète ; de même que celui-là seul pourra lire couramment les sirventes de Bertrand de Born, qui aura longuement étudié l'idiôme chanté par les anciens troubadours.

VI. — LIMOUSIN ET PROVENÇAL

Nous savons que la langue d'Oc comprenait divers dialectes variant d'une province à l'autre et présentant des différences plus ou moins sensibles, depuis le Poitevin et l'Auvergnat, fortement imprégnés d'éléments appartenant à la langue d'Oï, jusqu'au Provençal, usité sur les bords de la Méditerranée.

Entre ces deux dialectes extrêmes, florissait le Limousin, qu'on parlait dans le Haut-Quercy, dans le Périgord et dans les quatre vicomtés : Limoges, Ventadour, Comborn et Turenne.

Il n'est pas dans l'Europe entière une province où le régime féodal ait jeté d'aussi nombreuses et profondes racines que sur cette contrée, si souvent envahie par les Normands et par les Sarrasins.

On voit encore fièrement dressées, sur toutes les collines de ce pays pittoresque, de vieilles tours crênelées, élevées autrefois pour résister aux fréquentes invasions des barbares ; elles rappellent aux générations présentes la gloire acquise par les preux barons d'Aquitaine, en lutte contre les Normands d'abord et plus tard contre les Anglais.

Dans ces puissants manoirs vivaient de nobles seigneurs, qui joignaient le culte de la poésie à l'amour de la guerre ; ils savaient acquérir une brillante renommée sur les champs de bataille et faire ensuite immortaliser leurs exploits par les troubadours, auxquels ils distribuaient de royales largesses.

Encouragés par ces faveurs généreuses, les poètes chantaient dans les villes et dans les châteaux, partout acclamés

par les nobles dames dont ils aimaient à célébrer la beauté, comme par les bourgeois fiers de leurs châtelains.

Ainsi recherchés dans toutes les cours féodales, les troubadours limousins s'attachèrent à perfectionner constamment leur langage, puisant dans tous les dialectes les fleurs qui pouvaient le mieux parer leur gai-savoir ; on leur attribue l'invention des premiers signes de graphie destinés à noter la tonalité des mots. Ils allèrent ensuite jusqu'en Espagne, en Portugal, en Italie porter le grand renom de la langue limousine.

Bertrand de Born et Géraud de Borneilh, Arnaud Daniel et Raymond Jordan, Arnaud de Mareuil et Bernard de Ventadour, tous originaires du Quercy, du Périgord ou des quatre vicomtés, figurent aux premiers rangs des poètes français ayant écrit en langue romane. Telle fut l'influence littéraire de cette brillante phalange, que dans toute l'Europe la langue d'Oc fut pendant trois siècles désignée sous le nom de langue limousine. Les Provençaux eux-mêmes l'appelaient ainsi ; nous avons reproduit un extrait de *La dreita maniera de trobar*, œuvre d'un troubadour provençal, pour qui la langue d'Oï était *la parladura francesa*, tandis que la langue d'Oc était *la lengua lemozina*.

Lorsque au régime féodal eut succédé la monarchie nationale, les barons d'Aquitaine furent attirés vers la cour de France, où leurs qualités guerrières et la culture de leur esprit ne tardèrent pas à briller dans les plus hautes charges de l'armée, du parlement et du clergé.

De nombreux héritiers de ces barons fortement trempés ont rempli dans l'histoire des rôles glorieux (1) ; six Aquitains ont, à cette époque, occupé la chaire de saint Pierre avec distinction (2).

Mais les troubadours n'avaient plus autour d'eux les anciennes cours provinciales, qui favorisaient leurs inspirations poétiques ; ils cherchèrent des contrées plus libres.

La Provence jouissait encore de son indépendance ; vers le ciel bleu de ce beau pays accoururent de nombreux poètes

---

(1) Turenne, Ventadour, Noailles, Durfort, Biron, Taleyrand-Périgord, Caumont-Laforce, Brantôme, Jean de Maumont, Clément Marot, Montaigne, La Boëtie, Fénelon, Genouilhac, Ségur, Séguier, etc.

(2) Clément V, Jean XXII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI.

qui désertaient avec douleur l'Aquitaine, la Gascogne, l'Auvergne et le comté de Toulouse.

Hugues de Saint-Cyr s'éloigna du Quercy ; Marcabres du Poitou ; Arnaud Daniel s'enfuit du Périgord, et Pierre Vidal quitta Toulouse en disant :

De cantar m'éra lassatz
Per ira et per dolor.

Tous allèrent chanter leurs planhs ou leurs sirventes dans les cours d'Arles, d'Aix ou de Tarascon ; petit à petit la langue d'Oc devint, pour les français, *la langue provençale* ; les derniers rois de Provence, et surtout le bon roi René, contribuèrent pour une large part à faire admettre cette désignation nouvelle ; mais en Portugal, en Espagne, en Italie, la langue d'Oc fut toujours et reste encore appelée *langue limousine*.

VII. — DÉCADENCE ET RÉVEIL

Plusieurs circonstances ont favorisé l'invasion de la langue d'Oï sur la terre d'Oc ; les deux principales sont : l'origine commune des idiômes et l'habile modération des rois de France.

Le noble sentiment de la patrie qui se développa sous la puissante et sage administration de Philippe Auguste et de saint Louis, fit accepter sans révolte la volonté royale, imposant à tout le royaume la langue usitée autour du berceau de la monarchie.

Philippe-Auguste choisit dans le Nord les premiers sénéchaux d'Auvergne et d'Aquitaine ; Louis VIII, en montant sur le trône, plaça sous la main de son fils Alphonse toutes les provinces méridionales récemment annexées ; Blanche de Castille donna pour fiancée à ce jeune prince la dernière héritière du comté de Toulouse, Jeanne, qui vint, dès l'âge de cinq ans, attendre à la cour de France la réalisation de son mariage.

Alphonse de Poitiers gouverna pendant plus de trente ans (1239 à 1270) l'Aquitaine, la Gascogne, l'Auvergne et le comté de Toulouse ; sa correspondance, récemment publiée, montre avec quelle persévérante douceur il s'efforça de faire pénétrer dans son gouvernement les mœurs et l'idiôme du

Nord. Les sénéchaux employaient la langue d'Oï quand ils s'adressaient aux châtelains et aux riches bourgeois ; mais quand ils s'entretenaient avec le peuple des campagnes, ils adoptaient son langage habituel. Eustache de Beaumarchais, sénéchal d'Auvergne, rédigea lui-même, en 1266, une charte de franchise pour la baronnie de Calvinet, fief de sa femme ; elle est en langue d'oc (1) ; pendant toute sa longue carrière (1260-1325), il combla de faveurs le troubadour Guillaume Anelier, dont les œuvres, parvenues jusqu'à nous, sont écrites en dialecte Gascon (2).

Cette tactique, empreinte d'une sage modération, fut constamment observée par les successeurs de saint Louis.

Lorsqu'en 1487, l'annexion de la Provence eût complété la parfaite unité du royaume, trois idiômes étaient encore également usités en France : la langue d'Oï, depuis appelée langue Française, seule employée dans le Nord et dans le Centre, seule admise dans tous les rouages administratifs ; la langue d'Oc, toujours parlée dans les provinces méridionales et souvent adoptée par les notaires du Midi dans la rédaction des actes authentiques ; la langue latine, qui restait la langue habituelle des écoles et des lettrés.

Le jour vint où François Ier se sentit assez puissant pour fixer définitivement la langue nationale ; dans ce but, il promulgua l'édit de 1539, par lequel tous les actes officiels devaient être à l'avenir rédigés en Français.

On montre encore dans le château de Villers-Cauterets, la table sur laquelle fut signé cet édit célèbre.

Que devinrent les dialectes romans ainsi condamnés à disparaître ? Le Poitevin ressemblait trop à la langue d'Oï pour opposer la moindre résistance ; comme langue parlée, il tenait beaucoup plus du Roman du Nord que du Roman méridional ; voilà pourquoi nous ne trouvons dans tout le Poitou, même au fond des campagnes, aucune trace du beau dialecte qu'avaient adopté, par courtoisie pour les habitants du pays d'Aquitaine, les nobles et brillants troubadours, Guillaume IX, Savary de Mauléon, Richard Cœur-de-Lion, etc.

L'*Auvergnat*, fortement imprégné d'Oï, comme le Poite-

(1) M. Boudet, *Eustache de Beaumarchais*, p. 199.

(2) *Id.*, p. 92.

vin, avait eu sa période éclatante avec les grandes assises de Notre-Dame du Puy. Interdit aux officiers du roi, délaissé par les châtelains, il fut dès lors parlé par le peuple avec un chuintement qui l'a fait dégénérer en un patois disgracieux appelé *charabia,* tandis que la langue écrite est restée jusqu'à nos jours harmonieuse et correcte.

Inabordables sur leurs collines protégées par des tours féodales, les *Limousins* résistèrent aux efforts d'une monarchie centralisatrice à l'excès ; la noblesse et la bourgeoisie cessèrent de considérer Poitiers comme capitale de leur province ; Toulouse attira tous les lettrés.

Pour maintenir le culte de la poésie Romane, sept troubadours fondèrent dans cette ville, en 1325, « *La sobregaya companhia dels sept trobadors de Tholosa* ». Ils adressèrent l'appel suivant à tous les poètes du pays d'Oc :

Als honorables et als pros
Senhors amics et companhos,
Asquels es donat lo sabers,
Don creist als bos gaug et plazers,
Sens et valors e cortesia,
La sobregaya companhia
Dels VII trobadors de Tholosa,
Salut e mais vida joïosa !

Tug nostre major cossinier,
El pessamen, el desirier,
Son de chantar et d'esbaudir ;
Per quey may volets far auzir
Nostre saber et luen et prés :

Aux honorables et aux preux seigneurs amis et compagnons, auxquels est donné le savoir, d'où viennent aux bons joie et plaisir, sens et valeur et courtoisie, la très gaie compagnie des VII troubadours de Toulouse, salut et bien joyeuse vie !

Toute notre plus grande ambition, notre vœu, notre désir, consiste à chanter, à nous réjouir ; c'est pourquoi nous voulons répandre notre savoir au loin comme auprès :

Quar si no fos qui mots trobes,
Sempre fara chants remazuts,
Et tot plasents solats perdutz,
Et plus de pretz entre la gens.

Car si personne ne *trouve*, on redira toujours les chants anciens; les délassements agréables seront perdus; il n'y aura plus d'honneur dans le monde.

La compagnie du *Gay savoir* reçut pendant près de deux siècles les œuvres des troubadours et décerna tous les ans une violette d'or à l'auteur de la meilleure poésie soumise à son examen. Les procès-verbaux de ces réunions pieusement conservés, furent rédigés en langue romane jusqu'en 1513.

La *Sobregaya companhia* devint alors l'*Académie des Jeux floraux*, et Clémence Isaure eut la gloire de couronner au Capitole les derniers troubadours et les premiers poètes français.

Enfin Malherbe vint et put contribuer à faire choisir le français comme langue diplomatique, langue des palais et des cours, en remplacement du Castillan, qui lui-même avait remplacé le latin depuis cent cinquante ans environ; mais il ne réussit pas, malgré ses persévérants efforts, à *dégasconner* la cour d'Henri IV.

Le Béarnais ne cessa jamais de parler avec ses familiers le pur dialecte de Gascogne ; plusieurs de ses édits ont même été par lui rédigés en langue d'Oc. Il encouragea généreusement Goudouly, dont les œuvres poétiques, publiées en deux volumes, furent traduites dans toutes les langues d'Europe.

Le siècle de Louis XIV, en portant la littérature française à son plus haut degré de perfection, mit en un triste oubli la poésie limousine. Au contact permanent de la langue dominante, la langue d'Oc se laissa pénétrer par la graphie d'Oï ; elle admit de nombreux gallicismes ; elle plia lentement sa syntaxe aux formes du parler septentrional ; elle cessa d'être employée par les esprits d'élite dans leurs œuvres écrites ; mais elle resta la langue parlée des campagnes.

La Révolution de 1789 est passée sans étouffer ces voix

qui redisent à nos paysans la gloire d'Henri IV, de Turenne (1) ou de Biron. On entend encore aux soirs d'été les moissonneurs qui répètent de vieux refrains d'amour ou de guerre, et pendant les longues veillées d'hiver on chante toujours dans les villages de jolies pastourelles ou de gracieuses bourrées composées jadis par nos ancêtres.

Ce n'est pas le chant du Cygne qui va mourir. De tous côtés se fondent des écoles néo-romanes, dont le véritable but ne saurait être de sauver de l'oubli ce qui nous reste de la vieille langue d'Oc, comme l'ont fait et le font encore Jasmin, Roumanille et Mistral, Mistral qui est assurément aujourd'hui le plus grand poète de France.

Le but des Romanistes est bien différent ; encouragés par les efforts qu'a déjà tentés avec un grand succès le Ministère de l'Instruction publique, ils veulent donner à la littérature romane sa pureté des beaux siècles de la chevalerie ; ils veulent la dégager des Gallicismes qui la déparent et lui rendre, en même temps que son originalité, le brillant coloris qu'elle avait autrefois.

Le jour ne peut pas manquer d'arriver bientôt où la décentralisation administrative rétablira la division de la France en provinces et reconstituera nos anciens centres littéraires. La langue Limousine ne tardera pas à retrouver alors toute la perfection qu'avaient su lui donner les troubadours du Moyen-âge.

---

(1) Un des proverbes les plus usités du Sud-Ouest dit : « *Oco es* » *pa la mort de Turena* », pour dire : Ce n'est pas un grand malheur.

CHAPITRE Ier

LA FRANCE FÉODALE

§ 1. La Révolution de 987

Au temps où Bertrand de Born publiait ses brillants sirventes, la France traversait, sous le règne des premiers Capétiens, les deux plus beaux siècles de la Monarchie féodale, formant la glorieuse période de « La Chevalerie ».

La Révolution de 987, comme toutes les révolutions politiques, s'était préparée lentement, plusieurs fois annoncée par d'éclatants signes précurseurs. Elle n'avait pas eu pour causes principales, ainsi qu'on l'a dit bien souvent, la faiblesse et l'incapacité des derniers princes Carolingiens. Charles de Lorraine, abandonné par tous ses vassaux, a démontré, dans son habile et persévérante lutte contre Hugues Capet, soutenu par l'Allemagne et par l'Eglise, qu'il eût été capable de porter avec vaillance la couronne de ses ancêtres.

Mais le pouvoir autoritaire et centralisateur de Charlemagne n'était pas compatible avec les mœurs féodales du xe siècle ; toutes les traditions sur lesquelles s'était établie la dynastie Carolingienne étaient depuis longtemps combattues par les feudataires de la couronne.

Déjà même, avant l'avènement de Hugues Capet, trois princes de la famille des ducs de France, Eudes, Robert-le-Fort et Raoul, avaient été proclamés rois, de préférence aux héritiers du Grand empereur, intercalant ainsi leurs noms capétiens dans la série des successeurs directs de Pépin-le-Bref.

La Révolution s'accomplit, en faveur du petit-fils de Robert-le-Fort, avec une facilité remarquable ; elle ne troubla presque pas la paix du royaume ; deux provinces seule-

ment restèrent agitées pendant quelques mois par cet évènement politique : la Lorraine, unique débris du vaste empire de Charlemagne, demeuré sous la puissance de ses héritiers, et l'Isle-de-France, fief de Hugues-Capet. Toutes les autres provinces semblent être restées indifférentes devant cette transmission irrégulière du pouvoir royal (1).

D'ailleurs l'autorité du roi était, hors de son domaine particulier, d'une si faible importance, que nul, parmi les grands feudataires, ne jugea nécessaire de soutenir, soit la cause de Charles de Lorraine, soit les prétentions de la nouvelle dynastie.

Les ducs et les comtes, maîtres souverains des grands fiefs du royaume, étaient depuis longtemps devenus indépendants du trône ; le triomphe de Hugues Capet ne pouvait que développer dans leur âme le sentiment de cette indépendance, en brisant le dernier lien qui les attachât encore, par serment ou par reconnaissance, à l'autorité royale.

Le roi n'était plus roi que dans sa province ; ses feudataires étaient plus puissants et plus redoutables que lui, lorsqu'ils trouvaient dans leurs terres plus de revenus et dans leurs fiefs plus de chevaliers que le roi n'en trouvait sur le pays soumis à son pouvoir immédiat.

Cette organisation féodale vit son épanouissement à l'avènement de la troisième race ; elle subsista dans tout son éclat pendant deux siècles, en se propageant sur l'Europe entière ; elle coïncide dans notre histoire avec l'une des périodes les plus brillantes, les plus pacifiques et les plus prospères que nos annales aient enregistrées.

§ 2. Le Duché d'Aquitaine

Le Duché d'Aquitaine était, à cette époque, la plus vaste et l'une des plus belles provinces du royaume de France. Il s'étendait depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, depuis les

(1) Voir les *Derniers Carolingiens*, par Ferdinand Lot, p. 201 et s.

monts d'Auvergne jusqu'à l'Océan (1). Au démembrement de l'empire de Charlemagne, l'Aquitaine avait constitué un royaume à part, placé sous le sceptre de Louis-le-Débonnaire (781); plus tard, lorsque Louis-le-Begue, cinquième successeur du Débonnaire, fut proclamé roi de France (877), elle cessa de former un état indépendant et devint, comme duché, le plus grand fief de la couronne.

A la suite d'événements que l'histoire n'a pas enregistrés, Guillaume-le-Pieux, comte d'Auvergne, l'illustre fondateur de Cluny, s'empara du duché d'Aquitaine ; il eut pour successeur Guillaume II, le Jeune, son neveu, qui mourut aussi sans héritier direct.

A la mort de Guillaume II, le duché passa sous l'autorité des comtes de Poitiers ; Guillaume I, comte de Poitiers, fut en même temps Guillaume III, duc d'Aquitaine, surnommé Tête d'Etoupe : il eut pour successeurs : Guillaume II, comte de Poitiers, qui est Guillaume IV, Fier-à-Bras ; Guillaume V, le Grand : Guillaume VI, le Gros ; Guillaume VII, le Hardi ; Guillaume VIII, le plus puissant de toute cette dynastie ; Guillaume IX, le Troubadour, et enfin Guillaume X, fils du troubadour et de Philippa, qui elle-même était fille de Guillaume IV, comte de Toulouse.

Philippa avait été mariée en premières noces avec Sanche Ramirez, roi d'Aragon ; mais elle était devenue veuve à vingt-et-un ans, et quatre mois plus tard, sans contrevenir aux mœurs et aux lois de son temps, elle avait épousé Guillaume IX, le Troubadour, qui prit aussitôt le titre de comte de Toulouse.

Guillaume IX établit sa résidence au château Narbonnais, dont l'origine remontait au temps de l'occupation romaine ; il l'entoura de fortifications puissantes et le transforma en une véritable citadelle (2) ; car il comprenait bien toute

---

(1) Aug. Thierry, *Conq. de l'Angleterre*, T. 2, p. 37 (Ed. Garnier).

(2) Le château Narbonnais fut détruit par les Toulousains eux-mêmes, pendant la croisade des Albigeois. Sur son emplacement s'éleva plus tard le Parlement de Toulouse et aujourd'hui le Palais-de-Justice.

l'antipathie inspirée aux Toulousains par l'autorité d'un prince étranger.

C'est dans le château Narbonnais que Philippa donna le jour à Guillaume X, en janvier 1099; vers la fin de la même année naquit encore, dans ce même palais, un second fils, qui reçut le nom de Raymond, traditionnel parmi les comtes de Toulouse.

Cependant les habitants de la ville, de plus en plus irrités d'avoir pour chef un comte de Poitiers, profitèrent d'une absence de Guillaume IX pour appeler le frère de Guillaume IV, Alphonse Jourdain, qui garda facilement l'héritage de ses ancêtres (1119). Guillaume IX mourut en 1126.

Son successeur, Guillaume X, prit une part considérable au schisme qui divisa l'Eglise à la mort d'Honorius II (1130). Seul, parmi les chefs des provinces de France, il refusa de reconnaître le pape Innocent II, et il devint l'un des principaux soutiens de l'antipape Anaclet. L'énergique intervention de saint Bernard eut raison de l'opposition du duc d'Aquitaine, qui se soumit au vrai pape après une assez longue résistance, et qui se réconcilia très humblement avec l'Eglise. Aussitôt après il voulut aller, comme un dévôt pèlerin, demander à Dieu le pardon de ses fautes, dans le sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle. Avant de se mettre en route, il avait fait son testament, par lequel il donnait en mariage, au fils aîné de Louis VI, le Gros, roi de France, sa fille Eléonore avec le duché d'Aquitaine pour dot.

Guillaume X mourut près de l'autel du saint apôtre, après avoir pieusement accompli ses dévotions (1137) (1). Louis le Gros apprit avec bonheur les dispositions testamentaires de son puissant vassal.

Le mariage de Louis le Jeune, ou le Pacifique, fut célébré solennellement à Bordeaux (2). Guillaume X séjournait tantôt dans cette ville et tantôt à Poitiers. Lorsqu'il était à Bordeaux, il résidait dans le château de l'Ombrière, qui s'élevait

---

(1) Œuvres complètes de Suger : *Lecoy de la Marche*, p. 145.

(2) *Recueil des Historiens de la Gaule*, T. II, p. 195.

à l'une des extrémités de la vieille cité, sur les rives de la Garonne. Il ne reste plus le moindre vestige de ce magnifique palais, que les sénéchaux ont d'ailleurs occupé bien plus souvent que les ducs d'Aquitaine ; mais son emplacement est marqué par la porte Cailhau, qui fut construite vers la fin du XV[e] siècle, pour protéger l'entrée du château du côté de la ville.

Peu de temps après le mariage de Louis le Jeune et d'Eléonore, Louis le Gros mourut, et Louis duc d'Aquitaine fut sacré roi de France ; il avait environ vingt ans et la reine dix-huit.

§ 3. Eléonore d'Aquitaine

Eléonore vécut douze ans avec Louis VII, dont elle eut deux filles : Marie, qui devint comtesse de Champagne, et Alix, qui devint comtesse de Blois.

Quelques chroniques attribuent à la jeune reine une inconduite que l'histoire, suivant une regrettable habitude, a peut-être enregistrée trop facilement. Il est certain toutefois que Louis le Jeune, en revenant de la deuxième croisade où la reine l'avait accompagné, fit valoir quelques liens de parenté qui auraient dû s'opposer à son mariage, et il obtint de la cour de Rome l'autorisation de divorcer (1152).

Deux mois plus tard, jour pour jour, Eléonore, âgée de trente-et-un ans environ, épousa Henri Plantagenest, âgé de dix-neuf ans, qui venait de recueillir, par la mort de son père Geoffroy, la succession du duché d'Anjou. Geoffroy Plantagenest avait épousé, en 1135, Mathilde, fille de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, l'illustre conquérant de l'Angleterre.

A la mort de son cousin, Henri I, deuxième successeur de Guillaume-le-Conquérant, Mathilde avait voulu faire valoir ses droits sur la couronne d'Angleterre ; mais Etienne I, comte de Boulogne, neveu du roi Henri I, lui disputa victorieusement le trône.

Henri Plantagenest, duc d'Anjou en 1151, duc d'Aquitaine en 1152, releva les prétentions de sa mère sur le royaume d'Angleterre et prit les armes contre Etienne I, qui mourut en 1154. L'heureux époux d'Eléonore lui succéda sans opposition. Quelques années plus tard, son troisième fils Geoffroy fut, à l'âge de huit ans, fiancé à Constance, fille de Conan IV, comte de Bretagne (1167), et par suite de cet acte, le comté de Bretagne passa sous le gouvernement du roi d'Angleterre, qui devint ainsi le plus puissant monarque de l'Europe.

Les provinces françaises d'Aquitaine, d'Anjou, de Bretagne et de Normandie constituaient plus de la moitié de la France et donnaient au vassal du roi, Louis VII, des forces militaires et des revenus très sensiblement supérieurs à ceux dont le haut suzerain pouvait disposer.

Eléonore, petite-fille du premier des troubadours, avait été élevée avec le plus grand soin dans cette cour élégante et lettrée des Guillaume, qui avait acquis un lustre nouveau par le mariage de Guillaume IX, le troubadour, avec la fille de ces comtes de Toulouse, réputés dans l'Europe entière pour leur luxe et leurs largesses.

Les nécessités politiques avaient obligé parfois les ducs d'Aquitaine à séjourner dans les diverses capitales de leur vaste duché ; mais Poitiers était devenu leur résidence habituelle, depuis que le comte Guillaume I de Poitiers avait été proclamé duc d'Aquitaine sous le nom de Guillaume III.

On retrouve dans le Palais-de-Justice de l'antique cité quelques vestiges du beau château des Guillaume.

Ce château, connu sous le nom de Tour Maubergeon, datait de l'occupation romaine ; il avait été bien souvent embelli depuis, soit par les rois, successeurs de Charlemagne, soit par les comtes, devenus chefs de toute la province.

On peut encore admirer aujourd'hui la vaste salle construite par la reine Eléonore ; elle est caractérisée par ses magnifiques arcades, où le plein-cintre Roman se mêle aux arcs brisés du style ogival.

Combien de rois et de princes ont animé ce brillant séjour,

où tant d'événements historiques ont laissé d'intéressants souvenirs, parfois tristes et souvent glorieux !

La fille de Guillaume X passa presque toute sa jeunesse dans ce palais d'Aquitaine, recevant auprès de son père une instruction très développée. Elle écrivait et parlait très correctement la langue latine. Elle aimait les belles-lettres, les arts, les fêtes élégantes. Elle était douée d'un esprit séduisant, et sa grande force de volonté fut toujours soutenue par une courtoisie pleine de charmes.

Les historiens prétendent qu'elle était remarquablement belle. Cependant Bernard de Ventadour, qui fut son troubadour préféré, violant à son égard les traditions de sa corporation si galante, n'a jamais célébré dans ses vers la beauté de la reine Eléonore ; ce qui doit faire supposer que les attraits de son esprit l'emportaient sur ceux de son visage (1).

Les poètes et les chroniqueurs de son temps la désignent tantôt sous le nom d' « Aigle des deux royaumes », tantôt sous celui de « Reine des troubadours ». Eléonore exerça pendant quelques années une grande influence sur le roi d'Angleterre, son second mari.

Soit pour plaire à la reine, soit pour satisfaire à son ambition personnelle, Henri II se mit, en 1160, à la tête de nombreux chevaliers et porta la guerre sous les murs de Toulouse, cherchant à faire valoir les droits qu'Eléonore pouvait avoir sur cette province, comme étant la petite-fille de Philippa, femme de Guillaume IX. Mais Louis VII, beau-frère du comte de Toulouse (2), effrayé par l'insatiable ambition de son redoutable vassal, était allé lui-même au secours de Raymond V, fils et successeur de Alphonse Jourdain. Le roi d'Angleterre, après avoir vainement assiégé la ville pendant plus de trois mois, fut obligé de rentrer en Aquitaine (3).

---

(1) Tamizey de la Roque. *Observations sur l'histoire d'Eléonore d'Aquitaine*, p. 12.

(2) Raymond V avait épousé Constance de France, sœur de Louis VII.

(3) *Recueil des historiens de la Gaule*, T. XIII, p. 739.

Eléonore résidait ordinairement auprès de son mari, soit en Angleterre, soit en Normandie. L'Aquitaine, gouvernée par des sénéchaux avides et rudes, subissait péniblement la domination de l'étranger. Les nobles et les bourgeois manifestaient à cet égard une égale impatience ; leur muette hostilité ne tarda pas à développer de terribles ferments de révolte.

En 1168, après une violente insurrection, Henri II essaya d'apaiser la haine des Aquitains, en mettant le duché sous l'autorité directe de la reine Eléonore, assistée du comte de Salisbury, nommé grand sénéchal (1).

La reine était adorée par ses anciens sujets ; mais les sénéchaux avaient reçu l'ordre d'obéir au comte de Salisbury plutôt qu'à la reine elle-même ; les exactions continuèrent et firent bientôt naître une nouvelle révolte, pendant laquelle tous les sénéchaux furent attaqués le même jour et Salisbury fut massacré.

Le roi d'Angleterre crut voir dans ces complots sans cesse renaissants l'intervention du roi de France. Pour apaiser son hostilité, il associa au trône son fils aîné, Henri, que le peuple appelait Henri Court-Mantel.

A la suite de négociations laborieuses, conduites par Thomas Becket, chancelier d'Henri II, Henri Court-Mantel avait été fiancé, en 1158, à l'âge de trois ans, avec Marguerite de France, âgée de six ans, fille du roi Louis VII ; le mariage fut célébré deux ans après, à Neubourg, le 2 novembre 1160 (2).

Marguerite était issue du second mariage de Louis VII qui, peu de temps après son divorce, avait épousé Constance de Castille, dont il avait eu deux filles, l'épouse d'Henri Court-Mantel, et la princesse Alix, qui fut en 1169, à l'âge de dix ans, fiancée au second fils d'Henri II, Richard-Cœur-de-Lion.

En troisièmes noces, n'ayant encore eu que des filles,

(1) *Recueil des historiens de la Gaule*, T. XIII, p. 311.
(2) — — — — — , p. 186.

Louis VII se maria, quinze jours après la mort de Constance de Castille, avec Adèle de Champagne, qui fut, quatre ans plus tard, mère de Philippe Auguste (1165).

Le prince Henri fut donc couronné roi d'Angleterre et fut désigné dans tout le royaume sous le titre de « Jeune Roi ».

Les fréquentes révoltes des Aquitains n'étaient pas suscitées par la jalousie de Louis le Pacifique, ainsi que l'avait supposé le roi Henri II ; elles avaient pour véritable cause l'indépendance de caractère des barons et des bourgeois de l'Aquitaine, qui ne voulaient pas supporter l'intervention perpétuelle de l'autorité royale dans le gouvernement et dans l'administration de la province.

Henri II le comprit bientôt. Pour donner à ses sujets une apparente satisfaction, il révoqua le grand sénéchal de Poitiers. « En même temps, la paix fut conclue entre les rois » de France et d'Angleterre, à Montmirail. Henri et ses » deux fils, Henri le Jeune ou au Court-Mantel et Richard, » rendirent hommage à Louis VII ; le roi d'Angleterre pour » la Normandie, Henri le Jeune pour l'Anjou, le Maine et la » Touraine ; Richard, pour l'Aquitaine, dont sa mère » Eléonore l'avait investi dans le courant de la même année » (1169) ; ce dernier fut même fiancé avec une des filles du » roi de France, la princesse Alix » (1).

Le troisième fils, Geoffroy, fut chargé du gouvernement de la Bretagne ; le plus jeune des quatre princes Anglais, Jean, ne reçut rien dans ce partage anticipé du domaine royal ; cette exception, motivée sur son jeune âge, lui valut le nom de « Jean-Sans-Terre ».

Eléonore avait eu huit enfants de son mariage avec Henri II ; lorsqu'elle eût atteint sa cinquantième année, le roi, qui n'avait pas encore quarante ans, se laissa séduire par l'éclatante beauté de Rosamonde Claffort, l'une des demoiselles d'honneur de la reine. Excitée par sa dignité justement froissée, la malheureuse reine porta dans sa haine

(1) *Eléonore de Guyenne*, par L. de Villepreux, p. 51.

contre son volage époux la même ardeur qu'elle avait mise à l'aimer.

A dater de ce jour, elle eut bien souvent l'occasion de comparer la vie pleine de charmes qu'elle avait menée jadis, comme reine de France, avec celle que lui donnait son titre de reine d'Angleterre.

Louis VII avait un physique très agréable, un caractère empreint d'une bienveillante douceur; pendant toute la durée de son premier mariage, il avait toujours laissé la jeune reine Eléonore établir auprès de lui, dans la cour de Paris, ces habitudes d'élégante distinction qui avaient déjà fait la brillante renommé de la cour de Poitiers et qui sont devenues, depuis cette époque, l'apanage incontesté de la maison royale de France.

Henri II avait les cheveux rouges et les yeux constamment injectés de sang ; il avait la taille petite, avec un embonpoint exagéré ; son caractère était d'une violence extrême. Dans ses accès de colère très fréquents, il perdait tout respect de lui-même et devenait cruel comme une bête féroce. Il n'avait pas d'autres palais que sa tente ou la salle voûtée, dans laquelle il réunissait ses capitaines et ses sénéchaux. Il détestait les fêtes et les assemblées joyeuses.

La reine, devenue jalouse, ne trouvait pas dans le gouvernement de son duché les consolations ou la diversion dont elle avait besoin ; ses protestations n'avaient d'autre résultat que d'allumer contre elle la brutale fureur du roi. Dans sa soif de vengeance, elle eut la pensée coupable d'exciter ses enfants contre leur père ; elle s'attacha surtout à faire bien ressortir devant son fils Henri, que le titre de « Jeune Roi » ne lui conférait aucune autorité dans le royaume, tandis que ses deux frères plus jeunes, Richard et Geoffroy, avaient reçu l'un et l'autre le gouvernement d'une vaste province.

Encouragé par ces conseils perfides, Henri Court-Mantel supplia son père de lui donner dans l'administration du royaume une part au moins égale à celle que ses frères avaient obtenue déjà ; il espérait recevoir l'Anjou, la Tour-

raine et le Maine, pour lesquels il avait rendu hommage à Louis VII.

Après deux refus successifs, il alla demander au roi de France, son beau-père, de le soutenir dans ses justes revendications près du roi d'Angleterre. De grandes fêtes furent données, à Paris, en son honneur; Richard et Geoffroy furent engagés par Louis VII à venir prendre part aux élégantes assemblées qu'il voulait offrir, dans sa cour de France, à ses vassaux d'Anjou, d'Aquitaine et de Bretagne (1173). Pendant que duraient ces fêtes, Eléonore intriguait auprès des nobles barons Aquitains, anciens et fidèles amis de son père; elle les engageait à se coaliser pour reconquérir leur indépendance; elle leur montrait ses trois fils préparant auprès de Louis VII cette émancipation, si chère à toute la féodalité.

Henri II demanda vainement au roi de France de lui renvoyer les princes anglais. Persuadé que tous ces ferments de révolte étaient soulevés par la coupable influence d'Eléonore, il fit adresser à la reine, par divers prélats, de sévères remontrances; mais toutes ces démarches ne produisirent aucun résultat. Vers la fin de 1173, l'Aquitaine tout entière était sous les armes, prête à combattre avec ensemble contre le puissant « Roi du Nord ».

§ 4. Captivité d'Eléonore

Les princes d'Angleterre vivaient joyeux et flattés au milieu des fêtes élégantes de Paris, animées par la séduisante vivacité du jeune Philippe-Auguste, que toute la Cour adulait.

La famille royale de France avait bien longtemps attendu la naissance de ce précieux héritier de la couronne, et tous s'attachaient à développer les brillantes qualités dont il paraissait doué.

Les fils d'Henri II ne se lassaient pas d'admirer l'esprit vif et chevaleresque de celui qui devait être un jour l'adver-

saire acharné de Richard-Cœur-de-Lion, mais qui vivait en ce moment avec eux dans les relations d'une étroite et sincère amitié.

Vainement le roi d'Angleterre menaçait ses fils de tout son courroux si, rebelles à ses ordres, ils ne revenaient pas immédiatement auprès de lui. Ils restaient sourds à ses appels réitérés ; ils avaient même obtenu de leur mère que, dominant une bien légitime répugnance, elle consentît à reparaître au milieu de ses trois fils, dans cette joyeuse Cour de France, qui rappelait à son cœur déchiré les meilleurs et les plus beaux jours de sa vie.

Mais Henri II, de plus en plus persuadé que la reine était la véritable inspiratrice de la révolte des princes, venait de prendre une résolution violente. Des routiers, chargés de s'emparer de la malheureuse Eléonore, avaient été lancés sur ses traces ; ils la surprirent déguisée sous un costume de guerrier, au moment où elle se dirigeait vers Paris ; ils l'arrêtèrent et la conduisirent captive à Rouen (1).

Cet acte d'autorité n'était pas de nature à détruire chez les jeunes princes tout germe d'insubordination ; il n'était pas de nature à calmer l'esprit indépendant et fier des Aquitains.

La colère et l'indignation des barons se manifestèrent par des cris de révolte ; les moines et les troubadours firent entendre des chants plaintifs, que le peuple répéta dans tous les hameaux ; on sentit vibrer, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, le vif sentiment d'une implacable et généreuse haine contre ce « Roi du Nord », bourreau de la bien-aimée duchesse.

Aug. Thierry reproduit, à ce sujet, l'éloquente interpellation d'un moine contemporain :

« Aigle des deux royaumes, où étais-tu, quand les aiglons,
» s'élançant de leur nid, osèrent lever leurs serres contre le
» Roi du Nord ? C'est toi, nous a-t-on dit, qui les excitas
» contre leur père. Voilà pourquoi tu fus enlevée à la patrie
» et menée sur la terre inconnue. Les grands t'ont trompée

---

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, T. XII, p. 137.

» par des paroles de paix. . . . . Toi qui, élevée au » milieu du luxe, jouissant d'une liberté royale, vivais dans » l'abondance, tu te lamentes maintenant. . . . .
» Oh! je t'en supplie, reine des deux royaumes, plus de » lamentations; . . . . reviens, pauvre captive, » reviens à tes villes, si tu le peux. Où est ta famille? où » sont tes jeunes compagnons? où sont tes conseillers? Les » uns, arrachés à leur patrie, subissent loin d'elle de hon- » teux supplices; d'autres, errants fugitifs, traînent çà et là » leur douloureux exil. Et toi, aigle de l'Aquitaine, qui as » rompu nos liens, jusques à quand tes cris se feront-ils » entendre sans être écoutés? . . . . .

» Le Roi du Nord te retient prisonnière; eh bien! crie » sans te lasser; élève la voix comme une trompette; tes » fils t'entendront; ils voleront vers toi, et tu reverras la » terre de tes ancêtres. . . . . . . Malheur à la nation par- » jure qui est venue habiter le sol des Aquitains, car le » jour approche où elle subira le châtiment de sa trahi- » son » (1).

Ces plaintes et ces appels à la révolte contre la nation parjure qui veut dominer l'Aquitaine, se retrouvent dans de nombreux documents de l'époque; ils expriment bien, par conséquent, les véritables sentiments de la province, sous la domination d'Henri Plantagenest.

Pour les nobles barons, la captivité de la reine marquait le début d'une redoutable oppression.

Pour les moines et pour les clercs, cet acte de violence, suivant de près le meurtre de Thomas Becket, indiquait de prochaines atteintes contre les libertés et contre l'indépendance de l'Eglise.

Pour les bourgeois, ce despotisme présageait l'anéantissement prochain des vieilles coutumes locales, tandis que les citadelles élevées de tous côtés par les Anglais faisaient pressentir de lourds impôts.

Il ne faut donc pas s'étonner si, en apprenant l'enlèvement

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, T. 12, p. 420.

de la reine et la révolte des jeunes princes contre le terrible « Roi du Nord », l'Aquitaine tout entière prit les armes.

Ne voyant plus en Richard Cœur-de-Lion le représentant d'Henri II, mais bien le fils d'Eléonore captive et l'héritier de Guillaume X, les Aquitains le prirent comme chef de l'insurrection générale, pendant que le « Jeune Roi » passait la mer pour aller soulever les Anglais et forcer le roi, son père, à revenir avec son armée dans son île.

Mais Henri II qui fut, malgré tous ses défauts, l'un des plus grands rois d'Angleterre (1), avait déjà sensiblement amélioré l'état militaire de son royaume, et tenait les villes sous sa domination avec les nombreuses citadelles construites par ses ordres ; il avait créé des compagnies de gagistes, recrutées parmi les Gallois, les Basques et surtout parmi les Angevins, qui devinrent sous son règne les plus habiles archers de l'Europe (2) ; on les appelait « Piétains de Valée », parce qu'on les recrutait dans le pays de Valée, entre Tours et Angers (3). L'art de la guerre, sous son intelligente impulsion, constitua, comme sous les empereurs Romains, une véritable science.

Grâce à ces précieux avantages, le roi d'Angleterre eut bientôt soumis les révoltés, dont les armées comprenaient à peine quelques centaines de chevaliers, composant les faibles contingents féodaux astreints à quarante jours de service militaire, en vertu des coutumes d'Aquitaine.

Les jeunes princes, surpris par la rapidité du roi, se mirent immédiatement à sa merci ; ils obtinrent, avec leur pardon, quelques-uns des avantages qu'ils avaient demandés à leur père avant de se révolter contre lui. Le « Roi du Nord » partit aussitôt après pour l'Angleterre, « que menaçaient » Henri le Jeune et le comte de Flandres ; mais il eut soin

---

(1) Joinville l'a qualifié « Le Grand roi d'Angleterre » (Mémoires, Ch. XII).

(2) *Le Moyen-âge*, par Ch. d'Héricault, p. 482.

(3) Voir Sirventes : Eu chant, p. 89.

» d'emmener avec lui Eléonore et Marguerite de France, sa » belle-fille, qu'il fit enfermer dans la tour de Salisbury » (1).

Les succès d'Henri II en Angleterre furent aussi rapides que ceux qu'il avait, peu de temps avant, remportés sur le continent, et l'union régna pendant quelques mois dans la famille royale.

Mais les Aquitains ne se soumirent pas aussi facilement que les princes anglais ; habitués au gouvernement libéral des comtes de Poitiers, ils voyaient avec une vive inquiétude s'établir au-dessus d'eux et se consolider l'autorité despotique d'un grand roi qui, tout en guerroyant dans son île d'Angleterre, faisait peser sur les provinces continentales sa lourde main de fer.

Nobles et bourgeois voulurent rester unis et prêts à s'armer dans leur coalition. Dès lors, Richard Cœur-de-Lion devint le féroce exécuteur des ordres de son père, Henri II, et fit subir à la malheureuse Aquitaine trois longues années de guerre et de dévastation (1176-1179).

C'est au milieu de ces luttes féodales, dans cet air ambiant saturé d'esprit de révolte, qu'apparaît *Bertrand de Born.*

§ 5. **Bertrand de Born entre en scène**

Les débuts poétiques de Bertrand de Born nous sont inconnus, ainsi que ses premières actions guerrières ; mais il se montre tout à coup sur la scène politique, en 1180, comme un châtelain frondeur et brouillon, comme un troubadour audacieux, dont la réputation littéraire et l'influence sociale étaient déjà brillamment établies dans toute la Langue d'Oc.

Epris d'un amour généreux pour les coutumes de sa province, il mettait à la défense de cette noble cause toute sa vaillance et tout son génie, luttant sans trêve avec la bouillante ardeur de son âme.

---

(1) *Eléonore de Guyenne*, par L. de Villepreux, p. 60.

Les rois voulurent souvent l'attacher à leur service ; ils le redoutaient à l'égal des plus dangereux adversaires, quand l'intérêt du pouvoir monarchique était contraire à l'indépendance du beau pays d'Aquitaine.

Ses sirventes enflammaient la noble passion des libertés publiques dans l'âme des bourgeois comme dans le cœur des barons ; car les seigneurs, en défendant leurs privilèges contre les empiètements du pouvoir royal, défendaient aussi bien les droits sacrés du peuple ; ils n'avaient pas encore oublié que leur origine et leur mission les appelaient à protéger les faibles contre la brutalité de la force.

A nulle province mieux qu'à l'Aquitaine ne peuvent s'appliquer ces lignes écrites par M. Taine (1) :

« Chaque petit chef a planté solidement ses pieds dans le
» domaine qu'il occupe et qu'il détient ; il ne l'a plus en prêt
» ou en usage, mais en propriété et en héritage ; c'est sa
» manse, sa bourgade, sa comté ; ce n'est plus celle du roi.
» Il va combattre pour se défendre ; à cet instant, le bien-
» faiteur, le sauveur est l'homme qui sait se battre et défen-
» dre les autres. Tel est effectivement le caractère de la
» nouvelle classe qui s'établit ».

Grâce à cette union féconde des nobles et du peuple, la France pourra voir alors, pendant ces deux siècles florissants de la chevalerie, la plus longue période de paix internationale que l'histoire ait jamais enregistrée (2).

Lorsqu'après deux ou trois cents ans de monarchie féodale, les rois se sentirent assez forts pour s'emparer du pouvoir absolu, ils commencèrent par briser le faisceau de la noblesse et de la bourgeoisie ; ils favorisèrent l'établissement des communes libres, en les enlevant à la protection féodale pour les faire entrer sous leur puissance immédiate. Puis, lorsqu'ils eurent affaibli la féodalité, ils se servirent de la noblesse, oublieuse de sa mission sociale, pour enrôler le peuple dans les armées permanentes et pour créer un sys-

(1) *Origine de la France contemporaine*, T. I, p. 5.
(2) Voir plus loin, p. 93.

tème de corvées et d'impôts dépendant de leur seule autorité royale.

On ne peut plus aujourd'hui contester que jamais la France ne fut plus heureuse et plus libre que sous le véritable régime féodal, grâce à ce merveilleux équilibre politique si bien défini par le grand historien César Cantu, lorsqu'il dit : « La noblesse, alors, contribuait aux franchises et à la civi-» lisation du plus grand nombre, en se posant entre le mo-» narque et le peuple » (1).

Quand Bertrand de Born luttait avec tant d'ardeur contre la monarchie, qui cherchait à développer sa force, il luttait pour le peuple aussi bien que pour les châtelains ; il luttait contre le despotisme qui menaçait en même temps les libertés populaires et les fonctions féodales. Tous ses sirventes démontrent à cet égard l'inébranlable fermeté de ses convictions.

L'homme n'était rien pour lui ; la tyrannie seule excitait sa verve et son courroux. On le voit tour à tour l'adversaire et l'ami d'Henri Court-Mantel, du comte de Bretagne, de Richard Cœur-de-Lion, du comte de Périgord, du vicomte de Limoges, suivant qu'Henri Court-Mantel, Geoffroy, Richard, Elie V ou Adhémar laissent menacer ou font respecter par le roi le régime féodal de l'Aquitaine.

Henri II et Philippe-Auguste seuls ont toujours été pour lui d'irréconciliables ennemis, parce qu'ils ont toujours consacré leurs efforts et leur puissance à plier la féodalité sous leur sceptre.

Il n'est certainement pas un noble baron qui ait jamais lutté avec plus de persévérance et d'énergie que Bertrand de Born, pour l'indépendance de la noblesse et pour la véritable liberté du peuple.

C'est dans son donjon d'Hautefort que le preux troubadour, à l'abri de toute attaque imprévue, composa ses brûlants sirventes destinés à saper l'autorité despotique d'un roi à demi-barbare, qui substitue sa force brutale à l'autorité libérale et tutélaire des anciens ducs d'Aquitaine.



(1) *La Réforme en Italie.*

Ce sera de cette forteresse d'Hautefort qu'il sortira souvent, « armé sur Bayart », pour aller montrer au roi d'Angleterre et à ses alliés comme taille son épée.

Le moine qui donnait ses consolations à la reine Eléonore, emmenée captive en Angleterre, a dit dans une autre page éloquente :

« Réjouis-toi, pays d'Aquitaine, terre du Poitou, parce
» que le sceptre du Roi du Nord s'éloignera de toi. L'An-
» gleterre sera désolée. La monarchie sera dans l'affliction.
» Le Roi du Midi, avec sa grande armée, avec des arcs et
» des flèches, vient à nous. Malheur au Roi du Nord » (1).

Le Roi du Midi que l'on opposait au roi d'Angleterre, c'était le roi de France ; les puissants seigneurs l'appelaient parfois à leur secours dans leur lutte pour la liberté ; c'est ainsi que Louis VII avait récemment sauvé le comte de Toulouse menacé par Henri II ; mais les Aquitains redoutaient à juste titre l'ambition du roi de France autant que l'ambition du roi d'Angleterre.

Ils n'avaient pas oublié la domination française qui les avait opprimés jadis, pendant le premier mariage d'Eléonore, autant que les opprimait aujourd'hui la domination des Anglais. Ils n'appelaient donc pas sans quelque méfiance le roi de Paris ; ils voulaient cependant l'attirer dans d'incessantes luttes contre son puissant vassal Henri II, soit en Normandie, soit en Anjou. S'ils réussissaient à faire attaquer les armées anglaises dans le Nord, ils pourraient alors susciter utilement un soulèvement général en Aquitaine, et ramener dans la Cour de Poitiers un digne successeur des Guillaume.

---

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, T. XIII, p. 419.

CHAPITRE II

ÉTAT SOCIAL DE L'AQUITAINE AU XIIE SIÈCLE

§ 1. Le Servage

Pour apprécier à leur véritable valeur les œuvres de Bertrand de Born et sa vie, il est indispensable de se rendre un compte exact de ce qu'était l'état social de la France, et de l'Aquitaine en particulier, au temps où le troubadour agitait si vivement avec ses sirventes l'ordre politique du royaume.

S'il existait encore, au XIIe siècle, quelques dernières traces de servage dans les provinces du Nord, on n'en voyait plus depuis déjà longtemps dans les provinces méridionales. M. Léopold Delisle, qui a mieux que personne étudié notre monarchie féodale, affirme que « le servage avait presqu'en- » tièrement disparu de nos campagnes dès le XIe siècle » (1), et M. Le Play, commentant cette affirmation, dit à son tour : « Les savants qui ont étudié l'ancienne condition des paysans » Européens, sans se laisser égarer par les passions politi- » ques de notre temps, sont tous arrivés à la même conclu- » sion ».

Nos fiers Aquitains n'avaient pas supporté le servage aussi longtemps que les Flamands ou les Lorrains, si souvent

(1) *Etude sur la condition de la classe agric.*, p. XXXVI.

envahis et opprimés par les Germains. Divers actes solennels, découverts depuis peu de temps, démontrent que nos ancêtres croyaient bien fermement n'avoir jamais vu le servage autour d'eux ; et cette croyance entretenait dans leur cœur le noble amour de leur indépendance. Les Jurats de Bordeaux disaient, en 1373, au roi Edouard : « Tous les » hommes et toutes les terres sont libres de leur nature ; » toute servitude est usurpée. Puisqu'il en est ainsi, et que » les citoyens de Bordeaux ont toujours été libres, eux et » leurs terres........ » (1).

On trouve, à la même date, dans les coutumes de Toulouse, cette belle déclaration : « Toulouse fut et sera éternellement libre ».

Dans la vicomté de Turenne, Martel s'exprimait en termes identiques (2).

Périgueux avait également toujours été « Ville Libre » ; elle ne reconnaissait même pas la suzeraineté du comte de Périgord. Les plus nobles châtelains du pays environnant étaient fiers d'ajouter à leurs titres féodaux la qualification de « Bourgeois de Périgueux ».

De nombreux exemples, puisés aux sources du moyen-âge, permettent d'affirmer qu'au temps où Bertrand de Born lançait ses violents sirventes, les diverses classes de la société périgourdine : noblesse, clergé, bourgeoisie et menu-peuple (3) vivaient dans une égale indépendance, dont on devrait admirer aujourd'hui les merveilleux résultats ; elles vivaient aussi dans une atmosphère bien pénétrante de foi chrétienne, manifestée par les nombreuses églises construites au XIIe siècle, qui parent encore nos campagnes ; elles vivaient enfin presque toujours dans un esprit d'union que les documents contemporains rendent peu contestable.

Chacun contribuait suivant sa condition à la grandeur du

---

(1) *Recognitiones feodorum*. J. et M. Delpit, p. 42.

(2) *Esclaves, serfs, mainmortables*, par Allard, p. 186.

(3) Les écrits de ce temps distinguent toujours le menu peuple de la bourgeoisie.

pays : les nobles se consacraient à la guerre et à la sécurité des frontières ; les hommes d'Église à l'apostolat et à l'enseignement public ; les bourgeois à l'agriculture, aux arts et aux métiers. Les premiers se distinguaient par leur bravoure, les seconds par leur science, les autres par leur habileté. Tous montraient le même amour pour les belles-lettres ; ils s'étaient souvent rencontrés enfants dans les mêmes écoles ; hommes mûrs, ils se livraient ensemble au culte de la poésie. Tandis que le clergé composait des hymnes, qui font encore notre admiration, les nobles et les bourgeois composaient des sirventes, des lais et des tensons.

La Langue d'Oc a fourni pendant les beaux siècles de la chevalerie plus de deux cents troubadours. Le plus grand nombre et les meilleurs sont originaires du Périgord et du Limousin. Parmi ceux, au nombre de cent cinquante, dont l'abbé Millot nous a donné la biographie, on compte dix rois ou reines, quatre-vingts nobles et soixante bourgeois ou simples artisans. Mais à côté de ces troubadours, sur lesquels on a pu recueillir des renseignements plus ou moins positifs, il en est d'autres, très nombreux encore, dont les noms sont restés inconnus et dont les œuvres, arrivées en partie jusqu'à nous, dénotent un talent parfois très remarquable. Cette activité intellectuelle de toutes les classes sociales nous permet de bien apprécier le véritable état moral de l'Aquitaine pendant cette période du moyen-âge. Un littérateur moderne, appréciant les œuvres poétiques de ce temps, a dit : « La langue d'Oc n'a si bien chanté que parce qu'elle était heureuse ». Le bonheur produit le travail et développe les arts ; la misère et la faim conduisent à la révolution.

§ 2. La Noblesse

Profond observateur comme Juvénal, Bertrand de Born voyait les défauts de ses contemporains et les jugeait avec une grande indépendance d'esprit ; il ne se laissait éblouir dans ses appréciations ni par le rang ni par la richesse de

ceux à qui s'adressaient ses justes critiques. L'amitié même n'exerçait aucune influence sur la rigueur de ses jugements. Il semble au contraire que ce noble troubadour, qui vivait au milieu des plus grands seigneurs de son temps, s'est presque toujours montré d'autant plus sévère dans ses appréciations, que ceux à qui s'adressaient ses reproches étaient plus haut placés dans la hiérarchie féodale.

Dans un chant d'amour adressé à Maheut de Montignac, il a résumé les qualités que doit avoir un riche seigneur et les défauts qu'il doit soigneusement éviter; il s'exprime en termes empreints d'une haute sagesse et d'une irréprochable moralité :

S'abrils e folhas . . . .
. . . .

Vostre reptars m'es sabors,
Ric, quar cuidatz tan valer
Que sens donar, per temer,
Volriatz aver lauzors,
E qu'om nous ausès retraire
Quant us fai que deschausitz ;
Mas semblaria paors,
Si n'era per me cobritz,
Coms ni vescoms, ducs ni reis ;
Mas faitz vostres faitz tan gens
Queus en sega ditz valens.

. . . .

Je suis heureux quand on vous critique, riches seigneurs, car vous croyez avoir tant de mérites que sans rien donner, par la seule crainte que vous inspirez, vous prétendez avoir toujours des louanges, et n'être jamais congédiés, même quand vous vous montrez mal élevés ; vous seriez plus modestes, si je ne vous ménageais pas, comtes et vicomtes, ducs et rois : mais vous présentez vos actions si favorablement, que vous vous feriez prendre pour valeureux.

Us n'i a guerrejadors,
Que an de mal far lezer;
E nos sabon chaptener
Nul temps sens enginhadors,
Tant aman lansar e traire,
E vei los totz temps garnitz
Coma Vivia (1) d'estors.
Per qu'eu no lor sui aisitz,
Qu'anc a bo pretz non ateis
Rics om, si jois e jovens
E valors nolh fo guirens.

D'autres n'i a bastidors,
Rics omes de gran poder,
Que sabon terra tener
E fan portals e bestors
De chauz, e d'arena ab quaire,
E fan tors, voutas e vitz;

Il y en a parmi vous qui aiment la guerre mais qui se plaisent à la mal faire; ils ne savent jamais s'avancer sans ingénieurs, tant ils aiment à combattre de loin et à lancer leurs traits à distance: je les vois toujours entourés, comme Vivien (1), dans la mêlée. Je ne trouve pas cela convenable, car je ne regarde pas comme un preux le riche seigneur qui ne sait pas faire valoir son entrain, sa jeunesse et sa bravoure.

Il y en a qui aiment à bâtir, riches seigneurs de grand pouvoir; ils savent faire respecter leurs terres; ils construisent des portails et des tourelles avec la chaux, le sable et les quartiers; ils élèvent des donjons, des voûtes, des escaliers;

---

(1) Héros très populaire d'une célèbre chanson de la geste de Guillaume au Court-nez. Vivien était le neveu de Guillaume d'Orange, toujours en lutte contre les Sarrazins. D'après la légende, il périt à la célèbre bataille des Aliscamps. Son souvenir s'est conservé à Martres-Tolosanes, où il s'est substitué à celui d'un saint obscur, saint Vidiau. (Anth. Thomas, *Poésies complètes de Bertrand de Born*, p. 119).

E vei los bos manjadors
E'n fan lor dos plus petitz,
E ges bos pretz no lor creis,
Quar aitals chaptenemens
No val mest las bonas gens.

D'autres n'i a chassadors
Per la costuma tener
Ques fan ric ome parer
Quar aman chas e austors,
E corn e tabor e laire.
Qu'es lor pretz tan frevolitz.
E an tan pauc de valors
E lor poders tan frezits,
Que res mas bestia o peis,
No lor es obeziens,
Ni fai lor comandamens.

Ges dels rics tornejadors,
Sitot si gaston l'aver,
Nom pot us al cor plazer,
Tan los trob galiadors.

Mais voici venir de bons convives ; aussitôt leurs dépenses deviennent mesquines, et certes leur réputation ne grandira pas ; car une pareille conduite ne vaut rien entre grands seigneurs.

D'autres s'adonnent à la chasse pour se conformer à l'usage qui fait prendre pour nobles ceux qui aiment la chasse, les autours, le cor, les tambours et les aboiements. Leur renommée n'est pas mieux établie pour cela ; ils ont si peu de valeur personnelle, leur pouvoir est si fragile, que sauf les bêtes et les poissons, rien ne leur obéit, et personne n'exécute leurs commandements.

Certes, les riches amateurs de tournois, bien qu'ils dépensent largement leur avoir, ne plaisent pas toujours à mon cœur, tant je les trouve habiles à tromper.

Rics om que per aver traire,
Sec tornejamens plevitz
Per penre sos vavassors,
Nolh es onors ni arditz.
Mas els non estrenh coreis,
Sol qu'ab el s'en an l'argens,
S'om pois en es mal dizens.

Ric ome volh qu'ab amors
Sapchan chavaliers aver
E quels sapchan retener
Ab befaitz e ab onors,
E qu'om los trob sens tort faire
Francs e cortés e chauzitz
E larcs e bos donadors,
Qu'aissi fo pretz establitz
Qu'om guerrejès ab torneis
E quaresmas e avens (1)
Fezés soudadiers manens.

Le noble qui, pour se procurer de l'argent, va suivre les tournois engagés et cherche à gagner ses vavasseurs, n'est pas plus honorable que valeureux. Ce n'est pas le courage qui l'entraîne, et bien qu'il gagne des richesses, on a le droit de médire de lui.

Je veux que le riche seigneur sache par son amour attirer les chevaliers près de lui et qu'il sache ensuite les retenir par des bienfaits et des honneurs ; je veux qu'il ne fasse jamais tort à personne, qu'il soit franc, courtois, distingué, large et beau donneur ; que sa réputation de bravoure soit bien établie, qu'il aille à la guerre et dans les tournois pendant le carême et pendant l'avent (1) et que ses soldats soient bien traités.

(1) La trève de Dieu interdisait toute guerre pendant le carême et l'avent.

Na Tempra (1), jois m'es cobitz
Qu'eu n'ai mais que s'era reis ;
Quel fes mesclatz ab aissens
Mes esdevengutz pimens.

Papiols (2), s'es tant ardilz,
Pren mon chan e vai ab eis
A n'Oc-e-No (3), quar presens
Li fatz de maintz ditz cozens.

Madame Temprê (1), je suis plus heureux que si j'étais roi ; le fiel mêlé à l'absinthe s'est pour moi transformé en piment.

Papiol (2), si tu as assez de hardiesse, prends mon chant et va avec lui trouver « Oui et Non » (3), tu lui feras présent de maints discours désagréables.

Les sages conseils que Bertrand de Born a réunis dans ce sirvente, sont soulignés dans presque toutes ses poésies. Il recommande surtout aux barons de se montrer d'autant plus généreux, qu'ils sont plus élevés dans la société féodale.

Il dit dans *Rassa, tan creis :* « Le riche qui ne donne rien, » qui ne sait pas accueillir, dépenser et payer, me déplaît » comme toute personne qui ne sait pas récompenser », et dans *Chazutz sui :* « La cour qui ne fait pas de largesses, » n'est qu'un parc de barons ».

Cette société chrétienne du moyen-âge oubliait parfois quelques-uns des commandements de Dieu, mais elle se

(1) Sobriquet qui figure dans trois pièces de Bertrand de Born. Dans deux il semble y désigner une femme ; dans la troisième, intitulée *Contre un jongleur*, il désigne un homme. (Anth. Thomas, *Poésies complètes de Bertrand de Born*, p. 137).

(2) Papiol, jongleur de Bertrand de Born, souvent cité dans ses poésies.

(3) Sobriquet de Richard Cœur-de-Lion.

montrait presque toujours fidèle aux préceptes relatifs à la générosité, à la franchise, à la loyauté. Elle détestait surtout le capitalisme, consistant à créer des fortunes qui produisent des revenus sans occupation réelle pour le riche, sans main-d'œuvre, dans son entourage, pour les ouvriers.

Retirant ordinairement ses ressources de la terre, parfois aussi, malheureusement, du droit de guerre privée, la noblesse du XIIe siècle ne cherchait pas à multiplier ses richesses à l'aide des procédés de la société juive, qui vivait à cette époque dans le mépris général.

Bertrand de Born dit à cet égard dans *Mei sirventes :* « Ce » siècle sera grand, où l'on enlèvera l'or aux usuriers », et dans *Ar ve la coindeta sazos :* « Les sacs de sterlings et » d'agnels me produisent l'effet d'une ignominie, lorsqu'ils » sont apportés par la fraude ».

Ce n'est pas seulement pour acquérir une bonne réputation, que le riche seigneur doit se montrer généreux ; la largesse contribue à donner toutes les joies qu'on peut ambitionner. Nous lisons dans *Aï Lemozis :* « De même que » l'eau nourrit les poissons, de même pour nourrir l'amour » il faut répandre les dons et les services », et dans *Cel qui champa :* « Pour conquérir la meilleure femme qui soit au » monde, il faut être généreux, serviable et preux ».

On le voit, par ces quelques citations, qu'il serait facile de multiplier: la première qualité que notre troubadour recommande aux vieux barons comme aux jeunes chevaliers, c'est toujours la générosité. La prouesse elle-même ne vient qu'au second rang.

N'est-ce pas un résultat évident de l'influence exercée sur la société du XIIe siècle par l'apostolat chrétien, qui voulait adoucir, avec la bienfaisance des heureux, l'inégale répartition des richesses ?

Cette noblesse, aux sentiments délicats, ignorait le mot « charité » ; elle le remplaçait par le cri « Largesses ! Largesses ! », qui retentissait aux jours de fête dans la grande salle voûtée du château, cent fois répété par tous les convives, pour la plus grande joie des pauvres habitants d'alentour.

Bertrand de Born avait une telle estime pour la générosité, qu'il allait parfois jusqu'à critiquer le puissant seigneur qui cherche à faire respecter son bien, et il dit dans *Bem platz quar trega :* « Ceux qui s'occupent à faire planter des » haies pour enclore leur jardin, tout joyeux d'y vivre en » petite compagnie, ressemblent à des gardes d'assassins, » chez qui l'on ne peut entrer qu'en livrant bataille ».

Il donne d'ailleurs son plus profond mépris au spéculateur qui vit de salaires ou de rentes, comme à celui qui trafique sur les tournois; car on rencontrait parfois des chevaliers indignes et besogneux qui faisaient profession de suivre tous les combats engagés; lorsqu'ils étaient assez heureux pour trouver de riches seigneurs comme adversaires, et qu'ils réussissaient à les vaincre, ils s'emparaient de leurs chevaux et de leurs armes, qu'ils revendaient aussitôt : ils retenaient captif leur ennemi vaincu, pour exiger ensuite toute la rançon qu'ils pouvaient arracher à sa famille.

Bertrand de Born adresse à ces chevaliers d'aventures ses blâmes les plus énergiques et il leur dit : « Celui-là s'expose » à toujours faire mal parler de lui. Jamais il ne conquerra » l'honneur », cette monnaie courante du temps de la « Chevalerie », si généralement appréciée, que notre troubadour exprimait bien la pensée de tous lorsqu'il disait : « J'aime » mieux posséder honorablement une petite terre que posséder un grand empire avec déshonneur » (1).

Tous ces nobles sentiments, développés en des strophes poétiques, devraient étonner ceux qui regardent encore le siècle des troubadours comme un siècle de barbarie. Leur étonnement augmentera, lorsqu'ils verront en quels termes Bertrand de Born recommande aux chevaliers d'être toujours courtois et preux, en quels termes surtout il flétrit les défauts habituels de la jeunesse du XIIe siècle.

Il insiste souvent auprès des nobles seigneurs pour leur bien faire sentir que la générosité ne suffit pas au riche baron, appelé par sa naissance, à mener des armées au

---

(1) Voir « Pois ventadorns », v. 15-16, p. 84.

combat. Il peut bien attirer les guerriers auprès de lui par ses largesses ; mais il faudra de plus toute sa courtoisie pour les maintenir fidèles sous ses ordres et toute sa vaillance pour les entraîner aux belles luttes des tournois et des cembels.

Il flétrit en vers pleins d'énergie les barons indolents du Limousin, dans un sirvente qui n'est pas entièrement parvenu jusqu'à nous, mais dont nous reproduisons les strophes sauvées de l'oubli :

Un sirventés fatz des malvatz baros,
E jamais d'els n'o m'auziretz parlar,
Qu'en lor ai fraitz mais de mil agulhos,
Qu'anc no'n poic far un corre ni trotar,
Anz se laisson sens clam deseretar.
Maldijals Deus ! E que quidon donc far
Nostre baro, qu'aissi com un confraire
Non i es us nol poschatz tondre e raire
O sens congrenz dels quatre pes ferar ?

Bos (1) e n'Aimars (2), n'Archambauz (3) e'n Guios (4)
Degran oimais lor joven demostrar,

Je fais un sirvente contre les mauvais barons, et jamais vous ne m'entendrez parler à leur sujet sans apprendre que j'ai brisé sur eux plus de mille aiguillons, et que je n'ai pu faire courir ou trotter un seul d'entre eux ; ils se laisseraient plutôt dépouiller sans rien dire. Que Dieu les maudisse ! Et que pensent-ils faire, ces barons, en agissant de telle sorte que chacun puisse, comme un confrère, les tondre, les raser ou les ferrer sans peine aux quatre pieds ?

Boson (1), Adhémar (2), Archambaud (3) et Guyon (4) devraient désormais faire valoir leur jeunesse ;

---

(1) Boson, fils de Raymond II, vicomte de Turenne ; il était père de Maheut de Montignac.

(2) Adhémar, fils d'Adhémar V, vicomte de Limoges ; il mourut avant son père, en 1195.

(3) Archambaud V, vicomte de Comborn.

(4) Guy, fils et successeur d'Adhémar V, vicomte de Limoges.

Quar joves rics cui no platz messios,
Cortz ni guerra, no pot en pretz montar
Nis fai temer, ni grazir, ni onrar.
. . . .
Que de Londres tro qu'a la ciutat d'Aire (1),
No i a u qu'en la terra son paire
Nolh fassan tort senes tot chalonhar.

Car le jeune seigneur qui n'aime pas la largesse, la courtoisie, ni la guerre, ne peut acquérir bonne renommée et ne saura pas se faire craindre, aimer et honorer. . . . .
Depuis Londres jusqu'à la cité d'Aire (1), il n'est pas un homme à qui l'on fasse tort sur le champ de son père, sans qu'aussitôt il résiste.

Les nobles seigneurs à qui Bertrand de Born reproche ainsi de ne pas aimer la générosité, les combats et la galanterie, ne sont pas les seuls contre lesquels se soit exercée en maintes circonstances sa verve satirique. Il ne se borne pas à reprocher à Talleyrand sa mollesse, au roi d'Aragon des assassinats, dont la chronique ou l'histoire n'ont jamais fait mention, à Philippe-Auguste son fol amour des plaisirs ; il entre dans la vie privée de la jeunesse oisive ; on constatera sans peine, en lisant ses œuvres, que les défauts dont il a fait une aussi fine critique, ont été transmis, développés par le progrès des siècles, à la jeunesse élégante des temps actuels.

On rencontrait à l'époque de la chevalerie, comme aujourd'hui, des jeunes gens qui négligeaient leurs devoirs de riches seigneurs pour s'occuper uniquement de chasses, de chiens et de vautours ; ils suivaient les tournois de toutes les provinces et ne craignaient pas d'exploiter, dans ces luttes guerrières, leurs faibles vavasseurs. Cependant le jeune chevalier n'avait pas reçu les éperons dorés dans la

---

(1) Chef-lieu de canton des Landes.

fête solennelle de son adoubement, pour mener une existence inutile. Ce n'est pas sur les bêtes et sur les poissons que doit s'exercer l'autorité d'un noble baron : il a mieux à faire en conduisant ses vassaux au combat.

Il mourra dans le mépris public s'il ne se corrige pas de ces instincts vicieux. Bertrand de Born le lui fait bien sentir dans les charmantes strophes du sirvente suivant, adressé au comte de Bretagne, Geoffroy, frère de Richard Cœur-de-Lion :

Senher en coms, a blasmar
Vos faitz, senes falhia ;
Quar noi ausetz anar,
Pois ela o volia
A la domna parlar ;
E, al for de Catalonha,
Al vostre ops eu n'ai vergonha,
Quar lai fezetz fadiar.

E fis drutz nos deu tardar,
Si messatgelh venia,
Mas que pens de l'anar
E ques meta en la via,
Qu'om no sap son afar
De si donz ni sa besonha :
Be leu a talen que jonha,
Per que nois deu aturar.

Seigneur comte, vous vous faites blâmer, sans mentir ; car vous n'osez pas aller parler à votre belle, lorsqu'elle le désire ; et, par les coutumes de Catalogne ! j'en rougis pour vous, car vous la faites attendre en vain.

L'amant fidèle ne doit pas hésiter, lorsqu'arrive le galant message ; il ne doit songer qu'à partir et à suivre le bon chemin, sans que personne sache rien sur sa belle et sur son entreprise. Il doit fort lui tarder d'arriver, pour peu qu'il ait confiance en lui.

E quan vitz vostre joglar
Que de ves leis venia,
Ja nous degratz restar,
Quius donès Normandia.
S'acsetz bon cor d'anar,
Anc Ribairac (1) e Dordonha
De regart nous dèra sonha,
Ni ja nous dégra membrar.

Mas aras podetz proar
S'es ver so qu'eu disia,
Que no fai ad amar
Rics om per drudaria :
Tant an a cossirar
Per quel jois d'amor los lonhia
Qu'eu no volh aver Bergonha
Sens temer e sens celar.

Qu'eu ja no volh esser bar
Ni de gran manentia
Per quem poguès reptar
Nuls om de vilania.

Quand vous avez vu le jongleur qui venait en son nom, vous ne deviez pas attendre un instant, lors même qu'on vous eût donné la Normandie. Si vous aviez eu la bonne envie de partir, Ribérac (1) et la Dordogne ne vous auraient pas causé grands soucis ; vous ne vous seriez souvenu de rien.

Mais aujourd'hui vous démontrez qu'on a bien raison d'affirmer qu'il est impossible d'aimer un riche seigneur d'amour réel. Car, il faut l'avouer, la joie d'amour s'éloigne si bien de lui, que je ne voudrais pas avoir la Bourgogne sans craindre ou sans dissimuler.

Aussi ne voudrais-je pas être baron ou seigneur de grand pouvoir, afin que jamais on ne puisse m'accuser de vilenie.

(1) Chef-lieu d'arrondissement de la Dordogne.

Mais am rire e gabar
Ab mi donz que m'en somonha,
Qu'eu no volria Gasconha
Ni Bretanha chapdelar.

Mon chan vir ves n'Adémar (1),
Qui s'onor eus abria.
Cui Nostre Senher gar
Sa paucha Lombardia ! (2)
Tan gen sap domnejar
Que nos chamja ni s'embronha
Per menassas ; anz ressonha
Lemoges faire serar.

Sil coms Jaufrés no s'eslonha,
Peitau aura e Gasconha,
Sitot no sap domnejar.

Car j'aime à rire et plaisanter avec ma belle qui m'y convie; voilà pourquoi je ne voudrais gouverner ni la Gascogne ni la Bretagne.

J'adresse mon chant à Adhémar (1), qui défend son honneur. Que Dieu lui conserve sa petite Lombardie ! (2) Il sait courtiser les dames et ne se laisse pas effrayer ou troubler par les menaces; il se prépare à soutenir le siège de Limoges (3).

Si le comte Geoffroy ne s'éloigne pas, il aura le Poitou et la Gascogne, bien qu'il ne sache pas courtiser les dames.

---

(1) Adhémar V, vicomte de Limoges.

(2) La Lombardie était bien connue en ce temps par son état perpétuel de guerre ; mais les Lombards étaient bien plus connus encore pour leur habitude de l'usure et pour leur amour exagéré du commerce. Lombard, juif, usurier étaient presque synonymes. Lombardie signifie aussi bien souvent l'Italie tout entière; la chanson de la croisade des Albigeois dit au vers 50 : « Roma en Lombardia ». Ici Lombardie désigne le Limousin toujours en guerre.

(3) Allusion au siège de 1183.

Les conseils et les critiques du noble troubadour ne paraissent pas avoir corrigé tous les jeunes seigneurs avares ou nonchalants; car Bertrand de Born en trouve toujours autour de lui pour les signaler au mépris public. Dans presque toutes ses poésies, quelqu'épigramme va frapper au visage le seigneur indolent ou peu généreux.

Vers la fin de sa vie guerrière, il publia contre la décadence générale de son temps un chant poétique de très belle allure, qui donne sur les mœurs féodales du XIIe siècle des aperçus du plus grand intérêt:

Volontiers feira sirventés
S'om lo volgués auzir chantar,
Que pretz es mortz, onors e bés,
E s'ils pogués nulz om venjar,
Tanz n'iagra que mortz que prés
Que, si fis del mon noi vengués,
Tanz no'n pogra aiga nejar
Ni tuit li foc del mon cremar.

Si non es tortz ni nesciés
So qu'en chantan m'auzetz comtar,
Quar Deus dona la renda el cés,
Quel sens deja saber guidar
Segon que l'om e l'avers és.
Mas sens mesura non es rés:
Aicel ques vol desmesurar
No pot sos faitz en aut pojar.

Je chanterai volontiers dans un sirvente, si l'on veut m'écouter, que la prouesse est morte, que l'honneur est perdu; et si quelqu'un pouvait les venger, il y aurait tant de morts et de prisonniers, qu'à moins que la fin du monde n'arrivât bientôt, on ne trouverait pas assez d'eau pour les noyer, assez de feu pour les brûler.

Ce n'est pas plus insensé que risible, ce que vous m'entendez proclamer dans mon chant, car Dieu donne la rente et le revenu; le bon sens devrait savoir guider chacun suivant son état et sa richesse. Mais sans mesure rien ne peut durer: celui qui se montre outrecuidant, ne portera pas sa réputation bien haut.

Regisme son, mas reis noi és,
E comtat, mas no coms ni bar;
Las marchas son, mas nolh marqués:
Elh ric chastel elh bel estar,
Mas li chastela non i so.
E avers es plus qu'anc no'n fo;
Pro an conduitz e pauc manjar
En colpa d'avol ric avar.

Belas personas, bels arnés
Pot om pro vezer e trobar,
Mas noi es Augiers lo Danés (1),
Berartz (2), ni Baudoïs (3) noi par.

Il y a des royaumes, il n'y a plus de rois ; il y a des comtés, mais plus de comtes ou de barons ; il y a des marches et plus de marquis ; il y a de riches châteaux et de grands trains, mais les châtelains ont disparu. L'argent est plus qu'il ne fut jamais : le riche avare, entaché de vilenie, garde force provisions et ne mange rien.

On peut encore trouver et voir de belles personnes et de beaux atours ; mais il n'est plus Ogier le Danois (1), Bérard (2) ni Baudoin (3) ne sont plus.

---

(1) Ogier le Danois, héros des chansons de geste, l'un des paladins de Charlemagne, mentionné également par les troubadours Guirand de Cabrera et Raimon de Miraval. Son souvenir est resté encore aujourd'hui dans une des figures de nos jeux de carte, où il représente le valet de pique. (Anth. Thomas, *loc. cit.*, p. 149).

(2) Bérard de Mondidier, l'un des paladins de Charlemagne, dont la réputation de courtoisie a laissé plus d'une trace chez les troubadours. Sa réputation lui vient, semble-t-il, de la chanson des *Saisnes* de Jean Bodel, où sont racontées ses amours avec Hélissent de Cologne ; c'est précisément du même poème que vient l'autre paladin dont Bertrand de Born à joint le nom à celui de Bérard. (Anth. Thomas, *loc. cit.*, p. 149).

(3) Baudoin, frère utérin de Roland, héros de la chanson des *Saisnes* de Jean Bodel.

E de pel penchenat son pro,
Rasas dens e en chais grano,
Mas no ges cel que sapcha amar,
Cort tener, domnejar ni dar.

Si flacha gen ! on solh tornés
Que solon chastels assetjar,
E que solon sens man e més
Cort mantener ab gen renhar,
E que solon donar rics dos
E far las autras messios
A soudadier e a joglar ?
Un sol no'n vei, so aus comtar.

Sil reis Felips, reis dels Francés (1),
A volgut a'n Richart donar
Gisortz (2). aut loc e aut paës,
Richart l'en deu fort mercejar.
Mas si Felips del meu cor fos,
Richart no mourials talos
A son dan senes encontrar ;
E pois no vol, lais s'enferar.

On voit aussi des cheveux parfumés, de jolies dents et de la barbe sur les joues ; mais on ne voit personne qui sache aimer, recevoir, courtiser, ni donner.

Ah ! lâche nation ! où sont les preux qui savaient assiéger les châteaux et qui savaient, sans se faire prier, tenir une cour et gouverner leurs vassaux ; qui savaient donner de riches présents et distribuer d'autres largesses aux soldats et aux jongleurs ? Je n'en vois plus un seul, en examinant bien.

Si le roi Philippe, chef des Français (1), a voulu donner à Richard, Gisors (2), haut pays et haut lieu, Richard l'en doit fort remercier. Mais si Philippe avait eu mon cœur, Richard ne remuerait pas les talons sans éprouver de grands dommages. Si cela ne lui plaît pas, je le laisse s'enferrer.

---

(1) *Rex Francorum* était alors la formule employée par les rois.

(2) L'une des principales forteresses entre Ile-en-France et Normandie.

Papiols, sias tan coitos,
Dim a'n Richart qu'el es leos,
El reis Felips anhels me par,
Qu'aissis laissa deseretar.

Papiol, mets-toi vite en chemin, va dire à Richard qu'il est lion, que le roi Philippe me paraît être un agneau, puisqu'il se laisse ainsi dépouiller.

Ce sirvente, empreint d'un profond découragement, porte sa date avec la cession de Gisors, consentie par Philippe-Auguste à Richard Cœur-de-Lion, moyennant une assez forte somme d'argent ; c'était le 12 juillet 1189, peu de jours après la mort d'Henri II. Le châtelain d'Hautefort ne voyait pas sans une vive inquiétude le nouveau roi d'Angleterre sacrifier ses finances pour augmenter l'étendue de son royaume.

Ce premier acte lui faisait craindre que le fils bien-aimé de la reine Eléonore, le comte de Poitiers, devenu roi, ne sacrifiât désormais les intérêts du beau duché d'Aquitaine aux intérêts de la monarchie anglaise. Dès lors l'indépendance si chère aux barons Aquitains eût été perdue pour toujours. Le Périgord, le Limousin, l'Angoumois seraient entrés sous la domination étrangère, disputés par des rois envieux et jaloux qui les auraient accablés d'impôts.

Adieu fêtes et largesses ! les ducs vont être soumis aux rois, les comtes et les marquis vont devenir de simples vassaux, et les châtelains ne seront plus que de faibles vavasseurs.

§ 3. **La Bourgeoisie**

Bertrand de Born n'a jamais ménagé ses satires aux barons, aux grands seigneurs, aux princes et aux rois ; mais nous ne trouvons pas dans ses œuvres une seule strophe contre la bourgeoisie.

Cependant M. Antoine Thomas a fait figurer, dans sa remarquable édition des *Poésies complètes de Bertrand de Born* (1), sans faire aucune réserve sur son authenticité, un très violent sirvente contre « les vilains enrichis », commençant par les mots : « Molt mi platz ».

M. Clédat, plus juste envers notre troubadour, signale ce sirvente dans son excellente thèse sur *Le Rôle politique de Bertrand de Born* (2) comme pouvant lui revenir, mais il ajoute :

« Cette pièce ne se trouve que dans deux manuscrits : » dans l'un elle ne porte aucun nom et vient seulement » après les sirventes de Bertrand de Born ; dans la table de » l'autre, elle est attribuée à Guillaume Magret ; mais ce » Magret, d'après le biographe provençal, était un jongleur, » un vilain lui-même, un coureur de tavernes. On ne peut » donc pas lui attribuer cette pièce, toute remplie d'un » souffle d'intolérance aristocratique ».

Nous ne voyons rien dans ces explications qui puisse autoriser à dire que « Molt mi platz » appartient vraiment à Bertrand de Born. Notre noble troubadour a fait assez de sirventes contre les princes et les riches seigneurs de son temps, pour que Guillaume Magret, ce coureur de tavernes, ait pu lui-même en composer un contre les vilains enrichis.

L'abbé Millot, dans son *Histoire des Troubadours*, attribue cette pièce à Magret qui, dissipant tout ce qu'il avait et se préparant à mourir dans un hôpital, avait bien toutes les qualités voulues pour malmener les bourgeois devenus riches auprès de lui (3).

Si l'on ne veut pas admettre, avec M. Clédat, qu'un vilain, tel que Guillaume Magret, ait pu médire d'un autre vilain, ce n'est pas encore une raison suffisante pour ajouter ce sirvente à l'œuvre de Bertrand de Born, qui n'a jamais rien écrit de pareil.

---

(1) *Poésies complètes de Bertrand de Born*, p. 141.
(2) *Rôle politique de Bertrand de Born*, p. 91.
(3) *Histoire des Troubadours*, tome II, p. 246.

Les seuls bourgeois contre qui se soit exercée la verve railleuse de notre troubadour, ce sont les jongleurs ; nous verrons qu'il pouvait avoir, comme tous les auteurs vis-à-vis des éditeurs de leurs œuvres, quelques justes motifs pour leur jeter parfois ses anathèmes. D'ailleurs, il les critique toujours sur un ton spirituel et plaisant, sans montrer cette intolérance aristocratique dont parle M. Clédat, qui se trompe, croyons-nous, et de siècle et de province.

§ 4. **Les Jongleurs**

Le jongleur était l'interprète du troubadour ; il apprenait, sous la direction du poète, l'œuvre qu'il devait publier ; il en recevait une copie authentique; puis, lorsqu'il avait obtenu l'autorisation de la réciter ou de la chanter pour son grand bénéfice, un dernier couplet, appelé « tornada », constatait ce privilège. Dès lors le jongleur allait de bourgade en bourgade, de château en château, distraire ses auditeurs avec ses chants entremêlés de tours d'adresse.

Semblable à l'éditeur moderne, il achetait parfois la propriété pleine et entière des œuvres qu'on voulait bien lui confier ; d'autres fois il achetait simplement le droit de les publier pendant un certain nombre d'années (1). Le jongleur habituel de Bertrand de Born s'appelait « Papiol » ; il était, dit-on, originaire du château de ce nom, dont les ruines se voient encore près de la vieille et belle église de Saint-Avit-Sénieur, en Périgord, contemporaine de notre illustre poète (2).

En prenant l'habitude de réciter de poétiques chansons, le jongleur finissait quelquefois par devenir « trobaire » ; il était alors admis dans la corporation des troubadours, si d'ailleurs sa vie était honorable ; de même que le troubadour déshonoré était parfois rejeté dans la classe moins considé-

(1) *Les Epopées françaises*, Léon Gautier, 1re éd., p. 177, t. 1er.

(2) *Périgord illustré*, Abbé Audierne, p. 105.

rée des jongleurs. Arnaud Daniel, que Dante et Pétrarque ont mis au-dessus de tous les poètes de son temps, exerça pendant longtemps la profession de jongleur ; c'est à lui que Bertrand de Born confia le soin de publier l'un de ses derniers et de ses plus beaux sirventes : « Bel m'es quan vei ».

Il fallait évidemment que l'interprète-éditeur eût de nombreuses qualités, pour qu'il parvînt à réaliser toutes les prétentions d'un auteur bien pénétré de son mérite, ce qui se voyait sans aucun doute au temps de la chevalerie, comme de nos jours.

Lorsque le malheureux jongleur n'atteignait pas ce haut degré de perfection, il s'attirait de violents reproches, tels que ceux adressés par notre troubadour à Folheta, qui était allé le prier de composer pour lui une chanson quelconque :

Folheta (1), vos mi prejatz que eu chan ;
Pero non ai ni senhor ni vezi,
D'aquest afar aia cor ni talan,
Ni volha ges qu'en chantan lo chasti.
Mas vos o tenetz a joia,
Anta ab pro, mas que onor ab dan (2),
E avetz mal chausit al meu semblan.

Folheta, vous me priez de vous composer une chanson ; je ne connais pourtant ni seigneur ni voisin qui désire, avec un pareil empressement, m'entendre chanter pour que je le châtie. Mais vous, vous préférez avoir la honte et le profit, qu'avoir l'honneur et le dommage. Vous faites-là, ce me semble, un singulier choix.

---

(1) Folheta, jongleur, auquel Bertrand de Born a adressé une autre de ses poésies.

(2) Folheta, jongleur de son métier, est tout disposé à chanter même une chanson dans laquelle on dit du mal de lui, car il sait que cela lui rapportera de beaux bénéfices (Anth. Thomas, *loc. cit.*, p. 81).

La raucha vôtz, don cridatz en chantan,
El negre corps, don semblatz Sarazi,
El paubre mot que dizetz en comtan,
E quar flairatz sap, e gema, e pi,
Com avols gens de Savoia.
E quar etz lait garnitz e malestan,
Ab qu'eus n'anetz, farai vostre coman.

. . . .
. . . . (1).

La voix rauque, avec laquelle vous criez en chantant, et votre peau noire, vous font ressembler à un Sarrasin. Vous avez de mauvaises expressions quand vous faites vos récits, et vous sentez le sapin, la poix et la résine comme un vil habitant de la Savoie. Vous êtes mal appris et mal vêtu, mais pourvu que vous partiez, je ferai ce que vous désirez.

. . . .
. . . .

Par cette plaisante satire, aussi peu flatteuse pour le Savoyard du XII[e] siècle que pour le jongleur lui-même, on voit que Bertrand de Born était tout à la fois bienveillant et caustique.

Folheta était un pauvre habitant des collines du Limousin ; il passait l'hiver dans son triste logis, comme la plupart des ménestrels ; lorsque revenaient les premiers rayons du soleil printanier, il commençait ses tournées poétiques et il allait divertir, avec les œuvres dont il avait acquis le monopole, les villageois et les châtelains d'alentour.

Notre troubadour lui a consacré un autre sirvente, débutant par un jeu de mots, licence assez fréquente chez les poëtes du moyen âge :

---

(1) Voir plus loin la fin de ce sirvente, chap. XVI, § 5.

Folheta, yes autres vergiers
No fai folhar mars ni febvriers,
Mas vos, que vos etz trop coitat.
De montanha sai devalat,
Enanz que grans chauz s'abata.
Qu'eu ai ja vist arbre folhat
Ques coita ; pois gels lo mata.

Mas totz temps eissetz volontiers
De vostre terra ab los premiers,
Anz que sia la flors el prat,
E faitz comte de paubretat.
Com vos en vostre assiata
A tengut l'inverns enserat,
Qu'anc us no'n passet la lata.

Folheta, siatz soudadiers
N'Archambaut (1) que nasquet deriers,
Que l'autres o a tot laissat
De proeza e el gazanhat.
E pois leu e gen bavata,
El vei adreit e alinhat,
Lau qu'en proeza s'abata.

Folheta, mars et février ne donnent pas leurs feuilles aux arbres ; mais ils vous en ont donné à vous même beaucoup trop tôt. Vous êtes descendu de votre montagne avant que la chaleur soit venue. J'ai vu des arbres trop pressés de montrer leurs feuilles, et la gelée les a tués.

De tout temps vous descendez volontiers l'un des premiers de vos collines, avant que les fleurs se montrent dans les prés, et vous allez lutter contre la misère. Vous étiez enfermé dans votre demeure par l'hiver, dont personne ne franchit les barrières.

Folheta, soyez le soudadier d'Archambaud le plus jeune, à qui son frère aîné a laissé une réputation de prouesse dont il tire bon profit. Il joue vite et bien, il voit droit et juste, il donne ses louanges aux preux.

(1) Probablement Archambaud V, vicomte de Comborn.

Na Tempra (1), vos etz trop leugiers,
E faitz o coma esparviers
Ques laissa quant a randonat;
Mas eu, com sahuc afichat,
Desqu'en la rota m'abata,
Non auria mil ans chamjat
Qu'eu sivals totjorn noi glata.

Na Tempra, ges de Leucata (2)
No sui, anz o ai tot laissat
E estauc a Damiata (3).

Madame Tempré, vous êtes trop légère; vous faites comme l'épervier qui s'échappe lorsqu'on veut le lancer ; et moi, comme un saule bien planté, quand je me suis engagé dans une voie, j'y resterais, sans jamais changer, pendant mille années au moins, malgré tout ce qu'on pourrait dire.

Madame Tempré, je ne suis certes pas de Leucate, mais j'ai tout laissé en repos à Damiette.

Cette dernière strophe doit avoir un sens que nous ne saisissons pas ; mais les premières démontrent une fois de plus la bienveillance de Bertrand de Born pour ses interprètes-éditeurs.

Il a cependant adressé à un jongleur inconnu, Mailoli, l'un de ses plus mordants et plus spirituels sirventes. Ce nom de Mailoli ne figure dans aucune autre poésie de notre troubadour; il n'est pas question de lui dans l'ouvrage de l'abbé Millot, c'est peut-être un nom de fantaisie ; mais l'œuvre mérite à tous égards d'être reproduite en entier :

---

(1) Voir ci-dessus la note 1 de la page 28.

(2) Ville forte au XIIe siècle ; aujourd'hui comm. du départ. de l'Aude.

(3) Autrefois château fort, aujourd'hui commune du Tarn. Le sens intime de cet envoi est difficile à saisir. M. Suchier suppose, mais sans en donner l'explication, qu'il y a un jeu de mots sur les noms de ville *Leucate* et *Damiette*.

Mailoli, joglar malastruc,
Pois acoindat m'a om de vos
E mi venetz querre chansos ;
En talen ai queus en valha.
Quar etz avols e semblatz bos ;
Melhz fora fossetz champios
Que viure d'autrui coralha.

Aital solatz m'avetz faissuc
Qu'autre om en seria enojos,
E etz plus nescis que motos,
E chanta plus clar la gralha :
Porc qu'om regarda milhargos
Fai melhor escoutar que vos,
O nafrat quant om lo talha.

Quius apelava paoruc,
Semblaria que ver no fos,
Quar etz grans, e joves, e tos :
Faitz semblan qu'aiatz coralha.
Mas lai on lebres es leos,
Vos etz volpilhz e nualhos,
Flacs sens tota defensalha.

Mailoli, jongleur malheureux, on vous a mis en rapport avec moi, et vous venez quérir une chanson. Il me tarde que vous partiez. Vous êtes méchant et vous paraissez bon ; vous feriez mieux d'être champion dans les querelles, que de vivre des querelles d'autrui.

Les divertissements que vous m'offrez sont si fastidieux, que tout autre en serait fort ennuyé ; vous êtes plus ignorant qu'un mouton et la corneille n'est pas, dans son chant, aussi monotone que vous. Le pourceau, quand on regarde s'il est ladre, et le blessé que l'on charcute, sont moins désagréables à entendre.

Celui qui vous appellerait poltron semblerait vous calomnier, car vous êtes grand, jeune et bien bâti. Vous faites semblant d'avoir du courage ; cependant, là même où le lièvre se conduit comme un lion, vous êtes lâche et paresseux, d'une mollesse incapable de résister.

Dedinz etz plus chaus d'un saüc,
E a major cor us soiros ;
Mas lo fetges e lo polmos
Es grans sotz la chabezalha :
E etz de mati somelhos,
Que quius sona un mot o dos,
Faitz semblan que nous en chalha.

Mal vos tenen per acertuc
D'armas en la ost dels Basclos (1),
Que u non i a dels garsos
Que denan vos non assalha :
Sis defendian ab melos,
Chascus entréra i anz que vos,
S'aviatz elm e ventalhia.

Lai on sentetz raustir motos,
Vos faitz de l'entrar plus coitos,
Qu'al pal ni a la seralha ;
E non es tan grans lo ronhos,
Qu'en un sol morsel o en dos
No l'empausetz, quil vos talha.

Vous êtes creux comme le bois de sureau, le ciron a plus de cœur que vous ; vos poumons et votre foie sont de trop grande taille sous leur capuchon. Vous aimez à dormir le matin, et si l'on va vous dire un mot ou deux, vous faites semblant de ne pas entendre.

On ne vous regarde pas comme étant brave sous les armes, dans les compagnies basques, où l'on ne trouverait pas un seul guerrier qui ne soit plus prompt que vous à l'attaque. Même en se couvrant d'un melon, tous auraient encore plus d'audace que vous, couvert du heaume, visière abaissée.

Partout où vous sentez rôtir un mouton, vous êtes plus pressé d'arriver que devant la palissade ou la porte assiégée ; et le rognon n'est jamais si gros que en une ou doux bouchées vous ne l'ayez avalé devant celui qui découpe.

---

(1) Les Basques étaient réputés et recherchés comme gagistes.

Raimons de Planel (1), quar es pros,
Volh qu'aujal sirventés de vos
El sos escha n'ab trebalha,
Quar sordeis chantatz que paos ;
E gavanhatz los motz els sos,
Per qu'es fols qui los vos balha.

Je veux que Raymon de Planel, qui est preux, entende réciter ce sirvente par vous, et qu'il méprise vos sons et vos vers; car vous chantez plus faux qu'un paon ; vous rendez aussi mal les paroles que la musique, il faut être fou pour vous en confier.

Ces fines et mordantes critiques ne doivent pas étonner, si l'on considère qu'elles ont été lancées par un auteur jaloux de son œuvre. Peut-être Bertrand de Born, en adressant cette jolie satire à un jongleur inconnu, voulait-il mettre ceux qui entendraient mal réciter ses sirventes, en garde contre la fâcheuse impression laissée par un mauvais chanteur.

§ 5. **Le Droit de guerre privée**

Les habitudes féodales et la philosophie de Bertrand de Born ne sont pas à l'abri de toute grave critique. Elles subissaient la funeste influence du plus terrible fléau du moyen âge : « Le droit de guerre privée ».

La constitution politique des divers états de l'Europe occidentale, au temps de la chevalerie, entraînait inévitablement ce grand vice, contre lequel l'Église seule put lutter avec succès, grâce à sa persévérance et à l'autorité de son caractère.

Si dans la situation actuelle du monde, avec une dizaine de royaumes se partageant l'Europe, la guerre est toujours

(1) Personnage inconnu.

près d'éclater, malgré les progrès redoutables accomplis dans l'art de massacrer les armées, que devait être la France du XIIe siècle, lorsque chaque châtellenie constituait pour ainsi dire un État indépendant ?

Il est vrai qu'en ce temps-là les chevaliers allaient au combat bardés de fer depuis la tête jusqu'aux pieds. Quand deux armées étaient en présence, elles livraient entr'elles une série de duels à cheval, où les adversaires joûtaient de force et d'adresse, cherchant à se désarçonner plutôt qu'à s'entretuer. Lorsque, dans la lutte corps à corps, la mêlée avait mis le désordre entre les combattants, on voyait souvent deux hardis chevaliers se chercher encore dans les rangs confondus, s'appeler de loin en termes énergiques, se menacer et se lancer de terribles défis. Grâce à leurs gonfanons armoriés, grâce à leur blason peint sur leurs écus, ils finissaient par se reconnaître. Le combat devenait alors plus acharné, sans cesser d'être toujours loyal ; il ne s'arrêtait qu'à la mort d'un des deux adversaires, ou lorsque l'un d'eux, réduit à l'impuissance, criait : Merci !

Car c'était une loi rigoureuse, pour tout chevalier, de lever son arme vers le ciel aussitôt que le vaincu se rendait au vainqueur. Bertrand de Born rappelle souvent cette loi généreuse dans ses sirventes ; mais il est bien vrai qu'il chante plus souvent encore son ardente passion des combats.

Pour lui, rien n'est comparable à ces nobles et vives émotions que la guerre fait vibrer dans toute âme chevaleresque :

Eus dic que tan no m'a sabor
Manjar, ni beure, ni dormir,
Com a quant aug cridar : A lor !
D'ambas las partz, e aug ennir

Je vous dis que j'ai moins de plaisir à manger, boire ou dormir, que j'en éprouve lorsque j'entends crier : A eux ! des deux côtés, où lorsque j'entends hennir

Chavaus voitz per l'ombratge,
E aug cridar : Aidatz ! aidatz ! (1)

. . . .

Les chevaux désarçonnés dans les bois et que l'on crie : A l'aide ! à l'aide !

. . . .

Cette fureur guerrière éclate dans les chansons amoureuses de Bertrand de Born et dans ses satires, aussi bien que dans ses sirventes.

On sent à chacune de ses strophes, que son plus doux bonheur est de sortir d'Hautefort, « armé sur Bayart », pour aller défendre son indépendance et sauver de l'oppression monarchique les précieuses coutumes de son pays ; trop souvent aussi, sans doute, il se montre entraîné vers l'apologie de la guerre par la seule jouissance qu'éprouvaient les nobles chevaliers de son siècle, en voyant donner comme en donnant eux-mêmes de beaux coups de lance et d'épée.

Cet amour passionné des combats était un défaut commun à tous les barons. M. Léon Gautier, dans son magnifique ouvrage sur « La Chevalerie », a dit :

« Nos chevaliers aiment trop souvent la bataille pour » elle-même et non pour la cause qu'ils y défendent. La » vieille barbarie des forêts germaines frémit encore sous » leurs vêtements de mailles. A leurs yeux, c'est un char- » mant spectacle que le sang rouge coulant sur le fer de » l'armure. Un beau coup de lance les transporte au ciel. « J'aime mieux un tel coup que boire et manger », s'écrie » tout naturellement un des héros de Raoul de Cambray » (2).

Ainsi que tous ces chevaliers, notre troubadour aimait la guerre sans se préoccuper toujours de savoir si sa cause

(1) Voir ci-après, chap. XVII, § 5.
(2) *La Chevalerie*, 1re éd., p. 60.

était juste ; cependant presque tous les entraînements de son âme étaient inspirés par un sincère amour de son pays, qu'il voulait maintenir libre, suivant les chères coutumes d'Aquitaine. Bertrand de Born n'est pas ce grand patriote vanté par Augustin Thierry, comme ayant voulu chasser les Anglais de France. Il n'est pas davantage le fougueux révolutionnaire aimé de M. Mary-Lafon, comme ayant voulu détruire toute autorité royale. Il est encore moins un « Soudadier », vendant ses services, ainsi que l'a dit M. Léon Clédat (1); car nul chevalier n'a flétri plus vivement que notre troubadour le noble seigneur qui vit de salaires ou de trafics.

C'est un vaillant baron, jaloux de son indépendance ; c'est un fier Aquitain qui déteste le roi de France comme le roi d'Angleterre. Heureux d'avoir pour duc un brillant et débonnaire comte de Poitiers, il se méfie de Philippe-Auguste autant que de Richard Cœur-de-Lion.

Les ducs Guillaume ont su garantir, sous dix générations successives, le bonheur et la prospérité de leur riche province ; ils ont favorisé les lettres, développé les beaux-arts et donné à leur cour une réputation bien justifiée de politesse et de générosité. Leur souvenir vivra longtemps dans le cœur des Aquitains.

Le troubadour d'Hautefort avait vu, comme tous ses contemporains, la désolation qui s'était tout à coup répandue sur son beau pays, lorsque le mariage d'Eléonore avec le jeune héritier de Louis VI avait annexé l'Aquitaine au royaume de France.

Pendant sa passagère domination sur cette province, Louis VII avait bien souvent constaté que les Aquitains vouaient aux Français une haine intraitable ; peut-être même cette hostilité, sans cesse menaçante, avait-elle contribué pour une large part au regrettable divorce du roi (2).

Henri II, qui épousa la reine Eléonore deux mois après

---

(1) *Bull. de la Soc. Arch. du Périgord*, t. XVII, p. 169.

(2) Ribarieu, *Hist. de la conq. de la Guyenne*, p. 18.

son divorce, ne tarda pas à remarquer lui-même ces sentiments d'hostilité ; bientôt après il n'eut pas d'ennemis plus acharnés que les habitants du Périgord et du Limousin.

Lorsque Bertrand lançait contre le « Roi du Nord » ses violents sirventes, il était l'écho fidèle de cette haine farouche ; il deviendra cependant l'ami de Richard-Cœur-de-Lion ; mais tous les historiens reconnaissent que ce roi chevaleresque négligea pendant toute sa vie les intérêts les plus sacrés de son royaume, autant qu'il négligea les sombres palais de la brumeuse Angleterre.

Il passa son existence entière sur le sol d'Aquitaine, comme un véritable duc, héritier des Guillaume, et non comme un roi d'Angleterre, héritier d'Henri II. Il ne voulut jamais apprendre la langue usitée dans son île, tandis qu'il parlait avec une admirable élégance la langue d'Oc et la langue d'Oïl. Il n'a fait que deux séjours en Angleterre : le premier de six mois environ, après la mort de son père Henri II ; le second de six semaines, lorsqu'il revint de la troisième Croisade (1).

Quand eut lieu ce deuxième séjour, Bertrand de Born, craignant de voir le duc d'Aquitaine s'attacher au gouvernement de l'Angleterre, s'empressa par deux sirventes successifs de rappeler Richard sur le continent et de lui faire sentir que sa véritable place n'était pas à Londres, mais à Poitiers. Le roi se rendit aussitôt aux sommations du troubadour.

Voilà toute la politique de Bertrand de Born ; pendant toute sa vie guerrière, il fut constamment fidèle à ce noble et généreux amour de sa province. Les événements vinrent bientôt après sa mort justifier le mérite de sa tactique.

Autant le Périgord et le Limousin avaient été paisibles et prospères sous le gouvernement des ducs, autant ils furent malheureux sous la domination des rois d'Angleterre ; la lointaine autorité royale laissa les routiers ravager le pays ; les barons, privés de leur indépendance, étaient impuissants

(1) Lavisse, *Hist. générale de l'Europe*, t. II, p. 629.

à maintenir l'ordre ; ils ne tardèrent pas à perdre le noble sentiment de leurs devoirs féodaux. Ils se divisèrent alors en partisans du roi de France et partisans du roi d'Angleterre : une guerre intestine qui dura trois cents ans, ruina pour plusieurs siècles ce riche et beau pays d'Aquitaine.

Mais Bertrand de Born abandonnera sa forteresse et ses armes avant le début de cette décadence.

Nous pouvons contempler tout à la fois en sa personne le dernier baron libre du Périgord, préférant la vie du cloître à la domination de l'étranger, et le dernier des vaillants troubadours, chantant dans un dernier sirvente :

« *Joves se te quan prol coston ostatge !* » (1)

« Il reste jeune, celui qui lutte pour les coutumes de son pays ! »

Il avait donc quelques bons motifs d'aimer passionnément les combats ; et, d'ailleurs, ce n'était pas la guerre injuste et barbare qu'il se plaisait à chanter dans ses vers.

Il dit dans « *Rassa tan creis* » :

« Celui qui se met en guerre sans raison, et qui ne par-
» donne pas à son ennemi, criant : Merci ! celui-là me déplaît
» autant que le seigneur qui ne sait pas récompenser un
» service ».

Mais lorsqu'il y avait juste cause d'entrer en campagne, Bertrand de Born était impitoyable pour celui qui n'engageait pas aussitôt la lutte ; ses plus nombreuses satires sont adressées aux rois et aux barons trop indolents ou trop pacifiques. Il ne ménage pas plus Philippe-Auguste que le comte d'Angoulême ; il frappe même, lorsqu'il en trouve l'occasion, sur les princes auxquels il a voué son plus généreux attachement : Henri Court-Mantel et Richard Cœur-de-Lion.

Dans « *Pois als baros* », parlant de Philippe-Auguste, il s'exprime ainsi :

« Je trouve mauvais qu'un roi reste en état de paix, après
» avoir été dépouillé, aussi longtemps que ses revendica-
» tions n'ont pas été admises......... Le roi armé sera accusé

(1) Voir ci-après : « *Bel m'es quar vei* ».

» de faiblesse, s'il ne va pas chercher la paix au milieu » des combats ».

Cette passion de la guerre reste d'ailleurs toujours empreinte d'un noble cachet de grandeur chevaleresque ; on lit dans « *Ar ve la coindeta sazos* » :

« J'aime la coutume du lion ; il ne fait jamais de mal à » l'ennemi qu'il a vaincu ; il n'est malfaisant que pour l'or- » gueilleux qui le nargue » ; et dans « *D'un Sirventes* » :

« Jamais un noble baron, même pour son frère, ne doit » tromper ses hommes ».

Dans une autre strophe de « *Ar ve la coindeta sazos* », portant à des limites exagérées son amour ardent pour l'indépendance et pour la générosité, il dit : « Le chef de » compagnie qui se montre avare, doit être pendu, comme » le grand seigneur qui vend ses services ».

Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui ce beau type du baron féodal au temps de la chevalerie, dans ce XIIe siècle, que M. Quicherat définit : « La plus belle » période du moyen âge ».

Mais si l'on songe que le fonctionnarisme n'existait pas, que le duc d'Aquitaine avait pour toutes ressources, avec les simples revenus de ses domaines, quelques légères redevances seigneuriales payées en certains cas déterminés par les coutumes provinciales, on comprendra que l'ordre public ne pouvait exister qu'avec le concours de chaque baron dans sa châtellenie.

C'est là ce qui faisait dire à Bertrand de Born, dans « *Pois Ventadorns* » :

« Puisque les bourgeois éprouvent le besoin de fermer » leur porte à clef, il faut que je m'entremette d'un sirvente, » afin de les rassurer ; car moi-même je ne voudrais pas » que Tolède fût mienne, si je ne pouvais l'habiter en toute » sûreté ».

Heureux siècle, où les strophes d'un troubadour suffisaient pour faire respecter l'indépendance féodale et pour donner aux bourgeois timorés la sécurité de leurs foyers !

CHAPITRE III

LA FAMILLE DE BORN

§ 1. Born

Le pays situé sur la rive gauche de l'Auvézère, aux confins du Périgord et du Limousin, était, à la fin du XIIe siècle, très riche et fertile ; une épaisse forêt de chênes recouvrait les collines, et les plaines, admirablement cultivées, nourrissaient une population dense et vigoureuse.

Il est constaté que la France était, au moyen-âge, aussi peuplée que de nos jours (1) ; la démonstration serait facile à faire, en ce qui concerne le Périgord et le Limousin, à l'aide d'un dénombrement effectué en 1363 ; il nous apprend que les paroisses étaient à cette époque deux fois plus nombreuses qu'aujourd'hui sur certains points du territoire. Les cantons actuels d'Excideuil et d'Hautefort comprennent vingt-six paroisses, tandis que les châtellenies correspondantes : Hautefort, Excideuil, Ans et l'abbaye de Tourtoirac en comprenaient alors cinquante-deux (2).

Cependant le XIVe siècle n'avait certainement pas été un siècle de progrès, au point de vue du développement de la population ; il fut rempli par les terribles guerres contre les Anglais, qui décimèrent toute l'Aquitaine ; il est donc bien vraisemblable qu'au temps de Bertrand de Born, la population était encore plus dense qu'au moment où se faisait le dénombrement de 1363.

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*. T. XIV, 2e partie, p. 36. Dureau de la Malle dit qu'il y avait en France 27 millions d'habitants au XIVe siècle.

(2) *Dict. topogr. de la Dordogne*, par le vicomte de Gourgues, p. XLIII.

Le manoir féodal où naquit le hardi troubadour, était situé dans la châtellenie d'Excideuil ; il ne présente plus que des ruines informes, quelques restes de fossés et de tours. On a grand'peine à les découvrir au milieu d'épaisses broussailles, sur les hauteurs boisées qui constituent la belle forêt de Born (1), à la limite extrême des trois départements de la Dordogne, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Le voyageur qui cherche ces ruines auprès du Puy Chétif, voit tout d'abord à ses pieds le superbe étang de Born, aux eaux toujours claires et limpides ; ses yeux vont de là s'arrêter avec admiration sur le magnifique château restauré d'Hautefort, où s'écoula la vie guerrière du troubadour ; ils distinguent ensuite dans la plaine, défrichée jadis par les moines, l'abbaye de Dalon, qui reçut en ses cloîtres silencieux le turbulent baron devenu moine cistercien.

La mémoire de Bertrand de Born s'est conservée à travers les siècles dans tous les recoins de cette contrée ; mais les chroniques du temps ne nous ont pas fait connaître comment il quitta le modeste repaire de Born, pour devenir le puissant seigneur d'Hautefort.

Une charte relative au prieuré d'Aureil (2), en date de 1109, parle d'un Guy Rassa, qui aurait été en ce temps là propriétaire d'Hautefort.

D'autre part, les chroniques de Geoffroy du Vigeois, contemporain du troubadour, chroniques qui présentent tous les caractères de la vérité, disent que le château d'Hautefort était à cette époque un alleu des seigneurs de Lastours.

Enfin, au folio 2 du Cartulaire de Dalon, nous voyons que Bertrand de Born et son frère, Constantin, habitent ensemble la forteresse d'Hautefort, au temps de l'abbé Amiel, c'est-à-dire entre 1159 et 1169.

Prenant tous ces documents tels que nous les recueillons, après une longue série de siècles, sans les discuter ou les

---

(1) La forêt et l'étang de Born sont aujourd'hui la propriété de M. Duvergier de Hauranne. L'étang a 40 hectares de superficie.

(2) Archives de la Haute-Vienne, citées par M. Ant. Thomas.

critiquer, nous croyons pouvoir dire que la famille de Born était, à son origine, propriétaire de la modeste seigneurie de Born ; mais, à la suite de diverses alliances, elle dut acquérir des droits sur Hautefort, qui dès lors appartint successivement et, peut-être même. simultanément aux Rassa, aux Lastours et aux Born.

A cette époque, les enfants de tous sexes arrivaient au même titre dans le partage des patrimoines allodiaux. Le château d'Hautefort, qui était incontestablement un puissant alleu, avait bien pu devenir ainsi le patrimoine commun ou la copropriété de trois familles unies par de récents mariages.

D'ailleurs, tout châtelain qui, voulant user de son droit de guerre privée, déclarait la guerre à quelque seigneur de son voisinage, pouvait convoquer sous les armes tous ses alliés jusqu'au quatrième degré ; ce privilège entraînait, comme obligation correspondante, la charge de recevoir et d'entretenir ces alliés ; d'où résultaient bien souvent des liens de copropriété que Bertrand de Born invoque et reconnait très clairement dans son sirvente « *Rassa tan creis* », lorsqu'il dit : (1)

« Nous sommes ainsi trente guerriers à la cape trouée,
» tous seigneurs et « *copropriétaires* », agissant par amour
» de guerre acharnée, qui n'avons jamais reçu d'argent,
» mais bien force coups d'épée, bons à faire entrer le métier
» dans notre poitrine toujours exposée ».

C'est vraisemblablement en vertu de cette coutume féodale que, s'il faut en croire un savant paléographe limousin, M. Louis Guibert, Noblat appartint simultanément, pendant le XIIIe siècle, aux Noblat, aux Brun et aux Royère ; en même temps, Chalusset appartenait aux Monts, aux Périgord et aux Flachat ; tandis que Pierre-Buffière était aux Jaunhac, aux Meyran et aux Trenqueléon (2).

Nous n'avons pas à nous étonner par conséquent si divers

---

(1) Voir ci-après, ch. VI, § 2.

(2) L. Guibert : *La commune de Saint-Léonard de Noblat, au XIIIe siècle.*

écrits contemporains attribuent, pendant le XIIe siècle, tantôt aux Rassa, tantôt aux Lastours et tantôt aux Born, la propriété de cette forteresse d'Hautefort, qui pouvait bien rivaliser en puissance avec Noblat, Chalusset et Pierre-Buffière.

§ 2. Hautefort

Hautefort était une terre allodiale, « qui ne devait rien au roi, ni à personne ». La citadelle avait été construite au XIe siècle avec une richesse d'appareil rarement usitée dans ce temps-là. Tous les murs étaient bâtis, depuis la base jusqu'aux créneaux, en moellons et en quartiers, reliés avec la chaux et le sable ; tandis que la plupart des châteaux-forts étaient, à cette époque, bâtis en bois et en torchis.

On voit cependant encore des constructions de ce temps-là qui, malgré ce primitif assemblage, ont bravé une longue série de siècles.

L'ancien Hautefort, élevé sur les mêmes fondations que le château moderne, constituait une masse des plus imposantes, se dressant sur un promontoire qui domine une vaste étendue de terrain. Des fossés isolaient complètement la vieille forteresse, dont il reste aujourd'hui, encastrés dans les constructions actuelles, quelques précieux vestiges.

Au milieu de l'enceinte s'élevait un superbe donjon, divisé en plusieurs étages superposés ; c'était la demeure du châtelain. Des créneaux couronnaient ce logis et, du sommet de la grande tour carrée, l'on pouvait surveiller plus de dix lieues à la ronde.

Les murs d'enceinte étaient eux-mêmes fortifiés à l'aide de tours rondes, qui servaient de logement aux écuyers et aux sergents. Des bâtiments séparés étaient consacrés aux chevaux et aux provisions de siège.

L'appareil consistait en beaux moellons ; de distance en distance un rang de pierres de taille, alternant à l'intérieur et à l'extérieur, servait à consolider les murailles. Les portes

étaient cintrées. L'escalier était ménagé dans l'épaisseur du mur.

Bertrand de Born, dans son sirvente « *S'abrils e folhas* », dit : (1)

« Il y a des riches seigneurs qui aiment à bâtir............ ;
» ils construisent des portails et des tours avec la chaux, le
» sable et des quartiers ; ils élèvent des donjons, des voûtes,
» des escaliers ».

Ces seigneurs étaient assez nombreux au temps où le troubadour écrivait ; mais ils étaient encore très rares au XIe siècle, lorsque s'élevait Hautefort.

Il est donc bien vraisemblable que cette forteresse a été l'un des premiers châteaux d'Aquitaine bâtis en pierres, avec chaux et sable.

Divers indices permettent de croire qu'il y avait, à cette époque, un seul château-fort pour l'étendue du terrain correspondant au canton d'aujourd'hui et constituant alors la châtellenie, véritable unité féodale.

Le châtelain pouvait être indépendant : c'était le cas du seigneur d'Hautefort. Il pouvait aussi relever d'un plus puissant baron du voisinage ; mais dans les deux cas il avait, soit pour lui soit pour son suzerain, droit de juridiction sur tous les habitants de la châtellenie : nobles, bourgeois ou menu-peuple.

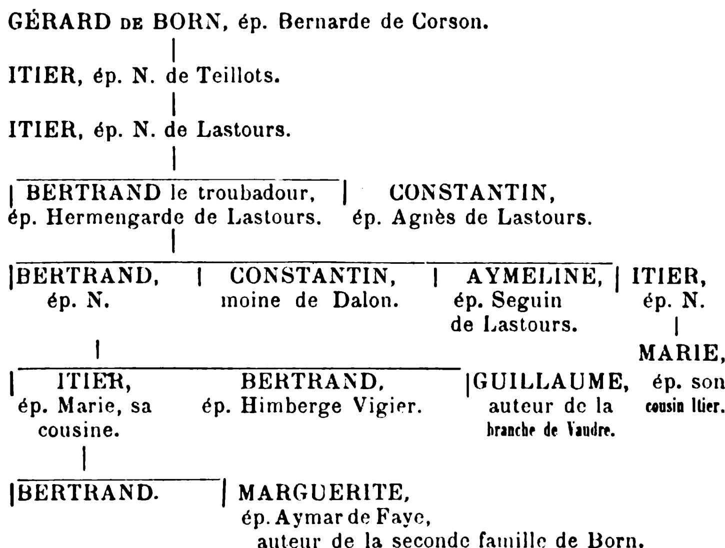
§ 3. **Généalogie**

Bertrand de Born est né dans le château de Born, en Limousin, peu de temps après la mort de Guillaume X, duc d'Aquitaine (vers 1140). C'est là qu'il dut passer les premières années de sa vie. Pendant son existence si tourmentée, il n'oublia jamais son origine limousine, et lorsque la noble clémence d'Henri II le rendit plus tard châtelain d'Hautefort, alleu sis en Périgord, il continua cependant à se considérer toujours comme Limousin.

(1) Voir page 24.

M. L. Clouzot, libraire à Niort, a publié en 1898, sans nom d'auteur, la généalogie de la maison d'Hautefort. Ce remarquable ouvrage, disposé avec une clarté parfaite, mérite à tous égards l'accueil si favorable que les érudits lui ont fait ; il n'est cependant pas exact en ce qui concerne la famille de Born, d'où proviennent les deux premiers rameaux de l'illustre famille d'Hautefort.

Voici le tableau généalogique consacré aux Born (1) ; nous aurons à le discuter pour montrer les erreurs qu'il présente ; nous donnerons ensuite un tableau rectifié, d'après les documents les plus authentiques.



Nous devons observer tout d'abord que les erreurs relevées chez l'auteur anonyme de la généalogie d'Hautefort étaient très difficiles à éviter, par suite de l'habitude qu'on avait au moyen-âge, dans toutes les familles, de donner à l'un des fils, parfois même à deux ou trois, le nom que portait le père ; le cartulaire de Dalon établit d'une manière incontes-

(1) *Généalogie de la maison d'Hautefort*, p. 31.

table que Bertrand le troubadour, fils d'un autre Bertrand, avait lui-même donné son nom à deux de ses enfants.

Il est vrai que la généalogie d'Hautefort appelle le père du troubadour Itier et non Bertrand ; elle ne lui attribue qu'un fils ayant porté ce même nom ; mais des titres authentiques vont confirmer notre assertion.

Les cartulaires de Saint-Etienne de Limoges, d'Aureil et de Dalon, minutieusement étudiés, nous ont permis de reconstituer l'ascendance du troubadour, avec une réelle certitude, jusqu'à la quatrième génération.

Constantin de Born, qui vivait en 1070, est cité par le cartulaire de Saint-Etienne (1) ; Itier, son fils, qui vivait vers 1090, est cité par le cartulaire d'Aureil (2) ; Itier, fils du précédent, est cité, en 1114, au fol. 2, cartulaire de Dalon (3), et plus tard au fol. 4 avec son fils, Bertrand. Ce Bertrand fait une donation entre les mains de l'abbé Roger, qui siégea de 1120 à 1159 ; ce n'est évidemment pas le troubadour, mais bien son père.

Bertrand de Born, fils d'Itier, qui vivait encore en 1140, avait un frère du nom de Géraud, qui eut lui-même un fils, Guillaume-Bertrand, avec lequel il est cité au cartulaire de Dalon, fol. 38, comme faisant une donation en 1184 ; ils avaient pour témoin, dans cet acte, Bertrand le troubadour, qui a dédié cette même année, à son cousin Guillaume-Bertrand, le chant d'amour : « *Cel qui chamja* ».

La généalogie d'Hautefort ne cite pas Géraud et son fils, que nous reverrons bientôt. Quant à Bertrand, fils d'Itier, nous le retrouvons au fol. 103 du cartulaire de Dalon ; il est alors marié avec Hermengarde, et il fait une donation, entre les mains de l'abbé Roger (1120 à 1159), en présence de ses deux fils Bertrand et Itier. Nous voyons, sans aucun doute possible, figurer en cet acte le père et la mère du troubadour,

---

(1) *Bibl. Nat.*, Man. lat., n° 9193, chart., n° 198.

(2) *Quelques notes extraites du cart. d'Aureil*, par Louis Guibert, p. 28.

(3) *Bibl. Nat.*, Man. n° 17.120.

avec le troubadour lui-même et l'un de ses frères. Notre héros, né entre 1140 et 1145, avait alors quinze à vingt ans au plus ; ce n'est donc pas lui qui est ici l'époux d'Hermengarde, ainsi que le dit la généalogie d'Hautefort, confirmant l'erreur commise par la plupart des biographes de Bertrand de Born.

Ces biographes commettent, avec la généalogie, une autre erreur incontestable, en n'attribuant au troubadour qu'un seul frère, Constantin ; nous venons de voir qu'il en avait un second, appelé Itier ; d'ailleurs, dans son sirvente : « *Cortz e Guerras* », le troubadour parle de « *ses frères* » ; le cartulaire de Dalon, f° 41, cite les deux frères Itier et Constantin à la même période 1120 à 1159 ; cet acte fait intervenir encore une fois leur cousin Géraud, que nous avons mentionné plus haut.

Bertrand le troubadour, qui vécut de 1140 à 1212, est cité au fol. 22 du cartulaire de Dalon, sous la date 1179, comme ayant deux fils Bertrand et Itier, et une fille Emmeline. Il est alors marié avec Raymonde N. Tous les biographes et la généalogie d'Hautefort la confondent avec Hermengarde, la mère du troubadour, et ils l'appellent quelquefois Raymonde-Hermengarde. En 1180, au fol. 27 du cartulaire, Bertrand et son frère Constantin fondent un anniversaire pour le repos de l'âme de Guy Rassa, ce qui a fait supposer à M. A. Thomas que le père ou le grand-père du troubadour était marié avec N. Rassa (1).

En 1192, au folio 5 du cartulaire de Dalon, Bertrand le fils aîné et son frère Itier figurent comme venant d'être armés chevaliers dans l'église Notre-Dame du Puy. Ce même acte cite Bertrand le troubadour comme étant marié en secondes noces avec Philippa N.

En 1200, aux folios 12 et 13 du même cartulaire, un autre Bertrand figure avec son frère Constantin, confirmant ensemble une donation faite par leur père ; ce sont évidemment deux fils issus du dernier mariage de notre troubadour.

(1) *Poésies complètes de Bertrand de Born*, par A. Thomas, p. 151.

On remarque, dans les divers mariages signalés par les registres du XIIe siècle, que le nom de famille des femmes reste bien souvent inconnu ; les actes qui nous sont parvenus ne les désignent que par leur prénom ; il en est ainsi pour les familles les plus distinguées ; Guillaume VIII, le plus célèbre des ducs d'Aquitaine, épousa en secondes noces une dame Maheut, dont on n'a pas encore pu découvrir l'origine.

La première femme du troubadour fut probablement sœur d'Olivier de Lastours et fille de Gouffier (1), ainsi que le porte la généalogie de la maison d'Hautefort, ajoutant : « Le père » Anselme dit formellement que Bertrand de Born était » l'oncle d'Agnès de Lastours, femme de son frère cadet, » Constantin. Ce document explique les termes d'affirmation » employés par le père Pradillon, lorsqu'il rapporte que la » co-seigneurie d'Hautefort appartenait à la maison de Born » avant le mariage de Constantin » (2).

Il était indispensable d'insister sur ce point; car cette circonstance exerça sur la vie du troubadour une influence très considérable.

A l'aide des divers documents que nous venons d'énumérer, nous avons établi un nouvel arbre généalogique de la famille de Born et nous l'avons prolongé jusqu'à l'extinction définitive du nom.

Cet arbre nous fait voir qu'un petit-fils du troubadour, portant aussi le nom de Bertrand, épousa N. Vigier, ce qui a fait supposer au savant abbé Audierne (3) que l'une des deux femmes de Bertrand de Born était née dans le château de Caussade, qui appartenait alors aux Vigier du Puy Saint-Front et qui passa par alliance, peu de temps après, dans la famille de Cugnac. On voit encore, à deux lieues environ de Périgueux, ce magnifique château, l'un des plus beaux et des mieux conservés du Périgord.

Notre tableau généalogique montre aussi que la famille

---

(1) Voir ci-après, ch. VII, § 1.

(2) *Généalogie de la maison d'Hautefort*, p. 31.

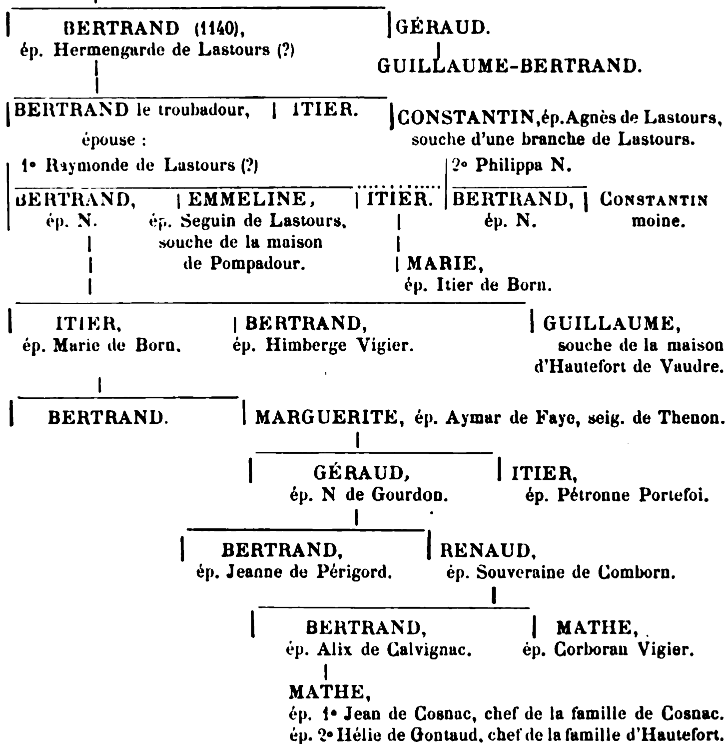
(3) *Périgord Illustré*, p. 490.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

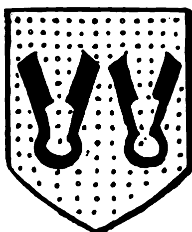
CONSTANTIN (1070), ép. N.

ITIER (1090), ép. N.

ITIER (1110), ép. N.



HAUTEFORT



D'or à deux forces de sable.

BORN



D'azur au lévrier rampant d'argent.

VAUDRE



D'azur à la fleur de lys fleuronnée d'argent.

de Born s'éteignit une première fois, peu d'années après la mort du troubadour ; mais la dernière héritière du nom, Marguerite, épousa Aymar de Faye, seigneur de Thenon, qui prit le nom de Born (1250).

Cette seconde famille de Born disparut encore et pour toujours, en 1388, par le mariage de Mathe avec Elie de Gontaud, seigneur de Badefol (1), dont les enfants abandonnèrent le nom et les armes des Gontaud, pour prendre et transmettre à leur postérité le nom et les armes d'Hautefort, à l'exclusion définitive du nom de Born.

§ 4. **Les Armoiries**

Avant l'arrivée de Bertrand de Born, les seigneurs d'Hautefort et de Born n'avaient probablement pas de blason ; mais à cette époque les deux seigneuries adoptèrent des armoiries bien distinctes ; car « lorsque le blason fut mis en » usage, à la fin du XIIe siècle, il était attaché au sol, et non » aux familles » (2).

Born portait : *D'azur au lévrier rampant d'argent ; (A)*
et Hautefort : *D'or à deux forces de sable.* *(B)*

M. Philippe de Bosredon a publié, dans la *Sygillographie du Périgord et du Limousin*, plusieurs sceaux de la famille de Born ; ils portent généralement en écartelé ou en parti : le lévrier sur fond d'azur et les forces de sable ; mais on y voit tantôt une force seulement, tantôt deux et même trois. Le plus ancien sceau existant aux archives d'Hautefort date de 1309 ; il est écartelé aux 1 et 4 de Born ; aux 2 et 3 une force renversée. Ceci prouve que Bertrand de Born, en devenant châtelain d'Hautefort par la volonté du roi d'Angleterre Henri II, avait ajouté aux armes de sa nouvelle châtellenie un signe révélant son ancien titre ; car, si les armoiries étaient à cette époque toujours attribuées au fief

(1) Châtellenie, commune de Cadouin.
(2) M. de Barthélemy, *Bulletin critique*, décembre 1896.

lui-même, « quand il y avait changement de titulaire on » introduisait dans ces armoiries un signe révélateur. Mais » la meilleure preuve que le blason était territorial, non » personnel, c'est qu'un seigneur, appelé à prendre posses- » sion d'un fief, quittait souvent les armes de sa maison » pour prendre celles du fief » (1).

Le remarquable ouvrage de M. de Bosredon donne les armoiries du dernier châtelain d'Hautefort qui porta le nom de Born ; il s'appelait Bertrand et mourut en 1384.

Fils de Renaud et de Souveraine de Comborn, il avait épousé Alix de Calvignac, dont il n'eut qu'une fille appelée Mathe. Il portait : Ecartelé aux 1 et 4 d'or aux deux forces de sable, qui est Hautefort ; 2 et 3 d'azur au lévrier passant d'argent, qui est Born (2). A dater de cette époque, le lévrier *passant* fut substitué au lévrier *rampant*. Mathe de Born eut cinq enfants de son premier mariage avec Jean de Cosnac, célébré le 23 janvier 1369. Les Cosnac actuels descendent de ce mariage ; ayant abandonné le fief d'Hautefort à la mort de Jean, ils n'en ont pas conservé le blason ; ils portent : D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules, l'écu semé d'étoiles de sable. Mathe épousa en secondes noces Elie de Gontaud (1388), qui fut l'auteur de la troisième maison d'Hautefort et de Born (3), mais qui prit et transmit le seul nom d'Hautefort.

Elie de Gontaud, devenu châtelain d'Hautefort, abandonna les armoiries de sa famille pour adopter celles de son nouveau fief, et il porta : D'or à deux forces de sable, supprimant ainsi le lévrier passant, qui était de Born, dont il ne garda pas le nom.

Ses héritiers prirent tantôt une, deux ou trois forces, mais sans écarteler de Born ; cependant Diane d'Hautefort, qui épousa François de Beynac, porta dans la famille de Beynac

(1) M. de Barthélemy. *Bulletin critique*, décembre 1896.

(2) *Sigillographie du Périgord et du Limousin*, par M. Philippe de Bosredon, p. 92.

(3) Voir ci-après, chap. XVII, § 6.

le très joli château de La Roque, en Sarladais ; elle fit exécuter dans ce vieux manoir d'importantes réparations, qui sont datées 1622 ; on voit gravé sur la porte d'entrée son armorial orné du monogramme ꟻD (Diane-François) ; il porte :

Parti d'or à cinq fasces de gueule, qui est Beynac ;

Parti d'argent à trois forces de sable, et sur chef d'azur un lévrier passant d'argent, qui est Born-d'Hautefort.

On peut voir au Musée de Cahors un sceau du XIIIe siècle, parfaitement conservé, qui porte comme blason une fleur de lys fleuronnée, et comme exergue : *Sigillum Guilhem de Born* (*C*). Il est de tradition dans la famille d'Hautefort que Guilhem, petit-fils du troubadour, reçut en partage la seigneurie de la Razoire. En prenant possession de sa terre, il dut abandonner le nom et les armoiries d'Hautefort, pour prendre, conformément aux usages du temps, le blason de son fief. Il le garda peu de temps, car lorsque Hautefort passa dans la famille de Faye, par le mariage de Marguerite de Born avec Aymar de Faye, Guilhem revendiqua le titre et les armes d'Hautefort. Ses héritiers acquirent par alliance la terre de Vaudres et formèrent sous le nom d'Hautefort de Vaudres une branche de la famille d'Hautefort, plus ancienne et plus directe que celle qui, fondée en 1388 par Elie de Gontaud de Badefol, posséda la terre et le château d'Hautefort.

§ 5. **Titre Nobiliaire**

La généalogie de la maison d'Hautefort et tous les biographes donnent à Bertrand de Born le titre de vicomte ; c'est évidemment un anachronisme.

Les titres nobiliaires étaient dévolus à un très petit nombre de familles, au temps où vivait le troubadour ; il serait même facile aujourd'hui d'en dresser un état exact et complet (1).

(1) M. Petit-Dutaillis, dans son *Histoire de Louis VIII*, p. 206, observe que ce prince, qui possédait l'Artois du chef de sa mère, ne fut jamais qualifié comte ou vicomte.

Les chefs de provinces, qui étaient de véritables souverains, portaient le titre de duc ou celui de comte, sans qu'on attribuât d'ailleurs à l'un de ces deux titres une prédominance sur l'autre. Cependant, au cours du siècle suivant, les comtes, chefs de provinces, transformèrent tous leur titre de comte en celui de duc. Le comté de Bretagne ne devint définitivement un duché qu'en 1297.

Le marquisat ne constituait primitivement qu'une simple charge féodale ; le marquis avait la garde d'une *marche* ou frontière pour le haut suzerain ; il y avait très peu de marches interprovinciales, presque toutes se trouvaient à la frontière du royaume. Voilà pourquoi le nombre des marquis était extrêmement réduit.

Le titre de comte appartenait à de très puissants feudataires, comme les comtes de Flandre, de Bretagne, de Toulouse ou de Champagne ; il appartenait aussi à des vassaux de bien moindre importance, comme Angoulême, la Marche, ou le Périgord. Quelques hauts suzerains portaient deux titres différents ; lorsque les comtes de Poitiers devinrent ducs d'Aquitaine, ils voulurent conserver leur ancien nom de famille, et ils sont restés dans l'histoire comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine.

Les vicomtes, à l'origine, n'étaient que les lieutenants des grands feudataires ; c'est ainsi que le Périgord, mis sous la domination féodale d'un comté, n'avait pas de vicomtés ; tandis que le Limousin, resté sous l'autorité directe du duc d'Aquitaine, avait été divisé en quatre vicomtés : Limoges, Ventadour, Comborn et Turenne ; la fonction de vicomte, comme toutes les fonctions féodales, ne tarda pas à devenir héréditaire ; en même temps de personnelle qu'elle était, elle devint territoriale.

Certains vicomtes, à la fin du XII[e] siècle, « ont entre les » mains un fief considérable, indépendant, où ils jouent le » rôle de souverain ; plusieurs de ces chefs d'état sont de » véritables rois, sans le titre ; ils jouissent presque tous, » sur leur domaine, des droits régaliens..... Les vicomtes de » ce genre apparaissent surtout dans la partie de la France

» située au sud de la Loire, notamment dans le duché » d'Aquitaine et le comté de Toulouse » (1).

Bertrand de Born, dans ses sirventes, donne presque toujours aux personnages dont il parle le titre féodal qui leur appartenait ; il cite souvent les quatre vicomtes du Limousin. Angoulême, Périgord, Toulouse sont toujours qualifiés comtes ; mais Hautefort, Montignac, Gourdon, Saint-Astier n'ont jamais aucun titre, et certainement si le célèbre troubadour eût possédé le titre si recherché de vicomte, il nous l'aurait fait savoir.

La « chevalerie » était une dignité que pouvaient obtenir tous les nobles susceptibles de porter hardiment et loyalement la lance et l'épée (2) ; les roturiers pouvaient l'acquérir pour faits de guerre.

Enfin, la qualification de « baron » s'appliquait à tout riche seigneur, ayant fait ses preuves de bravoure et de largesse. Les rois, les ducs, les comtes, les vicomtes, les simples châtelains étaient qualifiés « barons » lorsqu'ils avaient acquis une grande notoriété. Charlemagne, dans les chansons de geste du XIIe siècle, est souvent traité de « noble baron ». Richard-Cœur-de-Lion est souvent aussi désigné sous ce titre dans les sirventes de Bertrand de Born, et notamment dans « *Quan la novela flors* », dans « *Greu m'es descendre* », etc., etc. Notre troubadour, qui ne fut jamais ni comte, ni vicomte, pourrait très justement être qualifié « baron » ; mais le seul titre qu'il eût réellement le droit de porter, à dater du jour où le roi d'Angleterre Henri II lui donna l'entière possession d'Hautefort (1183), est celui de « châtelain ». En vertu de ce titre, il était tenu de sauvegarder l'indépendance de ses vassaux vis-à-vis des tiers, et les droits de tous ses tenanciers sur leurs terres. Car si le vassal devait le service militaire, si le tenancier devait la redevance annuelle, l'un et l'autre pouvaient à leur tour,

(1) Luchaire, *Manuel des Institutions françaises*, p. 284.

(2) Voir ci-après, chap. XVII, § 1.

lorsqu'ils étaient opprimés, faire clameur à leur châtelain, qui devait les secourir et les protéger envers et contre tous.

Plus tard, en 1212, le fils du troubadour, qui s'appelait aussi Bertrand, aliéna son indépendance, par haine contre Jean-Sans-Terre qu'il redoutait ; il mit sa belle forteresse d'Hautefort sous la protection du roi de France, en rendant hommage à Philippe-Auguste. A la suite de cette soumission, il devint « vicomte d'Hautefort », titre qui lui est très justement attribué, mais dont on a souvent et sans raison gratifié son père.

A cette époque, le troubadour venait de mourir ; peu d'années après, son premier et principal biographe, Hugues de Saint-Cyr, rédigea les « *razos* », qui nous ont raconté la vie si tourmentée de Bertrand de Born. — Habitué sans doute à qualifier le fils du troubadour : vicomte d'Hautefort, il donna souvent aussi ce titre à Bertrand le père, qui n'eut jamais le droit de le porter et qui ne le porta jamais de son vivant.

CHAPITRE IV

JEUNESSE DE BERTRAND DE BORN

§ 1. Sa Naissance et son Éducation

On ne connaît pas la date exacte de la naissance de Bertrand de Born ; mais en rapprochant les événements relatés à diverses périodes sur le Cartulaire de Dalon, on arrive à déterminer approximativement cette date vers l'année 1140.

Ainsi s'expliquent les trois enfants qu'il avait en 1179, d'après le folio 22 de ce Cartulaire; ainsi pouvons-nous également expliquer que ses deux fils, Bertrand et Itier, aient été armés chevaliers en 1192, comme on le voit au folio 5, alors que cette distinction ne pouvait être généralement acquise qu'après l'âge de vingt ans.

On ne sait à peu près rien sur la jeunesse du troubadour ; cependant divers auteurs, et notamment MM. Mary-Lafon (1) et Laurens (2), n'ont pas craint de nous raconter, avec de grands détails, la prétendue vie de Bertrand de Born, qu'ils prennent à sa plus tendre enfance ; tout ce qu'ils nous disent est plus ou moins vraisemblable ; mais ils ont écrit l'un et l'autre sans avoir aucun document positif sous les yeux ; on ne saurait le contester; car on n'a rien trouvé jusqu'ici, soit dans les archives publiques, soit dans les archives particulières, qui puisse nous renseigner avant l'époque où le troubadour nous donne lui-même, dans ses sirventes, quelques détails très intéressants sur son existence.

---

(1) *Histoire de Bertrand de Born*, 2 vol.

(2) *Le Tyrtée du moyen âge*, 1 vol. in-8°.

Ne voulant rien dire que nous ne puissions certifier, comme étant bien établi par des documents contemporains, nous parlerons très peu des premières années de Bertrand de Born ; nous arriverons le plus rapidement possible à cette brillante période guerrière, qu'il a si poétiquement chantée dans son œuvre.

Il étudia probablement à Dalon, dont les siens furent les bienfaiteurs ; lui-même participera plus tard à diverses donations faites en faveur de ce monastère ; c'est là qu'il viendra chercher une pieuse retraite et finir ses jours.

Les jeunes Périgourdins de familles riches étaient, en ce temps-là, presque toujours envoyés, comme élèves laïcs, à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, la plus ancienne et la plus célèbre du Limousin et du Périgord.

Geoffroy de Breuil, voisin et contemporain de Bertrand de Born, né à Clermont, près Excideuil, fut ordonné prêtre, en 1167, dans ce riche monastère, qui jouissait dans toute la France d'une très grande vogue. Il devint prieur de l'abbaye de Vigeois, dont il a gardé le nom. Il était allié, par les Lastours, à la famille de Born ; il a rédigé, sur les événements importants de son siècle, des Chroniques fort intéressantes, dans lesquelles il parle souvent du château d'Hautefort, des Lastours, des Rassa et des Born.

Il avait étudié pendant quinze ans dans l'abbaye de Saint-Martial ; si notre troubadour avait suivi les mêmes leçons, Geoffroy de Vigeois nous l'eût certainement raconté.

L'éducation des jeunes gens, nobles ou bourgeois, n'était pas, au douzième siècle, aussi négligée qu'on le suppose en général. Le comte de Montalembert dit dans son remarquable ouvrage sur les moines d'Occident :

« Dans ces siècles de prétendue ignorance, il n'y avait
» pas une ville, pas une bourgade, qui n'eût son école publi-
» que ; la plus généreuse émulation régnait ; les écoles
» monastiques rivalisaient avec les grandes écoles épiscopa-
» les......... Tous les monastères étaient de grands centres
» d'éducation et de littérature....... Les abbayes de filles
» elles-mêmes entretenaient non seulement des écoles, mais

» des bibliothèques, et l'on n'y donnait le voile qu'à celles » qui savaient le latin. Les chanoines, de plus en plus assi- » milés dans cette période aux enfants de Saint-Benoît, ne » le cédaient en rien aux moines de cet ordre...... Ils » embrassaient dans leurs études ce que l'on appelait les » sept arts libéraux, c'est-à-dire : la grammaire, la rhétori- » que, la dialectique, la musique, l'arithmétique, la géométrie » et l'astronomie. Ils y ajoutaient l'étude du droit et la » médecine..... Les moines de la même époque recueillaient » les récits de l'histoire, et c'est grâce à leurs labeurs que » nous connaissons les événements du onzième et du dou- » zième siècles » (1).

Les élèves qui fréquentaient les écoles monastiques étaient divisés en deux classes distinctes : les novices destinés à la vie claustrale, et les écoliers laïcs destinés à la vie du monde. Les rapports inévitables, qui existaient entre ces deux catégories d'élèves, présentaient de graves inconvénients pour les novices ; dès le IXe siècle, les Conciles avaient essayé de s'opposer à cette confusion ; mais l'usage était déjà si fortement établi, que l'interdiction ne produisit aucun effet ; les monastères continuèrent à recevoir un grand nombre d'élèves laïcs.

Il y avait aussi, dès le XIIe siècle, à Paris, trois grandes écoles publiques, extrêmement fréquentées : l'école cathédrale, sous la direction des chanoines, et deux écoles monastiques : Saint-Victor et Cluny.

En outre, une foule de professeurs libres, qui enseignaient les sept arts, soit dans des maisons particulières, soit en plein air, s'associèrent vers l'an 1200 et constituèrent la célèbre faculté de Paris, qui acquit bientôt une renommée universelle (2).

Philippe-Auguste accorda de grands avantages aux écoliers nobles ou bourgeois, qui vivaient confondus sur les mêmes bancs ; bientôt ces écoles réunirent plus de quarante mille

---

(1) *Les Moines d'Occident*, t. VII, p. 644 et suiv.
(2) Lavisse, *Histoire générale de l'Europe*, t. II, p. 252.

étudiants. Ce développement rapide nécessita l'élargissement des murs d'enceinte de la ville.

Les jeunes nobles qui, pour divers motifs, n'étaient pas envoyés dans les maisons épiscopales ou monacales, entraient ordinairement, à l'âge de huit ou dix ans, comme varlets, chez quelque puissant seigneur de leur voisinage ; ils y recevaient une assez sérieuse instruction ; car un chapelain était attaché au personnel de tout riche château ; il enseignait ce qu'il savait lui-même, non seulement aux jeunes gens confiés à ses soins, mais encore aux jeunes châtelaines ; de sorte que les femmes nobles parlaient souvent le latin aussi bien que le chapelain lui-même.

Ce développement extraordinaire de l'instruction, au XII[e] siècle, explique le grand nombre d'hommes lettrés et parfois savants, qui distinguent la brillante période de « la Chevalerie ».

« La liste serait bien longue, a dit M. Léopold Delisle, » des barons et des seigneurs qui ont cultivé avec plus ou » moins d'éclat, au moyen-âge, l'histoire, la jurisprudence, » la poésie. La multitude des personnages remarquables de » ce temps, hommes d'Etat, guerriers, ministres, etc., etc., » recrutés dans les rangs de la noblesse, suffit à elle seule » pour trancher la question » (1).

« Cependant, dit à son tour le comte de Montalembert, » comme des croix grossières tenaient lieu de signature, au » bas des actes des onzième et douzième siècles, on en a » conclu que les nobles de ce temps ne savaient pas écrire. » C'est une grosse erreur, à laquelle il est facile de répondre » péremptoirement par le fait que voici : l'usage d'apposer » sa signature sur les actes, les missives, etc., n'existait pas » pendant la majeure partie du moyen-âge » (2).

M. Charles Louandre confirme cette opinion et dit :

« Quant aux prétendus actes que des nobles n'auraient

(1) Cité par le comte de Montalembert, *Moines d'Occident*, t. VII, page 692.

(2) *Moines d'Occident*, t. VII, p. 692.

» pas signés, sous prétexte que leur qualité les dispensait
» d'apprendre à écrire, ce qui, a-t-on osé dire, est constaté
» dans ces actes eux-mêmes, ils n'ont jamais existé. On peut
» mettre le ban et l'arrière-ban des paléographes au défi de
» produire une seule charte où cette formule soit énoncée » (1).

Les enfants du peuple n'étaient pas plus négligés, au point de vue de l'instruction primaire, que les nobles et les bourgeois au point de vue de l'instruction secondaire ou supérieure.

Sous l'influence de l'Eglise, des rois ou des chefs de province, les instituteurs étaient assez nombreux dans les villes et dans les hameaux, pour que tous les enfants puissent apprendre à lire, écrire et compter. Les curés étaient obligés de suppléer à l'absence des maîtres laïques; ils vivaient ainsi constamment en rapport avec les familles du menu-peuple, et ils avaient, grâce à ces relations continuelles, acquis sur la paix et sur la moralisation du pays, une influence très considérable.

§ 2. **Mariage de Bertrand de Born**

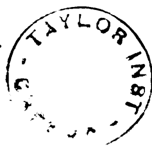
Bertrand de Born épousa vers 1165 Raymonde N, que la généalogie d'Hautefort donne comme étant une Lastours. Il est en effet très vraisemblable que Raymonde était fille de Gouffier, puisque, d'après le savant Père Anselme, Agnès de Lastours, femme de Constantin de Born, était la nièce de Bertrand.

Bertrand et Raymonde sont désignés, au folio 22 du Cartulaire de Dalon, comme ayant deux fils et une fille en 1179. Ils vivaient dans le château d'Hautefort avec les deux frères de Bertrand: Itier, cité au folio 103 du Cartulaire, ne se maria probablement pas, et Constantin, cité au folio 2, avait épousé Agnès de Lastours, fille d'Olivier (2).

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1887.

(2) Voir le tableau généalogique, chap. VII, art. 3.



L'union dût régner entre tous les membres de cette famille, aussi longtemps que vécut Raymonde, qui maintenait la paix avec son autorité.

Bertrand de Born composait déjà des sirventes et des chansons d'amour, car sa réputation était brillamment établie, avant 1180, dans toute la Langue d'Oc, près des nobles châtelaines, comme auprès des barons querelleurs. Les œuvres de sa jeunesse n'ont pas encore été retrouvées.

La mort de sa femme et le mariage de sa fille Emmeline avec Seguin de Lastours (1) ont dû survenir au moment où ses fils, Bertrand et Itier, allaient faire leur apprentissage, en qualité de jeunes écuyers, chez quelque riche seigneur d'Aquitaine ou d'Auvergne.

Aussitôt que Bertrand se trouva seul en présence de son frère Constantin, de nombreuses occasions de rivalité surgirent entr'eux, motivées par les droits divers et contraires que chacun pouvait avoir sur la châtellenie d'Hautefort; elles occuperont une partie de la vie du troubadour et seront bien souvent signalées dans ses sirventes.

Dès ce moment finit la vie calme et paisible de Bertrand de Born ; lorsqu'il se vit séparé de tous les siens, il donna un libre cours à son ardeur guerrière, manifestée dans tous ses chants ; nous allons le voir mener une existence nouvelle, pleine de troubles et d'agitations.

Il nous a raconté lui-même, dans ses œuvres, les faits auxquels il se trouva mêlé ; de sorte que, à partir de 1180, nous n'avons plus aucun doute sur les circonstances les plus importantes de sa vie.

L'un des plus anciens manuscrits qui nous ait transmis les poésies de Bertrand de Born, porte en tête de chaque sirvente une explication ou « *Razo* », entrant dans quelques détails fort intéressants sur les événements auxquels le châtelain d'Hautefort fait allusion dans ses vers. L'auteur de ces « *Razos* » est, dit-on (2), le célèbre troubadour Hugues

---

(1) *Chronique de Jaufré de Vigeois.*

(2) *Poésies complètes de Bertrand de Born*, par M. Thomas, p. XII ; — *Les Troubadours*, par Eug. Baret, p. 29, etc., etc.

de Saint-Cyr, qui naquit au château de Thégra, en Quercy, vers 1190. Hugues appartenait à une famille de petite noblesse ; lorsqu'il eut atteint sa quatorzième ou quinzième année, il fut envoyé, comme jeune élève, à Montpellier ; il passa la plus grande partie de sa vie (1) en Provence.

Les « *Razos* », dont il serait l'auteur, présentent parfois des inexactitudes historiques ou géographiques tellement extraordinaires, qu'il nous est toujours facile de les rectifier. Hugues de Saint-Cyr écrivait peu de temps après les nombreux faits de guerre auxquels Bertrand de Born prit une part plus ou moins directe ; aussi les explications qu'il nous donne ont-elles pour nous un très grand intérêt, malgré les nombreuses erreurs dont elles sont entourées.

§ 3. **Les Amours**

Les nobles chevaliers de ce temps-là avaient, comme première passion, un amour exagéré de la guerre ; tous cependant, et surtout les poètes, se croyaient obligés de célébrer les charmes de quelque jeune et brillante châtelaine ; ils vivaient sous son apparente domination et ils lui consacraient, en toutes circonstances, leur enthousiasme et leurs vers.

L'une des plus anciennes poésies de Bertrand de Born arrivées jusqu'à nous, nous apprend que la dame choisie de notre troubadour était Maheut de Montignac. Au moment où nous la voyons apparaître, Bertrand était déjà veuf depuis quelques mois. Nous ne le disons pas à sa louange, car il avait dû composer bien des chansons pour sa belle, même du vivant de Raymonde, Maheut ne l'ayant pas admis comme son fidèle conseiller sans lui avoir imposé un long stage.

D'ailleurs les lois d'amour, au temps de la chevalerie, admettaient que le troubadour pût avoir tout à la fois une

---

(1) ***Histoire des Troubadours***, par l'abbé Millot, t. II, p. 174.

femme légitime et une dame choisie ; de même que la dame mariée pouvait avoir un conseiller, sans manquer à la fidélité conjugale.

Nous aimons à penser que les premières poésies de Bertrand de Born, encore inconnues, exprimaient de plus touchants sentiments de tendresse que les œuvres parvenues jusqu'à nous. Si, dans les chants habilement cadencés et rimés qui vont passer sous nos yeux, on trouve parfois quelques mots d'amour, on n'y trouvera jamais l'amour lui-même, et cependant Bertrand avait alors quarante ans à peine.

La femme aimée de notre troubadour était fille de Boson, vicomte de Turenne ; elle avait épousé Guillaume de Taleyrand, seigneur de Montignac, fils de Boson III et frère d'Elie V, comte de Périgord.

Maheut de Montignac avait un frère, Raymond III, vicomte de Turenne, et deux sœurs : l'aînée, Marie, avait épousé Eble V, vicomte de Ventadour ; la seconde, Alix, épousa en premières noces Guillaume de Gourdon ; elle devint veuve vers 1195, et se maria avec Bernard de Cazenac, seigneur de Montfort. Hugues de Saint-Cyr, dans la « *razo* » de « *Domna pois* » (1), l'appelle Aelis de Monfort, parce qu'il écrivait au temps du second mariage ; mais lorsque Bertrand de Born publiait ses chants d'amour, Alix était encore femme de Guillaume de Gourdon.

Marie de Ventadour avait accepté les poétiques hommages de Gaucelm Faidit (2), fils d'un riche bourgeois d'Uzerche, qui fut l'un des plus brillants troubadours de son siècle. Le planh qu'il a composé à l'occasion de la mort de Richard-Cœur-de-Lion, est regardé comme un modèle dans ce genre de poésie.

Alix de Gourdon avait choisi Raymon Jordan, vicomte de Saint-Antonin (3), qui vécut assez longtemps à la cour de

(1) Voir ci-après, chap. XI, § 2.

(2) *Histoire des Troubadours*, par l'abbé Millot, t. I, p. 354.

(3) — — — t. II, p. 316.

Raymon Berenger, comte de Provence, fils d'Alphonse II, roi d'Aragon. Il mourut sous l'habit monastique dans l'abbaye de Montmajour.

Maheut de Montignac avait préféré Bertrand de Born.

Le choix que les riches châtelaines faisaient ainsi d'un troubadour pour leur conseiller et fidèle serviteur, n'entraînait ordinairement, pour le poète, qu'un seul privilège, celui d'être toujours admis, soit en public, soit en famille, auprès de l'unique dame dont il pouvait célébrer les louanges.

Nous n'affirmerons pas que les amours de ces galants paladins aient été, dans toutes les circonstances, des amours platoniques ; mais, en général, cela ne saurait plus être contesté, les nobles dames acceptaient les chants de leurs adorateurs et donnaient en échange un sourire et des faveurs roses ou bleues.

Serait-il d'ailleurs admissible que les preux chevaliers de cette brillante période aient toléré sous leurs yeux des relations coupables, publiées et chantées dans toute la province ?

Sans doute les troubadours, dans leurs chansons, désignaient la dame de leur choix sous un nom de convention : ils appelaient la duchesse d'Aquitaine, « *Conort* » ; la vicomtesse Ermengarde, « *Tort n'avetz* » ; Hildegarde de Malemort, « *Audiart* » ; Guicharde de Comborn, « *Mieux que bien* », etc., etc. ; mais ce pseudonyme, qui semblait voiler le gracieux objet des admirations du poète, n'est pas ordinairement un mystère pour nous, après sept ou huit siècles révolus ; nous devons par conséquent supposer qu'au temps où les jongleurs allaient réciter de tous côtés leurs vers enthousiastes, tous les auditeurs mettaient le véritable nom de la belle à la place du poétique surnom.

Trop souvent aussi, l'indiscrète admiration du poète franchissait des limites qui seraient interdites aux convenances actuelles ; mais il est certain que les mœurs du XIIe siècle toléraient des exagérations, des familiarités de langage, que de moins sévères beautés ne permettraient sûrement pas aujourd'hui.

Bertrand de Born en particulier se flatte souvent, dans ses

chants d'amour, d'avoir obtenu des..... privilèges qu'il n'a jamais eus sans aucun doute ; il ne les aurait pas publiés aux quatre coins de la Langue d'Oc, s'il les avait réellement obtenus, s'il avait eu surtout l'ambition de les obtenir.

Au surplus, en ce qui concerne les trois filles du vicomte de Turenne, il résulte clairement des œuvres de Gaucelm Faidit et de Raymond Jordan, que ces deux troubadours furent toujours, pour leurs châtelaines, des amants platoniques. Les œuvres de Bertrand de Born ne prouvent rien relativement à Maheut de Montignac, mais le bon sens et le manque de preuves contraires confirment suffisamment nos présomptions.

Les mœurs des châtelaines, pendant cette période du moyen-âge, ne ressemblent pourtant pas, sous tous les rapports, aux mœurs d'apparence plus rigide ou plus délicate de nos jours.

Dans les chroniques (1), dans les vies des saints de ce temps-là, comme dans les romans d'aventures ou dans les chansons de geste, on voit souvent les nobles dames et les avenantes pucelles aller jusque sur le terrain le plus compromettant, faire appel à la galanterie des jeunes bacheliers, qui dans maintes circonstances, fidèles aux lois de la chevalerie, restaient insensibles devant ces provocations.

Néanmoins, ces entreprises romanesques ne se tramaient pas au grand jour et ne se préparaient pas avec le concours public des troubadours et des jongleurs. Les beautés trop volages, au lieu d'afficher leurs préférences audacieuses, avaient toujours soin de rechercher l'ombre et le mystère.

§ 4. **Les Cours d'Amour**

Cette interprétation des mœurs françaises au XII[e] siècle se trouve confirmée par un livre écrit en 1170, sous le titre :

(1) Girard de Barri et Guillaume de Puylaurens racontent diverses aventures où Louis VII et Louis VIII repoussèrent, sans la moindre galanterie, les plus séduisantes avances.

« *Livre de l'art d'aimer et de la réprobation de l'amour* ». L'auteur, qui s'appelait André, était chapelain de la Cour royale de France.

M. Raynouard a publié une analyse fort intéressante de cet ouvrage ; il fait observer que « l'auteur avait pour but » d'instruire les personnes qui veulent connaître les règles » d'un amour pur et honnête et se garantir d'un amour » désordonné » (1).

Il est longuement question, dans ce travail, d'une institution dont on a souvent contesté le caractère historique, et que de récentes découvertes doivent nous faire regarder aujourd'hui comme une des plus singulières particularités du moyen-âge : nous voulons parler des cours d'amour.

M. Raynouard en cite cinq et notamment celle d'Eléonore, duchesse d'Aquitaine et reine d'Angleterre ; celle de Marie, comtesse de Champagne, sa fille, et celle d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, que le pape Clément III, limousin par sa naissance, honorait d'une grande amitié.

Eléonore avait été bercée par les poésies élégantes et gracieuses de son grand'père, Guillaume IX, le premier des troubadours ; un poète du XIIe siècle a dit, en parlant de ses chants, aux strophes habilement cadencées : « Jamais on ne » vit ouvrage si parfait, composé par homme ni par dame, » en ce siècle, ni en l'autre qui est passé » (2).

Cette appréciation démontre bien qu'il y avait déjà des poètes provençaux au XIe siècle, et que les dames, comme les hommes, recherchaient la gloire acquise par les troubadours.

Elevée dans ce milieu brillant et lettré, Eléonore, en se mariant avec Louis-le-Jeune, conduisit à la cour de Paris une escorte de poètes du Périgord et du Limousin ; elle accepta plus tard les fidèles hommages de Bernard de Ventadour, fils d'un pauvre meunier de Ventadour, qui fut admis

---

(1) *Des Troubadours et des Cours d'amour*, par M. Raynouard, p. LXXXIII.

(2) Rambaud d'Orange, troubadour provençal, mort en 1773 (*loc. cit.*, p. LXXXIV).

à prendre part à un concours de poésie provençale, ouvert dans la noble cité de Bologne. Il obtint l'unique prix décerné aux concurrents, et reçut en grande pompe, dans la cathédrale de cette ville, la couronne des poètes.

Marie, fille d'Eléonore et de Louis VII, en devenant comtesse de Champagne, porta dans la cour de Troyes les mœurs élégantes de Paris et de Poitiers ; on comptait plus de cent conseillères dans la cour d'amour que présidait la fille d'Eléonore. Le comte Thibaud de Champagne, son fils, suivit ces traditions ; il fut excellent trouvère et se rendit bien plus justement célèbre par ses poésies que par ses peu viridiques amours pour Blanche de Castille.

Les cours d'amour prononçaient sur tous les différends amoureux qui leur étaient soumis de vive voix, ou rendaient des arrêts sur les suppliques écrites. La décision des conseillères était basée sur des motifs rédigés en latin avec une réelle habileté et presque toujours dans un stylė élégant et châtié. M. Villemain n'a même pas craint de dire :

« Dans les sentences des cours d'amour, les nobles châte-
» laines s'exprimaient parfois en un latin très correct, sup-
» portant aisément la comparaison avec le latin de saint
» Thomas » (1).

Certains de ces arrêts, pouvant aider à comprendre les chansons d'amour de Bertrand de Born, il est utile d'en reproduire quelques-uns, cités par M. Raynouard.

Une demoiselle attachée à un chevalier par un amour convenable, s'est ensuite mariée avec un autre. Est-elle en droit de repousser son ancien amant et de lui refuser ses bontés accoutumées ?

La cour d'amour, présidée par Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, a statué :

« La survenance du lien marital n'exclut pas de droit le
» premier attachement, à moins que la dame ne renonce
» entièrement à l'amour et ne déclare y renoncer à jamais ».

Un chevalier requérait d'amour une dame dont il ne pou-

(1) *Cours de Littérature française du moyen-âge*, t. II.

vait vaincre les refus ; il envoya quelques présents honnêtes que la dame accepta avec autant de bonne grâce que d'empressement. Cependant elle ne diminua rien de sa sévérité envers le chevalier. Celui-ci se plaignit d'avoir été trompé par le faux espoir que lui avait donné la dame acceptant ses présents.

La cour d'Aquitaine, présidée par la duchesse Eléonore, décida ainsi :

« Il faut ou bien qu'une dame refuse les dons qui lui sont » offerts, dans les vues d'amour, ou bien qu'elle compense » avec ces présents, ou bien enfin qu'elle supporte la honte » d'être rangée parmi les viles courtisanes ».

Un troubadour aimait une demoiselle dans sa plus tendre enfance ; plus tard il déclara son amour et demanda un baiser qui lui fut promis. Mise en demeure de tenir sa parole, la demoiselle refusa, sous prétexte qu'à l'âge où elle avait engagé sa promesse, elle en ignorait la gravité.

La cour consultée répondit :

« Il faut que la demoiselle se mette à la merci du trouba- » dour, qui recevra un baiser et en fera aussitôt la restitu- » tion ».

Ces habitudes ainsi comprises, aideront à faire une interprétation exacte des poésies amoureuses de Bertrand de Born.

CHAPITRE V

LE COMTE DE TOULOUSE

§ 1. Raymond V et Alphonse II

Au moment où les poésies de Bertrand de Born commencent à nous donner la biographie de l'illustre troubadour, Henri II, roi d'Angleterre, était rentré depuis deux ou trois ans dans son île, après avoir, pendant une longue et cruelle guerre (1176-1179), dévasté toute l'Aquitaine.

Henri le Jeune, qui commençait à subir déjà l'influence du châtelain d'Hautefort, était allé près de son père le supplier de laisser aux Aquitains la liberté qui leur était si chère ; sa démarche semblait avoir adouci l'humeur farouche du roi.

Richard-Cœur-de-Lion, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, s'efforçait, avec des procédés chevaleresques, de réparer les maux dont il avait lui-même accablé son duché, lorsqu'il exécutait aveuglément les ordres rigoureux d'Henri II.

Les barons jouissaient enfin de l'éloignement du roi du Nord ; les bourgeois avaient repris leurs travaux, et les troubadours composaient des chansons amoureuses.

Cependant quelques ardents chevaliers, fatigués de vivre dans une paix monotone, avaient prêté le secours de leur force et de leur vaillance à Raymond V, comte de Toulouse, qui était en guerre acharnée avec Alphonse II, roi d'Aragon, tenu en très faible estime par les preux Aquitains.

Raymond V et Alphonse II jugeaient simultanément utile à leurs intérêts de faire valoir leurs droits de suzerains sur la vicomté de Narbonne, parce que la vicomtesse Ermengarde, à qui cette province obéissait depuis 1143, avait récemment perdu son fils adoptif. Elle n'avait aucun proche

8

parent qui pût recueillir son héritage ; or, lorsqu'un vassal venait à mourir sans laisser un héritier direct, sa succession était, en vertu du droit féodal, acquise au suzerain.

Alphonse II, plus habile que Raymond V dans les négociations diplomatiques, sut trouver des alliés contre son brillant adversaire ; bientôt une puissante coalition fut organisée par ses soins et sous son commandement dans tout le midi de la France (1177) ; elle comprenait :

Bernard Aton, vicomte de Nîmes et d'Agde ; le comte Don Pedro de Lara (1), neveu de la vicomtesse Ermengarde ; Roger Bernard I[er], comte de Foix ; Bernard IV, comte de Comminges ; Sanche, frère d'Alphonse II ; Roger II, vicomte de Béziers et de Carcassonne ; Guillaume VIII, seigneur de Montpellier.

Alphonse II, secondé par ces barons coalisés, luttait depuis déjà quatre ans contre Raymond V, sans avoir obtenu aucun succès sérieux, lorsque, voulant frapper un coup décisif, il résolut de se mettre à la tête de tous ses alliés et d'aller assiéger Toulouse, en commettant sur tout son passage un grand dégât.

Ainsi vigoureusement attaqué, Raymond V craignit de ne pouvoir résister à son redoutable ennemi avec ses seuls contingents féodaux ; mais il lui sembla possible de trouver un utile concours auprès des seigneurs Aquitains, à qui le départ d'Henri II pour l'Angleterre promettait un long et monotone repos. Dans le but de les attirer auprès de lui, il fit appel aux sirventes de Bertrand de Born.

(1) Pierre de Lara avait pour mère Ermesinde de Narbonne, sœur de la vicomtesse Ermengarde morte sans enfants. Ermesinde succéda à sa sœur, et son mari, Pierre Gonzalès de Lara, prit le nom et le titre de vicomte de Narbonne-Lara ; il est le chef de la famille de ce nom qui subsiste encore. Don Pedro épousa Sanche, infante de Navarre.

§ 2. Le Siège de Toulouse (1181)

Nous ne connaissons encore aucune poésie écrite par le troubadour d'Hautefort avant l'arrivée d'Alphonse II et de ses alliés sous les murs de Toulouse ; mais il est incontestable que sa réputation, comme poète, était déjà parfaitement établie, puisque le comte Raymond V, menacé dans sa capitale par de nombreux adversaires, dépêchait vers lui l'un de ses chevaliers, Raymond d'Esparro, pour le prier, en lui donnant tous ses motifs, de composer immédiatement un sirvente tel que la force de ses armées en soit aussitôt doublée.

Ce n'était pas au riche seigneur que Raymond V s'adressait, faisant appel au concours personnel dont il pouvait disposer par ses vassaux ou par lui-même ; car Bertrand de Born n'avait presque pas de chevaliers sous ses ordres et n'avait pas d'ailleurs les revenus nécessaires pour lever des archers ou des arbalêtriers (1).

C'était donc au poète que le comte de Toulouse envoyait son émissaire ; il lui faisait demander des vers entraînants et non des soldats aguerris.

Répondant à cet appel bien remarquable, Bertrand de Born lança son sirvente « *Lo Coms m'a mandat* », qui porte sa date dans les événements bien connus auxquels il est consacré, et qui passe pour être la plus ancienne des poesies de ce troubadour parvenues jusqu'à nous :

Lo coms m'a mandat e mogut
Per n'Arramon Luc d'Esparro (2),
Qu'eu fassa per lui tal chanso
On sian trenchat mil escut,
Elm e ausberc e alcoto
E perponh faussat e romput.

Le comte m'a fait prier instamment par le seigneur Raymon-Luc d'Esparron, de composer pour lui une telle chanson, que mille écus soient tranchés, que heaumes, hauberts, cottes de mailles et pourpoints soient faussés et rompus.

---

(1) Voir le sirvente « *Rassa tan creis* », chap. VI, § 2.
(2) Esparron, commune de la Haute-Garonne.

E er ops que sia atendut,
Pois comtar me fai sa razo,
E que ges no diga de no (1) ;
Depois que m'o a convengut,
Que blastimèran m'en Gasco !
Que de lor me tenc per tengut.

A Tolosa part Montagut (2),
Fermaral coms son gonfano,
Al prat comtal, jostal peiro (3) ;
E quant aura son trap tendut,
Nos alotjarem deviro
Si que tres noitz i jairem nut.

E seran i ab nos vengut,
Las poestatz e li baro
E li plus onrat companho
Del mon, e li plus mentaugut
Que per aver, que per somo,
Que per pretz i seran mogut.

Il faut que j'exécute ses désirs, puisqu'il m'a fait dire ses motifs ; et je ne puis certes pas lui refuser ce service. Mais s'il me convient d'obéir, que les Gascons me blâment ! malgré eux, je me tiens pour obligé.

A Toulouse, près de Montaigut, le comte plantera son gonfanon, sur le pré Comtal, à côté du Peyrou. Quand il aura dressé sa tente, nous nous établirons à l'entour, et nous y coucherons nus pendant trois jours.

Ils seront là, venus avec nous, les puissants et les barons, et les plus honorés parmi les chevaliers du monde. Les plus estimés de tous pour leurs richesses, pour leur bravoure ou leur loyauté viendront se joindre à nous.

---

(1) Idiotisme encore fort usité dans le patois du Midi : *dizi pa de nou*, je ne dis pas non.

(2) Montegut était une forteresse très puissante au XIIe siècle ; on voit encore ses ruines au Nord de l'Isle de Tarn.

(3) Le quartier du Peyrou existe encore à Toulouse, près de l'arsenal.

E dessé que serem vengut,
Mesclar s'al torneis pel chambo,
E Catala elh d'Arago
Tombaran soven e menut,
Que ja nols sostenran arso,
Tan grans colps i ferrem nos drut.

E no pot esser remasut
Contra cel no volen tronso,
E que samit e cisclato
E sendat noi sian romput,
Cordas, tendas, bechas, paisso,
E trap, e pabalho tendut.

Lo reis qu'a Tarasco perdut (1),
El senher de Montarbezo (2),

Et dès qu'ils seront accourus, pour se mêler au tournoi dans la plaine, les Catalans et les Aragonais tomberont souvent et menu, car ils ne tiendront plus sur leurs arçons, si forts seront les coups que nous frapperons dru.

Il ne peut pas manquer d'arriver que vers le ciel volent les tronçons, et que samit, satin et bannières soient déchirés ; que les cordes, les tentes, les crocs, les palissades, les trappes et les pavillons soient dressés.

Le roi qui a perdu Tarascon, le seigneur de Montauberon,

---

(1) Le roi d'Aragon, Alphonse II, à qui le comte de Toulouse disputait la Provence. Bertrand de Born, en disant que le roi d'Aragon a perdu Tarascon (c'est-à-dire la Provence) et en l'appelant plus bas *le roi vaincu*, veut simplement encourager les partisans du comte de Toulouse, en leur montrant comme déjà réalisée la défaite de leur principal ennemi. (Anth. Thomas, *loc. cit.*, p. 5).

(2) Bertrand de Born désignait souvent les riches seigneurs sous le nom d'un de leurs fiefs. Ici Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, est appelé Montarbezo, du nom d'un château, aujourd'hui appelé Montauberon, aux portes de la ville. Dans « *Greu m'es descendre* », Henri II est appelé « Senhor de Molierna », aujourd'hui Moliherne, commune de Maine-et-Loire. Philippe-Auguste est de même appelé ailleurs « Seigneur de Boutavent », seigneur d'Orléans, etc.

Rotgiers (1) *et filhz Bernart Ato* (2)
El coms dons Peire (3) *lor ajut,*
El coms de Fois (4) *ab Bernardo* (5)
E'n Sansos (6) *frairel rei vencut.*

Delai pensem de garnizo
Que dessai lor er atendut.
Totz temps volh que li aut baro
Sian entre lor irascut.

Rogier, le fils de Bernard Aton et le comte Don Pierre combattront ensemble, avec le comte de Foix, Bernard et Sanche, frère du roi vaincu.

Qu'ici chacun pense à s'équiper, car il est attendu là-bas. Je veux que toujours les hauts barons soient irrités les uns contre les autres.

« *Lo Coms m'a mandat* » est l'un des plus beaux chants de guerre de Bertrand de Born. On sent vibrer dans toutes les strophes de cet harmonieux sirvente l'accent chevaleresque et l'humeur belliqueuse de notre noble troubadour.

Le baron Périgourdin du XII[e] siècle nous apparaît bien, dans cette proclamation, avec son défaut caractéristique, l'amour exagéré des combats : « Je veux que toujours tous les hauts barons soient irrités les uns contre les autres ».

Tout seigneur, sous ce brillant régime féodal, devait être avant tout un homme de guerre. Protéger ses vassaux et ses tenanciers, telle était sa seule raison d'être.

Il n'est donc pas surprenant que le noble baron ait trop souvent éprouvé le désir de bien faire éclater autour de lui

---

(1) Roger II, vicomte de Béziers et de Carcassonne (1167-1204).
(2) Bernard-Aton VI, vicomte de Nîmes (1159-1214).
(3) Pierre de Lara, qui fut le premier des Narbonne-Lara.
(4) Roger-Bernard I[er], comte de Foix (1149-1188).
(5) Bernard IV, comte de Comminges (1188-1226).
(6) Sanche, frère d'Alphonse II, roi d'Aragon.

sa force et sa vaillance, pour se rendre redoutable près des seigneurs de sa province. Cela ne doit pas suffire à faire taxer de période barbare le beau temps de « La Chevalerie ».

Les glorieux soldats qui parcouraient l'Europe pendant le Consulat et l'Empire se sont-ils jamais lassés des batailles?

Les meilleurs officiers de nos jours n'ont-ils pas les mêmes aspirations belliqueuses que les chevaliers du moyen-âge?

Il est cependant incontestable que cette soif immodérée de la guerre est en contradiction avec la loi divine, qui recommande la paix aux royaumes, comme elle ordonne l'union aux familles et la charité à tous les hommes. Mais il est également vrai que l'habitude des luttes acharnées entretenait dans le cœur des nobles seigneurs ce fier enthousiasme guerrier, qui peut seul élever les nations vers de brillantes destinées; tandis que la recherche immodérée de la paix et des richesses dispose les peuples à subir patiemment les défaites, à recevoir toutes les humiliations sans un frisson de révolte et par suite à tomber bientôt dans une honteuse décadence.

Il faut donc réserver quelqu'indulgence à cet amour exagéré des batailles que Bertrand de Born laisse voir dans tous ses sirventes. Ses chants belliqueux définissent au surplus, avec une intéressante exactitude, cette ardeur infatigable dont l'âme de nos ancêtres était toujours enflammée.

§ 3. **Les Tournois**

Lorsque les chevaliers du XII[e] siècle ne trouvaient pas, dans une guerre engagée chez quelque riche seigneur du voisinage, l'occasion de donner ou d'admirer ces beaux coups de lance, objet de leur ambition, ils aimaient à se réunir dans un tournoi, pour lequel les ennemis étaient ordinairement convoqués aussi bien que les amis.

« *Lo coms m'a mandat* », en appelant les seigneurs d'Aquitaine au tournoi qui va s'ouvrir dans la plaine de Toulouse, avec les Catalans et les Aragonais, confirme bien

la définition très souvent contestée par laquelle les tournois du XIIe siècle devraient être généralement assimilés à de véritables batailles. Ils constituaient à cette époque, ainsi que le prouve M. Léon Gautier dans son excellent ouvrage *La Chevalerie*, « des combats par troupes, terribles, sanglants, mortels » (1) ; nous verrons le frère de Richard-Cœur-de-Lion, celui que Bertrand de Born appelait Rassa, tomber mortellement frappé dans un tournoi célèbre, en présence d'une grande foule de nobles dames et de bourgeoises (2).

M. Léon Gautier cite encore le tournoi de Nuis, près de Cologne, en 1240, où périrent près de cent chevaliers. Les plus célèbres batailles du XIIe siècle n'ont jamais laissé tant de morts sur le lieu du combat (3).

Malgré toute l'horreur qu'auraient dû soulever de semblables carnages, préparés avec une une grande pompe, les femmes du peuple, aussi bien que les dames nobles, recherchaient ces assemblées comme les plus attrayants spectacles.

Il n'est pas une chanson de geste, écrite en ce temps là, qui n'en fournisse la preuve irréfutable.

Dans « *Bueves de Commarchis* », le chef-d'œuvre d'Adenés le Roy, nous voyons de nombreuses dames assister, du haut des remparts de Narbonne, au combat sanglant livré par le duc Aymery contre les Sarrazins ; et lorsque, peu de jours après cette terrible bataille, la douce Malartrie suivra d'un regard plein de trouble la lutte engagée entre Gérard de Commarchis et Limbanor, son fiancé, le cruel souci de la jolie princesse n'aura pas pour cause le sang qu'elle va voir couler ; Malartrie se demandera, hésitante encore, quel sera celui des deux combattants qui donnera les plus beaux coups de lance et d'épée, car elle se réserve de le choisir alors, comme étant le plus digne de sa main (4).

La prouesse de Gérard aura pour trophée de victoire

(1 et 3) *La Chevalerie*, par Léon Gautier, 1re édition, p. 678.

(2) Voir chap. XV, § 2.

(4) *Bueves de Commarchis*, par Adenés le Roy, v. 3800 et s.

l'amour de la belle musulmane, qui deviendra tout à la fois chrétienne et française.

Les tournois étaient donc, au XIIe siècle, non seulement des fêtes solennelles, où la foule accourait avec ardeur, mais aussi de vrais combats, comme ceux que les châtelains livraient si volontiers entr'eux.

Voilà pourquoi l'Eglise les interdit par de nombreux décrets ; ses interdictions réitérées n'ayant produit aucun résultat, elle décida que tout chevalier tué dans ces spectacles condamnés, serait privé de la sépulture religieuse.

L'intervention des Souverains Pontifes, coïncidant avec l'adoucissement progressif des mœurs, finit par transformer les tournois meurtriers du XIIe siècle en ces tournois élégants du XVe, dans lesquels on ne répandait plus que des rubans et des fleurs.

Disposés par ces habitudes guerrières à braver les combats les plus meurtriers, sans éprouver jamais la moindre hésitation, les chevaliers étaient toujours prêts à donner le secours de leurs armes aux causes dignes de leur enthousiasme. Lorsqu'ils entendaient parler d'un inique attentat, d'une attaque déloyale, d'une invasion d'infidèles, ils obéissaient avec bonheur aux lois de « La Chevalerie », qui les obligeaient à protéger toutes les faiblesses, à défendre l'Eglise, à secourir tous les justes droits attaqués.

Victor Hugo a, dans un vers sublime, condensé la noble mission du chevalier, lorsqu'il a dit :

« Il écoute partout si l'on crie : Au secours ! » (1).

Dans le sirvente « *Lo Coms m'a mandat* », on entend la voix du comte de Toulouse, menacé jusque sous les murs de sa capitale par un roi puissant et ambitieux.

Que deviendra l'indépendance féodale, si la chevalerie ne se lève pas avec ensemble pour soutenir la cause de Raymond V, dont la vaillance et la largesse ont si souvent excité l'admiration de toute la Langue d'Oc ?

---

(1) *Légende des Siècles* (*Aviradnus*).

Il était donc bien légitime que Bertrand de Born adressât en sa faveur un de ses plus entraînants sirventes à la noblesse du Périgord et du Limousin, armée toujours impressionnable et mobile, prête à s'engager en quelque guerre acharnée, lorsqu'elle entend, ainsi que l'a dit le poète, crier : Au secours !

Le comte de Toulouse avait certainement eu déjà l'occasion d'apprécier l'influence du troubadour d'Hautefort, quand il lui faisait demander, en 1180, de composer à son intention un de ces chants de guerre, tel que « *Mille écus seraient bientôt faussés, tranchés ou rompus* ».

Le troubadour montre sa parfaite connaissance du cœur humain lorsque, pour entraîner au combat les seigneurs d'Aquitaine, il leur désigne, avant la bataille, l'intrépide roi d'Aragon sous l'épithète de : « Roi qui a perdu Tarascon », véritable objet de la rivalité des deux princes, qui aspiraient l'un et l'autre à la possession du Comté de Provence. Parlant ensuite de Don Sanche, frère du roi Alphonse II, il l'appelle : « Frère du roi vaincu ».

Bien que ces pronostics, destinés à enflammer le courage des Aquitains, ne se soient pas complètement réalisés, il est cependant permis de croire que l'arrivée sur le Pré Comtal du contingent Périgourdin changea la situation respective des deux armées en présence ; car il est certain que le roi d'Aragon fut obligé de lever rapidement le siège de Toulouse et de rentrer dans ses états, après avoir conclu avec Raymond V une paix de courte durée (1181).

CHAPITRE VI

MAHEUT DE MONTIGNAC

§ 1. **Son Portrait**

Le troubadour d'Hautefort avait réalisé les vœux de Raymond V, en appelant sur le Pré Comtal les chevaliers d'Aquitaine disposés à repousser les attaques du roi d'Aragon; mais s'il avait donné au brillant comte de Toulouse l'appui de son entraînant sirvente, il ne lui avait cependant pas accordé le secours personnel de sa vaillance et de ses armes.

Bertrand de Born était en ce moment là retenu dans sa forteresse par de graves luttes de famille.

Constantin revendiquait une part importante dans la possession d'Hautefort, et Bertrand, tout en reconnaissant que son frère avait certains droits sur la puissante citadelle, voulait néanmoins l'expulser et rester seul propriétaire de tout l'héritage.

Il avait besoin, pour atteindre son but, de l'assistance des principaux châtelains de son voisinage et de la protection d'Elie V, comte de Périgord. Il espérait obtenir l'une et l'autre par la grâce de sa dame préférée: Maheut (1) de Montignac, belle-sœur d'Elie V, et femme du puissant seigneur de Montignac.

Tout en préparant la coalition qui devait assurer son succès, il adressait à sa belle une chanson commençant par ces mots: « *Rassa, tan creis* ».

C'est à Geoffroy, comte de Bretagne, généralement désigné dans les sirventes de Bertrand de Born sous le nom de *Rassa*,

---

(1) Maheut, forme vulgaire de *Mathilde*.

que le troubadour d'Hautefort semble consacrer son chant; il pouvait ainsi célébrer plus audacieusement les louanges de la châtelaine.

Il s'étend en vers harmonieux sur les brillantes qualités de Maheut; il fait d'elle un portrait absolument identique à ceux que tous les poètes du XIIe siècle nous ont tracés, de leurs belles, en des cas pareils. On dirait qu'au temps de la chevalerie toutes les jolies femmes de la Langue d'Oc étaient faites sur un même modèle.

Ce n'était pas le type académique en faveur chez les Grecs et chez les Romains; c'était encore moins celui qui semble obtenir la préférence des artistes modernes.

Les troubadours avaient un goût particulier pour la beauté svelte et gracieuse, qui séduit au premier coup d'œil, malgré son apparente faiblesse, et qui ravit ensuite par son courage et son énergie : « La chevelure blonde se déroule » en boucles dorées et laisse voir un front large et pur. Les » yeux bleus signalent tout à la fois l'étonnement et la ten- » dresse. La bouche souriante laisse voir des dents de cris- » tal. Le clair visage est aussi blanc que la fleur d'aubépine. » Le cou est long, fin et souple. La gorge est à peine appa- » rente. Le dos est étroit ». Bertrand de Born le compare à la fine échine du renard.

« Le bras est potelé ; les doigts sont longs et délicats. La » taille est mince et déliée, la démarche agile et timide à la » fois ».

Cependant cette jeune femme aux apparences un peu frêles, monte hardiment à cheval ; elle suit sans fatigue les plus longues chasses, et sa main gantée porte sans peine l'autour ou le faucon.

§ 2. **Sa Toilette**

La toilette des femmes, en ce temps-là, se distinguait peu de la toilette portée par les hommes dans leur intérieur.

Comme vêtement de dessous, la châtelaine avait une chemise en fil et des chausses ou caleçons.

Les chausses rejoignaient des bas de chausses, auxquels elles se rattachaient au-dessous du genou, à l'aide de jarretières en satin d'azur ou en tissu de soie, ornées de pierres fines.

Les femmes avaient alors l'obligation de monter assez fréquemment sur leur haquenée ; elles avaient d'ailleurs les allures un peu brusques, et par suite elles découvraient facilement le bas de leurs jambes ; ainsi s'expliquent les bijoux sertis à la jarretière. Comme vêtements de dessus, elles portaient une tunique appelée bliaud, qui cachait complètement la chemise. Le bliaud était étroit et laissait voir exactement la forme des bras, de la poitrine et des hanches. Les manches, collantes jusqu'au poignet, s'élargissaient tout à coup et se continuaient en une pièce d'étoffe qui traînait, comme la jupe, jusqu'à terre.

Une ceinture serrait le bliaud à la taille ; plus élégante et plus riche encore que la jarretière, la ceinture était souvent une véritable œuvre d'art ; elle constituait le principal objet de luxe dans les toilettes du XIIe siècle.

Telle devait être Maheut de Montignac, dont parle Bertrand de Born dans la chanson suivante :

Rassa, tan creis e monte e poja
Cela qu'es de tots enjans voja,
Sos pretz a las autras enoja,
Qu'una no i a que re i noja ;
Quel vezers de sa beutat loja
Los pros a sos ops, cui que coja ;
Quelh plus conoissen elh melhor
Mantenen adès sa lauzor
E la tenen per la gensor ;
Qu'il sap far tant entiera onor,
No vol mas un sol prejador.

Rassa, elle croît, monte et grandit si bien, la réputation de celle qui n'a jamais trahi, son charme excite si justement l'admiration, que nulle femme ne saurait lui faire tort ; la vue de sa grâce attache les preux à son service, sans qu'elle les recherche ; les plus connaisseurs et les meilleurs chantent partout ses louanges et la tiennent pour la plus belle ; elle sait se faire respecter et ne veut qu'un seul soupirant.

Rassa, domna es frescha e fina,
Coinda e gaia e meschina :
Pel saur ab color de robina,
Blancha pel corps com flors d'espina,
Coude mol ab dura tetina,
E sembla conil de l'eschina.
A la fina frescha color,
Al bo pretz e a la lauzor
Leu podon triar la melhor
Cil qui se fan conoissedor ;
De mi ves qual part eu ador.

Rassa, als rics es orgolhosa
E fai gran sen a lei de tosa,
Que no vol Peiteus ni Tolosa (1),
Ni Bretanha, ni Saragosa (2) ;
Anz es de pretz tant envejosa
Qu'als pros paubres es amorosa.
Pois m'a pres per chastiador,
Prec li que tenha char s'amor,
E am mais un pro vavassor
Qu'un comte o duc galiador,
Que la tengués a desonor.

Rassa, ma dame est fraîche et fine, belle, gaie, éclatante de jeunesse : sa chevelure est blonde avec des reflets de rubis ; sa peau est blanche, comme la fleur d'aubépine, son cou est souple, sa gorge ferme, son dos ressemble à l'échine du renard. Pour sa fine et fraîche couleur, pour sa réputation et sa bonne renommée, ils peuvent la citer comme la meilleure, ceux qui se posent en connaisseurs. Tu vois où j'ai placé mon amour.

Rassa, devant les riches elle est orgueilleuse, et se tient auprès d'eux comme une jeune fille qui ne veut ni Poitiers, ni Toulouse, ni Bretagne, ni Saragosse ; mais elle apprécie si bien la bravoure, qu'elle donne son cœur aux chevaliers sans fortune. Puisqu'elle m'a pris pour son conseiller, je lui promets de garder précieusement son amour ; elle préfère un loyal vavasseur au comte et au duc railleurs, qui ne se soucient pas de sa réputation.

(1) Ni le comte de Poitiers, ni le comte de Toulouse.

(2) Ni le comte de Bretagne, ni le roi d'Aragon, dont la capitale était Saragosse.

Rassa, rics om que re no dona,
Ni acolh, ni met, ni no sona,
E qui senes tort ochaisona
E qui mercelh quer no perdona,
M'enoja, e tota persona
Que servizi no guizerdona;
E li ric ome chassador
M'enojan elh buzatador;
Gaban de volada d'austor,
Ni jamais d'armas ni d'amor
No parlaran mot entre lor.

Rassa, aissous prec que vos plassa:
Ric om que de guerra nos lassa,
Ni no s'en recré per menassa,
Troqu'om se lais que mal nolh fassa;
Val mais que ribiera ni chassa,
Que bo pretz n'acolh e n'abrassa.
Mauris ab n'Aigar (1) *son senhor*
Ac guerra ab pretz valedor:
El vescoms defenda s'onor
El coms deman lalh per vigor,
E vejam la d'els al Pascor (2).

Rassa, le riche qui ne donne rien, qui ne sait pas recevoir, dépenser et payer, qui se met en guerre sans motifs et ne fait pas grâce à qui demande merci, celui-là me déplaît comme toute personne qui ne récompense pas les services rendus; le riche chasseur me déplaît aussi, comme celui qui lance le busard. Ils se vantent de volées d'autour, et jamais ils ne parlent entr'eux de batailles ou d'amour.

Rassa, voilà celui qui doit vous plaire: c'est le riche seigneur que la guerre ne fatigue pas et qui ne recule jamais devant une menace ou jusqu'à ce qu'on ait cessé de lui nuire; celui-là vaut mieux que le chasseur d'oiseaux ou de bêtes, qui ne sait gagner ni bonne réputation, ni provinces. Maurin fit la guerre à son seigneur Aigar, et conquit une grande renommée de vaillance. Le vicomte a défendu son honneur, que le comte voulait lui ravir par la force, et nous le verrons à Pâques, couvert de gloire.

---

(1) Aigar et Maurin, héros d'une chanson de geste provençale.
(2) Allusion à la coalition dont il sera question au chapitre suivant

Mariniers (1), vos avetz onor
E nos avem chamjat senhor
Bo guerrier per tornejador (2) ;
E prec a'n Golfier de la Tor (3),
Mos chantars nolh fassa paor.

Papiols, mos chantars, recor
En la cort mon mal Bel-Senhor (4).

Marinier, vous êtes homme d'honneur, nous avons changé notre seigneur bon guerrier pour un coureur de tournois ; je prie Gouffier de Lastours, mon chanteur, de ne pas l'épouvanter.

Papiol, mon chanteur, reviens en la cour de ma méchante Bel-Seigneur.

§ 3. Chants d'Amour et Sirventes

Il faut bien que ces vers soient de Bertrand de Born, pour qu'on ait eu la pensée de les regarder comme appartenant au genre amoureux ; car il y a certainement dans le chant « *Rassa, tan creis* » plus de strophes de sirventes que de tendres périodes. Mais c'est bien ainsi que le troubadour d'Hautefort a presque toujours chanté sa belle et célébré l'amour.

Lorsque, dans deux ou trois couplets, il a vanté les charmes de Maheut de Montignac et toutes ses qualités, il revient instinctivement à sa passion de la guerre et à sa haine pour l'autorité despotique du roi.

Tous les Aquitains partageaient l'énergique aversion de

---

(1) Henri Court-Mantel, souvent désigné sous ce pseudonyme.

(2) M. Stimming pense que le seigneur dont il est question ici est Olivier de Lastours, mort en 1180. Mais Bertrand de Born doit évidemment désigner Richard, auquel il reproche de préférer maintenant les tournois et les fêtes à la guerre. (Anth. Thomas, *loc. cit.*, p. 106).

(3) Gouffier de Lastours était fils d'Olivier et neveu du troubadour.

(4) Pseudonyme d'une dame inconnue.

Bertrand de Born pour Henri II et pour Richard-Cœur-de-Lion, qui venaient de couvrir le pays de sang et de ruines (1176 à 1179).

Le roi d'Angleterre et le comte de Poitiers avaient à peu près le même caractère. Tous deux étaient également violents et cruels ; leur autorité brutale pesait comme une lourde oppression sur cette province, si libéralement gouvernée jusqu'alors par les ducs d'Aquitaine.

Voilà pourquoi le troubadour d'Hautefort ne peut contenir sa haine pour la dynastie des Plantagenet, même lorsqu'il cherche à composer un chant d'amour.

Quand il épanche son âme dans ses vers, il commence bien par envoyer quelques tendres pensées à Maheut ; mais le guerrier ne tarde pas à reparaître, et les couplets amoureux deviennent aussitôt les strophes violentes d'un belliqueux sirvente.

Le poète excite alors Adhémar V, vicomte de Limoges, à défendre son honneur contre le comte, qui est Richard-Cœur-de-Lion, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers ; il lui promet la gloire en récompense.

S'adressant ensuite au jeune roi, Henri Court-Mantel, qu'il appelait souvent « Marinier », il lui dit :

« Vous êtes un homme d'honneur, tandis que notre duc Richard abandonne pour les vains plaisirs des tournois, les nobles attraits de la guerre ».

Bertrand de Born préparait ainsi dans la famille royale d'Angleterre cette discorde si vive et criminelle, qui va bientôt éclater ; mais il préparait en même temps la coalition dont il avait besoin pour chasser son frère d'Hautefort et pour rester l'unique possesseur de la puissante forteresse.

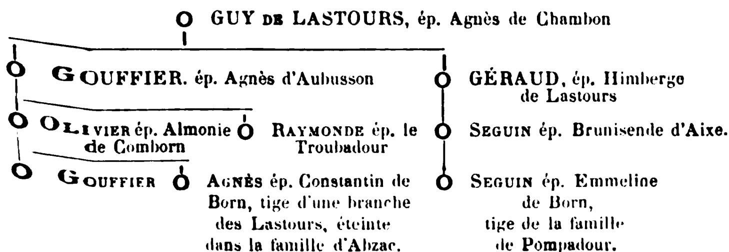
CHAPITRE VII

PREMIÈRES DISCORDES ENTRE BERTRAND ET CONSTANTIN

§ 1. **Echec de Bertrand de Born** (1182)

Diverses indications fournies par les archives du Limousin permettent d'affirmer que le château d'Hautefort, construit vers l'an 1000 par Guy de Lastours, avait en 1180 cessé d'appartenir aux héritiers de ce nom. Aussi les Lastours ne paraîtront que rarement dans les revendications armées qui vont s'ouvrir entre le troubadour et son frère Constantin. Quand nous les verrons engagés dans ces vives contestations, ils y seront au titre d'alliés d'un des adversaires, jamais au titre de copropriétaires ou compétiteurs.

Nous avons vu que d'après le Père Anselme et le Père Pradillon, Bertrand de Born avait épousé une fille de Gouffier de Lastours ; plus tard son frère, en épousant Agnès, fille d'Olivier, obtint à son tour des droits incontestables sur Hautefort, tandis que Bertrand en acquit encore de nouveaux lorsqu'il donna sa fille Emmeline à Seguin de Lastours. Les droits respectifs des deux frères ressortent clairement du tableau suivant :



A dater du jour où la fille de Bertrand de Born eût épousé Seguin, le troubadour parut plus que jamais intraitable à son frère. Il profita de toutes les circonstances pour tâcher de l'expulser d'Hautefort, leur patrimoine commun, violant ainsi les coutumes d'Aquitaine, qui donnaient aux enfants de tous sexes des droits identiques dans la succession des alleux (1). Soutenu par Talleyrand, seigneur de Montignac et par le propre beau-frère de Constantin, Gouffier de Lastours, à qui le troubadour venait de dédier son chant d'amour « *Rassa tan creis* », Bertrand de Born réussit, par ruse ou par fraude, à mettre Constantin et sa famille hors de la citadelle (1182). Toutes les démarches faites pour ramener quelques sentiments de justice au fond du cœur de Bertrand ayant échoué, Constantin fit clameur auprès de son haut suzerain Richard, duc d'Aquitaine.

Bertrand essaya d'obtenir le concours en sa faveur d'Elie V, comte de Périgord, frère du seigneur de Montignac ; mais le comte de Périgord lui refusa l'appui de ses armes ; il s'attira par ce refus une violente animosité, dont il ressentira souvent les effets, en entendant chanter les mordants sirventes du troubadour.

Constantin faisait valoir des droits incontestables ; Richard-Cœur-de-Lion le prit sous sa protection et chargea le vicomte de Limoges, Adhémar V, de le remettre en possession de tous ses biens. Dans ce but, il lui envoya quelques chevaliers et des archers qui devaient lui prêter main forte.

Lorsque Bertrand, réduit à ses seules ressources, vit ses remparts menacés, il jugea prudent de renoncer à la lutte ; mais ses terres étaient déjà ravagées et ses récoltes brûlées, quand il se soumit aux décisions du duc d'Aquitaine.

A peine les chevaliers et les routiers de Richard s'étaient-ils éloignés, que le fier troubadour réunissait autour de lui

(1) La même disposition n'existait pas à l'égard des fiefs ; les obligations féodales, pesant sur la terre et non sur les personnes, étaient incompatibles avec l'égalité dans les partages pour les terres soumises au service militaire.

les vassaux du comte de Périgord et ceux du noble châtelain de Montignac. Confondant auprès d'eux sa propre cause avec celle de l'indépendance de l'Aquitaine, il s'efforça d'organiser contre Henri II et Richard Cœur-de-Lion une coalition, dans laquelle il fit entrer successivement : Elie V, qui venait d'être vaincu par Richard sous les murs de Périgueux (juin 1182), Guillaume de Gourdon, à qui Richard venait d'enlever aussi sa principale citadelle, et Raymon, vicomte de Turenne, tous trois frères ou beaux-frères de Maheut de Montignac. Adhémar, vicomte de Limoges, qui peu de jours avant avait suivi le comte de Poitiers dans ses représailles en faveur de Constantin, entra dans la coalition, dès qu'il aperçut la possibilité de faire triompher contre le terrible « Roi du Nord » l'indépendance si chère aux Aquitains. La conjuration ne tarda pas à devenir inquiétante pour Richard Cœur-de-Lion, qui, voyant la rapidité avec laquelle le troubadour soulevait les nobles barons de son duché contre la domination de l'Angleterre, modifia subitement sa tactique. Il abandonna les intérêts de Constantin de Born, à qui il devait aide et protection, et le laissant seul en présence de ses puissants adversaires, il se rendit en Anjou.

§ 2. Expulsion de Constantin

Avec le concours de ces nobles seigneurs coalisés, Bertrand de Born reprit aisément possession de sa citadelle ; Constantin s'éloigna d'Hautefort, jurant à son frère une haine éternelle. Mais il ne suffisait pas à Bertrand d'avoir reconquis sa forteresse et d'avoir éloigné de Poitiers, pour quelque temps, le représentant du roi d'Angleterre ; il ne lui suffisait pas d'avoir détaché de Richard ses plus puissants vassaux ; l'irascible baron ne voulait pas seulement se venger des dégâts commis sur ses terres, il voulait surtout engager un grand combat contre ces princes étrangers, qui menaçaient à tous moments l'indépendance des riches barons et des bourgeois d'Aquitaine.

Comme prélude à la coalition redoutable dont il allait être le promoteur, il lança le hardi sirvente suivant (août 1182) :

Un sirventés cui motz no falh
Ai fait, quanc nom costet un alh ;
Et ai après un' aital art
Que, s'ai fraire, germa, ni quart,
Part li l'ou e la mealha (1),
E s'el pois vol la mia part,
Eu l'en giet de comunalhia.

Tot lo sen ai dintz lo seralh,
Sitot m'an donat gran treballh
Entre n'Ademar e'n Richart (2) :
Lonctemps m'an tengut en regart ;
Mas aras an tal trebalha
Que lor enfan, sil reis (3) nols part.
N'auran pro en la coralha.

J'ai fait un sirvente auquel il ne manque pas un mot, bien qu'il ne m'ait pas coûté la valeur d'un ail ; tel est mon caractère, que si j'ai frère, germain ou cousin, je partage volontiers avec lui l'œuf et la maille ; mais s'il veut ensuite enlever ma part, je le chasse de la communauté.

J'ai gardé tout mon bon sens en réserve, malgré la grande besogne que m'ont donnée Adhémar et Richard ; longtemps ils m'ont mis en péril ; mais ils ont si bien travaillé, que si le roi ne réussit pas à dominer ses enfants, ceux-ci tireront bon parti de la querelle.

---

(1) La maille était la moitié du denier. M. A. Thomas traduit ainsi la pensée du poète : « Je partage avec lui les vivres et l'argent ».

(2) Idiotisme encore usité dans le patois méridional : « Entre tu doui me fan perdre lou cap ». A eux deux ils me font perdre la tête.

(3) Henri II, roi d'Angleterre.

Totjorn contendi em baralh,
M'escrim, em defen, em tartalh,
Em fon om ma terra e la m'art,
Em fa de mos arbres eissart,
E mesclal gra en la palha ;
E non ai ardit ni coart
Enamic, qu'ar no m'assalha.

Totjorn ressolli e retalh
Los baros, els refon els calh,
Que cujava metre en eissart ;
E sui be fols quar m'en regart,
Qu'il son de pejor obralha
Que non es lo fers Saint Leunart (1),
Per qu'es fols qui s'en trebalha.

Guilhem de Gordo (2), fort batalh
Avetz mes a vostre sonalh,
E eu am vos, si Deus me gart !
Pero per fol e per musart
Vos tenen de la fermalha
Li vescomte, e es lor tart
Que siatz en lor frairalha.

Toujours je lutte et je m'évertue ; je m'escrime, je me défends et me débats ; on ravage ma terre, on brûle mes récoltes, on fait abattis de mes arbres ; on mêle mon grain avec la paille, et je n'ai pas ennemi couard ou hardi qui ne m'assaille.

Toujours j'encourage et j'excite les barons ; je les harcèle et les unis, car je voudrais les entraîner au combat ; mais je suis bien fou et j'ai peur qu'ils ne soient de moindre utilité que les fers de saint Léonard. C'est donc folie de me livrer à semblable besogne.

Guilhaume de Gourdon, vous avez mis un bien lourd battant à votre cloche ; mais je vous aime, et, Dieu me garde ! Les vicomtes alliés vous tiennent pour fol ou pour puéril ; cependant il leur tarde fort de vous voir engagé dans leur coalition.

---

(1) Saint Léonard était le patron des prisonniers, il cherchait à briser toutes les chaînes.

(2) Guillaume de Gourdon, beau-frère de Maheut de Montignac. Que signifie ce lourd battant de cloche ?

Talairan (1) no trota ni salh,
Ni nos mou de son arenalh,
Ni no geta lanza ni dart,
Anz viu a guiza de Lombart (2).
Tant es farsitz de nualha
Que, la autra gens s'en part,
El s'entendilha e badalha.

A Peiregors, pres d'el muralh,
Tan quei posca om getar ab malh,
Venrai armatz sobre Baiart (3);
E sei trob Peitavi pifart,
Veiran de mon bran com talha,
Que sus el cap li farai bart
De cervel mesclat ab malha.

Baro, Deus vos salv e vos gart,
E vos ajut e vos valha !
Eus do que digatz a'n Richart
So quel paus dis a la gralha (4).

Talleyrand ne court ni ne saute ; il ne sort pas de son arène ; il ne jette ni lance, ni flèche, mais il vit comme un Lombard. Il est tellement paresseux, que lorsque ses compagnons l'ont quitté, il étend ses bras et il bâille.

A Périgueux, près des murailles, aussi longtemps qu'on pourra lancer avec le maillet, je viendrai armé sur Bayard ; et si je trouve le Poitevin ventru, on verra bien comme taille mon épée ; car, sur sa tête, je ferai de la boue avec la cervelle mêlée aux mailles du haubert.

Rassa, Dieu vous sauve et vous garde ! Qu'il vous aide et vous soutienne ! Je vous conseille de dire à Richard ce que le paon disait à la corneille.

---

(1) Elie V de Taleyrand, beau-frère de Maheut de Montignac et comte de Périgord.

(2) Les Lombards, c'est-à-dire les Italiens, étaient surtout connus en France comme marchands. C'est dans ce dernier sens que Bertrand de Born emploie ce mot, avec une intention méprisante qui se comprend bien dans sa bouche. Ant. Thomas, *loc. cit.*, p. 10.

(3) Nom donné par Bertrand de Born à son cheval.

(4) Les fables d'Esope étaient très répandues au moyen-âge : on reconnaît ici une allusion au « Geai paré des plumes du paon ».

§ 3. Coalition

Ce magnifique sirvente constitue le premier chant de guerre lancé par Bertrand de Born en faveur de l'indépendance de l'Aquitaine ; il produisit la plus vive impression sur Richard Cœur-de-Lion et sur son père, le roi Henri II.

Lorsque, dix mois plus tard, le terrible roi d'Angleterre verra l'audacieux châtelain d'Hautefort se jeter, pleurant, à ses pieds et demander merci, il lui rappellera les trop fières déclarations de cet appel aux armes (1).

Cependant la coalition préparée par le troubadour n'avait pas encore un chef assez puissant pour imposer son autorité aux nobles seigneurs Aquitains ; les circonstances vont mettre sur la route de Bertrand celui qui, pour un temps malheureusement trop court, sera la tête du complot.

Les jongleurs qui parcouraient toute la Langue d'Oc, en chantant « *Un sirventes qui motz* », firent bientôt connaître à Richard la conspiration tramée contre la domination du roi, son père. Il comprit alors la faute qu'il avait commise en irritant les fiers barons d'Aquitaine, et particulièrement le châtelain d'Hautefort.

Changeant aussitôt de tactique, il appela près de lui les principaux seigneurs coalisés et les accueillit avec une bonne grâce toute chevaleresque ; il leur parla de sa mère en termes émus et jura de les gouverner dorénavant, non comme représentant du « Roi du Nord », mais bien comme le fils toujours préféré de la reine Eléonore, véritable héritière des Guillaume, ducs d'Aquitaine.

S'adressant ensuite à Bertrand de Born, il l'accabla des témoignages de sa plus bienveillante faveur et l'engagea vivement à venir charmer ses hôtes, pendant l'hiver prochain, dans le château d'Argentan, en Normandie.

Ces changements rapides d'attitude, dont Richard Cœur-

(1) Voir ci-après, chapitre X, § 6.

de-Lion nous a déjà donné plus d'un exemple, constituent l'un des traits les plus remarquables de son caractère.

Nous le verrons souvent, dans la suite du récit, passer d'une opinion à l'opinion contraire, d'une résolution à la résolution opposée, avec la plus étonnante rapidité, justifiant ainsi le surnom « *Oc e no* », « Oui et non », que le troubadour lui donne ordinairement dans ses sirventes.

CHAPITRE VIII

LA QUARANTAINE D'ARGENTAN

§ 1. **Mathilde d'Angleterre**

La reine Eléonore était toujours captive dans la tour de Salisbury. Cependant, en 1182, le roi la fit sortir momentanément de prison, pour qu'elle allât recevoir à Londres sa fille, Mathilde d'Angleterre, qui était femme d'Henri le Lion, duc de Saxe et Bavière, et mère d'Othon de Brunswick, le futur empereur, celui-là même qui sera l'illustre vaincu de Bouvines.

Henri le Lion, exilé d'Allemagne, était venu chercher un asile près d'Henri II. Prince aussi vertueux que brave, il voulut profiter de son exil pour entreprendre le pèlerinage de Rocamadour et de Saint-Jacques de Compostelle ; il se mit en route vers la fin de 1182. A cette occasion, le roi d'Angleterre avait autorisé la reine à l'accompagner en Normandie, avec la duchesse Mathilde. En même temps, Richard Cœur-de-Lion avait reçu du roi l'ordre d'aller à Argentan (1) rendre hommage à sa mère pour le duché d'Aquitaine (2).

L'Aquitaine était en ce moment plus calme qu'elle ne l'avait été depuis trente ans ; Richard crut pouvoir abandonner la cour de Poitiers pendant les quelques mois qu'il voulait passer avec sa mère et sa sœur, tandis que le duc de Saxe et Bavière réaliserait son long pèlerinage (3).

Mathilde avait alors vingt-six ans ; elle était très belle femme et faisait aux poètes qui allaient souvent à sa cour un

(1) Chef-lieu de l'arrondissement de l'Orne.
(2) *Rec. des Hist. des Gaules*, t. XVII, p. 665.
(3) *Stubbs*, t. I, p. 288.

bienveillant et généreux accueil. Elle avait pour son frère, le duc d'Aquitaine, une grande admiration et la plus sincère amitié.

Nous avons vu que Richard Cœur-de-Lion avait invité Bertrand de Born à le suivre en Normandie, pour qu'il lui tînt compagnie pendant toute la durée de son séjour à Argentan ; il espérait sans doute trouver une occasion favorable de détacher le fougueux troubadour de Maheut de Montignac pour l'attacher au service de Mathilde d'Angleterre. Dans ce but, il lui recommanda « de donner à sa sœur tous les honneurs et tous les plaisirs qu'il pourrait » (1). Il manifestait ainsi sa véritable intention d'enlever le troubadour à son milieu féodal, où ses chansons amoureuses se transformaient toujours en violents sirventes.

Le château de Montignac était à huit lieues d'Hautefort. Quelques restes fort intéressants du puissant manoir des Talleyrand dominent encore la petite ville de Montignac et la riche vallée de la Vézère. Peu de châteaux ont joué dans l'histoire du Midi de la France un rôle plus important que celui-ci ; « il ne fut étranger à aucun événement de la pro- » vince ; il figure surtout dans les guerres des Anglais et » dans les guerres de religion » (2).

En 1399, il cessa d'appartenir aux héritiers de Guillaume et de Maheut pour devenir successivement la propriété des Valois, des d'Albret et des Bourbon. « En 1603, il fut vendu » à François d'Hautefort pour la somme de 60.000 livres, et, » cessant d'être une place de guerre, il ne fut plus qu'une » des châtellenies des héritiers de Bertrand de Born » (3).

Celui qui, par une belle nuit d'été, visitera les remparts ruinés de Montignac, éprouvera certainement une vive émotion en se promenant sur les terrasses superposées où se réunissaient jadis les fiers barons d'Aquitaine. Peut-être croira-t-il entendre la voix de Maheut excitant la verve de son troubadour préféré.

---

(1) *Hist. des Troubadours*, par l'abbé Millot, tome I, p. 240.
(2) *Périgord illustré*, par l'abbé Audierne, p. 571.
(3) *Bulletin de la Soc. arch. du Périgord*, t. IX, p. 350.

Le châtelain d'Hautefort allait bien souvent passer les longues soirées d'hiver auprès de sa dame aimée. Il rencontrait chez elle toute la jeune chevalerie du Périgord, du Limousin et du Quercy. On préparait dans ces assemblées les expéditions guerrières qu'on voulait entreprendre au retour de la « *Coindeta Sazos* ». C'est ainsi que le noble troubadour était devenu l'âme de toutes les conspirations de la province, autant par ses talents poétiques qu'en raison de son ardent amour pour l'indépendance de son pays.

§ 2. **Richard Cœur-de-Lion, troubadour**

Richard joignait aux défauts de son père Henri II, cruel, brutal et colère, les brillantes qualités de la reine Eléonore. Comme elle, il aimait les poètes. Il cultivait la langue d'Oïl aussi bien que la langue d'Oc; il se plaisait à composer des chants poétiques avec les trouvères ainsi qu'avec les troubadours. On connaît ses relations avec Blondel, si souvent racontées par la légende (1).

Parmi les œuvres attribuées à Richard Cœur-de-Lion, on distingue la chanson dans laquelle il a dépeint en vers pleins de charmes l'état douloureux de son âme pendant sa cruelle captivité d'Allemagne :

Ja nuls hom pres non dira sa razon
Adrechament, si com hom dolens non ;
Mas per conort deu hom faire canson ;
Pro n'ay d'amis, mas paure son li don,
Ancta lor es, si per ma rezenson,
Soi sai dos yvers pres.

Jamais un prisonnier ne dira l'impression de son cœur, sans laisser voir une grande tristesse ; il pourra cependant composer encore des chansons. Peut-être ai-je des amis, mais ils ne sont plus généreux ; qu'ils soient honnis, pour m'avoir laissé passer, à défaut de rançon, deux hivers dans les fers.

---

(1) Voir ci-après, ch. XVI, § 8.

Or sapchon ben, miey hom e miey baron,
Anglés. Norman, Peytavin e Gascon,
Qu'ieu non ay ja si paure compagnon,
Qu'ieu laissasse, per aver, en preison ;
Non ho dic mia per nulla retraison,
Mas anquar soi ie pres.

Car sai eu ben per ver, certanament,
Qu'hom mort ni pres, n'a amic ni parent ;
Et si m'laissan per aur ni per argent ;
Mal m'es per mi, mas pieg m'es per ma gent ;
Qu'apres ma mort, n'auran reprochament,
Si sai mi laisson pres.

No m meravilh s'ieu ay lo cor dolent,
Que mos senher met ma terra en turment ;
No li membra del nostre sagrament
Que nos feimes el sanz cominalment ;
Ben sai de ver que gaire longament
Non serai en sai pres.

Suer comtessa, vostre pretz sobeiran
Sal Dieus, egard la bella qu'ieu am tan,
Ni percui soi ja pres (1).

Qu'ils sachent bien, mes sujets et mes barons d'Angleterre, de Normandie, de Poitou et de Gascogne, que je n'eus jamais si pauvre compagnon, dont je n'eusse voulu payer la délivrance ; je ne le dis pas pour leur en faire un reproche, mais je suis encore dans les fers.

Je sais bien, et je n'en puis douter, que l'homme mort ou captif n'a plus d'amis ou de parents ; aussi me délaisse-t-on pour argent et pour or ; je souffre pour moi, et plus encore pour mes sujets, qui recevront après ma mort de grands reproches, s'ils me laissent mourir dans les fers.

Je ne m'étonne pas de ma douleur, car mon suzerain s'empare de mes provinces ; il oublie tous nos serments faits pour notre garantie commune ; mais j'espère toujours que je ne resterai pas bien longtemps dans les fers.

Comtesse Soir, que Dieu vous conserve et garde votre beauté que j'aime tant, lui, pour qui je suis dans les fers.

---

(1) *Choix des poésies des Troubadours*, par Raynouard, t. V, p. 86.

Ainsi s'exprimait en dialecte Poitevin, mélange de langue d'Oïl et de langue d'Oc, ce brillant roi d'Angleterre, qui ne voulut jamais apprendre la langue usitée dans son île.

Cependant, les derniers soulèvements de l'Aquitaine avaient fait comprendre à Richard Cœur-de-Lion qu'en se conduisant, à l'égard de son duché, comme un impitoyable mandataire d'Henri II, il s'était engagé dans une voie pleine de dangers pour la monarchie des Plantagenest. Il s'efforça de chercher une plus habile méthode de pacification auprès de ses turbulents vassaux, et il pensa que le troubadour d'Hautefort pourrait devenir l'utile propagateur de ses résolutions généreuses. Bertrand de Born se laissa séduire un moment par les protestations de Richard et par ses allures chevaleresques : sensible aux flatteuses avances du jeune duc d'Aquitaine, il accepta sans hésiter l'invitation qui l'honorait.

C'était peu d'années après les brillantes fêtes données à Beaucaire par Raymond V, comte de Toulouse. Toute la noblesse de la Langue d'Oc avait conservé de cette Cour plénière le plus joyeux souvenir.

Raymond V avait réuni dans ses vergers, pendant tout un été, plus de dix mille chevaliers ; il leur avait fait distribuer par Raymond d'Agoult (1) deux mille marcs d'argent (2). La dame de Cabréra et d'Urgel (3) en avait envoyé huit cents, et l'un des invités fit semer dans un champ labouré trois cent soixante mille deniers (4).

Bertrand de Born s'était imaginé peut-être qu'il trouverait les mêmes plaisirs et de semblables libéralités à la cour de Richard Cœur-de-Lion ; sa confiance à cet égard semblait

(1) Puissant seigneur du comté de Provence, souvent chanté par les troubadours.

(2) Le marc d'argent valait environ 50 francs, au taux actuel de la monnaie.

(3) Hugues de L'Eyn qualifie son mari : « Lo plus rics om el plus gentils de Catalonha ».

(4) Renseignements extraits de la *Chronique* de Geoffroy du Vigeois.

justifiée par la présence auprès du duc d'Aquitaine de sa sœur Mathilde, l'une des plus belles et des plus puissantes souveraines de ce temps-là.

Le troubadour périgourdin se rendit à Argentan au commencement de l'hiver de 1182.

§ 3. **La Cour d'Argentan, 1182-1183**

Un dimanche du mois de décembre 1182, Richard Cœur-de-Lion, ayant fait une assez longue excursion, rentra dans son palais sans avoir pris le temps de faire son repas de midi. Bertrand de Born l'accompagnait ; au retour du duc d'Aquitaine, il composa la chanson suivante pour Mathilde d'Angleterre (1), qu'il désigne sous le nom de « Lana » ; nous ne connaissons pas l'origine de ce surnom ; Bertrand avait voulu sans doute se conformer à l'usage des troubadours, qui donnaient toujours à leur belle un nom d'emprunt :

Ges de disnar no fara oimais matis,
Qui agués pres bon ostau
E fos dedinz la charns, el pas, el vis,
El focs fos clars com de fau.
Lo plus rics jorns es oi de la setmana
E degra m'estar suau,
Qu'aitan volgra volgués mon pro na Lana,
Com lo senher de Peitau.

Certes, pour dîner il ne serait pas trop matin, si l'on trouvait un bon gîte, avec les vivres, le pain, le vin, et si le feu brûlait comme un feu de hêtre. C'est aujourd'hui le plus grand jour de la semaine, il devrait m'être doux ; mais j'aimerais mieux recevoir mon bonheur de dame Lana que du seigneur de Poitiers.

---

(1) M. V.-P. Laurens, dans son *Histoire de Bertrand de Born*, p. 48 et s., raconte les tendres amours de Bertrand et de Mathilde d'Angleterre, brisées par le mariage de Mathilde avec Henri le Lion ; la généalogie d'Hautefort semble adopter cette légende comme vraie, p. 37. — Pour la réfuter, il nous suffit d'observer que Mathilde, née en 1156 et mariée en 1168, partit pour la Bavière aussitôt après son mariage. Le troubadour, qui ne fut jamais courtisan d'Henri II, n'avait certainement pas eu l'occasion d'aimer cette enfant ni d'être aimé d'elle.

Per saludar torn entrels Lemozis
Celas qui an pretz chabau:
Mos Bels-Senher e mos Bels-Cembelis (1)
Queran oimais qui las lau,
Qu'eu ai trobat del mon la plus certana
E la gensor qu'om mentau,
Perque s'amors m'es tan quotidiana,
Qu'a las autras mi fai brau.

Gens, joves corps, francs, e verais, e fis
D'aut paratge e de reiau,
Per vos serai estranhz de mon païs,
En mudarai part Anjau ;
E quar etz tan sobre autras sobeirana,
Vostra valors n'es plus au,
Qu'onrada n'er la corona romana
Sil vostre chaps s'ï enclau.

Al douz esguart quem fetz e ab clar vis
Mi fetz amors son esclau,
E Mossenher (2) *m'ac pres de leis assis*
Sobre un feltre emperiau,

Pour saluer celle qui vaut plus que toutes les autres, je suis venu du Limousin ; que ma Bel-Seigneur et ma Bel-Cembelis cherchent désormais un autre courtisan ; j'ai trouvé la plus loyale femme du monde, et la meilleure qu'on puisse citer ; son amour m'est devenu si nécessaire, que toute autre femme m'est déplaisante.

Gentille, corps jeune, sincère et fidèle, de haut parage et de bonne royauté, pour vous, je serais infidèle à mon pays, et je deviendrais Angevin ; car vous êtes tellement supérieure aux autres, si grande est votre valeur, que la couronne romaine serait honorée, en étant placée sur votre tête.

Quand je vois ses yeux doux et son clair visage, l'amour me rend son esclave ; Monseigneur m'a fait asseoir auprès d'elle sur un coussin d'empereur.

---

(1) Dames inconnues, que Bertrand de Born a citées plusieurs fois.
(2) Richard Cœur-de-Lion.

E la paraula fo doussa e umana
Elh dit cortés e suau ;
E de solatz mi semblet Catalana
E d'acolhir de Fanjau (1).

Al gen parlar quem fetz e al bel ris,
Quan vi las dens de cristau
El corps graile, deljat, e fresc, e lis,
Trop benestan en bliau,
E la colors fo frescha e rosana,
Retenc mon cor dinz sa clau.
Mais aic de joi que quim des Corozana (2),
Quar a son grat m'en esjau.

De totas es na Majer (3) *sobeirana,*
De quan mars e terra clau.

Sa voix est douce et bienveillante, sa conversation courtoise et gracieuse ; elle est gaie comme une Catalane, affable comme une dame de Fanjaux.

Aux tendres paroles qu'elle m'adresse, à son beau sourire, qui laisse voir ses dents de cristal, près de ce corps mince, délié, frais et souple, plein d'élégance en son bliaud, avec sa couleur blanche et rosée, mon cœur reste comme emprisonné. Je suis plus heureux que si l'on me donnait la Koraçan, car ses bontés m'ont rendu fou.

Dame Majeur est la plus parfaite de toutes les dames qui sont sur terre et sur mer.

---

(1) Chef-lieu de canton de l'Aude, où se trouvait, au temps de Bertrand de Born, l'une des plus puissantes forteresses de ces comtes de Toulouse, dont la largesse et l'affabilité étaient alors proverbiales.

(2) Le Khoraçan, province de Perse, avait acquis une grande notoriété pendant la première croisade, en raison des nombreux contingents qu'il avait fournis aux armées Islamites.

(3) M. Stimming pense que ce pseudonyme désigne la princesse Mathilde, et a été intentionnellement choisi comme très voisin de son vrai nom, en provençal *Maeux*. (Ant. Thomas, *loc. cit.*, p. 124).

Les honneurs quasi-royaux accordés par Richard Cœur-de-Lion à Bertrand de Born, prouvent toute l'importance que le duc d'Aquitaine mettait à suivre auprès de ses vassaux et à faire connaître dans toute la province la nouvelle tactique qu'il allait adopter dans son gouvernement.

Il ne se contentait pas de recevoir à sa cour le troubadour d'Hautefort et de lui donner une place honorable à sa table; il le faisait asseoir sur un coussin impérial, voulant tout à la fois le séduire et le rehausser aux yeux de la duchesse de Saxe.

Cependant Bertrand de Born ne tarda pas à voir que les princes d'Angleterre n'avaient pas les habitudes de largesse et d'élégance si fort en usage chez les comtes de Toulouse. On lui prodiguait bien les compliments et les honneurs, mais il préférait les libéralités et les plaisirs. Ses chansons et ses sirventes le disent bien souvent avec une naïve franchise :

« Nous autres, Limousins, nous aimons que l'on donne et que l'on rie ».

« Nos Lemozi..... que volem qu'om do e ria » (1).

Or, le roi Henri II absorbait dans la construction de ses forteresses ou dans ses expéditions guerrières tous les revenus de son royaume; il ne pouvait pas attribuer au duc d'Aquitaine les revenus nécessaires à son train princier. Aussi Richard ne faisait pas grandes largesses dans sa cour d'Argentan, où l'on ne riait jamais.

Les passagères amours de Bertrand pour Mathilde d'Angleterre n'empêchaient pas le troubadour de remarquer la parcimonie du duc d'Aquitaine ; mais elles lui firent oublier pendant quelques jours les belles châtelaines du Périgord et du Limousin.

Dans « *Ges de disnar* » il a dit que Lana était bien supérieure à toutes les autres femmes ; il n'a pas craint d'ajouter « que ma Bel-Seigneur et ma Bel-Cembelis cherchent désormais un autre courtisan ». Il se disait même capable de

---

(1) Sirventes « *Eu Chant* ».

renier sa patrie après avoir renié sa belle, car il était prêt à devenir Angevin ! Il eût donné Hautefort pour sa mie !!

Nous allons le voir porter sa trahison encore plus loin et dire que « la belle Lana doit être préférée à dame Maheut et à ses deux sœurs, autant que l'or doit être préféré aux grains de sable ».

Il ne tardera pas à regretter cette injurieuse comparaison et à jurer que ces paroles n'ont jamais exprimé sa véritable pensée.

En attendant, la duchesse de Saxe et Bavière ne faisait pas à l'orgueilleux troubadour un accueil aussi bienveillant que l'aurait désiré Richard Cœur-de-Lion et que le souhaitait aussi Bertrand de Born.

Le poète essaya de toucher la belle princesse en lui adressant une nouvelle chanson, plus pressante et plus courtoise encore que la première :

Chazutz sui de mal en pena,
Quar vau lai ol cors mi mena,
Don jamais
Nom descharjarai del fais ;
Quar mes m'a en tal chadena
Don malha nos deschadena.
Quar m'atrais
Ab un esgart de biais
Una gaia, lisa, Lana.
Fait ai lonja quarantena ;
Mas oimais
Sui al dijous de la Cena.

Je suis tombé de mal en pis, car je vais partout où mon cœur me mène, et jamais je ne saurai me soustraire au danger. Me voilà pris dans un filet, dont les mailles ne se déferont pas. Elle m'attire avec son regard à la dérobée, cette vive et douce Lana. J'ai déjà fait une longue quarantaine ; aujourd'hui je vais passer la Cène.

Tant es d'amorosa mena
Que morrai, si no m'estrena
D'un douz bais.
Mas en trop d'orgolh m'eslais :
De tota beutat terrena
An pretz las tres de Torena (1)
Fis, verais ;
Mas il es sobre lor mais
Que non es aurs sobre arena ;
E no volh aver Ravena
Ni Roais (2),
Sens cuidar que nom retena.

Jamais non er cortz complia
Ont om no gab ni no ria.
Cortz sens dos
Non es mas parcs de baros ;
E agram mort sens falhia
L'enois e la vilania
D'Argentos ;
Mas lo gens cors amoros.
E la doussa chara pia,
E la bona companhia,
El respos
De la Saissam defendia.

Elle inspire si bien l'amour que je mourrai si elle ne m'accorde un doux baiser. Mais son grand orgueil m'épouvante : sur toutes les beautés terrestres, les trois sœurs de Turenne méritent la palme ; c'est bien certain. Cependant Lana leur est supérieure plus que l'or ne l'est au sable, et je ne voudrais pas avoir Ravenne ou Edesse, si je ne pouvais espérer qu'elle m'aimera.

Il n'est pas de cour parfaite où l'on ne plaisante et ne rie. La cour où l'on ne fait pas de largesses n'est rien de mieux qu'un parc de barons ; l'ennui et l'avarice d'Argentan m'auraient fait mourir sans aucun doute, si le gentil corps amoureux, la douce et chère compassion, l'agréable compagnie et la courtoisie de la Saxonne ne m'avaient protégé.

(1) Maheut de Montignac, Alix de Montfort et Marie de Ventadour.
(2) Edesse, ancienne ville de la Mésopotamie.

Re en beutat no galia
Ni fai nula fantaumia
Lo joios,
Joves, gens cors amoros;
Anz gensa qui la deslia;
E ont om plus n'ostaria
Garnizos,
Seria'n plus envejos;
Que la noit fai semblar dia
La gola, e qui'n vezia
Plus en jos,
Tot lo mon en gensaria.

Donc bes tanh qu'amors n'aucia
Per la gensor qu'el mon sia
En perdos;
Que quan remir sas faissos,
Conosc que ja non er mia,
Que chausir pot, sis volia,
Dels plus pros,
Chastelas o rics baros;
Qu'en leis es la senhoria
De pretz e de cortesia,
De gens dos
E de far que be l'estia.

Rien dans sa beauté ne nous trompe ; il n'a besoin d'aucune supercherie son joyeux, jeune et gracieux corps, inspirant l'amour. Aussi, bien heureux qui la délie ; plus il soulèvera de voiles, plus il voudrait en soulever encore. La vue de sa gorge fait ressembler la nuit au jour, et celui qui verrait encore plus bas, trouverait l'univers embelli.

Il faut donc que l'amour me fasse mourir pour la plus belle femme du monde et sans aucun profit. Quand j'admire sa démarche, je vois bien qu'elle n'est pas pour moi ; elle peut choisir, si c'est sa volonté, parmi tous les plus vaillants châtelains ou riches barons ; car en elle est la primauté de prouesse et de courtoisie, de grande largesse et d'irréprochable conduite.

Domna, sai en Normandia
Sui per vos la noit el dia
A pensos ;
Quel vostre gens corps joios
Me sembla qu'adès me ria.

Madame, au fond de la Normandie, je suis jour et nuit pensant à vous. Il me semble que votre beau corps plein de charmes me sourit toujours.

Il est aisé de lire entre les lignes de cette chanson, que si Richard Cœur-de-Lion ne réussit pas à séduire Bertrand de Born, Bertrand de Born ne réussit pas lui-même à séduire Mathilde d'Angleterre.

Le troubadour composa vainement ses strophes les plus harmonieuses et les mieux cadencées ; il prodigua ses compliments les plus habilement rimés : rien ne paraît avoir touché le cœur ou l'esprit de la belle duchesse de Saxe.

Il comprit bientôt qu'il fallait s'éloigner du château d'Argentan, et il profita du premier prétexte qui s'offrit à lui pour revenir en Périgord.

L'année 1183 venait de commencer ; avant qu'elle ait atteint la moitié de son cours, les anciens conjurés d'Aquitaine auront tenu de nouvelles assises dans le château du Dorat et dans les cloîtres de Saint-Martial ; les vibrants sirventes du noble troubadour auront suscité la dernière et si dramatique révolte d'Henri Court-Mantel.

Le motif invoqué par Bertrand de Born pour abandonner, plein d'un sombre ressentiment, la cour de Richard Cœur-de-Lion, fut bien aisément trouvé.

§ 4. Guicharde de Beaujeu

La noblesse d'Aquitaine s'entretenait en ce moment là d'un projet de mariage qui devait réunir à Comborn (1) toute

(1) Puissant château ; chef-lieu de l'une des vicomtés du Limousin ; commune d'Orgnac (Corrèze).

la chevalerie de la province; Guicharde de Beaujeu (1), sœur de Guichard IV de Beaujolais, seigneur de Montpensier, allait épouser Archambaud de Comborn, l'un des quatre vicomtes du Limousin, puissant et vaillant seigneur, sur qui Bertrand de Born comptait pour soutenir avec lui les vieilles coutumes d'Aquitaine.

On voit encore, non loin des derniers vestiges de la célèbre abbaye de Vigeois, les ruines fort intéressantes du château de Comborn ; mais la famille elle-même s'est depuis longtemps éteinte dans une dernière alliance avec les Lasteyrie du Saillant.

Les plaisirs peu variés que Richard Cœur-de-Lion offrait à ses hôtes d'Argentan, n'étaient pas de nature à retenir Bertrand de Born loin des fêtes que le Limousin préparait à la nouvelle mariée, déjà précédée dans sa future résidence par la réputation d'une courtoisie parfaite et d'une grande beauté.

Le troubadour d'Hautefort voulut être le premier à chanter ses louanges : dans ce but il composa une chanson d'amour, dont deux couplets seulement sont parvenus jusqu'à nous :

Aï ! Lemozis, francha terra cortesa,
Molt me sap bo (2), quar tals onors vos creis,
Que jois, e pretz, e deportz, e gaiesa,
Cortesia, e solatz, e domneis
S'en ven a vos ; el cors estei anceis !
Res deu gardar, qui a drutz se depeis,
Per quals obras deu domna esser quesa.

Ah ! Limousin, terre franche et courtoise, je suis heureux de l'honneur qui vous est fait : joie, réputation, bonheur, gaieté, courtoisie, réjouissances et galanterie vont résider près de vous. Elevez vos cœurs ! Celui qui se pose en amant, doit bien voir par quels mérites il peut gagner sa belle.

---

(1) Ce sirvente est le seul document qui donne la date approximative de l'arrivée en Limousin de Guicharde de Beaujeu, qui mourut en 1221 et fut enterrée à l'abbaye d'Obasine.

(2) Idiotisme qui s'est conservé dans le patois périgourdin, surtout dans le sens inverse disant : « Me sap mal », il me sait mal... je suis contrarié.

Dos, e servirs, e garnirs, e largesa
Noiris amor, com fai l'aiga lo peis :
Ensenhamens, e valors, e proesa,
Armas, e cortz, e guerras e torneis;
E qui pros es ni de proesas feis,
Mal estara s'aoras no pareis,
Pois na Guischarda nos es sai tramesa.

. . . .

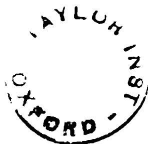
Les présents, les services, les vêtements, les largesses nourrissent l'amour, comme l'eau nourrit les poissons. Il faut aussi le savoir-vivre, la valeur, la prouesse, le zèle, la galanterie, les guerres et les tournois. Celui qui est preux et qui n'a pas encore fait valoir sa prouesse, aurait tort de ne pas se montrer aujourd'hui, puisque dame Guicharde n'a pas arrêté son choix.

. . . .

Cette poétique déclaration, faite avec tant d'éclat en faveur d'une jeune et belle fiancée sur laquelle la province entière avait les yeux fixés, violait toutes les lois d'amour.

Il est bien regrettable que nous ayons perdu la plupart des couplets de cette chanson, qui va jeter bientôt le plus grand trouble dans les relations amoureuses de Bertrand de Born et de Maheut de Montignac.

Les jongleurs allèrent au fond de l'Auvergne chanter les strophes harmonieuses du troubadour, sous les tours crénelées de Montpensier; ils y reçurent les largesses et les vêtements que les châtelains distribuaient alors aux ménestrels qui venaient égayer leurs fêtes.



CHAPITRE IX

RÉVOLTE ET MORT D'HENRI COURT-MANTEL

§ 1. Le jeune Roi

Après avoir reçu, pendant plusieurs semaines, dans le palais d'Argentan, l'hospitalité de son puissant suzerain, Bertrand de Born partit sans le moindre regret, n'emportant aucun don généreux, aucun joyeux souvenir et nul sentiment de reconnaissance envers Richard Cœur-de-Lion.

Dès qu'il eût retrouvé son ciel bleu d'Aquitaine, il oublia Mathilde d'Angleterre, comme il avait oublié Maheut de Montignac en arrivant sur les frontières de Normandie.

L'âme libre et fière du troubadour ressentit bientôt, sous le donjon d'Hautefort, les nobles émotions de l'indépendance. Sans attendre le retour du printemps, qui faisait toujours vibrer les armes dans les mains des jeunes guerriers, il résolut d'exécuter sur le champ ses anciens projets de coalition.

Il avait rencontré à Argentan le frère aîné de Richard, Henri Court-Mantel, associé depuis douze ans à la couronne d'Angleterre sous le nom de « Jeune Roi », et jouissant à ce titre de quelques honneurs royaux, sans exercer cependant aucune autorité directe.

Le jeune Roi et le comte de Poitiers semblaient vivre en bonne intelligence ; mais Bertrand de Born avait remarqué la vive irritation ressentie par Henri Court-Mantel quand il considérait le pouvoir quasi-royal de son frère et quand il le comparait à sa situation personnelle, toujours très effacée dans toutes les provinces du royaume.

Bertrand avait aussi remarqué le mécontentement éprouvé par le jeune Roi, lorsqu'il voyait Richard sortir du pays

d'Aquitaine pour aller siéger, comme un véritable souverain, jusqu'au milieu de la Normandie. On disait même qu'il se permettait de faire construire, en ce moment-là, une puissante citadelle, hors de son gouvernement, au centre de l'Anjou.

Heuri Court-Mantel aurait dû cependant, à plus juste titre que son frère, suppléer le roi Henri II pendant ses longs et nombreux séjours en Angleterre : ce privilège lui revenait par droit de naissance et par sa qualité d'associé à la couronne. S'il avait eu quelque pouvoir, sa cour n'eût pas été triste et déserte comme celle d'Argentan ; on l'aurait vu rivaliser avec le comte de Toulouse pour donner à la noblesse d'Aquitaine des fêtes merveilleuses. Il était le plus brillant des enfants d'Henri II. Seul entre tous il avait un physique agréable. Elevé par les soins de Saint-Thomas Becket, il possédait une intelligence très cultivée, un esprit vif et séduisant. Il aimait le luxe et les plaisirs ; il se faisait remarquer dans les assemblées et dans les tournois par la distinction de ses manières et par la promptitude de ses réparties, aussi bien que par sa vigueur et par sa prouesse.

L'illustre archevêque de Cantorbéry avait su développer chez le prince les heureuses dispositions de sa nature ; il n'avait pas pu faire germer en lui le sens moral, qui manquait à tous les enfants d'Henri II comme à Henri II lui-même.

Les qualités princières du jeune Roi étaient rendues plus éclatantes encore par une excessive générosité. Il donnait toujours et sans compter tout ce qu'on lui demandait ; tandis que Richard Cœur-de-Lion, réduit aux faibles revenus du duché d'Aquitaine, avec les très lourdes charges d'un gouvernement onéreux, ne pouvait pas pratiquer la largesse, cette essentielle vertu de tous les nobles barons.

§ 2. La Conjuration du Dorat

Dès que Bertrand de Born eût repris sa place dans la citadelle d'Hautefort, il reçut de nombreux témoignages de

l'amitié du jeune Roi. Encore sous la froide impression laissée dans son esprit par la quarantaine d'Argentan, il comparait les qualités comme les défauts des deux fils aînés du roi d'Angleterre ; son cœur ne resta pas longtemps indécis. Ne tenant pas compte des flatteuses distinctions qui lui avaient été prodiguées par Richard Cœur-de-Lion, il s'efforça d'exciter l'irritation jalouse d'Henri Court-Mantel, et s'attacha par tous les moyens en son pouvoir à constituer, sous la direction du « Jeune Roi », une ligue puissante contre le « Roi du Nord » et contre le duc d'Aquitaine.

A cet effet, il convoqua les barons mécontents dans le château du Dorat, en Limousin. Quand ils furent assemblés dans la salle voûtée du donjon, Henri leur exposa que le comte de Poitiers; son frère, oubliant qu'il était avant tout duc d'Aquitaine et protecteur de ses vassaux, sacrifiait en toutes circonstances les privilèges des Aquitains, pour rattacher son duché au royaume d'Angleterre, comme province conquise, imposable à merci.

Il résidait en Normandie, en Anjou, aussi souvent qu'à Poitiers, il dépensait ses revenus à la cour d'Argentan ; il préférait les trouvères et la langue d'oil aux troubadours et à la langue d'oc ; il construisait même, disait-on, des forteresses en Anjou (1), avec le cens et la queste (2) prélevés en Aquitaine. Il se considérait enfin comme le vice-roi du Nord et non comme le défenseur des coutumes locales.

Il fit encore observer que ce beau pays, qui lui était si cher, parce qu'il était le plus précieux héritage de son grand-père, avait été bien plus heureux sous la dynastie des Guillaume. Il conclut en les engageant à se soulever tous avec lui, promettant sur son honneur de leur rendre et de soutenir toujours leurs antiques privilèges.

Les Aquitains étaient trop attachés à la reine Eléonore et à ses ancêtres, pour hésiter devant les conseils donnés avec

---

(1) Voir ci-après la construction de Clairvaux.

(2) Revenus ordinaires et extraordinaires.

tant d'énergie par le fils aîné de leur duchesse captive. Tous ensemble jurèrent fidélité au jeune Roi.

La nouvelle de cette révolte parvint rapidement en Angleterre ; elle surprit le monarque pendant qu'il s'occupait, avec son habituelle sollicitude, à fonder sur des bases que les siècles ont respectées, la législation et l'administration de son royaume. Henri II s'empressa d'envoyer des messagers à son fils Henri, pour lui renouveler l'expression de sa confiance et de sa tendresse paternelles ; il lui faisait dire en même temps que, voulant lui donner le moyen de soutenir avec plus d'éclat son titre royal, il lui abandonnait le produit d'un impôt récemment établi dans toutes ses provinces de France, sur les charrettes et sur les chars.

L'établissement de cette taxe ne s'était pas accompli sans de grandes difficultés. En ces siècles de vigoureuse énergie sociale et de noble indépendance, toute atteinte aux anciennes coutumes populaires, toute aggravation aux charges publiques provoquait de véritables émeutes, dont l'histoire a conservé des traces bien nombreuses.

Henri II, en faisant cette pacifique démarche auprès de son fils, espérait le ramener immédiatement à l'obéissance. Il espérait aussi sans doute, avec le concours du jeune Roi, apaiser les protestations du peuple et rendre plus facile le recouvrement du nouvel impôt.

Mais les prévenances du terrible « Roi du Nord » prouvent bien qu'il avait compris de quels graves dangers étaient menacés sa famille et son royaume par la conjuration du Dorat.

Lorsque Bertrand de Born apprit l'arrivée soudaine en France des messagers du roi d'Angleterre, il se rendit compte de la grande influence qu'ils allaient exercer sur l'esprit docile d'Henri Court-Mantel, toujours prêt à fléchir devant les manifestations de l'énergique volonté de son père.

Pour corriger l'effet que ne pouvaient manquer de produire les exhortations d'Henri II portées par d'habiles interprètes, le troubadour composa le sirvente suivant, qu'il fit aussitôt publier dans toute l'Aquitaine (mars 1183) :

Pois Ventadorns, e Comborns ab Segur,
E Torena (1), e Monfortz (2), ab Gordo (3)
An fait acort ab Peiregorc e jur,
E li borzés se claven de viro,
M'es bel qu'eu chant e qu'eu m'en entremeta
D'un sirventés per lor assegurar,
Qu'eu no volh ges sia mia Toleta
Per qu'eu segurs non i ausès estar.

A Poi-Guilhem(4), e Clarenz(5), e Granhol(6),
E Saint-Astier (7), mout avetz grant onor,
E eu mezeis, qui conoisser lam vol,
E a sobrier Engolesmes major
D'en Charetier que guerpis la chareta ;
Non a deniers ni no'n pren ses paor,
Per qu'ab onor pretz mais paucha terreta
Qu'un grant empier tener a desonor.

Puisque Ventadour, Comborn, Ségur, Turenne, Monfort et Gourdon ont fait alliance sous serment avec Périgord, et puisque les bourgeois se ferment à clef, il faut bien que je chante et que je compose un sirvente pour les rassurer tous, car je ne voudrais pas que Tolède fût à moi, si je ne pouvais pas y vivre en sûreté.

Ah ! Puy-Guilhem, Clarens, Grignols et Saint-Astier, vous avez grand honneur et moi aussi, qui veux me juger comme vous meilleur que le Grand Angoulême ou que le seigneur charretier qui abandonne son char. Celui-ci n'a pas d'argent et n'en aura pas, s'il a peur. Pour moi je préfère posséder honorablement une petite terre, qu'avoir un grand empire avec le déshonneur.

---

(1) Ventadour, Comborn et Turenne faisaient avec Limoges, à qui appartenait Ségur, les quatre vicomtés du Limousin.
(2) Monfort, belles ruines sur les bords de la Dordogne, canton de Sarlat, appartenait à Bernard de Cazenac.
(3) Gourdon (Lot), appartenait à Guillaume.
(4) Puissante forteresse, aujourd'hui en ruines, appartenait à Nompart de Caumont. Là fut tiré en 1360 le premier coup de canon.
(5) Forteresse ruinée par les Anglais ; appartenait à Amblard de Gontaud. Commune de Cause et Clérans (Dordogne).
(6) Château fort, appartenait à Elie de Talleyrand. On voit encore ses ruines. Commune de Grignols (Dordogne).
(7) Chef-lieu de canton (Dordogne).

Sil rics vescoms que es chaps dels Gascos,
A cui apen Bearns e Gavardas (1),
E'n Vézias (2) o vol e'n Bernardos (3),
El senher d'Acs (4) e cel cui es Marsas (5),
D'aquela part aura prol coms que fassa;
E eissamen, aissi com el es pros,
Ab sa grant ost que atrai e amassa,
Passe s'en sai e ajoste s'ab nos.

Si Talhaborcs, e Pons (6), e Lezinhas (7),
E Malleos (8), e Taunais (9) fos en pés
E a Sivrai (10) fos vescoms vius e sas,
Ja no creirai que no nos ajudès.
Cel de Toartz (11), pois lo coms lo menassa,
Tenga s'ab nos e no sia ges vas;
E demandem, tro que el dreit nos fassa,
Dels omenés quens a traitz d'entrels mas.

Si le riche vicomte, chef des Gascons, de qui dépendent Béarn et Gavardan, si Vézian et Bernard, si les seigneurs de Dax et de Marsan le voulaient bien, le comte aurait assez à faire avec eux ; et même, quelque brave qu'il soit, malgré la forte armée qu'il assemble et commande, il ne pourrait passer ici et se mesurer avec nous.

Si Taillebourg, Pons, Lusignan, Mauléon et Tonnay sont en paix, et s'il y a à Civray un vicomte ardent et sensé, je ne crois pas qu'ils refusent de nous aider. Que celui de Thouars, puisque le comte le menace, se joigne à nous et ne faiblisse pas ; nous réclamerons, jusqu'à ce qu'il nous ait fait justice, tous les privilèges qu'on nous a ravis.

---

(1) Béarn et Gavardan, dont le chef-lieu était Gavaret (Landes), appartenait à Gaston VI.

(2) Vézian II, vicomte de Lomagne (1173-1222). La Lomagne avait pour chef-lieu Beaumont (Tarn-et-Garonne).

(3) Bernard IV, comte d'Armagnac (1160-1190).

(4) Aujourd'hui Dax, appartenait au vicomte Pierre.

(5) Le Marsan (Landes), appartenait à Centule, comte de Bigorre.

(6) Taillebourg et Pons (Charen^{te}), appartenaient à Jaufré de Rancon.

(7) Lusignan (Vienne), appartenait à Jaufré de Lusignan.

(8) Mauléon (aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre), appartenait à Raoul, père du célèbre Savary.

(9) Tonnay (Charente-Inférieure), appartenait à Jaufré de Taunais.

(10) Civray (Vienne).

(11) Thouars (Deux-Sèvres), appartenait à Aymery VII.

Entre Peiteus e la Isla Bochart (1),
E Mirabel, e Laudun (2), *e Chino* (3),
A Clarasvals (4), *an bastit ses regart*
Un bel chaslar, e mes en pla chambo.
Mas no volh ges lo sapcha no lo veja
Lo joves reis, que nolh sabria bo (5);
Mas paor ai, pois que tan fort blancheja.
Que lo veira be de Matafelo (6).

Del rei Felip (7) *sabrem be si paireja,*
O si segra los usatges Charlo.
D'en Talhafer (8), *que per senhor l'autreja*
D'Engolesme, e el l'en a fait do;
E non es dreit de rei que re autreja,
Pois a dit d'oc, que mais diga de no (9).

Entre Poitiers, l'Isle Bouchard, Mirebeau, Loudun et Chinon, à Clairvaux, on a bâti sans crainte une belle forteresse, au milieu de la plaine. Je ne voudrais pas que le jeune roi le sache et la vît; cela ne lui serait pas agréable. Mais j'ai peur, tant les murs sont blanchis, qu'il ne l'aperçoive de Mateflou.

Nous saurons si le roi Philippe imitera son père ou s'il prendra modèle sur Charlemagne. Taillefer a reconnu Philippe comme seigneur d'Angoulême, et Philippe lui en a fait don. Ce n'est pas un droit royal de ne rien concéder. Celui qui a dit oui n'a plus le droit de dire non.

---

(1) Isle-Bouchard (Indre-et-Loire).
(2) Mirebeau et Loudun (Vienne).
(3) Chinon (Indre-et-Loire).
(4) Clairvaux, dans la commune de Scorbé (Vienne).
(5) Idiotisme encore usité dans le patois périgourdin : *me sabria bo, me sabria mal* (il me serait agréable, il me serait déplaisant).
(6) Matafelo, aujourd'hui Mateflou; ruines intéressantes dans la commune de Seiches (Maine-et-Loire).
(7) Philippe-Auguste, monté sur le trône le 10 septembre 1180.
(8) Vulgrin III avait mis le comté d'Angoulême sous la suzeraineté du roi de France; il mourut en 1181 laissant deux frères : Guillaume V, qui n'eut pas d'enfants, et Aymar I[er], dont la fille, Isabelle, épousa Jean-Sans-Terre, frère et successeur de Richard Cœur-de-Lion.
(9) Idiotisme déjà relevé dans un précédent sirvente.

Ce sirvente est écrit avec une incontestable habileté. Le troubadour commence par passer en revue les principaux conjurés du Dorat, que nous retrouverons bientôt prêtant de solennels serments devant l'autel de Saint-Martial. Ce sont : Eble V, vicomte de Ventadour, de qui est issue la famille de Ventadour, devenue très illustre ; Archambeaud V, vicomte de Comborn, qui va épouser Guicharde de Beaujeu ; Adhémar V, vicomte de Limoges et seigneur de Ségur ; Raymond II, vicomte de Turenne ; Guillaume de Gourdon, qui mourut en 1194, après avoir été le premier mari d'Alix de Turenne ; Bernard de Cazenac, seigneur de Monfort, qui sera le second mari d'Alix ; Elie V de Talleyrand, comte de Périgord et seigneur de Grignols ; Nompart de Caumont, seigneur de Puyguilhem, de qui sont issus les Caumont-Laforce ; Amblard de Gontaud, seigneur de Clérans, auteur des Gontaud-Biron ; Pierre de Saint-Astier ; Gaston VI, vicomte de Béarn et Gavaret ; Vézian II, vicomte de Lomagne ; Bernard IV, comte d'Armagnac ; Pierre, vicomte de Dax ; Centule, comte de Bigorre et seigneur de Marsan ; Jaufré de Rancon, seigneur de Taillebourg et Pons ; Jaufré de Lusignan ; Raoul, sire de Mauléon ; Jaufré, seigneur de Taunay ; X., seigneur de Civray ; Aymar VI, vicomte de Thouars.

Bertrand fait ressortir dans son chant guerrier les mérites de tous ces nobles conjurés ; il laisse voir en même temps les appréhensions inspirées par Guillaume V, qu'il appelle le Grand Angoulême, partisan dévoué du roi de France, et par le jeune Roi, désigné sous le nom de seigneur « charretier », en raison de l'impôt dont son père vient de lui donner tout le produit. Après avoir exprimé ces sentiments divers, le troubadour essaie d'exciter la jalouse colère d'Henri Court-Mantel en lui parlant de Clairvaux, en Anjou, qui fut réellement, à cette époque, un des principaux griefs formulés par le jeune Roi contre Richard. Bertrand de Born semble aussi vouloir rechercher, dans ce sirvente, l'intervention en faveur de l'Aquitaine du roi Philippe-Auguste, qui venait de monter sur le trône (18 septembre 1180) ; il le compare à

Charlemagne, devançant par une singulière intuition le jugement de l'histoire, qui depuis a donné à ce grand roi le nom glorieux de « Charlemagne Capétien » (1).

Il raconte ensuite que Ulgrin III, comte d'Angoulême, surnommé Taillefer, vient de se reconnaître vassal du roi de France, et que le roi de France, faisant à son égard acte de suzerain, a lui-même reconnu Taillefer comme étant seul maître de son comté ; il expliquait ainsi pourquoi Guillaume V, successeur de Ulgrin III, n'est pas au nombre des conjurés.

Malgré toute l'habileté de son intrigue, Bertrand ne réussit pas encore à transformer son complot en une guerre civile ; il n'avait pas prévu la rapide décision du roi d'Angleterre, qui peu de jours après était en France, à la tête de ses fidèles vassaux d'Anjou.

§ 3. **Henri II vient en France**

Philippe-Auguste a dit, en parlant d'Henri II : « Le roi d'Angleterre ne navigue ni ne chevauche ; il vole ».

L'arrivée du roi du Nord sur le sol d'Aquitaine fut tellement imprévue, qu'elle déconcerta tous les insurgés et principalement Henri Court-Mantel. Le jeune prince, à cette nouvelle, se rendit, tremblant, auprès de son père et lui demanda grâce et merci. Il obtint aussitôt, en même temps que son pardon, une assez forte somme d'argent, qui lui permit d'aller dans différents cours de France, de Champagne ou de Bourgogne prendre part aux brillantes joûtes guerrières des tournois et des cembels.

Mais les nobles barons et les riches seigneurs Aquitains qui, suivant les conseils et l'exemple d'Henri Court-Mantel, avaient violé leurs plus sacrées obligations féodales et conspiré contre leur suzerain, se virent odieusement abandonnés par le jeune Roi et gravement compromis devant le puissant Henri II.

---

(1) Tous ces nobles révoltés sont nominativement désignés, soit par Bertrand de Born, soit par Geoffroy de Vigeois, dans sa chronique.

Bertrand de Born, qui les avait convoqués au Dorat, se fit aussitôt l'interprète audacieux de leur juste courroux ; il composa contre Henri Court-Mantel un sirvente indigné et le lança sur les traces du prince, qui festoyait dans les provinces de l'Est, avec les seigneurs de Garlande, sans se préoccuper des représailles auxquelles les conjurés d'Aquitaine restaient exposés par sa fuite.

Le troubadour fit ainsi connaître dans toute la Langue d'Oc la félonie du « Jeune Roi » et les sentiments que sa conduite faisait naître au cœur de tous les Aquitains.

Ce beau chant de guerre est l'un des plus énergiques dans l'œuvre du troubadour d'Hautefort :

D'un sirventés nom chal far lonhor ganda,
Tal talen ai quel diga e que l'espanda,
Quar n'ai razo tan novela e tan granda
Del jove rei, qu'a fenit sa demanda
Son frair Richart, pois sos pair l'o comanda,
Tant es forsatz !
Pois n'Aenrics terra no te ni manda,
Sia reis dels malvatz !

Que malvatz fai, quar aissi viu a randa
De liurazo a comte e a garanda ;
Reis coronatz que d'autrui pren liuranda,
Mal sembla Arnaut (1), *lo marqués de Bellanda,*

Je ne puis tarder plus longtemps à faire un sirvente, tant je désire exprimer et répandre ma pensée ; car je trouve un sujet nouveau et bien sérieux chez le jeune roi, qui retire ses réclamations adressées à son frère Richard, parce que son père l'a commandé. Il a donc la main forcée ! Puisque Henri ne tient et ne possède aucune terre, qu'il soit le roi des truands !

C'est bien un truand, celui qui vit de rentes, de pensions, de comptes et de garanties. Roi couronné, qui portes la livrée d'autrui, tu ne ressembles pas à Arnaud, le marquis de Bellande,

---

(1) Arnaud de Bellande, héros d'une des chansons de la geste de Guillaume au court nez et fils de Garin de Monglane.

Nil pro Guilhem (1) que conqués Tor Mirmanda,
Tan fo prezatz !
Pois en Peitau lor ment e los truanda,
Noi er mais tant amatz.

Ja per dormir non aura Coberlanda (2),
Reis dels Englés, ni conquerra Irlanda,
Ni tenra Angeus, ni Monsaurel (3), ni Canda (4),
Ni de Peiteus non aura la Miranda (5),
Ni sera ducs de la terra Normanda,
Ni coms palatz.
Sai de Bordel ni dels Gascos part Landa
Senher, ni de Basatz.

Conselh volh dar, el so de n'Alamanda (6),
Lai a'n Richart, sitot no lom demanda :
Ja per son frair mais sos omes no blanda.
N'oncas fai el, ans assetja els a randa ;

Ni au preux Guilhaume, qui prit la tour Mirmande, et qui fut tant vanté. Puisqu'il a trahi les Poitevins et qu'il s'est conduit avec eux comme un truand, il ne mérite pas leur amour.

Ce n'est pas en dormant que tu auras le Cumberland, roi des Anglais, ou que tu conquerras l'Irlande, ou que tu garderas Angers, Montsoreau, Candé, ni que tu prendras la tour de Poitiers, ou que tu seras duc de la terre Normande, ou comte Palatin, ni seigneur des Gascons, dans les Landes, au-delà de Bordeaux, ni même de Bazas.

Je veux donner un conseil, sur l'air d'Alamanda, au seigneur Richard, bien qu'il ne le demande pas : Que jamais, confiant en son frère, il ne s'accorde avec ses vassaux. Aussi bien il ne l'a pas fait encore ; mais que plus tôt il les assiège sans pitié ;

---

(1) Guillaume d'Orange, fils d'Aimeri de Narbonne et petit-fils d'Armand de Bellande, héros de la geste de Guillaume au court nez.
(2) Cumberland, partie de l'Angleterre, limitrophe de l'Ecosse.
(3) Monsoreau, commune de Maine-et-Loire.
(4) Candé, chef-lieu de canton de Maine-et-Loire.
(5) Tour Maubergeon, résidence des ducs d'Aquitaine, à Poitiers.
(6) Allusion à une chanson écrite avec les mêmes rimes que ce sirventes, par le célèbre troubadour Girard de Borneilh.

Tol lor chastels e derocha e abranda
Devés totz latz ;
El reis torneja ab cels de Garlanda (1)
E l'autre sos conhatz (2).

Lo coms Jaufrés (3), *cui es Bresilianda* (4),
Volgra fos premiers natz,
Quar es cortés, e fos en sa comanda
Regismes e duchatz.

Qu'il prenne leurs châteaux, qu'il les détruise et les brûle de toutes parts, pendant que le jeune roi fréquente les tournois avec les seigneurs de Garlande et son beau-frère.

Je voudrais que le comte Geoffroy, à qui Brésiliande appartient, fût l'aîné de la famille, et qu'à lui obéissent le royaume et le duché, car lui du moins est un courtois seigneur.

Il ne fallut pas longtemps pour que ces vers, aussi menaçants que perfides, fussent répétés par les jongleurs et par les ménestrels dans les hameaux et dans les châteaux de France, de Bourgogne et de Provence. Les événements politiques occupaient alors le monde féodal autant qu'ils nous occupent nous-mêmes aujourd'hui, et les sirventes des troubadours constituaient, au XII[e] siècle, de véritables gazettes, parfaitement achalandées, ou des pamphlets lus avec avidité par les bourgeois et les seigneurs.

Henri Court-Mantel, entendant ainsi réciter en public les reproches bien mérités contenus dans « *D'un sirventés* », fut saisi d'un violent remords. Il sentit s'agiter tout à la fois son

---

(1) Célèbre famille de l'Ile de France, qui joua un rôle très considérable sous le règne de Louis VI.

(2) Philippe-Auguste, beau-frère du jeune Henri.

(3) Geoffroi, duc de Bretagne, troisième fils d'Henri II.

(4) La forêt enchantée de Brésiliande était en Bretagne. La partie est prise ici pour le tout.

âme et son épée, comme l'a si poétiquement exprimé Jasmin, dans ces beaux vers consacrés à Bertrand de Born :

Oh ! quand aquel fazio brounzina sa guitarro,
Dizon que lous pu frets se sention boulega
L'amo dedins lou corp e lou fer din la ma ! (1)

Le jeune Roi comprit toute la faute qu'il avait commise envers les conjurés du Dorat : il résolut, pour la réparer, de revenir immédiatement au milieu d'eux.

Mais il voulut justifier son voyage dans l'Est, en cherchant des alliés parmi les princes qu'il venait de visiter.

Ses démarches furent couronnées de succès : le duc de Bourgogne et le comte de Champagne lui promirent de se joindre à lui, vers le milieu de l'été, et d'amener des chevaliers qui l'aideraient à rendre aux Aquitains leur antique indépendance. Philippe-Auguste, son beau-frère, lui donna de sérieuses espérances, sans vouloir cependant prendre encore envers lui des engagements formels. Henri Court-Mantel fit connaître à Bertrand de Born ses résolutions nouvelles ; il lui dit les diverses alliances qu'il venait de contracter dans l'intérêt de l'Aquitaine, et il l'engagea vivement à solliciter lui-même le précieux concours de Raymond V, comte de Toulouse.

Après avoir ainsi réparé sa faute et bien expliqué le but de son voyage dans l'Est, le jeune Roi demandait au troubadour de corriger, dans un sirvente élogieux, le mal que son dernier chant de guerre avait fait, non seulement à sa réputation, mais encore à l'autorité qu'il devait conserver toujours sur les nobles conjurés.

Bertrand de Born lui répondit aussitôt (avril 1183) :

(1) *Las Papillotos : La Gleyzo descapelado.*

Eu chant, quel reis m'en a pregat,
A l'auzen de mon menassat,
De l'afar d'aquesta guerra,
D'aquest joc que vei entaulat ;
E sabrem, quan l'auran jogat,
Del qual dels filhz er la terra.

Tost l'agral reis joves matat,
Sil coms (1) nol n'agués ensenhat ;
Mas aissils clau els enserra,
Qu'Engolmés a per fort cobrat
E tot Saintonge desliurat,
Tot lai part Finibus-Terra.

Sil coms pot far sa volontat,
Que nol vendan cist afiat,
Ni del tot si desenferra,
Anc singlar no vim plus irat,
Quan l'an brochat ni l'an chassat,
Qu'el er, mas sos cors nolh erra.

Je chante, parce que le roi m'en a prié, à l'occasion de mes menaces, motivées par cette guerre, par ce noble jeu dans lequel nous nous engageons ; nous saurons, quand la partie sera terminée, auquel des princes appartient la terre.

Le jeune Roi aurait bientôt maté le comté, s'il n'avait bien pris déjà ses dispositions ; mais il l'enfermera, l'enserrera si bien, que l'Angoumois sera de force enlevé, la Saintonge sera ravie, et Richard fuira jusqu'au Finistère.

Si le comte peut agir à son gré, si personne ne vient à son aide, il ne se sauvera pas. Jamais nous n'aurons vu sanglier plus irrité que lui, quand les chasseurs l'ont blessé ; mais personne ne voudra de son corps.

---

(1) Le comte de Poitiers, Richard Cœur-de-Lion.

De mon senhor lo rei annat
Conosc que an sei filh pechat,
Que del sojorn d'Engleterra
L'an aoras dos ans lonhat.
De totz lo tenc per enganat,
Mas quan de Joan Sens-Terra.

Li Guizan (1) *se son acordat*
Entre els e ves lui revelat
Com aicil de Lombardia (2),
Mais volon esser be menat
Per rei que per comte forsat :
D'aitan lor trac garentia.

Aquest joc tenc per gazanhat
Devés nos e per envidat,
Que dels pezos de Valia (3)
Avem l'escachier desliurat,
Que tuit n'aneron esfredat
Sens comjat qu'us no prendia.

Je reconnais que les fils de Monseigneur le vieux roi sont coupables ; ils l'ont retenu pendant deux ans éloigné de son palais d'Angleterre. Je reconnais aussi que tous l'ont trahi, sauf Jean Sans-Terre.

Les Aquitains se sont coalisés entre eux et révoltés contre lui, comme se révoltent les Lombards. Ils préfèrent être bien traités par un roi, que tyrannisés par un comte. Le roi leur donne autant de garanties.

Je regarde la partie comme gagnée par nous et comme résolue. Nous avons délivré l'Echiquier des piétains de Valée et tous partiront effrayés, sans même demander leur congé.

---

(1) Bertrand de Born appelle ici les Aquitains Guizan, appellation qui n'était alors usitée que dans la langue populaire ; elle ne sera définitivement adoptée qu'après le XIIIe siècle. On la trouve dans ce sirvente et dans « *Mon chan fenisc* » pour les besoins de la versification.

(2) Allusion aux révoltes des villes de Lombardie contre Frédéric Barberousse.

(3) Gagistes angevins ; voir même chapitre, § 5.

En Lemozi fo comensat;
Mas delai lor er afinat.
Qu'entre Fransa e Normandia,
Ves Gisorz (1) e ves Noumercat (2),
Volh qu'en aujan cridar : Arat !
E Monjoie !! e Deus aïa !!! (3)

Lo sen vencerem ab foudat,
Nos Lemozi e envezat,
Que volem qu'om do e ria.
Quelh Norman en son enojat
E dizon s'is n'eran tornat,
Qu'us mais d'els sai no venria.

Lo rei tenc per mal conselhat
De Fransa, e per peis guizat;
Quar vei que sos faitz estanha
Que li valrion mais daurat;
E si noval a son conhat,
Sens e pretz tem quelh sofranha.

C'est en Limousin que la guerre a commencé; mais elle se terminera plus loin. Je veux qu'entre France et Normandie, vers Gisors et vers Neuf-Marché, on entende crier à la fois : Arras ! Montjoie !! Dieu aide !!!

Nous vaincrons la raison avec la folie, nous Limousins joyeux qui voulons que toujours l'on donne et l'on rie. Que le Normand, dans son ennui, dise, lorsqu'il sera parti, que jamais il ne reviendra.

Je trouve que le roi de France est mal conseillé et qu'il se conduit encore plus mal, car ses actions sont étamées et nous voudrions qu'elles fussent dorées. S'il ne vient pas aider son beau-frère, il souffrira dans sa réputation.

(1) Gisors, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'Eure, était jadis la capitale du Vexin, boulevard entre l'Ile de France et la Normandie : constamment disputée par les rois d'Angleterre et de France, Gisors était une place forte de premier ordre, dont on voit encore des ruines fort intéressantes.

(2) Commune du canton de Gournay, département de la Seine-Inférieure.

(3) Arras ! cri de guerre des Flamands. Montjoie !! cri de guerre des Français de l'Isle de France. Dieu aide !!! cri de guerre des Normands. C'est la guerre générale.

Francés (1), si com etz abdurat
Sobre totz e li plus prezat,
Parescha qu'us no remanha
Companh quel reis aia mandat,
Que jamais no seretz prezat
Si non etz en la mesclanha.

Lo ducs de Bergonha (2) a mandat
Qu'el nos ajudara l'estat;
Ab lo socors de Champanha
On venran tal cinc cent armat,
Que quan tuit serem ajustat,
Non er Peiteus no s'en planha !

Reis qui per son dreit si combat,
A melhz dreit en sa eretat.
E quar conqueret Espanha
Charles. n'a om totz temps parlat,
Qu'ab trebalh e ab largetat
Conquer reis pretz el gazanha.

Français, qui vous montrez braves entre tous et les plus renommés, faites voir que vous voulez être les alliés demandés par le jeune Roi ; car jamais vous ne serez appréciés, si vous ne venez pas dans la mêlée.

Le duc de Bourgogne a fait savoir qu'il nous aiderait cet été ; avec le secours de la Champagne nous verrons cinq cents chevaliers armés ; et quand ils seront tous là bien équipés, non, le comte de Poitiers ne se plaindra pas !

Le roi qui combat pour ses droits, acquiert de meilleurs titres sur son héritage. Charlemagne a conquis l'Espagne et l'on parlera toujours de lui ; car avec la guerre et les largesses un roi gagne la gloire et la fortune.

---

(1) Français, signifiait alors habitants de l'Ile de France.

(2) Hugues III, duc de Bourgogne, de 1162 à 1193.

Senher Rassa (1), aquest comtat (2)
Vos creschal reis ab Bretanha.
Lo reis joves s'a pretz donat
De Burcs tros qu'en Alamanha.

Seigneur Rassa, ce comté agrandira votre royaume de Bretagne. Le jeune Roi se rendra glorieux depuis Burgos jusqu'en Allemagne.

Ce bouillant chant de guerre n'était pas une menace de fanfarons.

Les seigneurs d'Aquitaine, en apprenant que Henri Court-Mantel et son frère Geoffroy revenaient à de meilleurs sentiments, sentirent aussitôt se ranimer toute leur confiance.

Lorsqu'ils surent que Hugues III, duc de Bourgogne, et le comte de Champagne enverraient de nombreux chevaliers à leur aide, ils furent pénétrés d'un nouveau dévouement pour le jeune Roi d'Angleterre ; mais ils jugèrent prudent de lier tous les conjurés entr'eux par un serment solennel.

§ 4. **Conjuration de Saint-Martial**

Bertrand de Born prit l'initiative d'une nouvelle assemblée des barons d'Aquitaine ; par ses soins, les princes et les riches seigneurs conjurés furent convoqués à Limoges, près du vicomte Adhémar.

Après l'échec de la conjuration du Dorat, Richard Cœur-de-Lion avait fait démolir les remparts du château de Limoges et combler ses fossés ; les bourgeois ressentirent cet affront aussi vivement qu'Adhémar ; tous avaient résolu de se venger.

Au jour fixé par l'illustre troubadour, les barons Aquitains se réunirent dans le château ; le peuple fit le plus chaleureux

---

(1) Geoffroi, duc de Bretagne.
(2) Le comté de Poitiers.

accueil au brillant prince Henri Court-Mantel ; on l'entraîna vers l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, où nobles et bourgeois lui jurèrent fidélité ; on lui présenta les clefs de la ville sur un plateau d'or (1), et les acclamations unanimes prouvèrent au « Jeune Roi » que le Limousin comptait sur lui pour délivrer le pays de l'oppression des Anglais.

Mais le courage ne suffisait pas pour conquérir l'indépendance ; il fallait avant tout rendre à la ville ses fortifications, et pour cela les habitants devaient faire de lourds sacrifices d'argent.

Entraînés par la parole ardente du prince, les bourgeois offrirent 20,000 sous (2) et dirent qu'il fallait exiger semblable offrande de l'abbé Isembert.

A quelques pas de l'église Saint-Pierre-du-Queyroix était la vieille abbaye de Saint-Martial, dont Charles-le-Chauve avait posé la première pierre en 848. « Les comtes de Poi- » tiers, voulant avoir dans leur état un grand pèlerinage, » s'efforcèrent de faire du tombeau de saint Martial ce que » les rois de France avaient fait de celui de saint Denis » (3).

Grâce à leur protection, ce monastère de bénédictins était devenu l'un des plus importants de France par ses possessions, par la renommée de ses écoles, par sa bibliothèque et son trésor.

Auprès de l'abbaye, sur l'emplacement actuellement occupé par le théâtre municipal, les bénédictins avaient bâti une superbe basilique, que le pape Urbain II avait consacrée le 30 décembre 1095, sous le vocable du Sauveur.

Les bourgeois de Limoges envoyèrent des délégués auprès d'Isembert, qui gouvernait la puissante abbaye depuis dix ans ; « l'abbé de Saint-Martial ne voulut pas entrer dans » la conjuration ; le duc Richard, qui avait reçu l'inves- » titure de ses états par l'anneau de sainte Valérie, était à » ses yeux le souverain légitime de la ville. Henri le Jeune

(1) Chronique manuscrite du Limousin (aux archives de Limoges).
(2) 20,000 sous vaudraient environ 150,000 fr. de nos jours.
(3) Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, p. 41.

» n'était pour lui qu'un usurpateur auquel Isembert refusa » d'engager sa foi » (1).

Aussitôt que la réponse de l'abbé fut connue, un cri d'indignation retentit dans la foule, des rumeurs menaçantes se firent entendre. Effrayé par ces manifestations énergiques, Isembert prit la fuite et se dirigea vers la prévôté de la Souterraine.

Le peuple indigné força les portes du monastère et dévasta le verger ; tandis qu'il pillait le cellier, Henri Court-Mantel se fit remettre les vases sacrés et le trésor, dont Geoffroy de Vigeois fixe la valeur à 22.000 sous (2).

Pendant ce temps-là Bertrand de Born, qui était toujours l'âme du complot, réunissait les conjurés dans la basilique ; après avoir placé sur le maître-autel un missel ouvert, qui laissait voir l'image de Jésus crucifié, il invita tous les nobles barons à se lier entr'eux par un serment solennel.

Henri Court-Mantel et son frère Geoffroy, comte de Bretagne, s'avancèrent les premiers jusqu'au tombeau de l'autel ; la main levée sur le Christ, ils jurèrent de vaincre ou de mourir et de ne jamais faire un accord avec le roi d'Angleterre ou le duc d'Aquitaine sans l'autorisation de tous les barons coalisés.

Le même serment fut successivement prêté par tous les nobles seigneurs présents à l'illustre assemblée ; on vit ainsi s'avancer, après le Jeune Roi et Geoffroy son frère, Adhémar V, vicomte de Limoges, Bertrand de Born et ses puissants voisins, Foucauld d'Archiac et Guillaume de Montignac, que suivirent tous les nobles barons signalés dans le sirvente « *Pois Ventadorns* », comme ayant pris part, l'année précédente, au complot du Dorat.

Sur ce même autel de Saint-Martial brûlera, trente ans plus tard, le cierge qui nous annoncera la mort du troubadour.

Les habitants de Limoges s'employèrent avec une activité

---

(1) Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, p. 106

(2) Geoffroy de Vigeois. Chroniques.

fébrile à relever les murs de la ville et à réparer les fossés du château.

De toutes les révoltes qui avaient déjà troublé l'Aquitaine et divisé la famille du roi Henri II, aucune ne s'était présentée sous un aspect aussi menaçant. Mais il serait difficile d'expliquer, autrement que par une chevaleresque fonfanterie, pour quels motifs Bertrand de Born, dans son sirvente « *Eu Chant,* » a fait connaître le nom de ses alliés, l'importance de leurs contingents et la date exacte de leur arrivée.

Le vieux roi d'Angleterre et Richard Cœur-de-Lion, ainsi prévenus, ne voulurent pas se laisser surprendre ; ils appelèrent tous les vassaux restés fidèles aux Plantagenest et cherchèrent partout des alliés.

A la tête des alliés était Alphonse II, roi d'Aragon ; il n'avait pas oublié que les chevaliers Aquitains s'étaient, trois ans auparavant, coalisés contre lui avec son puissant et brillant ennemi Raymond V, comte de Toulouse.

Au premier rang des vassaux qui vinrent se ranger derrière la bannière d'Henri II, on remarquait l'archevêque de Bordeaux, Elie de Malemort. Aussi docile que l'abbé Isembert, ce prélat prouvait bien par son empressement que le meurtre encore tout récent de saint Thomas Becket n'avait pas altéré sa respectueuse obéissance envers l'autorité royale.

§ 5. Tactique militaire du douzième siècle

La guerre, au temps de la féodalité, ne ressemblait pas à ce qu'elle était sous Charlemagne, à ce qu'elle sera vers la fin du règne de Philippe-Auguste.

Pendant les deux siècles de « *La Chevalerie* », la noblesse supporta presque seule tout le poids et tous les dangers du service militaire. Lorsque deux puissants barons se déclaraient la guerre, ils mandaient auprès d'eux les vassaux qui leur devaient assistance. Les chevaliers requis se rendaient à l'*Ost*, suivis de leurs écuyers, qui portaient les armes, et qui conduisaient en laisse le dextrier ou cheval de bataille.

Quand le « noble jeu » commençait, les écuyers se rangeaient derrière les chevaliers, qui soutenaient seuls le combat, ordinairement semblable à une série de duels.

La tactique n'était cependant pas absente de ces luttes féodales ; il est même aujourd'hui démontré que de nombreux seigneurs connaissaient à fond les œuvres de Végèce (1). La manœuvre la plus usitée, chez les chefs d'armée de ce temps-là, consistait à mettre à pied la moitié des chevaliers, pour constituer une seconde ligne derrière les chevaliers montés sur leurs dextriers, comme eux tout bardés de fer.

Au signal convenu, la cavalerie se précipitait sur l'ennemi pour engager le combat ; lorsqu'elle paraissait fatiguée, le chef donnait un nouveau signal ; elle allait aussitôt se replier derrière les chevaliers à pied, qui, armés de fortes lances et de glaives, étaient alors en état de repousser le choc des adversaires épuisés par une première rencontre.

Tandis que se livrait cette seconde attaque, les cavaliers, reformés en rang de bataille, se disposaient à tenter un nouvel effort, en prenant l'ennemi soit par le flanc, soit par derrière.

Les écuyers, avec les chevaux en laisse, constituaient une très utile réserve.

Les Plantagenest avaient mis depuis longtemps cette manœuvre en vogue ; Henri II, devenu roi d'Angleterre, la perfectionna sensiblement, en plaçant d'habiles archers à côté de sa chevalerie ; il les recrutait dans la contrée qu'on appelait alors comme aujourd'hui, « le pays de Valée », et qui s'étend depuis Tours jusqu'aux Ponts de Cé.

Bertrand de Born, dans son sirvente « *Eu Chant* », parle de ces « *Pezos de Valia* », piétains de Valée, qui passaient pour être les meilleurs gagistes de France et d'Angleterre (2). Henri II les disposait ordinairement sur les flancs de l'ar-

(1) *La Tactique au* XIII*e* *siècle*, par Delpech. 2 vol. in-8°, Picard, éditeur.

(2) Un proverbe du temps disait : « Les meilleurs gagistes sont de Valée » (*Hist. anecdotique de la France*, par d'Héricault, p. 482).

mée : ils protégeaient les chevaliers en lançant sur l'ennemi des flèches barbées.

La création de cette infanterie n'augmenta pas considérablement l'importance numérique des contingents ; car depuis Hugues Capet (987) jusqu'à la bataille de Bouvines (1214), on ne vit pas en France deux armées sur pied de guerre réunissant sous un même chef plus de trois à quatre mille combattants.

La plus grande bataille livrée pendant ces deux siècles par le roi de France, fut celle de Brémule, où Louis VI, qui venait de gagner la bataille de Néaufle, fut vaincu par Henri Ier d'Angleterre (1109). Louis VI avait quatre cents chevaliers sous ses ordres ; Henri Ier en avait cinq cents. Les deux armées ne perdirent que trois chevaliers.

Il y avait eu en 1106 une bataille plus importante livrée à Tinchebray, entre deux princes anglais : chacun d'eux avait réuni sept à huit cents chevaliers sous son commandement.

En 1170, Henri l'Aveugle battit Beaudoin IV de Hainaut et Godefroy de Brabant au combat de Carnières, où l'on vit en présence les deux armées les plus considérables qui se soient rencontrées sur le continent, en face l'une de l'autre, au temps des premiers Capétiens : chacune d'elles comptait environ quatre mille cavaliers ou fantassins (1).

Dans le sirvente « *Eu Chant* », Bertrand de Born, voulant annoncer aux seigneurs Aquitains que le duc de Bourgogne et le comte de Champagne vont amener de puissants secours aux conjurés de Saint-Martial, parle de cinq cents chevaliers comme d'un effectif très important.

Lorsqu'une armée devait assiéger une ville ou quelque château fort, elle comprenait nécessairement des constructeurs d'engins ou ingénieurs, qui faisaient dresser, soit les grandes tours en bois avec lesquelles les assaillants pouvaient s'élever à la hauteur des créneaux attaqués, soit les mangonneaux et les béliers destinés à saper les remparts assiégés. Elle comprenait aussi des arbalétriers qui, du haut des remparts ou

(1) Delpech, *Tactique militaire au* XIIIe *siècle.*

des tours, protégés par des fascines, lançaient sur l'ennemi de lourds carreaux de fer.

Cette artillerie rudimentaire ne suffisait pas toujours à vaincre la résistance des nobles châtelains. Les Chroniques du XIIe siècle parlent souvent de châteaux vainement assiégés pendant des mois entiers par de puissantes armées. Lorsque, sous les coups répétés des béliers, une brèche était enfin pratiquée, trente guerriers bien résolus pouvaient encore substituer leurs poitrines bardées de fer aux remparts démolis et présenter aux assiégeants une barrière infranchissable.

§ 6. **Siège de Limoges**

Henri II était un habile stratégiste, dont les exemples seront dans la suite très utilement mis à profit par Philippe-Auguste. Il avait prévu les diverses éventualités du vaste complot organisé par Bertrand de Born, et il s'était mis en mesure de combattre les révoltés en bataille rangée, comme de renverser tous les obstacles opposés à sa marche.

Quand il eût assemblé ses contingents féodaux, aussitôt que furent arrivés les secours annoncés par Alphonse II, il se dirigea rapidement vers Limoges ; fidèle à ses habitudes de prompte décision, il ne voulait pas laisser au duc de Bourgogne et au comte de Champagne le temps d'amener les cinq cents chevaliers que Bertrand de Born avait si bruyamment signalés dans son sirvente.

En arrivant devant les portes de la ville, le roi d'Angleterre fut bien surpris de trouver les murs du château relevés et les fossés rétablis ; mais le « Jeune Roi » dût éprouver lui-même un profond sentiment de crainte, en voyant auprès des chevaliers restés fidèles à son redoutable père, un nombreux contingent d'alliés rangés sous la bannière du roi d'Aragon.

Henri II fit aussitôt dresser par ses ingénieurs les tours de bois et les béliers nécessaires à la conduite d'un siège régulier, tandis que le « Jeune Roi » prit la résolution de

sortir de la ville avec une forte escorte de chevaliers dévoués, parmi lesquels était Bertrand de Born.

Les subsides fournis par les bourgeois de Limoges et le trésor pillé dans l'abbaye de Saint-Martial avaient à peine suffi pour mettre les fortifications de la ville en état de défense. Or nul ne pouvait retenir sous les armes et mener au combat les guerriers qui l'assistaient, sans distribuer exactement les indemnités fixées par les coutumes féodales.

Il était donc indispensable de trouver immédiatement les ressources nécessaires à l'entretien des conjurés ; en outre Henri Court-Mantel voulait chercher de nouveaux alliés et hâter l'arrivée de ceux qui lui avaient promis leur concours ; il avait bien le droit d'espérer que le siège de Limoges durerait assez longtemps, pour qu'il pût réunir une seconde armée et tomber à l'improviste sur les derrières des Anglais.

Bertrand de Born revint auprès du comte de Toulouse (1), pendant que le « Jeune Roi » s'emparait d'Angoulême et du château d'Aixe (2), occupés par les soudadiers du duc d'Aquitaine. Après ces deux exploits, Henri Court-Mantel alla piller le monastère de La Couronne (3) et celui de Saint-Etienne de Grammont (4), où il prit la colombe d'or destinée à recevoir le très Saint-Sacrement. A Dalon et à Obasine, il se fit violemment donner tout l'argent que les abbés tenaient en réserve. Il se rendit ensuite à Rocamadour (5), qui était l'un des pèlerinages les plus fréquentés du monde entier. La découverte toute récente du corps de Zachée (6) avait multiplié le nombre déjà considérable des pieux visiteurs, qui venaient de tous les pays chrétiens vénérer la vierge

---

(1) Don Vaissette, *Histoire du Languedoc*.

(2) Chef-lieu de canton de la Haute-Vienne.

(3) Commune de la Charente.

(4) Commune de Saint-Sylvestre, dans la Haute-Vienne.

(5) Commune du Lot, où l'on voit de nombreuses constructions du XIIe siècle.

(6) En 1166 on découvrit à Rocamadour un corps enseveli depuis bien longtemps et admirablement conservé ; il fut recueilli comme étant celui de Zachée, appelé saint Amadour.

noire et le disciple du Christ. Les dons les plus riches étaient constamment apportés dans ce célèbre oratoire.

Henri Court-Mantel savait qu'il trouverait là de précieuses ressources pour soudoyer son armée. Aucun scrupule ne l'arrêta dans cette criminelle entreprise. « Il écorça même » le cerceuil de saint Amadour, qui était revêtu d'argent et » il s'empara de tous les trésors de l'Eglise » (1).

§ 7. **Mort du « Jeune Roi »**

Une légende, souvent adoptée par de très sérieux historiens, raconte qu'Henri Court-Mantel, après avoir profané le cercueil de Zachée, aperçut à la porte d'entrée d'un des oratoires de Rocamadour la célèbre épée « Durandal », que Charlemagne avait offerte à Notre-Dame, après la mort de Roland, son neveu bien-aimé. Elle était scellée dans un mur extérieur de l'église, rappelant à tous les pèlerins la grande journée de Roncevaux.

Le Jeune Roi ne craignit pas d'arracher lui-même cette précieuse relique ; il la vendit à un juif et la remplaça par une épée sans valeur, restée depuis cette époque à la place qu'avait pendant quatre siècles occupée Durandal (2).

Après ce dernier exploit sacrilège, Henri Court-Mantel et son escorte remontaient à cheval et se disposaient à partir, laissant moines et pèlerins dans la consternation, lorsque tout à coup le son mystérieux d'une cloche se fit entendre. A la voûte d'une des chapelles de Rocamadour se trouve encore aujourd'hui suspendue, comme elle l'était autrefois, une cloche miraculeuse en fer forgé. qui s'agite et résonne sans aucune intervention humaine, s'il faut croire à cet égard la tradition séculaire, lorsque Notre-Dame veut sauver un malheureux en danger de mort éternelle.

Henri se sentit frémir à cet appel de la providence. Don-

(1) Roger de Howeden, *Vie de Henri II.*
(2) Abbé Cheval, *Guide du Pèlerin à Rocamadour.*

nant en toute hâte le signal du départ, il franchit au galop, dans les chemins pierreux du Causse, les trois ou quatre lieues qui séparent Rocamadour de Martel (1), chef-lieu de la vicomté de Turenne.

Il arriva fiévreux et haletant aux portes de la ville ; mais il n'eut pas la force de continuer sa route. Il reçut dans une maison du faubourg l'hospitalité d'un riche marchand, Etienne Fabri, qui, le voyant sous l'influence d'une fièvre ardente, mit son logis à la disposition du prince et de sa suite.

Une vive inquiétude avait gagné l'entourage du « Jeune Roi » ; les plus sombres pressentiments se répandirent aussitôt dans la ville et dans toute la vicomté.

Raymond III, vicomte de Turenne, vint immédiatement auprès du malade ; par ses soins, le plus fidèle écuyer d'Henri Court-Mantel, Guillaume Mareschiaux, fut envoyé près du roi d'Angleterre.

La Chronique, à laquelle nous empruntons ces détails, nous présente Raymond III comme un seigneur plein de jactance et quelque peu sceptique. Il venait d'établir dans sa vicomté des courses de chevaux, et il n'avait pas craint de choisir le jour même de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ comme date de la principale réunion de ces courses. Il ne faut donc pas s'étonner si le vicomte de Turenne négligea d'éveiller dans le cœur du prince les sentiments de piété si nécessaires en son état. La Chronique ajoute que la grande fête de la Pentecôte eut lieu, sans que Henri Court-Mantel ait reçu « les vivifiants mystères ».

Cependant Guillaume de Tignéra, qui avait été de 1169 à 1175 abbé de Dalon, était arrivé la veille de ce jour de fête, en même temps que le noble troubadour Bertrand de Born. Voyant la grave maladie du prince et tourmenté de ce qu'il n'avait pas observé les pieuses habitudes de ce temps-là, il se rendit à Rocamadour et pria Gérald, évêque de Cahors, de venir en toute hâte à Martel. Auprès de

(1) Chef-lieu du canton du Lot.

l'évêque il trouva Ponce d'Ispaty, prieur d'un monastère de Chartreux.

Tous trois ensemble convinrent de se rendre chez le « Jeune Roi », le troisième jour après la Pentecôte. L'évêque d'Agen se joignit à eux.

Le prince fit en présence de tous ces prélats une confession générale de ses crimes ; puis il sortit de son lit, se prosterna très humblement sur la terre et reçut la Sainte Eucharistie.

Quand il eût ainsi communié, il déclara qu'il pardonnait à ses ennemis, qu'il fuirait dorénavant les mauvais conseillers et qu'il n'entrerait plus jamais en lutte contre le roi son père.

Lorsque le roi d'Angleterre, assiégeant Limoges, eût entendu la triste communication faite par le fidèle messager de son fils, il voulut partir immédiatement pour Martel ; il dut renoncer à son projet devant les protestations de son entourage, qui voyait une ruse de guerre dans cette maladie du prince. Cependant Guillaume Mareschiaux fut chargé de porter au Jeune Roi le pardon suprême d'Henri II.

La fièvre avait fait de rapides progrès.

Le samedi après la Pentecôte, Henri Court-Mantel fit publiquement une nouvelle confession de ses fautes ; il reçut le Saint Viatique avec les dernières onctions des malades, puis il demanda qu'on le mît nu sur un lit de cendres et qu'on plaçât une lourde croix de bois sur sa poitrine.

Guillaume Mareschiaux, arrivant de Limoges, parut sur ces entrefaites. Il dit au jeune prince le pardon du roi son père et ses vœux les plus tendres ; tous les assistants confondaient leurs larmes et leurs sanglots.

Le malheureux Henri accueillit son fidèle écuyer avec une vive satisfaction ; il le supplia de rester auprès de lui jusqu'à sa mort et de l'accompagner ensuite à Notre-Dame de Rouen, sa dernière demeure, en portant la croix qui pesait en ce moment sur ses épaules.

Bientôt après il rendit l'âme, après avoir adressé son

suprême adieu à sa mère captive. « *Erat hora decima sabbathi magnœ hebdomadœ Pentecostes, lunâ 12* » (1).

Cette scène dramatique s'accomplit pendant la nuit du 11 au 12 juin 1183.

Le voyageur, que ces récits des temps passés intéressent, pourrait voir encore à Martel, en Quercy, dans la vieille maison d'Etienne Fabri (2), la chambre où Henri Court-Mantel mourut sur la cendre, à la lueur de torches fumeuses, entouré de nombreux prélats et de nobles chevaliers, tous plongés dans la plus profonde douleur.

---

(1) Geoffroy du Vigeois, *Chroniques*. C'est là que nous avons pris tous les détails de la mort du prince.

(2) La maison de Martel, signalée comme ayant recueilli le dernier soupir d'Henri Court-Mantel, présente quelques caractères des constructions du XIIIᵉ siècle et non du XIIᵉ.

CHAPITRE X

SIÈGE ET PRISE D'HAUTEFORT

§ 1. La douleur de Bertrand de Born

Ainsi finit, comme un chrétien repentant et soumis, ce jeune prince, si souvent en révolte contre son père et contre Dieu.

Nous verrons dans la suite du récit mourir en ces mêmes sentiments de foi religieuse les rois Henri II et Richard Cœur-de-Lion, dont la vie fut cependant traversée par des crimes sans nombre. Dans ces deux siècles si souvent calomniés de « La Chevalerie », les princes, comme les barons et les vilains, étaient également pénétrés d'une sincère et profonde croyance en un Dieu tout-puissant et créateur.

Leur nature ardente, leur caractère indépendant et fier les entraînait fréquemment à violer les lois de l'Eglise ; mais ils agissaient alors comme des révoltés et non comme des incroyants. Quant arrivait le moment de rendre un dernier compte de leur vie, ils savaient presque toujours racheter leurs fautes par une belle mort, en mettant dans l'expression de leur repentir une ardeur égale à celle qu'ils avaient jadis apportée dans l'accomplissement de leurs crimes.

Bertrand de Born assista le jeune et malheureux prince pendant sa cruelle agonie. Aussitôt après, il exhala sa douleur dans deux planhs ou chants plaintifs, qui méritent de figurer parmi les chefs-d'œuvre de la Langue d'Oc.

Le plus connu des deux, « *Si tuit li dol* », présente dans la composition de ses strophes une particularité digne d'attention : tous les premiers vers finissent par le mot « marrimen » ; les cinquièmes par « jove rei Englès », et les derniers par « ira ». Ces mots, ainsi répétés en cadence, produisent l'effet d'un sombre bourdon, intervenant dans un glas funèbre :

14

Si tuit li dol, elh plor, elh marrimen,
E las dolors, elh dan, elh chaitivier,
Qu'om anc auzis en est segle dolen
Fosson ensems, semblèran tuit leugier
Contra la mort del jove rei Englés,
Don rema pretz e jovens doloros
El mons oscurs e tenhz e tenebros,
Sems de tot joi, ples de tristor e d'ira.

Dolens e trist, e ple de marrimen
Son remasut li cortés soldadier,
Elh trobador, elh joglar avinen :
Trop an agut en Mort mortal guerrier,
Que tolt lor a lo jove rei Englés,
Ves cui eran li plus larc cobeitos.
Ja non er mais, ni no crezatz que fos,
Ves aquest dan, el segle, plors ni ira.

Estouta Mortz, plena de marrimen,
Vanar te potz quel melhor chavalier
As tolt al mon qu'anc fos de nula gen ;
Quar non es res qu'a pretz aia mestier,
Que tot no fos el jove rei Englés ;

Si tous les deuils, les pleurs et les misères, les douleurs, les chagrins, la tristesse, qu'on a connus dans ce siècle dolent, fussent réunis, ils sembleraient encore légers près de la mort du jeune roi d'Angleterre, qui laisse les preux et les adolescents dans la désolation, et le monde assombri, obscur et ténébreux, sevré de toute joie, dans les larmes et la colère.

Pleurant et désolés, pénétrés de misères sont restés les courtois soudadiers, les troubadours et les jongleurs avenants. Ils ont eu dans la Mort un trop cruel ennemi, qui leur a pris le jeune roi d'Angleterre. Près de lui. les plus généreux semblaient avares. Il n'y a pas eu, et ne croyez pas qu'il y eut jamais en ce siècle, auprès d'un tel malheur, ni larmes ni colère.

Farouche Mort, pleine de misères, tu peux bien te vanter d'avoir pris le meilleur chevalier qui fût au monde dans toutes les nations ; car il n'est pas un mérite, augmentant la valeur, qui ne fût tout entier chez le jeune roi d'Angleterre ;

E fora melhz, s'a Deu plagués razos,
Que visqués el que maint altre enojos,
Qu'anc no feiron als pros mas dol e ira.

D'aquest segle flac, ple de marrimen,
L'amors s'en vai, son joi tenc mensongier,
Que re noi a que no torn en cosen :
Totz jorns viuzis e val mens oi que ier ;
Chascus se mir el jove rei Englés,
Qu'era del mon lo plus valens dels pros.
Ar es anatz sos gens corps amoros (1),
Dont es dolors, e desconortz, e ira.

Celui que plac per nostre marrimen
Venir el mon nos traire d'encombrier,
E receup mort a nostre salvamen,
Com a senhor umil e dreiturier,
Clamen mercé, qu'al jove rei Englés
Perdo, silh platz, si com es vers perdos,
El fassa estar ab onratz companhos,
Lai ont anc dol non ac ni aura ira.

Il vaudrait mieux, si Dieu écoutait nos raisons, qu'il vécût encore au lieu de ces nombreux jaloux, qui ne donnent aux preux que larmes et colère.

Si, de ce siècle lâche et rempli de misères, l'amour s'en va, toute joie sera trompeuse, car il n'est rien qui ne tourne à regrets ; chaque jour devient pire, aujourd'hui vaut moins qu'hier ; tous cherchent en vain le jeune roi d'Angleterre, qui était le plus vaillant et le plus preux du monde. Mais il n'est plus son beau corps amoureux, qui nous laisse douleurs, larmes et colère.

Vers celui qui voulut, dans notre misère, venir en ce monde pour nous arracher au malheur, et recevoir la mort pour notre salut, comme vers un seigneur clément et juste, nous crions : merci. Qu'au jeune roi d'Angleterre il fasse grâce, s'il lui plaît, dans sa miséricorde, et qu'il le mette auprès de glorieux compagnons, là où il n'est et ne sera plus ni deuil, ni colère.

---

(1) Bertrand de Born emploie souvent l'expression *sos corps*, pour lui ; *lo vostre corps*, pour vous. On dit encore aujourd'hui « à mon corps défendant ».

Le second planh, composé par Bertrand de Born à l'occasion de la mort d'Henri Court-Mantel, nous semble empreint d'une douleur plus naïve et plus sincère que le premier. Son harmonieuse cadence l'avait rendu, pendant le XII[e] siècle, plus populaire que « *Si tuit li dol* », qui semble obtenir cependant la préférence des littérateurs modernes :

Mon chan fenisc ab dol e ab maltraire,
Per totztemps mais el tenc per remasut.
Quar ma razo e mon gaug ai perdut
El melhor rei que anc nasquès de maire ;
Larc e gen parlan,
E be chavalgan,
De bela faisso
E d'umil semblan,
Per far grans onors.
Tan crei quem destrenha
Lo dols, que m'estenha
Quar en vauc parlan :
A Deu lo coman,
Quel meta en loc saint Joan !

Reis dels cortés, e dels pros emperaire
Foratz, senher, si acsetz mais viscut,
Quar reis joves aviatz nom agut,
E de joven eratz vos guitz e paire ;

J'arrête mon chant dans le deuil et les larmes ; pour toujours je veux rester silencieux ; car j'ai perdu mon sens et ma raison en perdant le meilleur roi que jamais une mère ait mis au monde ; généreux et beau parleur, brillant cavalier, de belles manières et de doux accueil, faisant grand honneur à ses hôtes. Je crains que la douleur m'étouffe et me tue, et je vais en répétant : Mon Dieu, je vous en prie, recevez-le près de saint Jean !

Vous auriez été, seigneur, le roi des courtois et l'empereur des braves, si vous aviez plus longtemps vécu ; car on vous appelait « Jeune Roi » et vous étiez des jeunes le guide et le père.

E ausberc e bran,
E bel bocharan,
Elm e gonfano,
E perponh e pan,
E jois e amors,
Non an quils mantenha
Ni qui los retenha ;
Mas lai vos segran
Qu'ab vos s'en iran
E tuit ric fait ben estan.

Gent acolhir e donar sens cor vaire
E bel respos e be-siatz-vengut,
E grant ostal pagat e gen tengut,
Dons e garnirs e estar sens tort faire,
Manjar ab masan
De viula e de chan,
Ab pro companho
Ardit e poissan
De totz los melhors :
Tot volh qu'ab vos tenha,
Qu'om re no'n retenha
Al segle truan
Pel malastruc an
Que nos montret bel semblan.

Et haubert et dague, et beau bougeron, heaume et gonfanon, et pourpoint et soie, et joie et amours seront perdus pour tous. Nul ne les retiendra ; mais ils vous suivront et partiront avec vous. Tous les chevaliers devraient en faire autant.

Bien recevoir, et donner sans cesse bon gîte et bon accueil, grand train payé, gens bien tenus, dons et largesses, ne faisant jamais tort à personne, manger en musique de viole et de chants, avec compagnons preux, hardis et puissants, parmi lesquels vous étiez le meilleur. De tout ce qui vous appartenait, je veux que nul ne garde rien dans ce siècle malheureux, après la funeste année, qui nous avait donné tant d'espérances.

Senher, en vos non era res a faire,
Que totz lo mons vos avia elescut
Pel melhor rei que anc portès escut
El plus ardit el melhor tornejaire.
Des lo temps Rotlan,
Ni delaidenan,
Non vi om tan pro
Ni tan guerrejan,
Ni don sa lauzors
Tan pel mon s'empenha
Ni si lo revenha,
Neis que l'an cercan
Pertot a garan,
Del Nil trol solelh colgan.

Senher, per vos me volh de joi estraire,
E tuit aquil queus avian vegut
Devon estar per vos irat e mut;
E jamais jois la ira no m'esclaire.
Englès e Norman,
Breto e Irlan,
Guian (1) e Gasco
E Angeus pren dan
E Maines e Tors.

Seigneur, en vous rien n'était à corriger. Tous vous avaient désigné comme étant le meilleur des rois qui eùt jamais porté le bouclier, comme le plus audacieux et le plus brave dans les tournois. Au temps de Roland, comme avant lui, jamais on ne vit homme aussi preux, ni si bien guerroyant, et dont la renommée s'imposât autant dans le monde, et même si Roland revenait, ou si l'on cherchait partout avec soin, depuis le Nil jusqu'au soleil couchant.

Seigneur, pour vous je veux renoncer à la joie; et tous ceux qui vous ont connu devraient, à cause de vous, rester tristes et muets. Jamais la gaieté n'effacera ma douleur. Anglais et Normands, Bretons et Irlandais, Guyens et Gascons et les Angevins sont dans les larmes, comme ceux du Maine et de la Touraine.

---

(1) Voir ci-dessus, ch. IX, § 3, en note.

Fransa tro Compenha
De plorar nos tenha,
E Flandres de Gan
Trol port de Guissan (1);
Ploren neis li Alaman!

Loirenc e Braman,
Quan tornejaran,
Auran dol quan nous veiran.
No pretz un bezan,
Nil colp d'un aglan,
Lo mon ni cels quei estan
Per la mort pesan
Del bon rei prezan
On tuit devem aver dan.

Les Français jusqu'à Compiègne ne cessent de pleurer, comme les Flamands depuis Gand jusqu'au port de Wissant. Ils pleurent eux-mêmes les Allemands!

Les Lorrains et les Brabançons, quand ils ouvriront leurs tournois, éprouveront une grande douleur en ne vous voyant plus. Je n'estime pas un besan ou la coque d'un gland le monde et ceux qui l'habitent; car nous devons tous y ressentir une grande peine, par la mort cruelle du bon roi valeureux.

La traduction ne peut donner qu'une idée bien insuffisante du ton larmoyant et de l'allure désolée de ces deux planhs, si habilement rimés et cadencés; mais elle montre tout au moins la tristesse et le désespoir que la mort d'Henri Court-Mantel avait jetés dans l'âme de Bertrand de Born, dans le cœur de ce rude guerrier, qui n'avait jamais su chanter l'amour.

Le troubadour composa ces chants plaintifs pendant que,

(1) Port de la Manche, très fréquenté par la marine du moyen-âge aujourd'hui bourg du canton de Marquise (Pas-de-Calais).

pour exécuter les dernières volontés du Jeune Roi, il conduisait lui-même à Rouen la dépouille mortelle du prince, suivi de Guillaume Mareschiaux portant sur ses épaules la croix de l'agonie.

Le convoi funèbre fut bientôt forcé de s'arrêter. Il venait d'arriver aux portes de l'abbaye d'Uzerche, lorsque des messagers vinrent annoncer à Bertrand que Richard Cœur-de-Lion et Alphonse II, roi d'Aragon, son allié, s'avançaient rapidement vers Hautefort, suivis d'un puissant matériel de siège.

Le troubadour dut abandonner en hâte le triste cortège, pour aller défendre les remparts de sa citadelle.

§ 2. **Prise de Limoges** (24 juin 1183)

Le corps du Jeune Roi fut gardé pendant quelque temps dans l'église d'Uzerche, à cause du peu de sécurité des routes. Lorsqu'il fut plus tard porté vers la Normandie, le même motif le fit diriger sur Le Mans, où le peuple l'accueillit avec une grande solennité; il traversa la ville, traîné par de nombreux chevaliers, et ses restes furent provisoirement déposés dans la cathédrale.

Le dernier vœu d'Henri Court-Mantel reçut sa complète exécution quelques années plus tard, sur la réclamation de l'archevêque de Rouen, qui fit ensevelir le prince dans l'église Notre-Dame avec une pompe royale.

Quand la nouvelle de cette mort dramatique parvint à l'armée de Limoges, l'infortuné roi d'Angleterre, dans un moment d'irritation facile à comprendre, donna l'ordre à ses ingénieurs de conduire le siège avec un redoublement d'énergie et de renverser en toute hâte les remparts attaqués; il voulait faire expier aux seigneurs enfermés dans la ville la responsabilité de la révolte de son fils.

Mais Henri II n'eut pas besoin de réaliser ses terribles projets de vengeance, car les conjurés, en apprenant la mort de leur chef, se laissèrent aussitôt gagner par le plus profond découragement.

Geoffroy, comte de Bretagne, troublé par la douleur et par la crainte, sortit de la citadelle ; profitant des premières alarmes de son père, il se présenta devant lui et se jeta sanglotant à ses pieds en demandant merci.

En même temps le vicomte Adhémar fit ouvrir les portes de la ville et, s'inclinant sans hésiter devant l'ordre rigoureux du roi, il fit raser les murs de son château (24 juin 1183).

Tous les révoltés eurent la vie sauve.

Le même jour, sans se laisser absorber par sa cruelle douleur, Henri II envoya son fils Richard et le roi d'Aragon, Alphonse II, investir la citadelle d'Hautefort, pour l'assiéger et l'enlever à Bertrand de Born ; le roi d'Angleterre devait suivre cette première armée avec un fort contingent de chevaliers, amenant les machines de siège.

Cependant la colère du roi s'apaisait devant les témoignages de sympathie qu'il recevait partout sur son passage ; son ardent désir de vengeance se concentrait de plus en plus sur le noble troubadour, qu'il regardait à juste titre comme ayant été le conseiller et le mauvais génie du « Jeune Roi ».

En ordonnant à Richard d'aller le surprendre et le saisir dans son repaire, il lui avait fait promettre de ne pas abandonner le siège d'Hautefort avant de s'être emparé de la citadelle et du châtelain.

Le duc d'Aquitaine et le roi d'Aragon arrivèrent le 19 juin 1183 en vue du puissant donjon de Bertrand de Born. Nous savons que l'ancien château s'élevait sur le même emplacement que le château moderne ; il était protégé par les mêmes défenses naturelles, les mêmes escarpements et les mêmes fossés ; il était de plus enfermé dans un vaste mur d'enceinte, fort épais, dont une porte subsiste encore.

Une tour ronde et un donjon rectangulaire composaient la partie centrale de cette citadelle, qui passait alors pour imprenable. « *Castrum valde inexpugnabile* », suivant l'expression du chroniqueur contemporain, Geoffroy du Vigeois.

Bertrand de Born était rentré dans sa forteresse depuis

quatre ou cinq jours à peine, lorsque l'arrivée des armées royales lui fut signalée ; mais il n'avait pas perdu son temps.

On était au moment des moissons. Le troubadour avait fait enlever tous les produits de la terre chez ses vassaux et ses tenanciers ; toutes les récoltes de sa châtellenie avaient été recueillies dans les sous-sols voûtés de la citadelle ; de sorte que Richard et Alphonse II, en arrivant devant l'enceinte d'Hautefort, trouvèrent tous les champs moissonnés et toutes les habitations du pays dépourvues des ressources les plus indispensables aux armées en campagne.

§ 3. **Paix et Trêve de Dieu**

La ligue de la paix et trêve de Dieu, organisée par les évêques dans tous les diocèses de France, afin d'annihiler et supprimer le terrible fléau des guerres privées, était alors à l'apogée de son influence.

Grâce à la vigoureuse impulsion de Frotaire de Gourdon, évêque de Périgueux, l'Aquitaine était entrée, dès le début de cette magnifique institution, dans les vues généreuses de l'Eglise.

Le roi Louis-le-Gros avait accepté la ligue, telle que les conciles provinciaux l'avaient organisée ; il s'était même efforcé de devenir son unique et véritable chef dans tout le royaume de France.

Bientôt après, en 1137, le roi d'Angleterre, Etienne Ier, la reconnut et l'encouragea dans ses états.

Richard Cœur-de-Lion accepta dans tous ses détails cette merveilleuse fondation, qui fut sans contredit l'un des principaux évènements du XIe siècle. Dès qu'il montera sur le trône d'Angleterre, imitant l'exemple de Louis VI et d'Etienne, le roi Paladin sanctionnera toutes les prescriptions de l'Eglise, à l'égard de la paix et trêve de Dieu, par un acte solennel que l'histoire a conservé.

En vertu de ces prescriptions, les agriculteurs, les marchands, leurs maisons et tout ce qu'elles renfermaient étaient à l'abri des réquisitions de guerre.

« Si deux seigneurs, si deux princes guerroyaient, ils ne » pouvaient, même chez leurs ennemis, attaquer, ni les » choses saintes, ni les clercs, ni les gens de travail, ni les » commerçants, ni les laboureurs, ni leurs possessions. Le » fléau de la guerre était limité aux chevaliers, à leurs » soldats gagés, à leurs châteaux, à leurs instruments de » guerre ; et les hommes de Dieu ou du travail pouvaient » vivre en repos chez les seigneurs en guerre, à côté de la » destruction et du carnage » (1).

Ce droit des gens, observé pendant plus de deux cents ans, honore l'autorité qui sut l'imposer, comme les nations qui l'ont respecté ; il contraste singulièrement avec la férocité barbare déployée dans la plupart des guerres, dans les temps modernes.

Aujourd'hui, toute province traversée par des armées belligérantes n'est pas seulement désolée par l'effet des batailles rangées; elle est encore plus souvent ensanglantée par les exécutions sommaires et ruinée par le pillage ou l'incendie.

Aux temps de « la Chevalerie », celui qui se permettait de tuer, de brûler ou de voler, contrairement aux prescriptions de l'Eglise, s'exposait à de terribles représailles : le peuple, fort des droits de sa ligue puissante, se serait aussitôt coalisé, avec l'assistance des évêques, contre tout chef coupable d'avoir violé « la paix de Dieu ».

Duguesclin obéissait à ces lois, quand il disait à ses chevaliers : « En quelque lieu que vous fassiez la guerre, souve- » nez-vous toujours que les femmes, les enfants, les gens » d'Eglise et les laboureurs ne sont pas nos ennemis ».

Henri II et Richard Cœur-de-Lion étaient trop habiles pour provoquer contr'eux des soulèvements populaires, au milieu des graves événements qui s'agitaient en Aquitaine.

---

(1) *Paix et trêve de Dieu*, par M. Sémichon.

§. 4. **Siège d'Hautefort** (29 juin à 6 juillet 1183)

Aussitôt que Alphonse II et Richard Cœur-de-Lion furent arrivés sous les murs d'Hautefort, Richard, se conformant aux coutumes féodales, envoya par lettres patentes, à Bertrand de Born, sommation d'avoir à lui livrer sa forteresse, comme à son suzerain, dans un délai de dix jours.

« Le château du vassal était rendable à merci et livrable » à première réquisition. Il devait être remis au suzerain » apaisé ou irrité, c'est-à-dire à quelque titre que celui-ci » l'exige » (1).

Bertrand reçut la lettre du duc d'Aquitaine et dissimula ses intentions.

Hautefort était à peine investi, que déjà les Aragonais commençaient à se plaindre de l'insuffisance de leurs subsides. Leur roi, Alphonse II, était un brillant poète, dont les troubadours ont souvent chanté les louanges ; nous verrons Bertrand de Born porter sur la conduite royale et sur la vie privée de ce prince, les jugements les plus sévères, inspirés probablement par un juste désir de vengeance, dont nous allons trouver l'origine.

Le roi d'Aragon, voyant son armée manquer de vivres, jugea, qu'en sa qualité de troubadour et d'ami des poètes, il pourrait en toute confiance s'adresser, dans sa détresse, au châtelain d'Hautefort.

Ne mettant pas en doute la chevaleresque générosité de Bertrand, il dépêcha vers lui des messagers chargés de demander du secours.

Le noble troubadour reçut avec une étonnante courtoisie les émissaires d'Alphonse II et leur donna largement les vivres nécessaires aux Aragonais. Par une lettre qu'il

---

(1) *Institutions du moyen-âge*, par A. Luchaire, p. 198.

adressait en même temps au roi, il le priait à son tour d'obtenir du duc d'Aquitaine que les machines de siège fussent dressées devant la partie des remparts qu'il désignait. Il redoutait en effet de voir ces machines attaquer un mur d'enceinte ébranlé dans un siège précédent et qu'il n'avait pas encore eu les moyens de réparer.

En temps ordinaire, sa citadelle eût été bien assez forte pour retenir pendant des mois entiers l'armée du roi d'Aragon et du duc d'Aquitaine, mais une ligne toute entière de ses remparts était accidentellement incapable de résister au moindre choc des béliers ou des mangonneaux.

Le troubadour suivait, avec un regard plein d'anxiété, les manœuvres des assiégeants ; il sentait bien que s'il n'arrivait pas à gagner la partie, il perdrait à tout jamais, en même temps que sa chère forteresse, le doux bonheur de pouvoir lutter encore pour l'indépendance de son pays.

La sommation du duc d'Aquitaine avait été remise le 29 juin et déjà paraissait l'aube du 6 juillet.

Tout à coup Bertrand de Born vit les machines de siège de Richard Cœur-de-Lion alignées et dressées devant la partie des remparts qu'il avait signalée au roi d'Aragon comme étant incapable de résister aux attaques de ses ennemis. Sa confiance avait été trahie par Alphonse II, qu'il venait de combler de ses bienfaits, et les délais de soumission allaient expirer.

Bertrand de Born n'ignorait pas qu'en obéissant à la sommation de son suzerain, il pourrait encore toucher son cœur, obtenir sa généreuse intervention auprès du roi d'Angleterre, si justement courroucé et rentrer même peut-être en possession de sa chère forteresse.

§ 5. **Soumission de Bertrand de Born**

Prenant aussitôt une rapide décision, le malheureux troubadour, qui avait le talent d'exprimer avec une poésie merveilleuse tous les sentiments de son âme, adressa le sirvente suivant à Richard Cœur-de-Lion. Son messager devait lui remettre en même temps les clefs d'Hautefort (6 juillet 1183) :

Ges no me desconort,
S'eu ai perdut,
Que no chant em deport
E no m'ajut
Com cobrès Autafort
Qu'eu ai rendut
Al senhor de Niort
Qu'ar l'a volgut :
E pois, en mercejan,
Li sui vengut denan,
El com en perdonan
M'a retengut baisan,
Ges noi dei aver dan
Que quem dissés antan,
Si lausengier no blan.

Certes, bien que j'aie perdu la partie, je ne me décourage pas jusqu'à ne plus chanter et m'égayer, jusqu'à ne pas essayer de rentrer en possession d'Hautefort que j'ai dû rendre au seigneur de Niort, puisqu'il l'a voulu ; pour demander merci, je suis allé au-devant du comte et le comte, en me faisant grâce, m'a retenu pour m'embrasser. Non, je n'aurai plus à souffrir, quoiqu'il ait promis l'an dernier, s'il n'écoute pas les calomniateurs.

Ves mi son perjurat
Trei palazi (1),
Elh quatre vescomtat
De Lémozi (2),
E li doi penchenat
Peiregorzi (3),
E li trei comte fat
Engolmesi (4).
En Centols (5) ab Gasto (6)
Et tuit l'autre baro
Mi feiron plevizo
El senher de Dijo (7),
Ab lo comte Breto (8)
E'n Raimons d'Avinho (9),
E anc uns nom tenc pro.

Envers moi se sont parjurés les trois palatins, et les quatre vicomtes du Limousin, et les deux efféminés du Périgord, et les trois comtes fous d'Angoulême. Centule, Gaston et tous les autres barons m'avaient engagé leur serment, comme le seigneur de Dijon, le comte de Bretagne et Raymon d'Avignon. Jamais un seul d'entr'eux ne m'a rendu le moindre bienfait.

---

(1) On appelait Palatins les princes ou hauts suzerains ayant entrée dans les conseils du roi de France. Cette expression désigne donc : Hugues III, duç de Bourgogne ; Raymond V, comte de Toulouse, et le comte de Champagne.

(2) Limoges, Comborn, Turenne et Ventadour.

(3) Hélie V, comte de Périgord, et son frère, Guillaume de Montignac, époux de Maheut.

(4) Hélie, Guillaume et Adhémar de Taillefer, héritiers de leur frère Wulgrin, mort en 1181, laissant sa veuve, Thibour de Montauzier, toute jeune encore.

(5) Centulle Ier, comte de Bigorre (1175-1230).

(6) Gaston VI, vicomte de Béarn (1173-1215).

(7) Le duc de Bourgogne, Hugues III.

(8) Geoffroi, fils d'Henri II.

(9) Le comte de Toulouse, Raymond V, qui disputait la Provence au roi d'Aragon.

Sens pro tener amic
Tenc per egal
Com fatz mon enamic
Que nom fai mal ;
En un mostier antic
De Saint Marsal
Me jureront maint ric
Sobre un messal :
Tals me plevi sa fé
No fesés plait sens mé
Qu'anc pois no m'en tenc ré,
E nolh estet ges bé
Quar se mes a mercé
E s'acordet ab sé (1),
So vos pleu per ma fé.

Sil coms m'es avinens
E non avars,
Molt li serai valens
En sos afars
E fis com us argens,
Umils e chars ;
El coms fassa los sens
Que fai la mars :

L'ami qui ne me rend aucun service est pour moi tout pareil à l'ennemi qui ne me fait pas de mal. Dans l'antique moustier de Saint-Martial, de nombreux seigneurs m'ont engagé leur parole sur un missel. Chacun d'eux a promis de ne faire aucun accord sans moi, et puis ils n'en ont pas tenu compte ; cela n'est certes pas bien de s'être ainsi mis à merci et de s'être accordés entr'eux seuls. Je vous le déclare par ma foi !

Si le comte est avenant envers moi, et s'il se montre généreux, je serai toujours empressé dans la défense de ses intérêts, fidèle comme l'argent, humble et dévoué. Que le comte fasse donc à mon égard ainsi que fait la mer.

(1) Idiotisme encore usité dans le patois périgourdin « S'entendoun pas entré se », ils ne s'entendent pas entr'eux.

Quan res i chai de bo,
Vol que ab leis esto,
E so que nolh te pro,
Geta fors el sablo.
Aissi tanh de baro
Que tenha son perdo
E, s'el tol, que pois do.

Lo comte volh prejar
Que ma maiso
Mi coman a gardar
O que lam do,
Qu'adés mi son avar
Tuit cist baro,
Qu'ab els no posc estar
Sens contenso.
Ara mi pot cobrar
Lo coms sens malestar
E eu ves lui tornar
E servir e onrar,
E non o volgui far
Tro al desamparar
Sui vengutz de n'Aimar (1).

Lorsqu'il tombe dans les flots un objet de valeur, la mer le garde pour elle ; mais elle rejette sur le sable ce qui ne peut servir à rien. Ainsi faut-il que les barons obtiennent leur pardon. Ce que le comte a pris, il le rendra.

Je veux demander au comte que ma maison me soit par lui remise en fief ou qu'il me la donne. Envers moi, tous les barons se sont montrés félons ; je ne puis rester avec eux sans batailler. Aujourd'hui le comte peut me gagner facilement à sa cause et me ramener vers lui, pour le servir et pour l'honorer ; je n'ai pas voulu m'engager avant que le seigneur Adhémar m'ait abandonné.

(1) Adhémar V, vicomte de Limoges, suzerain direct du châtelain de Born.

Domna ab cor avar
De prometre e de dar,
Pois nom voletz coljar,
Donassetz m'un baisar.
Aissim podetz ric far
E mon dan restaurar,
Si Deus e fes m'ampar.

Papiols, mon chantar,
Vai a mi donz comtar:
Per amor de n'Aimar
Mi lais de guerrejar.

Dame au cœur jaloux de promettre et de donner, quoique vous ne veuillez plus me recevoir, donnez-moi un baiser: vous pouvez ainsi me rendre heureux et corriger tous mes désastres, si Dieu me protège.

Papiol, mon chanteur, va dire à ma dame que, pour l'amour du seigneur Adhémar, j'arrête la guerre.

Dans ce XIIe siècle, si longtemps qualifié de barbare, la poésie exerçait sur l'esprit et sur les décisions des princes une étonnante influence.

Emu par l'accent d'humble soumission de Bertrand de Born, Richard Cœur-de-Lion se laissa fléchir; mais il avait reçu l'ordre de se montrer impitoyable envers le châtelain d'Hautefort; ne voulant pas désobéir, il fit conduire le troubadour auprès du roi d'Angleterre. Ses messagers portaient une lettre du duc, qui appelait sur le malheureux prisonnier toute la bienveillance d'Henri II.

C'était une loi formelle de la chevalerie d'exaucer la requête du guerrier qui se rendait à merci. Richard, malgré toute la cruauté de ses instincts, se montra souvent à cet égard d'une générosité restée légendaire.

C'était également une coutume féodale du pays d'Aquitaine (1), de rendre au châtelain qui s'était soumis, avant le

---

(1) A. Luchaire, *Institutions féodales*, p. 199.

délai maximum de quarante jours, la forteresse dont le suzerain avait voulu prendre provisoirement possession.

Il est vrai que Bertrand de Born, par ses fréquentes révoltes et surtout par le rôle important qu'il avait joué dans la conjuration de Saint-Martial, avait donné à son suzerain, en vertu des mêmes coutumes d'Aquitaine (1), le droit rigoureux de confisquer son alleu.

Voilà pourquoi le troubadour, dans son sirvente « *Ges no me desconort* », fait valoir avec tant de modestie ses droits sur Hautefort ; il ose à peine demander que « sa maison lui soit remise à garder ».

Cependant il se rendit bien compte de l'effet favorable à ses intérêts produit par son humble poésie ; dans un second sirvente, adressé à Geoffroy, comte de Bretagne, déjà rentré dans les bonnes grâces de son père, il s'efforça d'obtenir aussi l'appui de ce prince auprès du roi d'Angleterre :

Rassa, mes si son premier
En la fi que an parlada
Li senhor elh maisnadier
Elh baro de l'encontrada.
S'il an fait ves vos passada,
E eu qual mal vos en mier
Que terra non ai cobrada ?

Nos fom tal trenta guerrier,
Chascus ab chapa trauchada,
Tuit senhor e parsonier
Per cor de guerra mesclada
Qu'anc no cobrem denairada,
Anz als colps, quant ac mestier,
An lor coralha prestada.

Rassa, ce sont eux qui les premiers ont parlé de la paix, les seigneurs, les chefs de compagnie et les barons de la contrée. S'ils ont fait leur soumission en même temps que vous, de quel crime suis-je coupable, moi qui n'ai pas recouvré ma terre ?

Nous sommes ainsi trente guerriers à la cape trouée, tous seigneurs et copropriétaires, agissant par amour de guerre acharnée, qui jamais n'avons reçu d'argent, mais force coups bons à faire entrer le métier dans notre poitrine toujours exposée.

---

(1) A. Luchaire, *Institutions féodales*, p. 212.

Chadan mi laisson derier
Quan m'an mes en la mesclada
Li gentil e li lanier.
Pois qu'an ma terra adermada
E arsa e abrasada,
Dizon cil del Colombier (1)
Qu'en prenda dreit, si m'agrada.

Oimais seran ric portier
Que tenran porta serada,
E sabran arcbalestier
Qu'es la patz en l'encontrada,
Qu'om no lor dara soudada,
Anz auran chan e lebrier
Del comte s'amor privada.

Austor e falco gruier,
Corn e tabor en cuirada
E brachet e liamier,
Arc e sajeta barbada,
Garnacha e chapa folrada
E osas de Salabier
Seran mais de lor maisnada.

Puis ils me laissent seuls, les braves comme les poltrons, après m'avoir mis dans la mêlée ; et lorsque ma terre est ravagée, brûlée, désolée, ils me disent, ces gens du Colombier, de faire valoir mes droits s'il me plaît.

Désormais seront riches les portiers qui tiendront les portes closes, et les arbalétriers sauront que la paix régnant dans tout le pays, ils ne recevront plus de solde. Ce seront les chiens et les lévriers qui dorénavant auront les faveurs du comte.

L'autour et le faucon gruier, le cor et le tambour en peau, les braques et les limiers, les arcs et les flèches barbées, les pourpoints et les capes fourrées, les bottes de Salisbury ne seront plus d'aucun usage.

(1) M. A. Thomas entend par « Ceux du Colombier », localité voisine de Turenne, le vicomte de Turenne, qui avait dû refuser à Bertrand de Born le secours de ses armes.

Cerchat ai da Monpeslier
Tro lai part la mar salada,
Que ne trob baro entier
Qu'aia proeza achabada,
Qu'el mei loc no sia oschada
O fraita en l'un quartier (1),
Ni mais us no mi agrada.

Bela domna, adieu vos quier,
Que tan vos ai desirada
Que mort m'an li desirier,
Avinens domna prezada.
Na Temprés (2) genser m'agrada
Que m'a per son messagier
Del mon la razo celada.

Papiols, te dreit semtier,
No temas ven ni gelada:
Dijas mi a mon Rainier (3)
Que sa proeza m'agrada.

J'ai cherché depuis Montpellier jusqu'à l'Océan salé, et je n'ai pas trouvé un seul baron dont la valeur soit irréprochable, dont la prouesse ne fût entamée au milieu de l'Ecu, ou brisée sur quelque quartier ; pas un seul qui me semblât parfait.

Belle dame, je requiers votre adieu ; je vous ai tant désirée, que mes désirs vont causer ma mort, avenante dame chérie. Madame Tempré me plaît davantage, car elle ne me fait pas dire par son messager les discours du monde.

Papiol, va droit ton chemin, ne crains ni vent, ni gelée : va dire à mon Rainier que sa prouesse me plaît.

---

(1) On appelle brisure, en matière de blason, une marque distinctive que les collatéraux ou les bâtards devaient mettre soit au milieu de l'Ecu, soit sur quelque quartier. Les armes pleines étaient le privilège du chef de nom et d'armes.

(2) Dame inconnue.

(3) Personnage inconnu.

§ 6. Clémence d'Henri II

Le malheureux troubadour s'était efforcé de gagner ainsi, par ces deux sirventes, la protection du duc d'Aquitaine et du comte de Bretagne auprès du terrible « Roi du Nord », justement irrité.

Il parcourut rêveur et tourmenté la distance qui séparait le camp de Richard Cœur-de-Lion de l'armée d'Henri II.

Lorsqu'il fut arrivé près du pavillon royal, le roi d'Angleterre le fit amener immédiatement sous sa tente, et Bertrand se jeta tout en larmes à ses pieds.

Le puissant monarque n'essaya pas de dissimuler en présence du troubadour la colère dont son âme était depuis longtemps excitée contre lui.

Dès qu'il l'aperçut pâle et sanglotant, il lui dit :

— Tu t'es vanté, Bertrand, de n'avoir jamais besoin de la moitié de ton bon sens (1).

— C'est vrai, répondit-il, je l'ai dit ; et quand je l'ai dit, c'était l'exacte vérité.

— Il me semble, reprit le roi, qu'aujourd'hui tu n'en as pas plus qu'il ne t'en faudrait.

— Ah ! oui, sire, dit le troubadour, ma raison s'est cruellement égarée.

— Qu'en as-tu donc fait ? demanda le roi.

— Seigneur, répondit Bertrand, le jour où Messire Henri au court mantel, votre fils, si malheureux et si courtois, a rendu son âme à Jésus crucifié, j'ai tout perdu : bon sens, savoir, esprit.

Se laissant aller en même temps à toute sa douleur, Bertrand de Born fondit en larmes.

Le monarque fut ému jusqu'au fond du cœur, en entendant la réponse sincèrement désolée du troubadour. Le souvenir de son fils si tendrement aimé revint à sa mémoire avec tant de force, qu'il tomba tout à coup en pamoison.

Ses écuyers et ses serviteurs s'empressèrent autour de lui.

---

(1) Dans le sirvente « *Un sirventes cui motz* », vers 8.

Lorsqu'il eût repris ses sens, il aperçut au fond de sa tente le prisonnier debout qui pleurait encore.

— Ah! lui dit-il, mon fils vous aimait plus que personne au monde; et moi, par amour pour lui, je veux vous rendre tout ce que vous avez perdu : la liberté, vos terres, Hautefort. Je vous donne en plus cinq cents marcs d'argent pour relever les murs de votre forteresse.

Bertrand, confondu par la clémence et par la générosité du roi, se mit humblement à ses genoux et lui dit :

— Comment, Sire, vous me rendez Hautefort en toute propriété ?

— Oui, lui dit Henri II, tu l'avais acquis par félonie, tu l'auras dorénavant par juste titre.

— Grand merci ! seigneur, ajouta le troubadour, qui reprit aussitôt toute son assurance ; bien me plaît votre jugement.

Bertrand de Born n'oublia pas de faire certifier la sentence royale par un titre régulier, et il remercia le roi dans le sirvente suivant, où nous le voyons lancer en même temps ses audacieux défis aux seigneurs d'Aquitaine, complices de son désastre, ainsi qu'à son frère Constantin, qui profitait déjà de ses malheurs pour revendiquer, les armes à la main, la propriété d'Hautefort (1).

Ges, de far sirventés nom tartz,
Anz lo fauc senes totz afans ;
Tant es sotils mos genhz e m'artz
Que m'es m'en sui en tal enanz,
E ai tan de sort
Que vous m'en estort,
Que comte ni rei
Nom forsfeiron rei.

Certes, je ne suis pas pressé de faire un sirvente, mais je le fais sans le moindre effort, car mon esprit et ma verve ont retrouvé leur subtilité, depuis que j'ai reconquis mes avantages, depuis que j'ai eu le bonheur de conjurer mes dangers et que le comte et le roi ont promis de ne me faire aucun dommage.

(1) Ce récit figure dans divers documents du moyen-âge et notamment dans la *razo* du sirvente « *Ges de far* », par Hugues de Saint-Cyr.

E pois lo reis el coms Richartz
M'an perdonat lor mals talans,
Jamais n'Ademars (1) *ni n'Amblartz* (2)
Nom do tregas ni'n Talairans (3);
Ni ja d'Autafort
No laissarai ort,
Quis vol m'en guerrei,
Pois aver lo dei.

Quan fis es devès totas partz,
A mi resta de guerra uns pans.
Pustela en son olh, qui m'en partz,
Sitot m'o comensei enans !
Patz nom fai conort ;
Ab guerra m'acort ;
Qu'eu no tenc ni crei
Neguna autra lei.

E noi gart dilus ni dimartz,
Ni setmanas, ni mes, ni ans (4);
Nim lais per abril, ni per martz
Qu'eu no tracte com venha dans

Puisque le roi et le comte Richard ont oublié leurs mauvais talents, jamais les seigneurs Adhémar et Amblard, ni le seigneur Taleyrand n'auront à faire trève avec moi. Non jamais d'Hautefort je n'abandonnerai les jardins ; et si quelqu'un veut me déclarer la guerre, je la lui donnerai.

Quand la paix règne de tous côtés, il me reste l'espoir de guerroyer encore. Qu'une pustule vienne à l'œil de qui voudrait m'en détourner, le jour où il me plaira de commencer ! La paix ne me fait jamais plaisir. Avec la guerre, je suis heureux. Je ne connais pas et ne veux pas connaître d'autre loi.

Je ne regarde ni lundi, ni mardi, ni la semaine, ni le mois ou l'année. Pas plus en avril qu'en mars, je ne renonce à m'élancer, lorsque se produit le dommage, contre celui qui

---

(1) Adhémar V, vicomte de Limoges.

(2) Amblard d'Ans. Ans était alors une très puissante châtellenie voisine d'Hautefort.

(3) Elie V, comte de Périgord.

(4) Ces vers signifient : « Je ne tiendrai nul compte de la trève de Dieu ».

A cels quem fan tort:
Ja ab mi per fort
No conquerran trei
Lo pretz d'un correi.

Qui que fassa sos bos eissartz,
Eu me sui totztemps mes en grans
Com poscha aver quairels e dartz,
Elms e ausbercs, chavaus e brans,
Qu'ab aissom conort,
Em tenc a deport
Assaut e tornei,
Donar e domnei!

Mos parsoniers es tan galhartz
Qu'el vol la terra mos enfans,
E eu volh l'en dar, tan sui gartz:
Pois diran que mals es Bertrans,
Quar tot no lolh port!
Mas a malvatz port
Venra, sous autrei,
Anz qu'ab mi plaidei.

Nom chal d'Autafort
Mais far dreit ni tort,
Quel jutjamen crei
Monsenhor lo rei.

Me fait tort. Jamais avec moi, par la force, trois ennemis ne pourront m'enlever la largeur d'une courroie.

Que d'autres fassent de leurs bois abattis; pour moi, je serai toujours en mesure de mettre au clair carreaux et dards, heaumes et hauberts, chevaux et épées. Avec tout cela, quel bonheur et quel doux plaisir de donner assauts, tournois et galanteries!

Mon copropriétaire est si gaillard qu'il veut la terre de mes enfants; je consens à lui donner une part, tant je suis bon garçon; et l'on dira que Bertrand a mauvais cœur, parce qu'il ne donne pas tout! Mais il arrivera malheur, soit à lui soit à tout autre, qui voudra se mettre en lutte avec moi.

Il ne faut pas que sur Hautefort on me fasse tort ou dommage; ainsi l'ordonne le jugement de Monseigneur le roi.

Les menaces adressées par Bertrand de Born à son frère Constantin ne devaient pas tarder à se réaliser.

Ainsi fut terminée, par un acte de magnanime clémence envers le troubadour d'Hautefort, la dernière révolte d'Henri Court-Mantel. La noble générosité d'Henri II n'empêchera pas ce puissant monarque de subir encore la violente opposition de son farouche vassal, de continuer sa pénible existence au milieu des guerres féodales, et de mourir accablé de chagrins, dans une coalition générale, suscitée, comme toutes les autres, par Bertrand de Born.

Avant de traverser les mers pour revenir dans son royaume, Henri II, en montrant à son fils Richard les tours crénelées d'Hautefort, aurait pu lui donner le conseil que Philippe Ier, mourant, adressait à Louis VI, devant la tour de Montlhéry : « Veille sur ce donjon, mon fils. Ce sont ses vexations qui » m'ont fait vieillir ; c'est par sa trahison et sa méchante » perfidie que je n'ai eu ni longue paix, ni repos ».

CHAPITRE XI

CHAGRINS D'AMOUR

§ 1. Bertrand de Born congédié par Maheut

Les deux sirventes envoyés après la reddition d'Hautefort au duc d'Aquitaine et à son frère Geoffroy, contiennent de pressantes avances faites par Bertrand de Born à sa dame choisie.

Ces déclarations attristées nous apprennent qu'à cette époque (juillet 1183), les relations du troubadour avec Maheut de Montignac étaient complètement rompues. Dans la dernière strophe de « *Ges no me desconort* » on lit : « Dame au cœur jaloux de promettre et de donner, quoique » vous ne veuillez plus me recevoir, ne me refusez pas du » moins un baiser » ; et « *Rassa meis* » finit par ces mots : « Dame Temprés me reçoit plus aimablement que vous ».

Dame Temprés est encore citée dans la chanson « *S'abrils e folhas* » ; il ne nous a pas été possible de découvrir le véritable nom de cette courtoise châtelaine, qui voulait bien faire oublier au poète les sévérités de Maheut.

Il est donc certain qu'au moment où Bertrand de Born était accablé de douleur par la mort d'Henri-Court-Mantel, quand il voyait sa citadelle assiégée par de redoutables ennemis, il ne trouvait pas auprès de sa dame choisie les consolations et les encouragements dont il avait un si grand besoin.

Maheut lui fermait impitoyablement les portes de Montignac, même lorsque, en la suppliant de lui donner un baiser, le troubadour affirmait que ses rigueurs le feraient bientôt mourir.

Le courroux de la belle châtelaine était parfaitement justifié, car nous avons entendu Bertrand de Born, pendant la quarantaine d'Argentan, chanter avec son plus poétique enthousiasme la gloire incomparable de Mathilde d'Angleterre; il a même énuméré ses charmes avec un luxe de détails qui fut sévèrement blâmé.

Il est vrai que les deux chants d'amour, « *Ges de disnar* » et « *Chazutz sui* », composés en Normandie, ne furent pas publiés en Aquitaine par Papiol, le chanteur ordinaire du troubadour; mais nous savons que Bertrand était d'une imprudence extrême dans ses combinaisons stratégiques; il devait être imprudent aussi dans ses relations galantes, et Maheut de Montignac n'aura certainement pas ignoré longtemps les déclarations faites à la belle Lana.

Dans tous les cas, « *Aï Lemozis* », composé pour célébrer l'arrivée prochaine de Guicharde de Beaujeu à Comborn en Limousin, fut chanté par les ménestrels dans tous les châteaux du Périgord.

Bertrand de Born avait encore commis la faute de s'aliéner les bonnes grâces de Guillaume de Montignac, en lançant ses plus insolents défis aux deux « seigneurs efféminés du Périgord ». Il désignait par ces mots le comte Elie V et son frère Guillaume, l'époux de Maheut.

La châtelaine de Montignac avait par conséquent de sérieux motifs pour se plaindre avec amertume d'une double tentative d'infidélité commise envers elle par le frivole troubadour d'Hautefort.

La jurisprudence des cours d'amour était plus logique que nos lois civiles et que nos convenances sociales: les nobles dames n'avaient pas le droit d'attacher à leur service plus d'un conseiller attitré, ni de répudier sans un motif

grave un amour honnêtement offert et accepté ; mais le troubadour n'avait pas à cet égard plus de liberté que la châtelaine.

Aussi, lorsque Maheut entendit chanter par les jongleurs les strophes amoureuses que Bertrand de Born avait composées pendant la quarantaine d'Argentan en faveur de Mathilde d'Angleterre et de Guicharde de Beaujeu, elle dut ressentir un légitime mouvement d'indignation et elle résolut de punir le coupable.

Elle ne pouvait évidemment plus accorder la moindre faveur à ce chevalier félon, qui s'était permis d'écrire dans « *Chazutz sui* » : « Mathilde est au-dessus des trois damoi- » selles de Turenne, comme l'or est au-dessus du sable ». Or, Maheut était l'une de ces nobles damoiselles ; elle obéissait à un juste sentiment de fierté, quand elle signifiait à son troubadour un sévère congé.

§ 2. Bertrand présente ses excuses

Absorbé par les douloureuses pensées qui suivirent la mort du Jeune Roi et par les cruelles préoccupations du siège d'Hautefort, Bertrand n'opposa tout d'abord que de vagues et rapides lamentations à la sentence rigoureuse rendue contre lui par Maheut.

Mais dès qu'il eût reconquis sa forteresse, grâce à la généreuse clémence d'Henri II, il s'efforça de regagner les faveurs de sa belle. Sous le fallacieux prétexte qu'il n'avait pas réalisé ses projets d'infidélité, il crut pouvoir justifier sa conduite auprès d'elle ; pour établir sa défense sur des arguments capables de toucher le cœur de la châtelaine de Montignac, il composa l'une des plus élégantes et des plus spirituelles poésies de son œuvre, compromise en certains passages par des allusions légères, qui rendent la traduction périlleuse :

Eu m'escondisc, domna, que mal no mier,
De so queus an de mi dit lausengier.
Per merceus prec qu'om no poscha mesclar
Lo vostre corps (1) fi, leial, vertadier,
Umil e franc, cortés e plazentier
Ab mi, domna, per messonjas comtar.

Al premier get perda eu mon esparvier,
Quel m'aucian el ponh falco lanier
E porten l'en, qu'eul lor veja plumar,
S'eu non am mais de vos lo cossirier
Que de nula autra aver lo desirier,
Quem do s'amor, nim retenha al coljar.

Autre escondisc vos farai plus sobrier,
E no mi posc orar plus d'encombrier :
S'eu anc falhi ves vos, neis d'el pensar,
Quan serem sol en chambra o dinz vergier,
Falham poders devès mon companhier,
De tal guisa que nom poscha ajudar.

Je m'excuse, Madame, sans être coupable, de ce que les calomniateurs vous ont raconté sur mon compte ; je demande en grâce qu'on ne puisse pas, en vous disant des mensonges, me brouiller avec vous, toujours fidèle, loyale, sincère, franche, courtoise et plaisante.

Qu'au premier jet, je perde mon épervier, que l'on tue sur mon poing mon faucon lanier, qu'on le prenne et qu'on le plume sous mes yeux, si je ne préfère votre seule pensée aux désirs de toute autre, à son amour,.... à ses plus grandes faveurs.

Pour m'excuser encore mieux, je voudrais braver de plus cruelles mésaventures : si je vous ai manqué, même par la seule pensée, quand nous serons seuls dans votre chambre ou votre verger, que je reste quasi mort en votre compagnie, sans que votre assistance puisse me rappeler à la vie.

---

(1) En vieux français « votre corps » signifiait souvent « vous » ; c'est ainsi que nous l'avons traduit.

S'eu per jogar m'asset pres del taulier (1),
Ja noi poscha baratar un denier,
Ni ab taula presa no poscha intrar,
Anz get adès lo reirazar derier,
S'autra domna mais deman ni enquier
Mas vos, cui am e desir e tenc char.

Senher sia eu de chastel parsonier,
E en la tor siam quatre parier,
E l'us l'autre nous poscham ja amar (2),
Anz m'aian ops totztemps arcbalestier,
Metge, sirven e gaitas e portier,
S'eu anc aic cor d'autra domna amar.

Ma domnam lais per autre chavalier
E pois no sapcha que m'aia mestier,
E falham vens quan serai sobre mar;
En cort de rei mi batan li portier,
E en coita fassal fugir premier,
Si no menti cel qu'eus anet comtar.

Lorsque, pour jouer, je m'assiéerai devant le tablier, que je ne gagne jamais un denier ; que, même avec la dame prise, je ne puisse pas arriver avant que le dernier dé soit jeté, si j'ai vraiment requis ou cherché d'autres amours.

Que je ne sois dorénavant qu'un des copropriétaires de mon château, que nous soyons quatre enfermés dans notre tour avec des droits égaux, ne pouvant pas sympathiser les uns avec les autres, ayant toujours besoin de l'arbalétrier, du médecin, du servant, du guetteur, du portier, si j'ai jamais eu dans le cœur un autre amour que vous.

Que ma dame me délaisse pour un chevalier quelconque, qu'elle oublie m'avoir jadis aimé, que le vent me fasse défaut quand je serai sur mer, que je sois en pleine cour royale, battu par le portier, qu'au plus fort de la mêlée, je sois premier à fuir, s'il n'a menti celui qui vous a mal parlé de moi.

(1) Tablier du jeu de tric-trac, auquel il est fait allusion dans cette strophe.

(2) Allusion aux discordes de Bertrand et Constantin.

Domna, s'en ai mon austor anedier,
Bel e mudat, be prenden e manier,
Que tot auzel poscha apoderar,
Cinhe, grua, e aigro blanc e nier,
Volrai lo donc mal mudat, galinier,
Gros, debaten, que no poscha volar ?

Fals, envejos, fementit lausengier,
Pois ab mi donz m'avetz mes destorbier.
Beus lauzèra quem laissessetz estar.

Madame, si j'avais un autour anedier, beau, mué, saisissant vite et bien apprivoisé, sachant prendre tous les oiseaux, cygnes, grues, hérons blancs et noirs, voudrais-je le changer pour un autre mal mué, suivant les poules, gras, se débattant et ne pouvant voler ?

Fourbes, envieux, déloyaux calomniateurs, vous qui cherchez à me brouiller avec ma belle, je vous conseille de me laisser en paix.

Maheut de Montignac ne se laissa pas fléchir par les habiles protestations de la chanson « *Eu m'escondisc* ». La belle châtelaine n'apportait certainement dans sa colère contre Bertrand de Born qu'un sentiment d'amour-propre froissé ; mais ce sentiment, publiquement attaqué dans des poésies que toute l'Aquitaine répétait avec enthousiasme, ne pouvait pas s'apaiser devant des justifications developpées avec une pareille liberté de langage.

Elle fut sans aucun doute irritée des familiarités si poétiques, mais en même temps si légères, que son conseiller s'était permis de prendre envers elle dans la profusion de ses excuses. Maheut fit sentir son mécontentement en répondant à toutes ces avances par un nouveau congé.

Cette pudique rigueur opposée à des propos un peu trop... gaulois, n'était pas rare dans les relations des nobles châtelaines avec leur troubadour. L'abbé Millot en cite d'autres exemples, notamment celui de la vicomtesse Ermengarde

de Narbonne qui, dans un cas identique, chassa de sa cour son conseiller Pierre Rogiers.

Bertrand de Born essaya de réparer sa faute en excitant la jalousie de sa dame ; il composa dans ce but une chanson, qu'il chargea son chanteur ordinaire, Papiol, de porter à un personnage du nom d'Aziman, qui nous est totalement inconnu. Dans ces strophes, pleines de finesse et d'élégante poésie, il cherche, avec une habile diplomatie, à se ménager près des nobles dames de la province le moyen d'obtenir plus tard, si cela devenait utile, un facile accès dans un autre château.

« *Domna pois* » est une des chansons les plus connues de l'œuvre du troubadour d'Hautefort, sous le titre de « *Domna soisseubuda* », c'est-à-dire « *La Dame choisie* » :

Domna, pois de mi nous chal
E partit m'avetz de vos
Senes totas ochaisos,
No sai on m'enquiera ;
Que jamais
Non er per mi tan rics jais
Cobratz, e si del semblan
No trob domna a mon talan,
Que valha vos qu'ai perduda,
Jamais no volh aver druda.

Madame, puisque vous ne vous souciez plus de moi, puisque vous m'avez délaissé sans aucun motif, je ne sais où porter mes plaintes. Plus jamais ne m'appartiendront les grandes joies que j'ai trouvées près de vous ; et si, comme je le pense, je ne puis rencontrer une dame qui vaille à mon sens celle que j'ai perdue, je ne veux désormais avoir aucune amie.

Pois nous posc trobar egal,
Que fos tan bela ni pros,
Ni sos rics corps tan joios,
De tan bela tiera,
Ni tan gais,
Ni sos rics pretz tan verais.
Irai pertot achaptan
De chascuna un bel semblan,
Per far domna soisseubuda,
Tro vos me siatz renduda.

Frescha color natural
Pren, bels Cembelis (1), de vos
El douz esgart amoros,
E fatz gran sobriera,
Quar rei lais,
Qu'anc res de be nous sofrais.
Mi donz n'Aelis deman
Son adreit parlar gaban :
Quem do a mi donz ajuda
Pois non er fada ni muda.

Si je ne puis trouver votre égale, soit pour la beauté, soit pour la vaillance, ou pour l'éclat de votre riche corps joyeux, soit pour la belle élégance ou pour la gaieté, soit pour la bonne réputation si justement acquise, j'irai partout, recueillant une noble qualité de chacune, afin de me créer une dame choisie, jusqu'au jour où vous me serez rendue.

Je prends votre fraîche couleur naturelle, belle Cembelis, et votre doux regard amoureux. Je serai bien mal avisé, si je vous laisse rien ; car il ne vous manque aucun des charmes qui font la beauté. A Madame Alix je demande son doux parler spirituel ; qu'elle m'accorde cette faveur, et ma dame ne sera ni folle, ni muette.

---

(1) Pseudonyme désignant une dame inconnue.

De Chalés (1) la vescomtal
Volh quem done ad estros
La gola els mas amdos.
Pois tenc ma chariera,
Nom biais,
Ves Rochachouart (2) m'eslais
Als péls n'Anhés quem daran,
Qu'Iseutz (3), la domna Tristan,
Qu'en fo per tot mentauguda,
Nols ac tan bels a saubuda.

N'Audiartz, sibem vol mal,
Volh quem do de sas faissos,
Quelh estai gen liazos !
E quar es entiera,
Qu'anc nos frais
S'amors nis vols en biais.
A mon Melhz-de-bé deman
Son adreit, nou corps prezan,
De que par a la veguda
La fassa bo tener nuda.

Que la vicomtesse de Chalais me donne immédiatement sa gorge et ses deux mains. Puis, continuant ma route et sans m'égarer, j'irai jusques à Rochechouart. Agnès me donnera ses cheveux tels qu'Yseult, la bien-aimée de Tristan, qui fut partout si renommée, ne les eut jamais aussi beaux, on le sait.

Dame Audiart, bien que vous ne m'aimiez pas, je veux que vous me donniez votre démarche ; la toilette vous va si bien ! et de plus, vous êtes fidèle, vous ne changez pas l'objet de vos amours et vous ne donnez pas votre cœur à la dérobée. A Mieux-que-bien je demande son jeune corps élancé, si parfait que, pour mieux la voir, on voudrait....... la serrer dans ses bras.

---

(1) Chalais, chef-lieu de canton de la Charente. Il est question ici de Thibour de Montaussier.

(2) Chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Vienne ; le vieux donjon d'Agnès sert aujourd'hui de prison départementale.

(3) *Tristan et Yseult,* roman d'aventures du XIIe siècle. Iseult était la femme du roi Marc de Cornouaille, amante de Tristan.

De na Faidida (1) autretal
Volh sas belas dens en dos,
L'acolhir el gen respos
Dont es presentiera
Dinz son ais.
Mos Bels-Miralhz (2) volh quem lais
Sa gaieza e son bel gran,
E quar sap son benestan
Far, dont es reconoguda,
E no s'en chamja nis muda.

Bels-Senher (3), en nous quier al
Mas que fos tan cobeitos
D'aquesta com sui de vos,
Qu'una lechadiera
Amors nais,
Don mos cors es tan lechais,
Mais volh de vos lo deman
Que autra tener baisan.
Doncs mi donz per quem refuda,
Pois sap que tan l'ai volguda ?

De dame Faidit aussi, je veux avoir en don les jolies dents, son doux accueil et son beau langage, dont elle fait si bien les honneurs chez elle. Je veux que mon Beau-Miroir me laisse sa gaieté, sa jolie taille ; car elle déploie bien ses belles manières, qui font sa bonne renommée et qu'on recherche toujours et partout.

Bel-Seigneur, je ne demande que d'éprouver les mêmes désirs auprès de ma dame qu'auprès de vous-même. Alors un fol amour naît en moi, dont mon cœur est bien tourmenté ; car j'aime encore mieux vous supplier, qu'obtenir de toute autre les plus grandes faveurs. Pour quoi ma dame me repousse-t-elle, puisqu'elle sait bien que je l'ai tant désirée ?

---

(1) Dame inconnue.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

Papiols, mon Aziman (1)
M'anaras dir en chantan
Qu'amors es desconoguda
Sai e d'aut bas chazeguda.

Papiol, va en chantant dire à mon Aziman que l'amour est ici méconnu et qu'il perdra bientôt tous ses droits.

Lorsque Bertrand de Born écrivait ces jolies strophes, il ne songeait évidemment pas à manifester son amour pour Maheut de Montignac ; il cherchait plutôt à gagner les bonnes grâces de l'une de ces nobles châtelaines qu'il passe si galamment en revue.

Tout poète du temps de la chevalerie était persuadé que pour assurer le succès de ses chants d'amour et de ses sirventes, il avait besoin d'être encouragé par les faveurs d'une femme distinguée pour son lignage, pour son esprit ou pour sa beauté.

Le troubadour d'Hautefort se préoccupait déjà sans doute des conséquences que pourrait amener chez lui la rigueur persévérante de Maheut.

§ 3. **Les plus jolies Aquitaines du temps de Bertrand de Born**

« *Domna pois* », outre le mérite de son style élégant et de sa versification parfaite, a pour nous l'avantage précieux de nous signaler les nobles dames les plus célèbres de ce temps-là.

Déjà « Pois Ventadorns » nous a fait connaître les barons d'Aquitaine les plus réputés pour leur bravoure à la fin du XII[e] siècle. « *Domna pois* » nous indiquerait aussi les femmes

---

(1) Personnage inconnu.

les plus admirées de la province, si par suite d'une regrettable habitude des troubadours, les châtelaines n'étaient généralement désignées, dans les chansons d'amour, sous un pseudonyme qu'il ne nous a pas été toujours permis de traduire avec certitude. Il en est cependant un assez grand nombre dont nous avons pu retrouver les véritables noms.

« Mi donz n'Aelis » était fille de Raymond II, vicomte de Turenne, et par conséquent sœur de Maheut de Montignac. Au temps où Bertrand de Born écrivait, elle était mariée avec Guillaume de Gourdon. Plus tard, étant devenue veuve, elle épousa Bernard de Cazenac, seigneur de Monfort. Le galant troubadour a célébré dans son chant le doux parler de dame Alix. La chronique plus sévère ou plus juste nous fait savoir que cette douceur apparente du langage dissimulait parfois des sentiments assez cruels.

Dame Alix et son second mari embrassèrent avec ardeur l'hérésie Albigeoise. Simon de Monfort, dans sa mémorable croisade, voulut leur faire expier tous les méfaits qu'ils avaient accomplis. Après s'être emparé de Domme, en novembre 1214, il se dirigea vers le château de Monfort, dont les ruines imposantes forment encore aujourd'hui l'un des plus beaux sites des rives de la Dordogne, à deux lieues environ de Sarlat. « Bernard de Cauzéac, seigneur du lieu, » n'eut pas le courage d'attendre l'armée ; il prind la fuite à » la dérobée et laissa sa maison vuide et sans deffence. Ce » chasteau fut rasé jusques aux fondements, en hayne des » cruautés que le seigneur et dame du lieu avaient commises contre les catholiques, car ceux que ce tyran rencontrait allant à l'armée, il leur coupait pieds et mains et » leur crevoit les yeux ou les faisoit mourir ; et sa femme, » qui estoit sœur du vicomte de Turenne, exerçoit mêmes » cruautés envers les femmes, auxquelles elle faisoit couper » les mameles et le poulce des mains, pour leur oster tout » moyen de gagner leur vie » (1).

« De Chalés la Vescomtal » était Thibour de Montaussier,

(1) Chroniques de Jean Tarde. Edition Oudin, p. 72.

issue d'une noble famille de l'Angoumois, transplantée depuis dans la Touraine ; Thibour avait été femme de Wulgrin III, comte d'Angoulême (1), dont elle avait eu une fille ; devenue veuve en 1181, elle avait épousé le vicomte de Chalais.

La famille de Chalais, très puissante au XIIe siècle, s'est éteinte, comme tant d'autres familles d'Aquitaine, pendant les terribles luttes soutenues entre la France et l'Angleterre, du XIIIe au XVe siècle. La dernière héritière du nom porta, par mariage, la terre de Chalais à Hélie de Taleyrand, qui vivait en 1231.

« Anhés de Rochachouart » est Luce de Peyrusse des Cars, mariée en 1175 avec Aymeri VI, vicomte de Rochechouart. Bertrand l'appelle Anhès, pour le même motif qu'il appelait « Lana » la duchesse de Saxe et Bavière, dont le véritable nom était Mathilde.

Lorsque les troubadours ne donnaient pas un pseudonyme aux femmes dont ils vantaient les charmes, ils transformaient ainsi presque toujours leurs prénoms. Anhès de Rochechouart fut la mère d'Aymeri VII, dont la femme Alix de Mortemart a été bien souvent célébrée pour sa beauté par les poètes contemporains.

« N'Audiartz » était Hildegarde de Malemort, en Limousin ; le brillant troubadour Gaucelm Faidit a fait bien des chansons pour elle ; il s'est plaint souvent, en termes amers, des rigueurs que la noble dame voulut opposer à son amour, après lui avoir cependant donné de bien douces espérances dans une curieuse aventure, où Marie de Ventadour jouait le rôle principal. Mille légendes sur Malemort et ses châtelains sont encore souvent racontées dans tout le pays Limousin.

« Melhz-de-Bé » est Guicharde de Beaujeu, à qui Bertrand de Born a dédié ses jolies strophes « *Aï ! Lemozis !* » Elle épousa en 1183 le vicomte de Comborn, et mourut en 1221 ; elle fut ensevelie dans la célèbre abbaye d'Obazine.

---

(1) Voir chapitre IX, § 2.

Maheut ne trouva certainement pas une déclaration d'amour à son adresse dans la longue et poétique nomenclature des principales beautés de son temps. Mieux que nous, elle dut sentir au fond de son cœur l'outrage lancé publiquement par son volage troubadour, et nous ne pouvons pas être surpris qu'elle ait maintenu dans toute sa rigueur le congé qu'elle lui avait déjà signifié.

Les portes de Montignac restèrent fermées pour Bertrand de Born.



CHAPITRE XII

BERTRAND DE BORN ET ALPHONSE II

§ 1. **Les Unions communes**

La disgrâce imposée par Maheut de Montignac n'était pas la plus grave préoccupation de Bertrand de Born.

Le troubadour, malgré les nouveaux droits qu'Henri II venait de lui donner sur la terre d'Hautefort, se voyait constamment menacé dans sa possession par son frère Constantin, devenu pour lui un ennemi redoutable. En même temps, il ne pouvait pas oublier le rôle si déloyal joué par Alphonse II, lorsque Richard Cœur-de-Lion avait assiégé sa forteresse.

Son ardente soif de vengeance l'emporta tout d'abord sur son désir de faire publiquement confirmer le jugement du roi d'Angleterre ; nous allons le voir attaquer et provoquer le roi d'Aragon, comme un vulgaire ennemi.

Il semble étonnant aujourd'hui qu'un modeste vavasseur ait osé traiter comme son pair un roi aussi puissant qu'Alphonse II ; mais le siège d'Hautefort, entrepris contre un simple châtelain par deux armées royales réunies, doit paraître bien plus étrange encore à notre civilisation moderne.

Tout cela ne constituait rien d'anormal au xiie siècle.

Les luttes de ce genre se retrouvent à chaque page dans les chroniques et les légendes de ce temps-là, donnant au lecteur une idée très exacte de l'état social dans lequel vivait l'Europe féodale avec le droit de guerre privée.

Nous avons vu que l'Eglise avait combattu ce redoutable fléau du moyen-âge en instituant la « paix et trêve de Dieu »(1).

(1) Voir ci-dessus, chapitre X, § 3.

Pour assurer l'exécution des prescriptions ecclésiastiques à cet égard, les évêques avaient fondé des milices, généralement divisées par paroisses et portant le nom d' « Unions communes ».

De cette organisation et de ce nom lui-même sont issues les « communes » actuelles, relevant du pouvoir civil, à côté des « paroisses » relevant du pouvoir ecclésiastique.

Les « Unions communes » étaient établies par des chartes, dans lesquelles on retrouve presque toujours la clause suivante, empruntée à la charte de Strasbourg, qui date de 980:

« A l'exemple d'autres cités, celle-ci s'est fondée dans le » but d'honneur que tout homme, tant étranger qu'indigène, » y trouve la paix en tous temps et contre tous..... Tous les » magistrats relèvent de l'évêque ».

Mais bientôt les rois s'attachèrent à prendre dans les « Unions communes » la prépondérance que l'épiscopat s'était réservée ; ils voulurent s'emparer de la direction des milices, afin de devenir tout à la fois maîtres des communes et chefs des contingents destinés à faire respecter la paix et trêve de Dieu.

Dans ce double but ils firent admettre, en donnant leur royale protection à cette œuvre, que toute bourgade, toute ville associée aux unions relèverait dorénavant de la couronne.

Grâce à cette manière d'agir, Philippe-Auguste pourra bientôt disposer de nombreuses milices bourgeoises, le jour où, sur le champ de bataille de Bouvines, il fermera la route de France aux invasions germaines.

Il est bien évident que la noblesse devait regarder d'un œil inquiet ces progrès menaçants du pouvoir royal.

Bertrand de Born fait souvent allusion dans ses sirventes aux prescriptions de la « Paix et trêve de Dieu » ; il les apprécie toujours comme portant un préjudice intolérable à l'indépendance féodale ; aussi ne cesse-t-il de répéter dans ses chants guerriers que ces ordonnances n'ont aucune valeur pour les nobles châtelains.

La Trêve de Dieu suspendait le droit de guerre privée

pendant tout l'Avent, pendant le Carême et pendant deux ou trois jours de la semaine, ordinairement le dimanche, le lundi et le mardi.

Faisant allusion à ces lois impérieuses de l'Eglise, promulguées et rappelées dans de nombreux Conciles, le troubadour écrit dans « *Ges de far* » :

« Je ne regarde ni lundi, ni mardi, ni la semaine, ni le » mois, ni l'année ».

Et dans « *S'abrils e folhas* » :

« Je veux que le riche baron ne craigne pas d'aller à la » guerre avec ses gens, même pendant le Carême et l'Avent ».

Vingt passages de ses sirventes le montrent ainsi constamment révolté contre les prescriptions de la Trêve de Dieu, qui portaient atteinte au droit de guerre privée. Il ne voulait pas admettre qu'un noble seigneur fût obligé de subir, sur le domaine qu'il détient, l'intervention d'un pouvoir étranger ou contraire aux privilèges féodaux.

Se considérant comme un roi dans sa châtellenie d'Hautefort, il s'attaque aux rois eux-mêmes et les provoque comme ses pairs. Il a peu de ressources ; le nombre de ses guerriers est très restreint ; ses revenus sont insignifiants. Il ne peut donc pas réunir de nombreux chevaliers pour aller combattre en personne contre le roi d'Angleterre, le roi de France ou le roi d'Aragon, qu'il poursuit d'une haine implacable ; mais il se sert contr'eux, pour défendre les coutumes et les libertés de son pays, des armes que la Providence a mises à sa disposition.

Il menace ses adversaires dans leur vie privée comme dans leur vie publique ; il les atteint avec ses mordants sirventes. Il expose au grand jour leurs défauts qu'il exagère ; il tourne en ridicule leurs qualités qu'il transforme en défauts ; et leur suscitant ensuite des envieux, des rivaux, des ennemis, il les excite les uns contre les autres, allume leur fureur, fouaille ceux qui paraissent hésiter, et ne se juge satisfait qu'au milieu des combats engagés.

Rien ne l'arrête et ne l'apaise dans son ardent amour de l'indépendance. A peine une révolte est-elle comprimée,

qu'il prépare aussitôt une conjuration nouvelle. Ses sirventes, comme des brûlots incendiaires, sont lancés aux quatre coins de la Langue d'Oc ; ils atteignent tantôt le roi d'Angleterre et tantôt le roi de France, tantôt le roi d'Aragon ou les comtes Palatins, le duc d'Aquitaine ou le comte d'Angoulême.

Il n'est pas un seul prince, pas un puissant seigneur, contemporain de Bertrand de Born, qui n'ait ressenti l'aiguillon de ses piquantes satires ; et si grande était, dans ce beau XII[e] siècle, l'influence de la poésie sur l'esprit guerrier des chevaliers, que les strophes entraînantes du troubadour, répétées dans toutes les provinces de la Langue d'Oc, excitaient partout cette ardeur au combat qui réalisait le plus doux rêve du châtelain d'Hautefort.

Semblables aux proclamations d'un chef d'armée, ses sirventes déclaraient les guerres qu'il avait lui-même préparées ; ils fixaient l'heure et le lieu choisis pour la réunion des nobles combattants ; ils déterminaient les forces des alliés et, présageant toujours l'humiliante défaite des oppresseurs, ils allumaient dans l'âme des conjurés une passion belliqueuse que la victoire seule pouvait apaiser.

Il serait impossible d'énumérer le nombre des révoltes que Bertrand de Born a suscitées.

Nous avons vu qu'un jour, pour lier les mains à ce dangereux fauteur de discordes, le roi d'Angleterre jugea nécessaire d'aller chercher le troubadour derrière les murs de sa forteresse. Joignant alors à son armée déjà victorieuse sous Limoges, celle de son fidèle allié d'Aragon, il fit mettre le siège devant le château d'Hautefort.

Voilà donc un vavasseur périgourdin, dont toute la puissance réside en une trentaine de chevaliers et dont les revenus suffisent à peine à sa subsistance, qui force deux grands monarques à ranger leurs contingents en bataille, pour tirer vengeance de quelques poésies trop acerbes.

Cependant le crime qu'Henri II reprochait à Bertrand de Born n'était qu'un simple délit moral, consistant en de perfides et poétiques conseils donnés à des seigneurs mécon-

tents. Pour briser une plume qui lui déplaît, le plus grand roi de l'Europe se vit obligé d'assembler deux armées, et lui-même conduisit ses machines de siège sous le donjon du châtelain coupable d'avoir écrit des vers déplaisants.

Bertrand de Born a dit dans l'une de ses chansons amoureuses que Richard Cœur-de-Lion l'avait traité comme un empereur pendant la longue quarantaine qu'il fit à la cour d'Argentan, dans le courant de l'hiver de 1182 à 1183. Henri II ne le traite-t-il pas aussi comme un empereur, en envoyant deux armées royales l'assiéger dans son repaire? N'est-ce pas encore mieux traiter le poète vaincu, comme s'il était un puissant monarque, que lui tendre les mains après l'avoir réduit à crier : merci ! et sceller avec lui une paix honorable par de chevaleresques bienfaits ?

Des deux souverains alliés qui, le 29 juin 1183, avaient porté leurs bannières sous le donjon d'Hautefort, l'un, Richard Cœur-de-Lion, se conduisit en loyal adversaire. Le troubadour lui témoigna sa reconnaissance aussi bien que le lui permit son ardente passion pour l'indépendance de sa patrie.

L'autre, Alphonse II, roi d'Aragon, s'attira par sa félonie de cruelles représailles, justifiées d'ailleurs par une ancienne et persévérante inimitié.

§ 2. **Alphonse II d'Aragon et Raymond V de Toulouse**

L'Espagne féodale, échappant lentement à l'étreinte des Musulmans, était, au XIIe siècle, en voie d'agglomération comme la France. Soit par des mariages, soit par d'heureuses victoires, les nombreux états qui constituaient alors la péninsule Ibérique, commençaient à devenir le redoutable faisceau qui sera la grande Espagne du XVe siècle et qui deviendra, pendant le XVIe, la plus puissante nation de l'Europe.

Parmi les principaux souverains espagnols, contemporains de Bertrand de Born, on remarquait Alphonse II, roi

d'Aragon, fils de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone, que son mariage avec Pétronille, fille de Ramire-le-Moine, avait fait devenir roi d'Aragon.

Raymond-Bérenger IV était lui-même fils de Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone, qui était devenu comte de Provence grâce à son mariage avec Douce de Provence, héritière de ce brillant comté par sa mère et des seigneuries de Carlat (1) et de Milhau (2), par son père, faible vavasseur du comté d'Auvergne.

De sorte que Alphonse II, roi d'Aragon, réunissait à ce beau royaume, récemment entré dans sa famille par le mariage de son père avec Pétronille: le comté de Barcelone, patrimoine de ses ancêtres ; le comté de Provence, dot de sa grand'mère, et les seigneuries de Carlat et de Milhau, héritage de son aïeul maternel. Il hérita lui-même, en 1172, du comté de Roussillon, et il aspirait à la succession de la vicomtesse Ermengarde de Narbonne, qui n'avait pas d'enfants.

La rapide fortune de ces comtes de Barcelone présente une certaine analogie avec la surprenante élévation des Plantagenest, comtes d'Anjou. D'ailleurs nulle discussion d'intérêts ou d'influence ne pouvait diviser le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon ; il n'est donc pas étonnant qu'une étroite union se soit établie entre les deux monarques.

Mais Bertrand de Born, qui mettait au-dessus de toutes les ambitions le respect des traditions et des privilèges féodaux, devait voir dans Alphonse II un adversaire aussi redoutable qu'Henri II et Philippe-Auguste.

Le brillant roi d'Aragon avait puisé près de sa grand'mère, Douce de Provence, le goût des belles-lettres et l'amour des poètes. Il avait acquis dans ce milieu élégant, artistique et lettré de grandes dispositions pour le « *Gay saber* ». Lorsqu'il monta sur le trône, il devint le protecteur des troubadours

---

(1) Aujourd'hui commune du Cantal, autrefois châtellenie du comté d'Auvergne et chef-lieu du comté de Carladés.

(2) Chef-lieu d'arrondissement de l'Aveyron, autrefois ville fortifiée, et chef-lieu d'un vicomté d'Auvergne.

et des jongleurs, qui venaient souvent réciter, dans ses palais de Sarragosse ou de Barcelone, les chefs-d'œuvre de la Langue d'Oc. Il ambitionna lui-même le titre de troubadour, et les mérites de ses compositions ont été souvent célébrés par les poètes du XIIe siècle.

Nous ne connaissons de lui qu'une seule chanson, dans laquelle il vante les beautés de la nature et les charmes de sa dame aimée ; se conformant aux usages des poètes, il déclare que celle à qui son cœur appartient est trop haut placée, pour qu'il ose jamais aspirer à ses faveurs et il s'exprime ainsi :

« De mille manières nous sont donnés les plaisirs et les » plus doux bonheurs : par les vergers et par les prairies, » par les feuilles et par les fleurs, par l'agréable fraîcheur » du printemps, par les chants joyeux du troubadour.

» Mais la glace et la neige ne peuvent inspirer nos chan- » sons, que Dieu seul et l'amour font naître. J'aime le soleil » et le ciel bleu, comme la verdure et la voix mélodieuse » des oiseaux.

» . . . .

Cependant les Provençaux, jaloux de leur indépendance comme les Aquitains, manifestèrent souvent leur antipathie pour le roi d'Aragon, qu'ils appelaient « le prince étranger ».

Alphonse II, cherchant à ménager ses sujets impressionnables, avait pris pour son intermédiaire auprès d'eux son frère Bérenger de Besaudun, qui eut de nombreuses luttes à soutenir avec les vassaux et qui mourut dans un combat en 1181.

Le roi d'Aragon le remplaça par un autre de ses frères, Sanche, célèbre par sa bravoure.

Douce de Provence, grand'mère d'Alphonse II, avait une sœur, Feydide, qui s'était mariée avec Alphonse Ier, comte de Toulouse, fils de Raymond IV et successeur de son frère aîné Bertrand, mort en 1112 (1).

---

(1) Voir le tableau généalogique à la fin du chapitre XII.

Raymond V, fils et successeur d'Alphonse Ier, avait donc, par sa naissance, des droits sur le comté de Provence égaux à ceux du roi d'Aragon. Il prenait comme lui le titre de comte de ce beau pays; ce fut dans le but de gagner les suffrages de ses vassaux qu'il donna, en 1176, cette magnifique fête féodale de Beaucaire, dont les chroniques du temps ont si souvent célébré la richesse et les splendeurs (1).

Le roi de France, Louis VII, avait toujours favorisé dans ses prétentions le comte de Toulouse, qui s'était marié avec sa sœur Constance de France; Raymond s'était d'ailleurs signalé comme étant le plus fidèle des grands vassaux de la couronne.

Alphonse II était soutenu dans ses revendications par le roi d'Angleterre, Henri II, qui réclamait lui-même contre Raymond V, la propriété du comté de Toulouse, sur lequel les ducs d'Aquitaine avaient des droits justifiés par le mariage de Guillaume IX avec Philippa, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse. Henri II n'oubliait pas que son beau-père, Guillaume X, était né dans le château Narbonnais, où Guillaume IX résidait comme seigneur et maître du comté.

L'hostilité qui divisait Alphonse II et Raymond V avait donc pour origine des griefs permanents. C'était une hostilité dynastique, inhérente aux droits primordiaux des deux princes. Elle était de telle nature, qu'il paraissait impossible d'être tout à la fois l'ami de l'un et de l'autre. Lorsque, plus tard, leurs héritiers se verront contraints à réunir leurs armées pendant la terrible révolte des Albigeois, ils ne chercheront même pas, dans cette union passagère, à modérer leurs prétentions inconciliables et les sentiments de leurs persévérantes rivalités.

Raymond V était bien connu dans toute la Langue d'Oc pour sa grande bravoure, pour sa largesse et sa courtoisie. Aussi prodigue que son rival était avare, il se faisait adorer par tous ceux qui l'approchaient. Ses fêtes prodigieusement

---

(1) Voir ci-dessus, chapitre VIII, § 2.

élégantes, ses brillants tournois, le luxe de sa table, sa royale hospitalité, étaient réputés dans la France entière.

Le troubadour Pierre Raymond, chantant en vers harmonieux son caractère chevaleresque, sa générosité légendaire et sol fol amour des plaisirs, a dit :

« On ne vit jamais noble châtelaine résister à ce magni-
» fique baron. De belles femmes, de gais chevaliers, dont
» dix vidaient tous les jours la joyeuse coupe, les chantres
» de l'amour et du plaisir qui célébraient le bon comte
» Raymond, charmaient les jours et en faisaient une suite
» de fêtes » (1).

C'est ainsi que le Languedoc se préparait à recevoir l'hérésie Albigeoise.

Il suffit de connaître Bertrand de Born pour savoir auquel de ces deux princes il donnera la faveur de ses poétiques éloges.

« Nous autres, Limousins, a-t-il dit souvent, nous aimons
» que l'on donne et que l'on rie ».

Raymond V aimait les fêtes et prodiguait ses largesses.

Alphonse II aimait le pouvoir et gardait ses trésors.

Le roi d'Aragon n'était donc pas un inconnu pour le troubadour périgourdin, lorsqu'il vint, en juin 1183, camper sous les murs d'Hautefort. Cependant il obtint, avec une étonnante facilité, les vivres qu'il osa, dans sa détresse, demander au châtelain dont il attaquait les remparts.

Semblable générosité paraît invraisemblable à nos mœurs actuelles ; elle n'avait rien d'extraordinaire au temps de la chevalerie. A cette époque, toute guerre privée affectait les allures courtoises d'un véritable tournoi ; les chevaliers devaient, jusque dans les combats les plus acharnés, observer rigoureusement les lois et les coutumes de leur noble association.

Parmi ces coutumes, l'une de celles qui fut le mieux respectée, ordonnait aux guerriers de se battre toujours à armes égales. Aussi voyait-on fréquemment un chevalier

(1) Hurter, *Innocent III*, titre XIV.

descendre de cheval pour continuer la lutte avec son ennemi démonté, ou jeter au loin sa lance et saisir son épée, parce que la lance de son adversaire était brisée.

C'est mû par un sentiment analogue, que Bertrand de Born accueillit généreusement la demande d'Alphonse II et fit donner les vivres réclamés à sa courtoisie.

Attribuant ensuite au roi d'Aragon les instincts chevaleresques qu'il avait lui-même, il ne craignit pas de lui montrer la partie peu solide de ses murailles, en le priant de diriger les pierriers et les mangonneaux sur les remparts les plus résistants.

Si l'esprit de la chevalerie française avait été chez le prince espagnol aussi parfait que chez le baron périgourdin, Alphonse II aurait fait droit à la requête du troubadour d'Hautefort ; il n'en fit rien. Le secret confié par Bertrand de Born fut habilement exploité par Richard Cœur-de-Lion ; toute résistance devint impossible et le châtelain se vit dans l'absolue nécessité de remettre sa citadelle à son suzerain.

§ 3. **Premières attaques de Bertrand contre Alphonse II**

Henri II, maître d'Hautefort, se montra clément et généreux envers son vassal, comme s'il eût voulu montrer que les comtes d'Anjou pratiquaient mieux que les princes d'Aragon les lois de la chevalerie. Tendant ses deux mains au troubadour qui demandait merci, il lui dit : « Je te rends » ta citadelle et voici l'or nécessaire à relever tes murailles ».

Bertrand accepta les bienfaits d'Henri II, mais il n'oublia pas les circonstances qui avaient amené sa pénible soumission, et dans le sirvente suivant, qui date d'avril 1184, il flétrit avec indignation la conduite du roi d'Aragon :

Pois lo gens terminis floritz
S'espandis jauzions e gais,
M'es vengut en cor que m'eslais
De far un novel sirventés.
On sapchan li Aragonés
Qu'ab mal agur
(D'aisso sian il tuit segur)
Sai venc lor reis, dont es aunitz,
Esser soudadiers logaditz.

Sos bas paratges sobreissitz
Sai que finira coma lais
E tornara lai don se trais,
A Melhau e en Carladès. (1)
Quan quecs n'aura son dreit conqués,
An s'en ves Sur :
Greu er que en mar nol debur
L'aura, quar tant es pauc arditz,
Flacs e vas e sojornaditz.

Depuis que la jolie saison fleurie s'épanouit joyeuse et gaie, je sens naître en mon cœur le désir de composer un nouveau sirvente, par lequel les Aragonais apprendront qu'avec une regrettable faiblesse (ils doivent tous en être bien certains) leur roi s'abaisse, à sa grande honte, jusqu'à devenir un soldat gagé.

Issu d'un bas lignage, il s'éleva trop vite. Aussi finira-t-il par revenir bientôt au point même d'où il est sorti, à Milhau et dans le pays de Carlat. Lorsque chacun aura sur lui reconquis tous ses droits, il pourra se diriger vers Tyr. Encore serait-il étonnant qu'il ne sombrât pas en mer, car il n'a pas de hardiesse ; il est faible, mou, paresseux.

(1) Milhau (Aveyron) ; Carlat (Cantal).

(2) Ancien nom de Tyr ; ville de l'ancienne Phénicie ; ce vers signifie : « Il ira chercher fortune à la Croisade. »

Proensa pert, dont es eissitz,
Que son frair Sanzo prezon mais
Qu'el non a sonh mas que s'engrais
E beva per Rossilhonés
On fo deseretatz Jaufrés,
Qu'a Vilamur (1)
En Tolzal tenon per perjur
Tuit cil ab cui s'era plevitz,
Quar los a per paor gequitz.

Lo reis cui es Castrosoritz (2)
E te de Toletal palais
Lou que mostre de sos eslais
Sai al filh del Barcelonés,
Quar per dreit sos malvatz om és.
Del rei tafur
Prez mais sa cort e son atur
No fatz cela don fui traïtz
Lo jorn qu'el fo per mi servitz.

Il a perdu la vaillance qui l'a fait s'élever et que son frère Sanche a mieux conservée; il n'a d'autre souci que de s'engraisser et de bien boire dans ce pays de Roussillon, dont il dépouilla Geoffroy; de sorte qu'à Villemur, en Toulousain, tous ceux qui l'ont connu le regardent comme un parjure, car il les a tous abandonnés.

J'aime à voir le roi à qui appartient Castroxérès et qui réside au palais de Tolède, faire montre de ses exploits devant le fils du Comte de Barcelone, qui par droit est son vassal, mais qui est aussi un malhonnête homme. J'ai plus de confiance dans la cour et la conduite du roi des ribauds, qui n'aurait pas commis l'acte par lequel m'a trahi celui à qui j'avais rendu service le jour même.

(1) Villemur, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Haute-Garonne; autrefois ville fortifiée qui donna dans l'hérésie albigeoise; les habitants, menacés par les Croisés, brûlèrent eux-mêmes leur ville et l'abandonnèrent.

(2) Alphonse II, roi de Castille (1158-1214).

Lo bos reis Garsia Ramitz (1)
Cobréra, quan vidalh sofrais,
Arago, quel monges l'estrais;
El bos reis Navars (2), cui dreitz és,
Cobraral ab sos Alavés (3)
Sol s'i atur.
Aitan com aurs val mais d'azur,
Val melhz e tant es plus complitz
Sos pretz que del rei apostitz.

Per cela de cui es maritz,
Per la bona reïnam (4) lais
E des quem dis so don m'apais.
Berengier de Besaudunés
Li retraissèra, silh plagués;
Mas tot rencur
Sos malvatz faitz que son tafur,
Quar per el fo mortz e traïtz,
Dont es sos linhatges aussitz.

Le bon roi Garcia Ramirez, lorsque la mort l'a surpris, allait recouvrer l'Aragon. Le moine s'en empara. Le bon roi de Navarre, qui a tous les droits pour lui, le reprendra, soutenu par ses Allavins, s'il veut s'en donner la peine. Autant l'or est préférable à l'azur, autant le roi de Navarre est préférable et plus accompli par sa vaillance que le roi félon.

Par égard pour celle dont il est le mari, pour la bonne reine, je me tairai; je m'apaise quand on prononce son nom; mais je lui rappellerai à lui-même, s'il le veut, Bérenger de Besaudun. Je déplore tous ses méfaits, qui sont bien misérables; il a trahi et fait mourir Bérenger; voilà pourquoi son lignage est honni.

---

(1) Garcia V Ramirez, roi de Navarre.

(2) Sanche VI, successeur de Garcia au trône de Navarre.

(3) L'Alavia était une des provinces de la Navarre.

(4) La reine était Sanche de Castille, dont le troubadour Pierre Vidal a célébré les qualités; elle était belle-sœur du roi d'Angleterre Henri II et tante de Blanche de Castille.

Molt traï lait l'emperairitz
Com fals reis perjurs e savais,
Quan pres a quintals e a fais
L'aver que Manuels tramés
Et la rauba e tot l'arnés;
Pois ab cor dur,
Quan n'ac trait lo vert el madur,
El n'envïet per mar marritz
La domna els Grecs que ac traïtz.

Il a même honteusement trahi l'impératrice, comme un roi fourbe, parjure et méchant, lorsqu'il retint au poids et à foison toute la dot que Manuel apportait, ses bagages et son trousseau; puis d'un cœur léger, gardant le vert et le sec, il renvoya la dame, par la mer agitée, aux Grecs qui la lui avaient envoyée.

Celui qui voudrait écrire la vie d'Alphonse II, roi d'Aragon, en se basant sur les renseignements fournis par les poètes contemporains, rencontrerait de bien étranges difficultés. Les uns, comme Elias Barjols, Olivier, Pierre Raymond, après avoir vécu dans son intimité, font l'éloge de ce prince dans les mêmes termes exagérés qu'ils adoptent toujours pour célébrer les charmes de leurs belles; tandis que Bertrand de Born trouve une infâmie nouvelle à divulguer sur son compte, dans chacune des strophes qu'il lui a consacrées.

Tout d'abord, il le fait naître du lignage de Carlat et Milhau, ce qui est une erreur évidente. La généalogie d'Alphonse II est bien connue, elle nous fait voir que Carlat et Milhau sont entrés dans son héritage par l'ascendance de sa grand'mère Douce de Provence, et non par les Comtes de Barcelone, souche réelle de sa famille.

Le poète oppose ensuite à la félonie de ce roi la vaillance de son frère Sanche. Cette comparaison n'avait qu'un seul but: exciter des sentiments de jalousie entre les deux frères;

ce résultat fut bientôt obtenu, car peu de temps après la publication de « *Pois lo gens* », Alphonse II retira le gouvernement de la Provence à Sanche pour le confier au Comte de Foix.

Bertrand de Born, dans la strophe suivante, parle du roi de Castille, l'auguste père de la reine Blanche, mère de Saint-Louis; c'est à lui qu'appartenait Castro-Xérès. Le troubadour voulait le mettre en guerre avec Alphonse II, qui avait épousé sa sœur Sanche. Le roi de Castille, Alphonse IX, avait lui-même épousé Eléonore d'Angleterre, fille du roi Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine.

Bertrand s'efforce encore de susciter une nouvelle querelle au roi d'Aragon, en rappelant au roi de Navarre par quelle série d'événements étranges la couronne d'Aragon était devenue l'apanage des comtes de Barcelone; et il essaie de lui démontrer qu'il a sur ce royaume plus de droits qu'Alphonse II.

Le roi d'Aragon Alphonse I était mort en 1134, sans héritier direct. Son plus proche héritier collatéral, en état de lui succéder, était Garcia V, roi de Navarre, qui s'empara du royaume sans difficulté; mais bientôt après survint un compétiteur inattendu.

Ramire, le moine, neveu d'Alphonse I, s'était dès sa plus tendre jeunesse engagé dans la vie religieuse; il avait adopté dans la suite la règle sévère de Citeaux. La nouvelle de la mort de son oncle vint troubler sa conscience au fond de son cloître. Il jugea qu'il ne devait pas laisser passer le sceptre d'Aragon dans des mains étrangères, et remplaçant pour quelques années son froc de cistercien par une cotte de mailles, il revint à Sarragosse.

Son premier soin fut d'assurer l'avenir de sa race. Dès qu'il eut une fille, il reprit autant que possible ses usages monastiques, ne faisant la guerre que dans les circonstances où l'exigeait impérieusement la défense de ses droits sur l'Aragon.

Son adversaire, Garcia V, mourut au moment où la fille de Ramire, Pétronille, âgée de deux ans à peine, venait

d'être mariée à Raymond Bérenger IV, comte de Barcelone, qui devint aussitôt roi d'Aragon ; nul compétiteur ne lui disputa la couronne.

Le Ciel devait bien cette satisfaction suprême au vieux moine qui, jugeant son œuvre accomplie, abandonna le monde pour revenir au fond de son cloître, laissant à son gendre un pouvoir désormais incontesté. (1127)

A la mort de Raymond-Bérenger IV (1162), Alphonse II monta sur le trône ; il jouissait paisiblement de la succession de son père lorsque, dans son ardent désir de vengeance, Bertrand de Born essaya de lui susciter un compétiteur en la personne de Sanche VI, le Sage, roi de Navarre, héritier de Garcia V ; et voilà pourquoi dans son sirvente « *Pois lo gens* », le troubadour lui dit qu'il pourrait aisément reconquérir tout l'Aragon avec la seule assistance des habitants de l'Alavia ; il n'hésite pas d'ailleurs à lui présenter Alphonse II comme étant un vil criminel, qui a trahi et fait assassiner son frère Béranger de Besaudun.

Cette grave accusation ne se trouve consignée dans au cune chronique de l'époque ; il paraîtrait même plus exact de dire que Béranger mourut les armes à la main, en défen dant les droits du roi d'Aragon sur ses vassaux de Provence, révoltés contre son autorité de suzerain. Sanche VI, le Sage, dont le troubadour excitait ainsi l'humeur guerrière, était le père de Bérangère de Navarre, que nous retrouverons plus tard.

Bertrand de Born abuse encore de la vérité lorsque dans la dernière strophe de ce même sirvente, il raconte à sa manière l'histoire du mariage projeté entre Alphonse II et la princesse Eudoxie, fille de l'empereur de Constantinople.

Il est certain que le roi d'Aragon avait demandé la main de cette princesse, mais l'empereur Manuel tarda longtemps à répondre ; lorsqu'il eût résolu d'accueillir favorablement ces propositions, il emmena sa fille en Provence. En débarquant à Marseille, il apprit qu'Alphonse venait d'épouser Sanche de Castille. Mais quoi qu'en dise le troubadour d'Hautefort, la princesse Eudoxie n'eut pas à traverser de nouveau « *la*

mar marritz », car elle épousa Guillaume VIII, comte de Montpellier, que nous avons vu combattant avec Alphonse II contre Raymond V, comte de Toulouse, en 1181 (1).

Dans un autre sirvente, écrit en 1186, et qui commence par les mots « *Greu m'es descendre* », nous verrons Bertrand de Born malmener assez rigoureusement tous les seigneurs Aquitains et lancer encore contre le roi d'Aragon une bien invraisemblable calomnie : « Les Aragonais, dit-il, sont » plongés dans la douleur, ainsi que les Catalans et les habi- » tants de la vallée d'Urgel ; car ils n'ont pour les mener au » combat qu'un seigneur flasque et sans énergie. Il fait des » chansons dans le seul but de se glorifier lui-même ; mais » il préfère l'argent à l'honneur. Il a fait pendre celui dont » il devait hériter, et pour ce crime, il subira les peines » éternelles de l'enfer. (2)

Aucun fait, rapporté par l'histoire ou par les chroniques contemporaines, ne nous paraît donner le moindre crédit à cette grave accusation. Nous n'avons pas pu découvrir quel était l'héritage acquis par Alphonse II avec le concours utile d'une potence ; il est cependant probable que Bertrand de Born a voulu rappeler ici la succession du Comté de Roussillon, dont il a déjà parlé dans la troisième strophe de « *Pois lo gens* ». Mais le crime qu'il reproche au roi d'Aragon n'est qu'une invention calomnieuse du troubadour.

§ 4. **Secondes attaques contre Alphonse II**

Le sirvente « *Pois lo gens* » attaque Alphonse II comme roi d'Aragon et chef d'armée. Dans un second chant de guerre composé à peu près à la même époque, et commençant par les mots « *Quan vei* », nous allons voir le troubadour plus en verve que jamais l'attaquer dans sa vie privée. Les nouveaux reproches qu'il va lui jeter à la face ne sont

(1) Voir ci-dessus, ch. V, § 2.

(2) Voir ci-après le sirvente *Greu m'es descendre*, ch. XV, § 2.

19

pas mieux justifiés, mais ils ont un charme poétique séduisant, qui fait de ces strophes une des œuvres les plus admirées de Bertrand de Born :

Quan vei pels vergiers desplejar
Los sendatz grocs, indis e blaus,
M'adoussa la votz dels chavaus
Elh sonet que fan li joglar
Que viulan de trap en tenda,
Trompas e corn e graile clar.
Adoncs volh un sirventés far
Tal quel coms Richartz l'entenda.

Ab lo rei mi volh accordar
D'Arago e tornar en paus ;
Mas trop fo deschausitz e braus
Quan venc sai sus per ostejar,
Per que es dreitz qu'eu l'en reprenda.
Eu o dic per lui chastiar,
E pesam s'il vei folejar
E volh que de mi aprenda.

Quand je vois déployer dans les vergers les étendards verts, jaunes ou bleus, je me sens entraîné par le hennissement des chevaux, par le sonnet que le jongleur récite, allant d'une tente à l'autre, en s'accompagnant de la viole ou par la trompette, le cor et le clairon sonores. Aussi je vais faire un sirvente tel que le comte Richard ait plaisir à l'entendre.

Je veux me mettre en relations avec le roi d'Aragon et le retourner agréablement. Il fut trop brutal et trop grossier, lorsqu'il vint porter la guerre chez moi, pour que je n'use pas du droit que j'ai de le reprendre. Je parlerai pour le châtier ; cela m'afflige ; mais puisqu'il veut folâtrer, il faut bien que je le corrige.

Ab mil volon tuit acusar,
Qu'us me comtet de sos vassaus
Que de Castellot ac mals laus
Quan ne fetz n'Espanhol gitar;
E nom par que si defenda
Ves el, s'el lo n'ausa proar;
E quant intret per covidar,
Conqueri lai pauc de renda.

Oimais no li posc re celar,
Anz li serai amics coraus.
Gastos, cui es Bearns e Paus (1)
Mi tramés sai novas comtar
Que de sos pres pres esmenda (2)
Del rei (3) quels i degra liurar,
E volc en mais l'aver portar
Que om totz sos pres li renda.

Que so m'an dit de lui joglar
Qu'en perdon an faitz totz lor laus.
S'anc lor det vestirs vertz ni blaus
Ni lor fetz nul denier donar,

Nous sommes mille qui tous voulons lui reprocher ce qu'un de ses vassaux m'a raconté; il fit chasser du Castellot, avec de mauvaises paroles, le seigneur Espanho; il ne le chassa pas sous le prétexte qu'il était en guerre; il n'osa même pas le dire. Il entra sur ses domaines après avoir été convié; puis il y resta pour jouir des redevances.

Desormais je ne veux rien lui cacher; je le traiterai comme un ami fidèle. Gaston, à qui appartiennent Béarn et Pau, m'a dit qu'un jour il reçut du Roi la rançon de quelques prisonniers pour qu'il leur rendît la liberté; mais il ne les laissa pas profiter de cette largesse, et tous durent encore lui payer leur délivrance.

Des jongleurs m'ont dit à son sujet qu'ils avaient sans profit chanté partout ses louanges; jamais il ne leur donna des vêtements verts ou bleus; jamais il ne leur fit remettre un seul denier.

---

(1) Gaston VI, vicomte de Béarn, dont il a déjà été question.
(2) Alphonse II.
(3) Henri II, roi d'Angleterre.

Lait l'es qu'om l'en sobreprenda
Que d'un sol s'en saup be pajar,
D'Artuset, don fai a blasmar
Qu'en mes als Juzeus en venda.

Peire joglar saup mal pajar,
Quelh prestet deniers e chavaus,
Que la velha (1) que Fontebraus (2)
Aten lo fetz tot pessejar.
Qu'anc l'entresenhz faitz ab benda
De la jupa del rei d'armar
Quelh balhet no lo poc guizar
Qu'om ab coutels tot nol fenda.

Peires Roïs (3) saup divinar
Al prim quel vi joves reiaus,
Que no seria arditz ni maus,
E conoc lo ab badalhar :

Il est même honteux qu'on ait pu le voir un jour recevant de l'argent d'Artuset, plus honteux encore qu'il l'ait ensuite livré à des Juifs.

Il sut mal récompenser Pierre le Jongleur, qui lui avait prêté deniers et chevaux ; car la vieille que Fontevrault attend le fit plus tard mettre en pièces. Si le roi d'armes vous donne sa cotte, vous ne pourrez jamais y prendre une bande pour faire une enseigne, sans fendre le tout avec un couteau.

Pedro Ruiz a su deviner, lorsqu'il le vit pour la première fois, tout jeune encore, qu'il ne serait jamais dangereux et hardi ; il le comprit à ses bâillements.

---

(1) Eléonore d'Aquitaine, qui combla de bienfaits l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut le 31 mars 1204.

(2) Fontevrault, commune de Maine-et-Loire. Superbes vestiges de l'antique abbaye.

(3) D'après Milà y Fontanals, il s'agit de dom Pedro Ruiz de Azagra, vaillant chevalier de Navarre, à qui ses hauts faits contre les Sarrazins valurent la seigneurie d'Albarracin. Ant. Thomas, *loc. cit.*, p. 51.

Reis que badalh ni s'estenda
Quant au de batalha parlar,
Sembla o fassa per vanejar
O qu'en armas n'o s'entenda.

Eu lolh perdo, sim fetz mal far
A Catalas e a Laraus: (1)
Pois lo senher cui es Peitaus (2)
Lolh mandet. non auset als far,
E reis que logier atenda
De senhor, bel deu afanar,
E el venc sai per per gazanhar
Mais que per autra fazenda.

Volh sapchal reis e aprenda
De son grat e fassa chantar
Mon sirventes al rei Navar (3)
E per Castela l'estenda.

Le roi qui baille et qui s'étire lorsqu'il entend parler batailles, paraît toujours le faire, soit parce qu'il s'ennuie, soit parce qu'il n'entend rien aux armes.

Je lui pardonne le mal qu'il m'a fait faire par ceux de Catalogne et de Lara. Puisque le comte de Poitiers l'ordonnait, il ne pouvait agir autrement. Le roi qui attend son salaire d'un seigneur ne doit pas le gagner sans peine. Il venait là pour obtenir du profit et non pour quelqu'autre besogne.

Je veux que le roi sache mon sirvente, qu'il l'apprenne avec plaisir et qu'il le fasse chanter devant le roi de Navarre pour que toute la Castille l'entende.

---

(1) Pierre de Lara, qui devint vicomte de Narbonne, devait être au siège d'Hautefort.

(2) Richard Cœur-de-Lion, comte de Poitiers.

(3) Sanche VI, le Sage, roi de Navarre (1150-1194).

Il nous semble inutile d'insister pour faire ressortir combien nous offrent peu de vraisemblance toutes les calomnies accumulées dans ce sirvente.

On croira difficilement que le roi d'Aragon, prié par le seigneur Espagno de venir le visiter, ait accepté cette invitation et commis ensuite l'iniquité de chasser un vassal de son fief pour s'emparer de ses revenus.

L'aventure des prisonniers ne nous semble pas mériter plus de crédit ; elle est ainsi racontée par le biographe de Bertrand de Born, Hugues de Saint-Cyr :

« Artuset était un jongleur, à qui le roi d'Aragon, Al-
» phonse II, avait emprunté deux cents marabotis ; il ne les
» lui avait pas rendus un an plus tard, lorsque en se battant
» avec des Juifs, Artuset tua l'un de ses adversaires. Aussi-
» tôt, les Juifs irrités vinrent offrir une assez forte somme
» d'argent au roi d'Aragon, pour qu'il leur livrât le coupable.
» Alphonse II accepta ces offres, reçut des plaignants deux
» cents marabotis et livra le malheureux jongleur, qui fut
» brûlé par les Juifs à la Noël suivante » (1).

Le roi d'Aragon, l'illustre ami des troubadours, vendant un jongleur pour faire disparaître une dette de deux-cents marabotis qu'il avait contractée près de l'histrion, cela nous paraît bien peu digne de foi.

Toutes les fables entassées dans ces deux violentes satires, « *Pois lo gens* » et « *Quan vei* », permettaient à Bertrand de Born d'exercer sa vengeance contre Alphonse II, en faisant chanter dans toute la Langue d'Oc les calomnies, qu'il rendait ainsi populaires.

Nous ne connaissons pas les réponses adressées au châtelain d'Hautefort par les troubadours dévoués au roi d'Aragon.

Il est d'ailleurs probable que ce prince, ami du « *Gay saber* », laissa passer, sans daigner s'en occuper, toutes les injures de Bertrand de Born. Il devait reconnaître qu'en répondant, sous les murs assiégés d'Hautefort, par un acte

(1) Raso du sirvente « *Quan vei* ».

de félonie à la chevaleresque conduite de son adversaire, il avait mérité quelques trop vives épigrammes.

Mais il faut le dire pour la louange du roi d'Aragon, toutes les fois qu'il avait à manifester son opinion sur les poésies de son farouche ennemi, il le faisait en des termes qui ne permettaient de voir aucune trace d'animosité dans son cœur. Il se plaisait à dire :

» Sirventes de Bertrand de Born et chansons de Géraud
» de Borneil sont mari et femme. »

Il montrait, par cette pittoresque appréciation, qu'au temps où les œuvres de notre troubadour étaient chantées dans tous les villages et dans tous les châteaux d'Aquitaine, on ne s'attachait qu'à ses sirventes et l'on tenait peu compte de ses chansons d'amour.

Il est en outre bien juste d'observer qu'Alphonse II a très judicieusement distingué parmi les deux cent cinquante poètes qui brillèrent au XII[e] siècle dans la Langue d'Oc, les deux illustres troubadours que, cent ans plus tard, Dante désignera lui-même comme « ayant préparé par la pureté de leur style la formation de la langue italienne. »

CHAPITRE XIII

DERNIÈRES LUTTES ENTRE BERTRAND DE BORN ET CONSTANTIN

§ 1. **Déception de Constantin** (1183)

Le doux bonheur de la vengeance, que savourait notre troubadour, en flétrissant pour la suite des siècles le nom d'Alphonse II, roi d'Aragon, fut interrompu par les violentes réclamations de Constantin de Born.

Quand Richard Cœur-de-Lion et Alphonse II, à la tête des armées déjà maîtresses de Limoges, marchaient vers Hautefort, Constantin devait supposer qu'il rentrerait bientôt en possession de sa forteresse. Il pouvait même, en présence de ce déploiement extraordinaire de forces, espérer que Bertrand imiterait son récent exemple et déposerait les armes avant que ses puissants ennemis aient démoli ses remparts.

Il apprit sans doute, avec une légitime confiance, que son frère avait amené son gonfanon et s'était agenouillé devant le duc d'Aquitaine, en demandant merci.

Lorsque Bertrand de Born était conduit, en prisonnier de guerre, sous la tente d'Henri II, Constantin devait encore présumer que ses droits sur Hautefort allaient être formellement proclamés, car il ignorait que le duc avait relevé le troubadour avec une affectueuse générosité et qu'il l'avait embrassé en lui promettant d'implorer pour lui la clémence du roi. Nous savons qu'après avoir remis les clefs de son château entre les mains du duc d'Aquitaine, Bertrand, plein de reconnaissance, composa, comme une fière supplique, son beau sirvente « *Ges no me desconort* », qui débute par ces mots :

« Non, je ne me décourage pas, si j'ai perdu la partie,
» jusqu'à ne plus chanter et ne plus m'égayer, jusqu'à ne
» pas chercher à reconquérir Hautefort, que j'ai dû rendre
» au seigneur de Niort.

» Pour demander merci, je suis allé au devant du comte,
» et le comte, en me faisant grâce, m'a retenu pour m'em-
» brasser.

» . . . .

» Je veux demander au comte que ma maison me soit
» par lui remise à garder, ou qu'il me la rende en toute
» propriété ».

Bertrand de Born, en s'exprimant ainsi, montre qu'il avait bien compris que sa terre et sa forteresse étaient rentrées sous la main de son suzerain, en juste châtiment de ses nombreuses révoltes.

Il n'ignorait pas que sa conduite avait donné au roi d'Angleterre le droit de revendiquer et de retenir Hautefort, bien que ce fût un domaine allodial.

C'est évidemment en cette considération que le troubadour ne formule pas, avec son habituelle assurance, l'espoir de reprendre tous ses droits sur sa châtellenie. Il n'ose pas demander hardiment que sa maison lui soit remise en toute propriété, c'est-à-dire comme un alleu ; nous le voyons même, dans les premières strophes de « *Ges no me desconort* », solliciter humblement la grâce de reprendre sa citadelle au titre de simple gardien, c'est-à-dire comme un fief.

Il est d'ailleurs très vraisemblable que Richard Cœur-de-Lion, allant assiéger Hautefort, avait l'intention, peut-être même l'ordre formel, de rendre à Constantin de Born le château dont son frère l'avait injustement expulsé.

Mais la prompte soumission de Bertrand, le ton plaintif de sa requête et la promesse de ses fidèles services, avaient rendu le duc hésitant tout d'abord et bientôt aprés favorable au vaincu.

Sûr de l'appui de Richard, le troubadour avait sollicité celui du comte de Bretagne, en lui adressant le sirvente « *Rassa mes* », dans lequel il fait modestement observer

qu'il est un des plus misérables châtelains d'Aquitaine et que les barons de la province, après l'avoir engagé dans la mêlée, l'ont tous abandonné.

« Puis, dit-il, quand mes terres sont ravagées, brûlées,
» désolées, ils me conseillent, les gens de Turenne, de faire
» valoir mes droits, s'il me plaît ».

Bertrand de Born, vaincu, avait mis sa dernière espérance dans la puissance de son génie poétique ; après s'être assuré la bienveillante intervention de Richard et de Geoffroy près du roi du Nord, grâce à ses deux sirventes « *Ges no me desconort* » et « *Rassa mes* », il se laissa conduire sous la tente du roi d'Angleterre, où se passa cette touchante scène de reproches, de larmes et de royale clémence, que les chroniques du moyen-âge ont bien souvent racontée.

— « Qu'Hautefort soit désormais ta propriété, lui dit le
» roi ; tu l'auras dorénavant par juste droit, après avoir fait
» à ton frère si grande félonie ».

Cependant Constantin ne pouvait pas subir, sans protester avec ardeur, une sentence ainsi rendue par Henri II dans un moment de troublante émotion. Pendant longtemps il fit de vaines démarches pour obtenir la réformation de cet arrêt évidemment injuste ; mais le roi d'Angleterre avait quitté la France aussitôt après avoir soumis et pacifié l'Aquitaine, et Richard Cœur-de-Lion ne paraissait pas disposé à rallumer contre lui la dangereuse hostilité du troubadour.

Les droits de Constantin sur Hautefort étaient pourtant incontestables ; Richard le savait, car il avait lui-même reconnu publiquement la légitimité de ses revendications, le jour où il avait envoyé son vicomte de Limoges au secours de Constantin, violemment dépouillé par son frère (1).

Le roi d'Angleterre l'avait aussi reconnue, lorsqu'en rendant la sentence par laquelle le troubadour était mis en possession de la puissante citadelle, il avait dit :

« Tu l'as jusqu'ici possédée par grande félonie ».

---

(1) Voir ci-dessus, chapitre VII, § 1.

Dans ce siècle généreux de la chevalerie, une injustice irritait la conscience de tout noble seigneur, autant qu'un lâche mensonge ou qu'un acte de despotisme commis envers une personne incapable de se défendre.

Le droit féodal était basé sur les coutumes de chaque province ; les rois avaient, encore plus que les simples chevaliers, tout intérêt à respecter ces coutumes, afin qu'elles soient aussi respectées à leur égard.

Bertrand de Born a rappelé souvent cet impérieux devoir aux riches seigneurs. Toutes les fois que les princes ont violé ces traditions, il les a flétris dans ses sirventes, avec ses plus mordantes satires, sans jamais distinguer ceux dont il a reçu les bienfaits et ceux qui lui ont fait la guerre.

Constantin, fatigué de présenter ainsi vainement ses requêtes au duc d'Aquitaine, se rendit à Londres et fit clameur à son haut suzerain, le roi d'Angleterre.

Henri II écouta la plainte de son fidèle vassal avec toute l'attention qu'elle méritait, et promit de lui faire rendre justice.

Il manda Bertrand de Born en sa présence et lui reprocha de ne pas respecter la copropriété de son frère. Bertrand s'expliqua fort adroitement, en faisant valoir les droits nouveaux que le roi lui avait récemment concédés ; invité par Henri II à donner la justification de ses titres, « le trouba- » dour fit voir au roi le jugement qu'il avait rendu, car il » l'avait fait transcrire, et le roi en rit beaucoup : « *El reis* » *s'en ris es solasset* ».

Ainsi s'exprime Hugues de Saint-Cyr, biographe de Bertrand de Born, dans la « *Razo* » du sirvente « *Ges de far* ».

Nous n'avons pas été surpris que, dans sa violente douleur, Henri II, s'abandonnant à la générosité de son âme, ait un moment oublié que la clémence du roi ne doit pas s'exercer au préjudice d'un loyal sujet ; mais c'eût été de sa part un coupable déni de justice que de répondre par des sourires railleurs aux réclamations si bien fondées de Constantin de Born.

§ 2. Réconciliation éphémère

L'histoire ne confirme pas sur ce point le récit d'Hugues de Saint-Cyr, car il n'est pas contestable que Richard Cœur-de-Lion s'entremit, avec un certain succès, pour réconcilier les deux frères et pour réparer, dans les limites du possible, l'injustice sanctionnée par la sentence du roi. Il fit dans ce but des démarches pressantes auprès de Bertrand de Born et s'efforça d'obtenir de lui qu'il fît gracieusement droit aux revendications de Constantin.

Bertrand céda devant les sages conseils du duc d'Aquitaine, et par une condescendance qui n'était pas dans ses habitudes, l'irascible châtelain d'Hautefort offrit à son frère une place à côté de lui dans sa forteresse ; mais il ne voulut pas laisser ignorée du public cette solution courtoise : nous avons déjà vu dans le sirvente « *Ges de far* » qu'il la publia dans toute la Langue d'Oc, et comme s'il était surpris d'avoir eu semblable faiblesse, il écrit :

« *Pois diran que malz e Bertran !* »

« Puis on dira que Bertrand a mauvais cœur ! »

« Mon copropriétaire, a-t-il dit dans ce beau chant de » guerre, est si présomptueux qu'il veut m'enlever la terre » de mes enfants ; je veux bien lui en donner une partie, » tant je suis bon garçon, et l'on dira cependant que Ber- » trand a mauvais cœur, parce qu'il ne donne pas tout ; mais » si mon frère n'accepte pas mes concessions, il lui arrivera » malheur avant qu'une nouvelle entente soit établie. Il ne » faut pas qu'il cherche à me faire tort ou dommage sur » Hautefort. Ainsi le veut le jugement rendu par Monsei- » gneur le Roi » (1).

Constantin n'accepta pas cette mise en demeure.

Trompé dans toutes ses espérances, déçu dans tout ce qu'il regardait à juste titre comme étant son droit absolu, il appela sous les armes ses alliés et les ennemis de Bertrand. Il eut comme auxiliaires dans cette guerre à outrance quel-

(1) Voir ci-dessus, chapitre X, § 6.

ques-uns des Lastours de la branche aînée, à laquelle appartenait sa femme, et qui devinrent ainsi ennemis des Lastours de la branche cadette, à laquelle appartenait Seguin, le mari d'Emmeline de Born, fille du troubadour.

§ 3. Derniers combats entre Bertrand de Born et Constantin

A dater de cette époque, la lutte fut tellement ardente entre les Lastours, que Seguin et ceux qui prirent parti pour lui cessèrent pour toujours de rendre hommage à leur chef de nom et d'armes.

En même temps, Itier de Born rompit toutes relations avec son frère Bertrand, pour épouser la querelle de Constantin. La guerre s'étendit ainsi sur tous les membres de ces deux familles.

Richard Cœur-de-Lion fut encore sollicité souvent par Constantin d'avoir à prendre parti dans la lutte ; il ne voulut pas engager de nouvelles hostilités en sa faveur. Il lui répugnait sans doute de paraître critiquer une donation consentie par le roi son père au mépris des droits incontestables d'un fidèle vassal ; mais il trouvait en même temps plus de profits à vivre en paix avec le farouche troubadour, qu'à rendre justice à la victime des félonies de Bertrand et d'une erreur d'Henri II.

Fort de ses droits féodaux que tous violaient à son préjudice, courroucé d'une indigne spoliation consommée par le puissant suzerain qui devait la réprimer, Constantin recourut contre son frère aux moyens les plus violents.

Les routiers, pourchassés dans le Nord, dans l'Est et dans l'Auvergne par les ligues de la Paix et Trêve de Dieu, s'étaient répandus dans l'Aquitaine et dans la Provence. Un assez nombreux parti se dirigea vers le Limousin ; il était conduit par un chef de bande, du nom de Mercadier, qui devint tristement célèbre dans tout le royaume et que Richard Cœur-de-Lion n'hésitera pourtant pas à mettre un jour à la tête de ses armées.

Constantin de Born et Raoul de Castelnaud (1) allèrent à la rencontre de Mercadier ; s'autorisant, d'après certaines chroniques, du consentement donné par le duc d'Aquitaine, ils demandèrent au terrible routier de venir châtier avec eux le sire d'Hautefort. Mercadier se mit avec empressement à leur disposition.

Tous trois ensemble s'avancèrent hardiment vers le Limousin ; ils détruisirent de fond en comble le château de Born, qui ne s'est jamais relevé de ses ruines ; ils saccagèrent sans pitié tous les domaines du troubadour, et ils se préparaient à attaquer Hautefort, lorsqu'ils apprirent que Richard Cœur-de-Lion venait au secours de son vassal avec un fort contingent de chevaliers.

Les routiers s'éloignèrent en toute hâte et pillèrent en passant la prévôté d'Arnac (2), qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martial. « Le Prévôt dût payer 32 livres aux trois chefs » de bandes, Mercadier, Constantin de Born et Raoul de » Castelnaud, et donner en plus quelques livres pour obtenir » la délivrance de certains de ses hommes qui avaient été » faits prisonniers..... Les routiers auraient peut-être encore » élevé leurs prétentions, s'ils n'avaient été obligés de quit- » ter le pays pour ne point être attaqués par les troupes du » roi d'Angleterre » (3).

Ils se replièrent vers la Marche, après avoir pillé Nontron et Châlus (4).

§ 4. **Bertrand reste maître d'Hautefort**

La destruction de Born et l'attaque des routiers sur Hautefort constituent les dernières tentatives faites par Constan-

---

(1) Castelnaud-Bretenoux (Lot); de très intéressants vestiges du vieux château se voient encore à peu de distance de la Dordogne.

(2) Commune de la Corrèze. Prieuré de Bénédictins donné par Guy de Lastours à l'abbaye de Saint Martial en 1015.

(3) Ch. de Lasteyrie. *L'Abbaye de Saint-Martial*, p. 355.

(4) *Histoire d'Aquitaine*, par M. de Verneilh-Puyrasseau.

tin pour rentrer en possession de sa terre patrimoniale. A dater de ce moment-là, Bertrand resta seul propriétaire de sa chère citadelle, tandis que son frère se montrait inconsolable dans son impuissant désir de vengeance.

Peu de temps après, le troubadour publia son beau sirvente « *Cortz e guerras* », dont la date est déterminée par la troisième et la cinquième strophe ; la troisième s'adresse à Philippe-Auguste, jeune roi de la « Grande terre », qui vient de remporter un grand succès près d'Arras ; la cinquième nous parle de Raymond V, qui vient de conclure une paix avec le roi d'Aragon. Ces deux faits historiques, bien connus, remontent à l'année 1185.

Cortz e guerras e joi d'amor
Mi solion far esbaudir
E tener gai e chantador,
Tro per leis cui dei obezir
Mi fo mos chantars devedatz,
E en la lei
Es mos chans escomuniatz.

Ara sui assoutz en amor
E veiretz anar e venir
Chansos, pois a la belazor(1)
Platz que deja mon chan sofrir ;
E mos Rassa s'es acordatz
Son cors a drei
E non a negu dels comtatz.

Les fêtes, les guerres et les joies d'amour me font ordinairement esbaudir ; elles me rendent joyeux et me font chanter plus que ne le voudrait celle à qui je dois l'obéissance. Elle m'avait défendu de composer des chansons ; par sa loi mes chants étaient excommuniés.

Aujourd'hui, je suis absous dans mes amours ; vous verrez mes chansons aller et venir, car il plaît à la plus belle de tolérer mes vers ; et puis monseigneur Rassa a fait sagement la paix suivant son cœur ; il ne garde aucun des comtés.

---

(1) Maheut, avec qui Bertrand de Born venait de se réconcilier.

Del pauc rei de Terra major (1)
Mi platz quar si vol enantir,
Qu'oimais lo tenran per senhor
Cil que deven son feu servir,
Pois vencutz los a ves Aratz ;
Ara s'estei
E cobre sos dreitz daus totz latz.

Nom tengatz per envazidor
S'eu volh qu'us rics l'autre azir,
Que melhz s'en poiran vavassor
E chastela de lor gauzir,
Quar plus es francs, larcs e privatz,
Fe qu'eu vos dei !
Rics om ab guerra que ab patz.

El volpilh de l'emperador
Volian Lombart envazir
E ja no laisson per paor
Sobre de Cremona bastir,
Quel coms Raimons es sai onratz
. . . . (2)
Quar ab lo rei s'es afiatz.

Le jeune roi de la Grande terre me plaît, car il veut aller en avant ; désormais ils le tiendront pour leur seigneur, ceux qui lui devront le service du fief ; il les a déjà vaincus près d'Arras ; bientôt il s'établira plus loin, recouvrant partout de nouveaux droits.

Ne me tenez pas pour batailleur, si je veux que les riches seigneurs soient en guerre ; c'est avec la guerre que les vavasseurs et les châtelains peuvent le mieux jouir de leurs biens ; car les nobles barons sont toujours, sur ma parole, plus francs, plus larges et plus bienveillants pendant la guerre que pendant la paix.

Les lâches Lombards veulent envahir les terres de l'empereur ; et déjà, par crainte, ils ne laissent plus bâtir au-dessus de Crémone, tandis que le comte Raymon s'honore... . . . . en signant la paix avec le roi.

---

(1) Les chansons de geste désignent souvent la France sous ce nom.
(2) Cette strophe est rendue peu compréhensible par l'absence du 6e vers.

Be sai que li mal parlador,
(Quar volh de lor guilas ver dir),
M'en apelaran sofridor,
Quar mi lais forsar e balhir,
Qu'els dos que mei frair m'an juratz
E autre autrei
Volh retener l'autra meitatz.

Pois no volon dreit ni amor
Mei frair, ni negun plait sofrir,
Ges, per legidors d'orador,
S'eu m'en podia revestir,
No dei esser mal razonatz,
Qu'il fan plaidei
Maintas vetz qu'om nols n'a prejatz.

Mas eu ai tant ensenhador,
No sai per Crist lo melhz chausir:
Quant eu pren e tolh la ricor
D'aquels que nom laisson garir,
Dizon que trop me sui coitatz;
Quar no guerrei,
Dizon aras qu'eu sui malvatz.

Je sais bien que les méchants parleurs (je dirai la vérité sur leurs mensonges), me reprochent d'être trop patient, parce que je me laisse violenter et gouverner, ou parce que, sur les dons que mes frères m'ont faits, ou sur leurs autres concessions, je ne veux retenir qu'une moitié.

Mais puisque mes frères ne veulent reconnaître ni la justice ni l'amitié, puisqu'ils ne veulent respecter aucun accord, même au regard des dévots, si je puis rester en possession de mes biens, je ne devrai pas être blâmé, car ils ont fait ces accords bien souvent et sans en avoir été priés.

J'ai tant de conseillers que je ne sais, par le Christ! celui que je dois écouter. Si je tiens bon et si je traite avec rigueur ceux qui ne me laissent pas vivre en paix, on dit que je suis trop violent. Si je ne me mets pas en guerre, on dit que je suis un lâche.

Papiols, e tu vai viatz ;
Al jove rei
Diras que trop dormir nom platz.

En Oc e No ama mais patz
Ab Felip, crei,
Quel frair Joans deseretatz.

Papiol, va vite et tu diras au jeune roi que son trop long sommeil m'est pénible.

Le seigneur « Oui et Non » aime mieux, je crois, la paix avec Philippe, que ne le ferait son frère Jean-Sans-Terre.

Ce sirvente est le seul dans lequel Bertrand de Born nous parle des dons que ses frères lui auraient consentis et des accords qu'ils auraient faits ensemble ; mais il ne nous fait pas connaître la nature de ces dons, ni les conditions de ces accords.

Le troubadour ajoute bien que, sur ces donations, il ne voudrait retenir qu'une moitié ; mais il dit aussi qu'il gardera tout, si ses frères ne respectent pas les conventions qu'ils ont faites avec lui, sans en avoir été priés.

Il finit par s'arrêter définitivement à cette dernière combinaison, plus favorable à ses intérêts ; car, à dater de ce jour, il est seul désigné comme châtelain d'Hautefort. Ses œuvres, les biographies, les chroniques du temps ne mentionnent plus ces actes de rivalité qui mirent pendant dix ans les trois frères de Born en guerre les uns contre les autres.

Divers actes publics parvenus jusqu'à nous prouvent que Bertrand, le troubadour, transmit sans contestations l'entière propriété de sa chère forteresse à sa postérité directe.

Constantin et Agnès de Lastours, sa femme, étaient morts longtemps avant lui ; le cartulaire de Dalon nous montre leur fils, Goufier, faisant, en 1200, de généreuses donations à cette abbaye, pour le repos de l'âme de son oncle et de sa mère.

L'acte est ainsi rédigé :

« Je, Gouffier de Lastours, fils de Constantin de Born,
» pour le salut de mon âme, pour l'âme de mon oncle
» Gouffier de Lastours et pour l'âme de ma mère Agnès, je
» donne. . . . . anno 1200 » (1).

Ce document, bien précieux pour nous, confirme la tradition locale en vertu de laquelle Constantin, dépouillé de ses biens, sortit du château d'Hautefort en maudissant son frère et jura de ne plus porter jamais le nom de Born. La donation, enregistrée sur le Cartulaire de Dalon, nous montre que ses enfants adoptèrent le nom de leur mère, formant ainsi l'origine d'une branche des Lastours, qui paraît s'être éteinte dans la famille d'Abzac (2).

---

(1) *Cartulaire de Dalon*, folio 13.
(2) *Généalogie de la maison d'Hautefort*, page 17.

CHAPITRE XIV

RÉCONCILIATION ENTRE BERTRAND ET MAHEUT

§ 1. Bertrand de Born et Guicharde de Beaujeu

Les premières strophes du sirvente « *Cortz e guerras* » nous apprennent que l'excommunication lancée par Maheut de Montignac contre son infidèle conseiller, vient d'être enfin retirée. Rentré dans les bonnes grâces de sa dame choisie, Bertrand de Born va pouvoir composer pour elle de nouvelles chansons d'amour.

La réconciliation ne s'était pas accomplie sans de nombreuses et graves péripéties.

Le rigoureux congé du troubadour avait duré près de deux ans. Il était certes bien justifié, car Bertrand avait renié ses serments et violé les plus formelles lois d'amour. Puis, lorsque la noble châtelaine de Montignac, publiquement outragée, avait voulu se plaindre des chansons adressées soit à Lana, soit à Melhz-de-bé, le poète n'avait pas craint de présenter des excuses très harmonieuses, mais d'une familiarité répréhensible.

Aux nouveaux reproches basés sur ces procédés irréguliers, Bertrand de Born avait répondu par la chanson « *Domna pois* », qui semblait constituer un véritable défi.

Parmi toutes les nobles dames si galamment passées en revue dans cette plaisante poésie, il semble que le troubadour a voulu marquer sa préférence pour celle qu'il désigne sous le pseudonyme « Melhz-de-bé ».

Ce gracieux surnom appartient à Guicharde de Beaujeu, qui se maria vers le printemps de 1183 avec le vicomte de Comborn. Ce fut pour aller assister aux fêtes de ce mariage que Bertrand de Born quitta précipitamment le palais

d'Argentan, après avoir remis à ses jongleurs la chanson « *Aï Lemozis* », qui lui valut sa première disgrâce.

Peu de temps après, lorsqu'eurent été publiées les strophes de « *Domna pois* », Maheut de Montignac, se jugeant outragée de nouveau dans sa dignité, confirma le congé définitif de son conseiller.

Bertrand de Born, irrité, se rendit auprès de Guicharde de Beaujeu, vicomtesse de Comborn, qui habitait un des plus puissants châteaux du Limousin, près du célèbre monastère de Vigeois, relevant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges.

La jeune châtelaine accueillit avec des marques de distinction le noble troubadour, dont les œuvres étaient admirées dans toute la Langue d'Oc.

Bertrand, se croyant encouragé par ce courtois accueil, adressa la chanson suivante à la jolie vicomtesse :

Cel qui chamja bo per melhor
Si melhz pren, be deu mais valer,
Qu'eu ai cor, e Deus dom poder,
Que tan serval Melhz e ador
Que de l'ira e de la dolor
Om mes cil quem degra valer,
Quem traït e cujet m'aucire,
Plassalh quem torn en bon esper,
Qu'envès me nos pot escondire
Qu'al seu tort nom donès lezer.

Celui qui change Bien pour meilleur, augmente sa joie, s'il prend Mieux ; que je voudrais, et Dieu m'en donne le pouvoir, si bien servir Mieux et l'adorer, que de la colère et de la douleur où m'a plongé celle qui devait m'apprécier, celle qui me trahit et faillit me tuer, je puisse, avec l'aide de Mieux, renaître à l'espérance ; elle ne peut faire valoir aucune excuse, celle dont j'ai bien à tort reçu congé.

Lemozis, be vos deu plazer
Qu'araus es vengut Melhz-de-bé.
Tan com mars clau ni terra té,
Non a domna on poscha chaber
Lo bes qu'om pot en lei vezer.
Non a joi qui de lei nol té,
Qu'ela sap tan gen far o dire
Tot so qu'a bo pretz aperté
Qu'ab son joi fai los iratz rire,
Tant avinenmen se chapté.

Aquesta vos dic que manté
Pretz e joi, tant ama onor,
Joven e solatz e amor,
E acolh, dona e reté
Grat de totz cels que se covê,
Per que tuit sei cortejador
Parton denan lei ab desire,
Tan lor a sos vezers sabor,
Qu'om no la ve qui no'n cossire,
Qu'anc de sos olhz no vi gensor.

Limousins, vous devez être heureux de ce que « Mieux-que-bien » est venu près de vous. De même qu'on ne peut enclore la mer ni la terre, de même on ne peut limiter le bonheur que pourrait nous donner une femme. Il n'est pas de joie qui ne vienne d'elle ; elle sait si bien faire et si bien dire tout ce qui justement convient, qu'avec sa gaieté elle égaie les plus irrités, car elle agit toujours avec grâce.

Celle-ci, vous dis-je, fait naître la bravoure et la félicité, tant elle aime l'honneur, la jeunesse, les plaisirs et l'amour. Elle accueille, reçoit et retient tous ceux qui lui conviennent. Ses adorateurs prennent ses désirs pour des ordres. Si agréable est sa vue, qu'on ne peut la regarder sans l'admirer, car jamais les yeux n'ont pu voir meilleure femme.

E am covenguda s'amor,
Quan volra chavalier aver,
Que cel que mais sabra valer
Sofrira per entendedor;
E er be malvatz qui no cor
Al cors ont om met tan d'aver,
Quel melhz qu'om poscha el mon eslire
Pot gazanhar e conquerer,
S'es larcs e adreitz e servire
E sap far e dire plazer.

Guilhelme Bertran (1), *fai saber*
Pertot aquest dit de part mé,
E qui pros es esforsen sé,
Paubre e ric, segon poder,
Qu'ela volra son dit tener,
Que cel on mais veira de bé,
N'aura guizerdo sens desdire;
Qu'en tal loc vol son joi assire.

Guilhelme, a Torena vai dire
A'n Bos (2), *ques chaptenha tan bé*
Qu'om poscha doienan eslire
Que Amors de son joi l'estré.

Elle m'a dit ses projets d'amour. Quand elle voudra prendre un conseiller, elle choisira celui qui saura le mieux déployer sa bravoure. Il faudrait être bien mauvais et n'avoir pas de cœur dans la poitrine, pour dissimuler ses mérites, quand on peut gagner et conquérir la meilleure femme qui soit au monde, en se montrant large, loyal, serviable, pour peu qu'on sache faire et donner plaisir.

Guilhem Bertrand, fais savoir partout cette promesse en mon nom. Que tout preux s'efforce, riche ou pauvre, de la conquérir suivant son pouvoir, car elle voudra tenir sa parole. Celui en qui elle verra le plus de qualités, aura la récompense sans mentir. C'est en lui qu'elle veut mettre son bonheur.

Guilhem, pars pour Turenne et dis à Boson de si bien se conduire, qu'on puisse désormais assurer qu'Amour le comblera de joie.

---

(1) Guilhem-Bertrand de Born, cousin germain du troubadour, voir tableau généalogique.

(2) Fils de Raymond II, vicomte de Turenne, frère de Maheut de Montignac.

Guicharde de Beaujeu ne prêta pas une grande attention aux vœux exprimés, dans cette jolie chanson d'amour, par le volage troubadour d'Hautefort. Ses compliments poétiques ne touchèrent pas plus son ambition que son cœur ; cependant Bertrand désirait vivement, ainsi que tous les poètes du xiiᵉ siècle, rester toujours dans les bonnes grâces, comme sous l'auréole de quelque brillante châtelaine.

§ 2. **Bertrand de Born et Thibour de Montaussier**

Délaissé par Maheut de Montignac, éconduit par Guicharde de Beaujeu, le malheureux troubadour voulut essayer une autre voie. Il se rendit en Saintonge, où venait d'arriver la vicomtesse Thibour de Chalais, qu'il avait déjà connue lorsqu'elle était femme de Wulgrin III, comte d'Angoulême. Elle avait depuis, après un court veuvage, épousé le sire de Montaussier, vicomte de Barbezieux et de Chalais. Bertrand mit à son service son dévouement et ses inspirations poétiques, en la suppliant de l'admettre auprès d'elle en qualité de conseiller.

Femme d'un grand mérite et d'une profonde connaissance des lois d'amour, Thibour écouta ses plaintes et sa requête, puis elle lui dit :

— « Je me tiens très honorée de ce que vous êtes ainsi » venu près de moi, mais j'en suis en même temps contra- » riée. Je me trouve honorée, parce que vous venez du fond » du Périgord m'offrir vos conseils et vos services ; je suis » contrariée, parce que vous avez tellement irrité la châte- » laine de Montignac, ma belle cousine, qu'elle a dû vous » imposer un rigoureux congé.

» Je connais, ajouta-t-elle, les règles de l'amour et je res- » pecte les arrêts de nos cours.

» Si vous n'avez pas commis de faute lourde envers dame » Maheut, je saurai vous réconcilier avec elle ; mais si vous » avez gravement péché, nulle autre dame, vous le savez, ne » pourrait vous recevoir et vous prendre pour son serviteur » et conseiller.

» Cependant, je vais faire tous mes efforts pour décider » ma belle cousine à vous rendre ses bonnes grâces ».

Bertrand de Born fut très flatté des sentiments exprimes avec tant de bienveillance par la vicomtesse de Chalais. Il lui jura que si Maheut persistait à le laisser en si pénible défaveur, il n'aimerait dorénavant et ne servirait plus qu'elle seule.

Thibour, sensible à cet énergique serment, se laissa toucher, s'il faut en croire le biographe Hugues de St-Cyr (1), qui nous a donné tous ces détails, jusqu'à promettre elle-même au troubadour de l'accepter pour son fidèle chevalier, si Maheut de Montignac, après de nouvelles explications, refusait encore de lui rendre ses faveurs.

Mais elle sut dissiper les justes rancunes de sa cousine; grâce à son intervention, la paix fut rétablie, après trois longues années de brouille, entre la châtelaine de Montignac et Bertrand de Born (1186).

Le noble troubadour exprima sa reconnaissance envers la vicomtesse de Chalais, dans une de ses plus jolies poésies: « *S'abrils e folhas* », adressée à la belle Maheut. Les derniers couplets de cette chanson flétrissent, en une violente satire, les défauts habituels des riches seigneurs de ce temps-là ; nous les avons déjà traduits dans un précédent chapitre (2).

S'abrils, e folhas, e flors,
Elh bel mati elh clar ser
D'un ric joi cui en esper
No m'ajudan, e Amors
Elh rossinholet qu'aug braire
El nous temps vertz e grazitz
Quens adutz jois e doussors

Si l'avril, les feuilles et les fleurs, le beau matin et la claire soirée ne m'assistent d'un joyeux sourire, en qui j'espère; si l'amour et le rossignol que j'entends chanter, si la saison nouvelle, verte et gracieuse, ne nous portent les joies et les douceurs,

---

(1) Razo de la chanson « *S'abrils e folhas* ».
(2) Voir ci-dessus, chapitre II, § 4.

El coindes pascors floritz
Mi donz son ardit no creis,
E nolh merma l'espavens,
Tart m'en venra jauzimens.

Domna, s'eu quisi socors
Alhors, non o fis en ver,
E veus m'al vostre plazer,
Mi e mos chans e mas tors,
E pren comjat del repaire
On tan gen fui acolhitz,
On nais jois, sens e valors;
E cel que manté faiditz
Per onor de si mezeis
Quan fai bos acordamens
A sols los afiamens.

. . . . (1)

Si les belles Pâques fleuries ne viennent augmenter la générosité de ma dame et diminuer mes craintes, le bonheur me viendra bien tard.

Dame, si j'ai cherché secours ailleurs, je ne l'ai pas fait sérieusement, et me voici à votre discrétion, moi, mes chants et mes tours. Je prends congé de la demeure où je fus si bien accueilli, où naissent la gaieté, le bon sens et la vaillance. Celui qui resta banni pour son honneur saura respecter ses engagements après avoir fait une loyale réconciliation.

. . . .

Lorsque Bertrand de Born eût scellé, par cette jolie poésie, sa réconciliation avec Maheut de Montignac, et remercié Thibour de Montaussier de ses bons offices, il cessa de chanter l'amour et les belles (1186).

---

(1) Voir la suite, chapitre II, § 4.

§ 3. Second mariage de Bertrand de Born

Peu de temps après, le troubadour épousa en secondes noces Philippa, dont le nom de famille nous est inconnu ; il continua cependant de mettre quelquefois encore ses sirventes sous le patronage de la châtelaine de Montignac.

La jurisprudence des cours d'amour ne permettait pas aux galants troubadours d'adresser leurs chansons amoureuses à deux dames choisies en dehors du mariage, mais elle leur permettait d'avoir tout à la fois une dame aimée et une femme légitime.

Par conséquent, Bertrand ne commit pas une nouvelle infidélité envers Maheut, le jour où il épousa Philippa.

Par une coïncidence probablement fortuite, tous les chants d'amour de notre poète, parvenus jusqu'à nous, ont été composés pendant le temps de son veuvage.

On ne doit pas sans doute lui tenir compte d'une réserve qu'il n'a pas eue ; il est bien juste pourtant de signaler cette circonstance au profit de sa mémoire, si souvent calomniée.

Il faut lire dans son entier la poésie commençant par les mots « *S'abrils e folhas* », elle nous fait voir sous son véritable aspect le caractère poétique de Bertrand de Born.

Les premières strophes expriment avec mélodie les tendresses que le troubadour veut adresser à sa dame préférée, alors qu'il vient de se réhabiliter auprès d'elle. Nous l'entendons chanter le printemps et les beautés de la nature ; il engage pour toujours son amour et sa foi.

Ce début ressemble à l'accompagnement d'une flûte harmonieuse.

Dans les couplets suivants, l'ardeur satirique du poète reprend son allure habituelle ; on croit entendre le fouet de Juvénal frappant les avares et les lâches, à qui Bertrand vouait toute sa haine.

Et puis, le sirvente devient plus violent encore, il finit par résonner comme une fanfare guerrière.

Telle est dans son ensemble l'œuvre du troubadour d'Hautefort.

A l'avenir, ses strophes amoureuses vont devenir de plus en plus rares ; il ne célèbrera que le bonheur des batailles ; il n'ambitionnera que la noble indépendance de son cher pays ; il chantera la douce joie qui fait tressaillir son cœur au choc des combats, à la vue des lances et des épées qui se brisent, des tentes renversées, des pourpoints et des pavillons déchirés.

C'est la vie guerrière du brillant troubadour, du noble baron d'Aquitaine. Elle va s'étaler à nos yeux avec ses vives et sincères émotions, exprimées le jour même où les ressent dans son âme ardente et fière l'un des derniers chevaliers de la libre Aquitaine.

CHAPITRE XV

LUTTES CONTRE HENRI II

§ 1. Amitié de Richard et de Philippe-Auguste

Nous avons suivi Bertrand de Born dans toute la première période de son existence ; nous avons étudié son caractère brillant et généreux, type accompli du noble baron au temps de la chevalerie. Il était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et l'amour de sa belle enlevait à sa vive passion d'indépendance une partie des ardentes émotions de son âme.

La maturité de l'âge a fortifié ses aspirations féodales, et dorénavant il consacrera tout son génie poétique à défendre les droits sacrés de son pays.

Sous la main puissante du grand roi Henri II, les progrès du pouvoir royal ont modifié sensiblement la situation politique de l'Aquitaine.

Les vassaux, qui se mettaient si souvent en révolte, paraissent être soumis pour toujours ; les plus grandes cités, Angoulême, Limoges, Périgueux ont vu tomber leurs murailles ; les plus hardis châtelains ont dû livrer leurs tours ; de nombreuses forteresses royales, élevées sur divers points stratégiques, assurent la domination du terrible roi du Nord.

Tranquille au sujet de ses provinces continentales, Henri II avait de nouveau fixé sa résidence à Londres.

Richard Cœur-de-Lion, qui gouvernait le duché d'Aquitaine, cherchait de plus en plus à s'émanciper de la lourde autorité de son père ; mais le roi, malgré son éloignement, prétendait diriger toujours à son gré les provinces continentales de son royaume ; il les écrasait d'impôts, comme un pays conquis.

Cependant Richard, qui désirait vivre en paix avec ses turbulents vassaux, ne demandait qu'à reprendre au milieu

d'eux les traditions libérales des anciens ducs. Il réunissait souvent les barons dans sa tour Maubergeon, et lorsqu'un grand tournoi l'appelait en quelque ville éloignée de sa capitale, il se plaisait à prendre une part des plus actives dans ces joûtes guerrières, où l'on admirait avec un enthousiasme bien justifié sa vigueur, son courage et son étonnant mépris de tout danger.

On le rencontrait fréquemment à la cour de Paris. Philippe-Auguste, alors âgé de 21 ans, était monté sur le trône depuis déjà 6 ans ; il aimait beaucoup à recevoir son grand vassal d'Aquitaine, et quand les deux princes étaient réunis, ils vivaient comme deux frères.

D'ailleurs le traité de Montmirail devait recevoir bientôt son exécution et Richard allait épouser la jeune princesse Alix de France, qui résidait à la cour de Londres, attendant la date fixée pour son mariage.

Ces relations, devenant de plus en plus intimes, finirent par inspirer une vive inquiétude au roi du Nord, qui manifesta souvent à son fils tout son mécontentement.

Nous n'avons aucun sirvente de Bertrand de Born faisant connaître l'état d'esprit des barons d'Aquitaine durant cette période de trois ans : 1183 à 1186.

Pendant ce temps-là, notre troubadour avait exercé ses violentes représailles contre Alphonse II, roi d'Aragon ; il avait lutté contre ses deux frères, pour s'assurer l'entière possession du château d'Hautefort qu'Henri II lui avait octroyé par erreur ; il s'était enfin réconcilié avec la belle châtelaine de Montignac.

Il n'avait pourtant pas oublié les grands intérêts de son pays.

Si le gouvernement libéral de Richard Cœur-de-Lion commençait à lui inspirer quelque confiance, il redoutait à juste titre l'autorité toujours croissante du roi d'Angleterre.

Dans ses visites à la cour de Poitiers, il cherchait à séparer le duc du roi son père, afin de rompre, s'il était possible, la lourde chaîne qui rivait le beau pays d'Aquitaine à la couronne anglaise.

Pour amener cet heureux résultat, il engageait constamment Richard à réclamer le titre de « Jeune Roi », qu'Henri Court-Mantel, son frère aîné, mort en 1183, avait porté depuis 1169.

Cette prétention était conforme aux usages des familles royales. Les rois de France, en particulier, avaient tous, jusqu'à cette époque, associé de leur vivant un de leurs fils au trône.

Mais Henri II, qui ne se félicitait pas d'avoir adopté en faveur de son fils aîné les usages de la cour de France, ne paraissait nullement disposé à renouveler cette expérience en faveur de Richard Cœur-de-Lion, dont il connaissait le caractère indépendant et aventureux ; il résistait énergiquement à ses instances.

En même temps Geoffroy, comte de Bretagne, qui voulait agrandir son apanage, demandait à son père le gouvernement de l'Anjou.

Enfin Jean-sans-Terre, à peine âgé de 15 ans, manifestait aussi pour la première fois des visées ambitieuses. C'était le fils préféré d'Henri II ; il vivait presque toujours auprès de lui, témoin de ses fureurs brutales et de ses révoltantes passions. Il n'avait d'ailleurs aucune des grandes qualités qui distinguaient son père ; mais déjà se montraient en lui, tristement développés par les exemples paternels, les vices qui le feront classer un jour parmi les pires rois d'Angleterre.

Les sollicitations réitérées et simultanées des trois princes amenèrent chez le roi du Nord de violents accès de colère.

Il repoussa durement Geoffroy, comte de Bretagne, qui s'éloigna mécontent de Londres et vint auprès de son frère, Richard. Tous deux ensemble cherchèrent à fomenter une nouvelle révolte parmi les barons Aquitains, espérant obtenir ainsi la réalisation de leurs projets.

Henri II, rapidement informé de tout ce qui se passait dans ses provinces françaises, intima l'ordre formel à Richard Cœur-de-Lion de quitter la cour de Poitiers et de céder à Jean-sans-Terre le gouvernement de l'Aquitaine. Il laissa

même entendre qu'il donnerait Alix de France en mariage à son plus jeune fils.

Richard, comptant sur l'énergique appui de toute sa noblesse, refusa nettement d'obéir.

Les barons savaient que le prince Jean ne serait auprès d'eux que l'exécuteur inconscient des plus cruelles volontés de son père.

Le caractère dominateur du roi ne supportait pas la contradiction ; ne voulant pourtant pas traiter son fils comme un vassal en révolte, Henri II usa d'un subterfuge habile : il remplaça Jean par la vieille reine Eléonore, et prescrivit à Richard de remettre entre les mains de sa mère le duché d'Aquitaine et le palais de Poitiers.

§ 2. **Mise en liberté provisoire de la reine Eléonore** (1185-6)

La reine captive eut encore une fois la consolation de quitter pour quelques temps la prison de Salisbury et de revoir le ciel bleu de son pays natal.

A titre de compensation, Jean-sans-Terre, armé chevalier avant l'âge habituel, fut proclamé roi d'Irlande.

Richard Cœur-de-Lion aurait certainement pu compter sur l'assistance des barons Aquitains, lorsque son père voulait donner à Jean le pouvoir ducal ; il ne devait pas avoir la même confiance pour le cas où il aurait voulu lutter contre sa mère. D'ailleurs il avait toujours eu la plus grande tendresse pour la reine Eléonore, et la reine l'avait elle-même toujours aimé plus que ses autres enfants.

Richard exécuta sans hésiter le nouvel ordre du roi d'Angleterre ; il abandonna Poitiers et s'établit provisoirement à Bordeaux, dans le palais de l'Ombrière (1185-6) ; mais ne voulant pas que sa fiancée devint la femme de son frère, il fit faire d'actives démarches par le roi de France, Philippe-Auguste, pour que son mariage avec la princesse Alix, alors âgée de 22 ans, fut enfin réalisé. Henri II trouvait que trop

de liens unissaient déjà ses fils à la cour de France; il éluda la question et l'alliance depuis si longtemps décidée fut encore remise à plus tard.

C'est vers ce moment-là, au printemps de 1186, que Bertrand de Born composa le sirvente « *Quan la novela flors* » ; il n'était pas encore rentré dans les bonnes grâces de Maheut de Montignac. Son chant de guerre commence par une allusion discrète à ses malheureuses amours ; puis le poète cherche, avec un embarras mal dissimulé, à faire éclater une guerre criminelle entre le roi d'Angleterre et ses fils.

On dirait que le souvenir tout récent de la clémence d'Henri II entrave chez le troubadour d'Hautefort la libre expansion de ses belliqueuses pensées ; le sentiment de la reconnaissance ne gênera pas longtemps son ardent amour des combats.

Bertrand de Born n'hésite pourtant pas à conseiller au duc d'Aquitaine, devenu « seigneur de Bordeaux », de résister énergiquement à son père et de lui réclamer la « Terre de saint Edmond » (1), c'est-à-dire la couronne d'Angleterre, que saint Edmond avait portée sur sa tête.

S'adressant ensuite à Geoffroy, comte de Bretagne, Bertrand lui reproche avec amertume d'avoir abandonné les conjurés de Saint-Martial, en 1183, et lui dit en termes ironiques que ses anciens alliés, n'ayant plus confiance en lui, ont mis tout leur espoir en Raymond V, le preux comte de Toulouse :

Quan la novela flors par el verjan,
On son vermelh, vert e blanc li brondel,
Per la doussor qu'eu sent al torn de l'an,
Chant autresi com fan li autre ausel ;

Quand la nouvelle fleur paraît dans les vergers, quand les buissons deviennent rouges, verts ou blancs, j'éprouve la douce émotion que donne le retour du soleil, et je chante comme les autres oiseaux ;

---

(1) Les poètes de ce temps là désignaient souvent les royaumes sous le nom d'un saint patron ou d'un martyr. C'est ainsi que Bertrand de Born appelle l'Angleterre : Terre de saint Edmond, terre de saint Thomas.

Quar per ausel me tenc en mantas rés
Quar aus voler tot lo melhz qu'el mon és ;
Voler l'aus eu, e aver cor volon,
Mas nolh aus dir mon cor, anz lolh rescon.

Eu no sui drutz ni d'amor nomfenh tan
Qu'el mon domna n'enrazon ni n'apel
Ni no domnei, e sim val autretan,
Que l'ausengier fals, enojos, fradel,
Desensenhat, vila e mal aprés
An de mi dit, tan ne son entremés,
Que fan cuidar que la genser del mon
Mi tenha gai, jauzen e desiron.

Om sens domna no pot far d'amor chan,
Mas sirventés farai fresc e novel.
Pois chastiar cuidon en guerrejan
Nostre baro, lo senhor de Bordel,
E per forsa tornar franc e cortés,
Mal estara, s'ancar vilas non és,
Tant que chascus aia gaug silh respon
E nols enoi si bels pela nils ton.

Car je ressemble aux oiseaux sous de nombreux rapports ; j'ose voler au mieux du monde ; j'ose voler et je veux aimer ; mais je n'ose pas laisser voir mon cœur et je le tiens caché.

Je ne suis pas heureux en amour et je ne me flatte pas d'être aimé, puisque ma dame ne me parle pas, ne m'appelle plus et ne répond pas à mes galanteries ; elle me juge d'après ce que les calomniateurs fourbes, déplaisants, vils, grossiers, vilains et mal appris ont dit sur mon compte ; ils se sont entremis de telle sorte, qu'ils empêcheront la meilleure femme du monde de m'apporter la gaieté, la joie et les tendres épanchements.

Celui qui n'a pas de dame, ne peut faire un chant d'amour ; mais je vais composer un sirvente frais et nouveau. En pourchassant notre baron, le seigneur de Bordeaux, nous espérons le corriger et le forcer à devenir franc et courtois malgré lui. S'il n'a pas encore laissé s'avilir son âme, il ne sera pas satisfait aussi longtemps que chacun de nous ne sera pas joyeux ; mais s'il répond à nos désirs, il ne voudra pas que nous soyons, à cause de lui, contrariés, tondus ou rasés.

Anta aura s'aissi pert son afan
En Lemozi, on a trait tan quairel
E tanta tor, tan mur e tant anvan
Fait e desfait, e fondut tan chastel,
E tant aver tolt, e donat, e més,
E tan colp dat, e receubut, e prés,
E tanta fam, tanta set, e tan son
Com el a trait d'Agen tro a Nontron (1).

Rassa (2), *per vos remanen sai claman*
En Lemozi, dessai ves Monmaurel: (3)
Per vostre pro avetz fai de lor dan.
Som dis n'Aimars (4) *el senher de Martel* (5)
E'n Talhafers (6) *e'n Folcaus* (7) *e'n Jaufrés* (8)
E tuit aicil qu'ab vos s'eron emprés:
Non an la patz ges per vos en que son,
Anz fan lor grat lai al comte Raimon (9).

Il sera honni, s'il perd encore son temps en Limousin, où il a suscité tant de querelles, construit et démoli tant de tours, de murs et de retranchements, détruit tant de châteaux, enlevé, donné, promis tant d'argent, distribué, reçu et pris tant de coups, enduré si souvent la faim, la soif et le sommeil, depuis Agen jusqu'à Nontron.

Rassa, par votre faute, tous se lamentent encore en Limousin, jusque vers Montmoreau ; vous avez su profiter des infortunes de tous. Voilà ce que disent Adhémar, le seigneur de Martel, les Taillefer, Foucaud, Geoffroy et tous ceux qui s'étaient engagés en même temps que vous. A cause de vous, ils ne peuvent avoir la paix autour d'eux ; aussi mettent-ils leur confiance dans le comte Raymon.

---

(1) C'est-à-dire dans tout le Périgord.
(2) Geoffroi, duc de Bretagne.
(3) Deux localités portent le nom de Montmoreau, l'une dans la Charente, l'autre dans la Dordogne, commune de Lachapelle-Montmoreau. C'est probablement de cette dernière dont il est question.
(4) Adhémar V, vicomte de Limoges.
(5) Raymond II, vicomte de Turenne, dont Martel était le chef-lieu.
(6) Les trois frères de Taillefer, Hélie, Guilhaume et Adhémar.
(7) Foucoud d'Archiac, l'un des conjurés de Saint-Martial en 1183.
(8) Geoffroy de Lusignan, — — — — —
(9) Raimon V, comte de Toulouse.

Una re sapchan Breto e Norman,
E Angevi, Peitavi e Mancel,
Que d'Altasvaus (1) *entro a Monferran,* (2)
E de Rosiers (3) *entro a Mirabel,* (4)
Noi aura un no veja son arnés ;
E pois lo coms o vol e sos dreitz és,
Deman adès la terra Saint Aimon
Tro quelh pausen la cresma sobrel fron.

Sirventés, vai a'n Raimon Gauceran (5),
Lai a Pinos (6) ; *en ma razon l'espel,*
Quar tant aut son sei dit e sei deman
De leis que te Cabrera e Seu d'Urgel (7).
A mon fraire en ren gratz e mercés
De Bergadan (8), *del fin joi quem tramés,*
Que tot mon cor m'en tornet jauzion,
Quan nos partim amdoi al chap del pon.

Qu'ils sachent ceci, les Bretons, les Normands, les Angevins, les Poitevins et les Manceaux : depuis Altavaud jusqu'à Montferrand, et de Rosiers à Mirebeau, on ne verra pas un seul homme non équipé. Puisque c'est le désir du comte et son droit, qu'il réclame la terre de saint Edmond, jusqu'à ce qu'on ait mis le saint Chrême sur son front.

Sirvente, va chez Raymon Gauceran, près de Pinos ; je l'invoque à juste titre, car ses discours et ses demandes sont aussi nobles que les discours et les demandes de la dame de Cabréra et Seu d'Urgel. Je rends grâce et merci à mon confrère de Bergadan, pour le bonheur qu'il m'a fait ; tout mon cœur fut rempli de joie, lorsque nous nous séparâmes à la tête du pont.

---

(1) Aujourd'hui Tavaud, commune de Dournazac (Haute-Vienne), était alors un très important prieuré.

(2) Puissante forteresse du moyen-âge, dont on voit les ruines superbes dans le canton de Beaumont-du-Périgord.

(3) Commune du canton d'Egletons, département de la Corrèze.

(4) Canton de la Vienne, alors château fort, où nous verrons Jean Sans-Terre prendre son neveu Arthur de Bretagne.

(5) Hugues de Saint-Cyr le qualifie : « *Valens e larcs, e cortés e gentils* ».

(6) San Pablo de Pinos, dans la Catalogne.

(7) Voir ci-dessus, chap. VIII, § 3.

(8) Guilhem de Bergadan, troubadour catalan de haute naissance, dont la vie fut criminelle et licencieuse.

Gauceran d'Urtz (1) e son fraire en Raimon
Am autretan com s'eran mei segon.

Si com l'ausel son desotz l'aurion,
Son las autras sotz la gensor del mon.

Gauceran d'Urt et son frère Raymond étaient en ce moment là mes seconds.

Comme tous les oiseaux sont au-dessous de l'alérion, ainsi toutes les dames sont au-dessous de la meilleure du monde.

Ce sirvente arriva près de Geoffroy, comte de Bretagne, pendant qu'il cherchait à soulever dans les provinces du continent une révolte nouvelle contre le roi d'Angleterre. Tous ces princes Plantagenest passaient leur vie à combattre les uns contre les autres, comme s'ils eussent été réellement excités par d'infernales passions.

Le chant du troubadour vint fort à propos démontrer à Geoffroy qu'il ne devait pas compter sur l'appui des barons Aquitains ; ils n'avaient plus en lui la moindre confiance, et ils ne voudraient sûrement pas compromettre leur indépendance pour seconder ses projets ambitieux.

Le comte de Bretagne, péniblement désillusionné, se rendit auprès du roi de France afin de solliciter son puissant concours dans la guerre qu'il voulait engager contre son père, Henri II.

Philippe-Auguste accueillit son grand vassal avec son habituelle courtoisie ; mais au cours des fêtes élégantes données en son honneur, Geoffroy fut désarçonné dans un tournoi ; son corps, foulé sous les pieds des chevaux et mutilé par d'horribles blessures, fut transporté dans un palais voisin, où le malheureux prince expira deux jours après (1186).

---

(1) Gauceran et Raymond d'Urt, personnages inconnus.

Le roi de France lui donna de pompeuses funérailles et le fit ensevelir dans le cimetière des Innocents (1), le plus important et l'un des plus anciens de la capitale.

Dans ce même sirvente « *Quan la novela flors* », Bertrand de Born conseille à Richard, duc d'Aquitaine, devenu comte de Bordeaux, de réclamer énergiquement le titre de « Jeune Roi ». Il l'engage en même temps à ne pas se laisser guider, dans le gouvernement de son duché, par le roi du Nord, qui voudrait peut-être « contrarier, tondre ou raser ses barons ».

Il semble résulter de ce passage que le retour d'Eléonore dans le palais de Poitiers n'avait pas entraîné la déchéance complète de Richard Cœur-de-Lion, puisqu'il continuait de gouverner l'Aquitaine.

Mais il est évident que le troubadour, plus attaché que jamais aux privilèges de la féodalité, depuis qu'il était seul châtelain d'Hautefort, voulait allumer encore dans la famille royale une guerre criminelle, afin de sauver l'indépendance de sa province menacée par le despotisme d'Henri II.

Ses excitations coupables ne donnèrent pas immédiatement le résultat qu'il espérait. Richard dùt renoncer à ses prétentions devant le refus formel de son père, et les barons n'eurent pas le courage d'organiser une nouvelle coalition.

Bertrand de Born ne se laissa pas déconcerter par cette inertie que déplorait sa belliqueuse ardeur. Il renouvela de vive voix ses instances auprès du duc et des principaux châtelains ; puis il lança, comme une proclamation guerrière, son sirvente « *Greu m'es descendre* », qui date de l'hiver 1186-1187.

Richard Cœur-de-Lion est encore appelé dans ce chant : « Comte de Bordeaux », ce qui semble justifier, contrairement aux données habituelles de l'histoire, la tradition en vertu de laquelle la reine Eléonore aurait bien joui d'une éphémère liberté pendant les années 1185-1886. Elle avait

(1) Ce cimetière, devenu depuis le Square des Innocents, entourait l'église de ce nom, qui fut démolie en 1791.

même dû reprendre possession du palais de Poitiers, puisque Richard Cœur-de-Lion habita pendant près de deux ans le palais de l'Ombrière.

Mais la clémence d'Henri II envers la reine ne fut certainement pas encouragée par la tentative de révolte du comte Geoffroy et par les prétentions au titre de « Jeune Roi » que Richard manifestait toujours, excité par les audacieux sirventes de Bertrand de Born.

La jalousie farouche, qui avait allumé déjà contre Henri II toute la haine d'Eléonore, trahie en faveur de Rosamonde Cleafort, fut tout à coup réveillée par de graves accusations portées contre le roi. Alix de France, sœur de Philippe-Auguste, qui depuis 1169 était élevée à la cour d'Angleterre, pour devenir la femme de Richard Cœur-de-Lion, avait été, disait-on, séduite par le roi d'Angleterre.

La reine Eléonore, justement indignée, fit parvenir jusqu'au roi l'expression de son légitime courroux ; son âpre désir de vengeance se manifesta par de terribles menaces, lorsqu'on annonça bientôt après qu'un enfant allait naître de ces relations criminelles.

Frappée comme mère par cette rumeur publique, autant qu'elle l'avait été jadis comme épouse, elle déchaîna contre Henri II la fureur de son fils Richard.

Le vieux monarque jugea prudent de ne pas attendre la réalisation de ces menaces : il fit brutalement ramener la reine dans la prison de Salisbury. L'heure de la délivrance ne devait sonner pour elle qu'après le glas funèbre d'Henri II. Il appartenait à Bertrand de Born de précipiter cet évènement par ses persévérantes excitations à la révolte des Aquitains.

C'est au milieu de ces troubles de famille que fut publié le sirvente suivant :

Greu m'es descendre charcol
E sapchatz que no m'es bel
Quar en assaut ni cembel
No vi, mais aura d'un an,
E tenc m'o a gran afan,
Quar il n'estan per paor
E nos autre per s'amor
Del senhor de Molierna (1).

Bels aguza els esmol
Els tocha coma coutel
Lo senher que te Bordel (2),
Mas trop son espés denan
E motz devès lo trenchan
E plus leial d'un prior;
Mercé de l'esmoledor,
Tuit venran a vita eterna.

Je n'aime pas à descendre un escalier tournant ; mais sachez aussi qu'il ne m'est pas agréable de n'avoir pas, depuis plus d'un an, vu d'assauts ou de combats. J'en éprouve une grande tristesse, car la paix résulte de la peur, bien plus que de l'amour inspiré par le seigneur de Mouliherne.

Le seigneur de Bordeaux aiguise ses barons ; il les émoud, il les repasse comme des couteaux ; mais ils sont trop épais par devant et trop mous sur le tranchant. Ils sont plus fidèles aux lois que des prieurs ; grâce à l'émouleur, ils auront tous la vie éternelle.

---

(1) Commune de Maine-et-Loire, était alors une des principales places fortes de l'Anjou ; le seigneur de Mouliherne est donc le roi Henri II.

(2) Richard Cœur-de-Lion.

Ja'n Berlais de Mosterol (1)
Ni'n Guilhems de Monmaurel (2),
Non agren cor tant isnel
Com nostre baro chadan,
Quan ve a l'estiu entran ;
Pois quan ve a la freidor
L'arditz torna en paor,
Quan lo clars temps s'esbuzerna.

Del senhor de Mirandol (3),
Qui te Croissa e Martel,
Non crei ojan se revel,
Tro que veja que faran
Francés, que van menassan ;
Mas no son tan gabador
Be non atendol Pascor ;
Que oimais plou e inverna.

Jamais le seigneur Bellay de Montreuil, ni Guillaume de Montmoreau, n'auront le cœur aussi vif que l'a tous les ans notre baron, quand paraît la saison d'été. Puis, quand arrive la froidure, le hardi redevient peureux, aussitôt que le clair temps s'assombrit.

Le seigneur de Mirandol, qui tient Creysse et Martel, ne se révoltera pas, je crois, cette année, jusqu'à ce qu'il ait vu ce que feront les Français qui deviennent menaçants ; mais ceux-ci ne sont pas assez fanfarons pour ne pas attendre le jour de Pâques : car maintenant il pleut et gèle souvent.

---

(1) Aujourd'hui Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), où l'on retrouve le superbe château du moyen-âge. Bellay de Montreuil était un puissant seigneur qui se distingua notamment en 1188, dans une bataille contre Henri II d'Angleterre.

(2) Etait l'un des principaux vassaux et l'un des plus braves barons de Guillaume IX d'Aquitaine, grand-père d'Eléonore.

(3) Le vicomte de Turenne. On voit près de Martel le beau château de Mirandol et les ruines de celui de Creysse.

Pois lo coms Richartz mais vol
Benaujés (1) *sai pres Bordel*
Que Conhac ni Mirabel,
Ni Chartres, ni Sain Joan (2),
Greu cobrara Botenan (3),
Ni fara a son senhor
Brajas molhar per paor,
Per qu'eu crei Merlis (4) *l'esquerna.*

Aragonés fan gran dol,
Catala e cil d'Urgel,
Quar non an qui los chapdel,
Mas un senhor flac e gran (5),
Tal ques lauza en chantan
E vol mais deniers qu'onor
E pendet son ancessor,
Per ques destrui e enferna.

Puisque le comte Richard préfère Benauges, près de Bordeaux, à Cognac et à Mirabeau, à Chastres et à Saint-Jean, il ne voudra sûrement pas occuper Boutavent, ni forcer son seigneur à mouiller ses brayes de frayeur, ainsi que l'a, je crois, prédit Merlin.

Les Aragonais sont dans la douleur, comme les Catalans et ceux d'Urgel, car ils n'ont, pour les conduire, qu'un seigneur mol et sans énergie, qui fait des chansons pour se glorifier et qui préfère l'argent à l'honneur ; il a fait pendre celui dont il devait hériter ; pour ce crime, il subira les peines de l'enfer.

---

(1) Vicomté du Bordelais, dont Cadillac était le chef-lieu : autrefois pays pauvre et *pouilleux*.

(2) Saint-Jean d'Angely (Charente-Inférieure).

(3) Boutavent, commune du département de l'Oise, était alors une place forte du Vexin, que Philippe-Auguste assiégea en 1203.

(4) Les prophéties de Merlin avaient alors une grande vogue ; il paraît acquis aujourd'hui que Merlin n'a jamais existé.

(5) Allusion à Alphonse II, roi d'Aragon.

Lai vir on la dens me dol,
Vas cela (1) de cui m'es bel
Qu'en la repti e l'apel
De tracio e d'engan,
Quar per son leugier talan
Sofre quelh fals fenhedor
S'anen fenhen de s'amor
De leis, cui bos pretz governa (2).

Eu sai un austor tersol
Mudat, qu'anc no pres ausel,
Franc e cortés, e isnel,
Ab cui eu m'apel Tristan (3),
E tot per aital semblan
Am pres per entendedor
E am dat mais de ricor
Que s'era reis de Palerna.

Je porte la langue où la dent me fait souffrir, et je vais vers celle qu'il m'est agréable d'accuser et de convaincre de trahison et de tromperie ; son caractère, plein de faiblesse, permet aux fourbes hypocrites de se flatter d'avoir obtenu son amour, qui donne si grande renommée.

Je sais un autour tiercelet mué, qui n'a jamais pris un oiseau ; il est franc, courtois et rapide, je l'appelle Tristan. Pour justifier ce nom, elle m'a pris pour son conseiller, et elle me donne plus de richesses que j'en aurais si j'étais roi de Palerme.

---

(1) Probablement Maheut de Montignac.

(2) Maheut de Montignac.

(3) Tristan est le nom d'un héros du cycle breton. Mais ici c'est un nom de convention donné à une femme, probablement à Tibour de Montaussier, avec qui Bertrand de Born était en négociation. (Ant. Thomas, *loc. cit.*, p. 64).

Tristans, per la vostre amor
Me veiran tornejador
En Peitau, qui quem n'esquerna.

Pois la reina d'Amor
M'a pres per entendedor,
Be posc far cinc e il terna.

Tristan, pour votre amour, vous me verrez dans les tournois en Poitou, qui que ce soit qui me provoque.

Puisque la reine d'amour m'a pris pour son conseiller, elle pourra tirer quinte et moi terne.

Les dernières strophes de ce sirvente nous montrent que Bertrand de Born l'écrivait en 1187, au moment où Thibour de Montaussier cherchait à réconcilier le troubadour avec Maheut de Montignac (1).

Les querelles amoureuses touchaient à leur terme, mais le noble châtelain d'Hautefort avait de plus graves soucis. Il jugeait qu'après trois années écoulées sans un assaut et sans une bataille, il était nécessaire de retremper son courage dans quelque lutte soutenue pour l'indépendance de son pays ; et voilà que son amour insatiable de la guerre va de nouveau faire tressaillir « son âme dans son corps et son fer dans sa main ».

La paix a trop longtemps duré pour lui ; aussi le voyons-nous appeler de tous ses vœux ces combats sans trêve ni merci, toujours chers à sa chevaleresque ardeur. Il voudrait voir l'Aquitaine, conduite par le seigneur de Bordeaux, déclarer la guerre au roi du Nord, qu'il désigne sous le nom de son fief de Mouliherne ; mais si les barons détestent le roi d'Angleterre autant qu'il le mérite, ils ont malheureusement peur de lui.

(1) Voir ch. XIV, § 2.

Ces riches seigneurs, qu'il compare à des couteaux, sont trop mous pour rendre aucun service à leur pays ; Richard perdrait son temps à vouloir les émoudre ; ils montrent bien quelque hardiesse pendant l'hiver, lorsque le froid et la pluie rendent les guerres impossibles ; ils n'ont pas le cœur aussi prompt à l'attaque, lorsque reviennent les beaux jours d'été.

Le vicomte de Turenne, seigneur de Creysse et de Martel, voudrait lui-même attendre, avant de s'engager dans une lutte acharnée, de voir ce que feront les Français ; mais les Français ne sont pas assez audacieux pour violer la trêve de Dieu, qui défend de guerroyer pendant le Carême. D'ailleurs Philippe-Auguste, seigneur de Boutavant, n'est qu'un poltron « mouillant constamment ses brayes ».

Cependant le roi de France, pour qui Bertrand de Born se montre toujours fort injuste, va réaliser ses espérances, et le troubadour d'Hautefort pourra contempler bientôt ces tournois meurtriers, qui remplissent son âme d'une noble et fière allégresse.

§ 3. **Le combat et la trêve de Châteauroux**

Philippe-Auguste n'ignorait pas les motifs injurieux pour sa famille, qui avaient amené la nouvelle captivité de la reine Eléonore ; ce grand roi n'a jamais mérité les sanglants reproches d'indifférence ou de lâcheté, que Bertrand de Born lui adresse souvent sans aucune raison.

Cherchant avec une légitime impatience un prétexte sérieux pour donner satisfaction à son ardente soif de vengeance, il envoya des messagers réclamer au roi d'Angleterre la dot qu'avait reçue sa sœur Marguerite, en épousant Henri Court-Mantel.

Il avait été stipulé, dans les conditions du mariage, que cette dot, consistant en Gisors et le Vexin, serait rendue au roi de France dans le cas où le « Jeune Roi » mourrait sans héritier direct. Or, quoique Marguerite n'ait jamais eu

d'enfants, Henri II détenait toujours sa dot et refusait même à l'infortunée veuve toute rente et tout secours.

Vainement le Souverain Pontife s'était entremis en faveur de la malheureuse princesse, le roi d'Angleterre, qui voyait venir la guerre tant désirée par Bertrand de Born, répondait aux instances du pape en renforçant la garnison de Gisors.

Le troubadour apprit ces préparatifs belliqueux avec une grande satisfaction : ils étaient pour lui le prélude d'une de ces luttes acharnées que son cœur attendait depuis longtemps. Il espérait bien que Philippe-Auguste n'accepterait aucune proposition de paix avant d'avoir repoussé pour toujours, dans son île, ce redoutable vassal de France, qui détenait sous sa main puissante les deux tiers du royaume.

Philippe envoya donc ses messagers vers Henri II pour demander :

1° La restitution immédiate de Gisors et du Vexin ;

2° L'hommage que devait Richard Cœur-de-Lion pour le duché d'Aquitaine ;

3° L'exécution du mariage convenu par le traité de Montmirail, en 1169, entre Alix de France et Richard.

La réponse d'Henri II ne se fit pas attendre ; elle opposait un refus catégorique à toutes ces revendications.

Le roi de France avait prévu cette solution ; ses contingents féodaux avaient été convoqués ; il entra rapidement en campagne, conduisant lui-même de nombreux chevaliers, avec lesquels il s'empara de Graçay (1) et d'Issoudun (2).

A cette nouvelle, Henri II passa la mer et se rendit à Châteauroux, où il voulait arrêter Philippe-Auguste ; il avait envoyé au duc d'Aquitaine l'ordre de se rendre immédiatement auprès de lui.

Lorsque Richard arriva dans les murs de Châteauroux, Philippe-Auguste était déjà campé, en face de la ville, sur la rive droite de l'Indre, attendant l'arrivée des secours

---

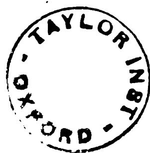
(1) Chef-lieu du canton du Cher.

(2) Chef-lieu d'arrondissement de l'Indre.

promis par plusieurs de ses vassaux, notamment par le duc de Bourgogne et par le comte de Champagne.

Richard Cœur-de-Lion était à cette époque le commensal habituel et le fidèle ami du roi de France ; cependant il prit rang dans l'escorte du roi d'Angleterre, mais il s'était bien promis de rester comme un spectateur indifférent au grand combat qui se préparait sous ses yeux ; il est même assez vraisemblable que ses vœux étaient plus favorables à Philippe-Auguste qu'à Henri II.

Cette singulière attitude de Richard justifie mieux peut-être que la mobilité de ses résolutions le surnom « Oc e No », que lui donne bien souvent le troubadour périgourdin.



Les chroniques du temps ne nous font pas connaître quelle était, sous les murs de Châteauroux, la force respective des deux armées ; nous sommes tentés de croire qu'elle était plus importante que dans la plupart des batailles du XIIe siècle.

Le roi d'Angleterre n'avait pas traversé la mer et convoqué près de lui le duc d'Aquitaine, pour commander cinq à six cents chevaliers.

D'autre part Philippe-Auguste, vainqueur de Graçay et maître d'Issoudun, avant d'engager les hostilités contre son puissant et redoutable vassal d'Angleterre, avait dû certainement grouper sous ses ordres des forces considérables.

Le problème qu'il s'agissait de résoudre présentait d'ailleurs une exceptionnelle gravité pour les destinées de la France.

Bertrand de Born le fera justement observer dans son prochain sirvente « *Pois als baros* » : « La couronne fran- » çaise a cinq duchés ; mais si le roi compte bien, il verra » qu'il lui en manque trois ».

Il a les duchés de France et de Bourgogne, il lui manque Aquitaine, Bretagne et Normandie.

Les deux armées restèrent longtemps en présence, séparées par le cours de l'Indre. Des propositions de paix furent plusieurs fois présentées à Philippe-Auguste, qui les repoussa toujours avec énergie.

Lorsque le roi de France eût reçu tous les secours annoncés, il saisit la première occasion favorable pour donner le signal du combat.

La lutte était engagée sur toute la ligne; les Français avaient déjà traversé le lit presque desséché de l'Indre, lorsque Philippe, par un ordre imprévu, arrêta tout à coup l'élan de ses troupes et déclara qu'il acceptait les propositions de paix dédaigneusement repoussées jusqu'ici.

Une trêve de deux ans fut conclue le 23 juin 1187, par le traité de Châteauroux.

Bertrand de Born avait laissé son enthousiasme poétique et guerrier s'énivrer aux préparatifs de cette grande expédition, qui semblait devoir résoudre, à la fin du XIIe siècle, la terrible lutte contre les Anglais, dont la France ne put voir la fin qu'en 1453.

En apprenant la trêve de Châteauroux, le troubadour s'abandonna tristement à toute l'indignation de son âme; il voulut la faire partager à ses contemporains en composant son sirvente « *Pois als baros* ».

Ecrit à l'instant même où la nouvelle de cette trêve venait d'arriver à Hautefort, le poète n'avait pas pris le temps de contrôler tous les détails racontés par son messager.

Il avait espéré qu'une véritable guerre internationale était ouverte entre Henri II et Philippe-Auguste; il avait cru jusqu'au dernier moment qu'Henri II perdrait les droits qu'il exerçait sur l'Aquitaine avec un despotisme inconnu des Français. Tandis qu'il attendait impatiemment le résultat d'une grande bataille, on vient lui dire qu'une paix invraisemblable a clos les hostilités.

Cette conclusion seule a frappé l'esprit du poète; les circonstances qui l'ont précédée ne sont pour lui qu'incidents secondaires.

Telle est peut-être l'origine de l'erreur commise par Bertrand de Born, disant dans la troisième strophe de « *Pois als baros* » :

« *Pois Essaudun a tornat devés sei*
» *Lo reis Enrics, e mes en son destrei* ».

tandis qu'en réalité c'était Philippe-Auguste qui « avait pris Issoudun et l'avait mis sous sa puissance », en allant hardiment à la rencontre des Anglais.

Pourquoi le troubadour, mieux informé, n'a t-il pas, dans la suite, rectifié son erreur?

Cela s'explique par le mode même de publicité des sirventes, tel que Bertrand de Born l'a résumé dans la première strophe de ce beau chant de guerre.

Lorsque le poète avait terminé l'œuvre qu'il voulait publier, il l'enseignait au jongleur chargé de la répandre, et la lui remettait transcrite sur un parchemin.

Le jongleur entrait alors en campagne avec les vers qu'il venait d'acheter, comme un véritable éditeur, et il allait les chanter dans les villes, les bourgs et les châteaux.

Partout sur son passage, les admirateurs du poète apprenaient à leur tour la composition nouvelle ; ils la recopiaient, mais elle tombait dans l'oubli dès qu'elle avait perdu l'attrait de son éphémère actualité.

Ces copies, ainsi reproduites, ont fait souvent parvenir jusqu'à nous, avec d'inévitables erreurs, les poésies antérieures à l'invention de l'imprimerie.

Si Bertrand de Born s'est évidemment trompé sur la prise d'Issoudun, il paraît avoir bien dit la vérité lorsqu'il explique, dans les dernières strophes, la résolution prise par Philippe-Auguste d'accepter au milieu du combat les propositions pacifiques d'Henri II.

Il dit à cet égard :

« L'or de l'Angleterre fut répandu avec tant d'abondance,
» qu'en France le prix des sacs et des courroies enchérit
» considérablement ; et ce n'est pas aux Angevins ou aux
» Manceaux, mais bien au premier convoi de sterlings
» qu'on doit attribuer la trahison de la gent Champenoise ».

L'histoire devra donc rejeter dorénavant, en cette circonstance, les récits généralement véridiques de Rigord et de B. de Peterboroug, disant que Philippe-Auguste céda, devant Châteauroux, aux instances réitérées des évêques et des archevêques, qui voulaient rétablir la paix entre les rois.

Bien résolu à affronter le sort des armes, le roi de France avait mis toute sa confiance dans la fidélité de ses contingents féodaux ; mais au début de l'action, avec son coup d'œil rapide et sûr, il surprit quelques témoignages certains de la trahison des Champenois, et il prévint une défaite possible, en acceptant la paix offerte par ses ennemis.

Voilà ce que nous apprend le sirvente suivant :

Pois als baros enoja e lor pesa
D'aquesta patz qu'an faita li doi rei,
Farai chanso tal que, quant er apresa,
A chadaü sera tart que guerrei,
E no m'es bel de rei qu'en patz estei
Deseretatz, ni que perda son drei
Tro la damanda qu'a faita a conquesa.

Ad ambedos te om ad avolesa
Quar an fait plait don quecs de lor sordei.
Cinq duchatz a la corona francesa
E, sils comtatz, son a dire li trei (1),
E de Gisortz pert lo ces (2) *e l'esplei* (3)
E Caercis rema sai en trepei
E Bretanha e la terra engolmesa.

Puisque les barons sont mécontents et humiliés de la trêve conclue par les deux rois, je vais faire une chanson telle qu'il suffira de la répandre pour qu'il tarde à tous de recommencer la guerre. Je trouve indigne d'un roi qu'il reste en paix, lorsqu'il est dépouillé, et qu'il ne cherche pas à faire prévaloir ses droits, jusqu'à ce que sa demande soit agréée.

Des deux côtés on regarde comme une vilenie d'avoir fait un accord qui déshonore les deux partis. La couronne de France a cinq duchés, mais en comptant bien, trois sont à redire. Le roi perd à Gisors et le cens et l'esplei ; le Quercy reste en dehors de son pouvoir, comme la Bretagne et l'Angoumois.

(1) L'Aquitaine, la Bretagne et la Normandie, qui étaient alors aux mains des Anglais.

(2) Le cens était la redevance annuelle payée en argent par le tenancier à son seigneur.

(3) L'esplei était une rente annuelle que le vassal payait au suzerain.

Ges aitals patz no melhura proesa
Com aquesta ni autra qu'om li grei ;
Ni deu sofrir qu'om li bais sa riquesa.
Pois Essaudun a tornat devès sei
Lo reis Enrics, e mes en son destrei,
Eu no cuit ges qu'a son ome s'autrei
Sil feu d'Angieus li merma una tesa.

Sil reis englés li fetz do ni largesa
Al rei Felip, dreitz es que l'en mercei,
Quelh fetz liurar la moneda englesa,
Qu'en Fransa en son charzit sac e corei,
E no foron Angevi ni Mansei,
Que d'esterlis forolh premier conrei
Que desconfiron la gen Champanesa.

Lo sors Guerics (1) *dis paraula cortesa*
Quan son nebot vi tornat en esfrei :
Que desarmatz volgra en fos la patz presa,
Quan fo armatz, no volc penre plaidei ;

Certes, une telle paix n'améliore pas sa réputation, ni toute autre convention de ce genre ; il ne devrait pas permettre qu'on diminuât son héritage. Puisque le roi Henri a repris Issoudun et l'a remis en sa puissance, je ne crois pas possible qu'il s'entende jamais avec son rival, s'il ne veut pas céder une toise de son fief d'Angers.

Si le roi d'Angleterre fait dons et largesses au roi Philippe, celui-ci doit le remercier ; il a déjà fait distribuer tant de monnaies anglaises. qu'en France le prix des sacs et des courroies s'en est accru. Les Angevins et les Manceaux auront beau faire, ils n'empêcheront pas que ce soit avec le premier convoi de sterlings que la gent Champenoise ait été déconfite.

Guerry le Roux se montre courtois, lorsque son neveu est en colère. Quand il le voit désarmé, il veut faire la paix, et s'il le voit armé, il ne veut plus s'accorder.

---

(1) Guerry le Roux est un des principaux personnages de la chanson de geste : Raoul de Cambray, composée par un auteur inconnu. Raoul de Cambray atteint presque à la hauteur de Roland.

E no semblet ges lo senhor d'Orlei (1)
Que desarmatz fo de pejor mercei
Que quant el chap ac la ventalha mesa.

A rei armat lo te om a flachesa
Quant es en champ e vai querre plaidei.
Be an chamjat onor per cobezesa,
Segon qu'aug dir, Bergonho e Francei;
E valgra mais, per la fe qu'eu vos dei,
Al rei Felip, comensès lo desrei
Que plaidejar armatz sobre la gresa.

Vai, Papiols; mon sirventés a drei
Mi portaras part Crespi el Valei (2)
Mon Isembart (3) *en la terra Artesa;*
E dijas li qu'a tal domna soplei
Que marvés pot jurar sobre la lei
Quel melher es del mon elh plus cortesa.

Mais il ne semble pas que le seigneur d'Orléans soit de pire merci quand il est désarmé que lorsqu'il a son casque, visière abaissée.

Le roi armé doit être accusé de faiblesse s'il va chercher la paix au milieu du combat; mais on dit que les Bourguignons et les Français ont remplacé l'honneur par la cupidité. Il vaudrait mieux, par ma foi, que le roi Philippe eût subi quelque défaite, que d'avoir capitulé sur le champ de bataille.

Va, Papiol, tu porteras ce sirvente tout droit à Isembart, sur la terre Artésienne, en passant par Crépy en Valois; tu lui diras que j'aime une si belle dame que, sans crainte, il peut jurer sur la loi, qu'il n'en est pas de meilleure et plus courtoise au monde.

---

(1) Philippe-Auguste.

(2) Crépy en Valois, chef-lieu de canton du département de l'Oise.

(3) Cet Isembart doit être Isembart de l'Islot, noble baron de l'Aunis, qui fut toujours en guerre contre le duc d'Aquitaine et qui suivait peut-être en ce moment une armée du roi de France.

Bertrand de Born, dans ce sirvente, ne parle pas de Richard Cœur-de-Lion, qui était positivement à Châteauroux près du roi, son père. La colère du troubadour ne s'adresse qu'à Philippe-Auguste, qui ne paraît vouloir braver aucun danger pour reconquérir l'héritage de ses ancêtres ; les Aquitains le béniraient cependant s'il reprenait la suzeraineté de leur province pour l'exercer avec largesse.

Les premiers Capétiens avaient été des souverains peu gênants ; le roi du Nord n'est pas accommodant et libéral comme eux. Pourquoi donc Philippe-Auguste a-t-il conclu la paix avec Henri II, avant d'avoir repris la Bretagne, l'Anjou, l'Angoumois et le Quercy ?

Un chevalier dépouillé de ses richesses a-t-il le droit de préférer la paix aux chances incertaines de la guerre, aussi longtemps qu'il n'a pas reconquis tous ses droits ?

Telles sont les pénibles pensées développées par le troubadour, sous forme d'accusations énergiques contre le roi Philippe.

Cependant, lorsque la trêve de Châteauroux eût été signée, Richard Cœur-de-Lion s'éloigna rapidement de son père et se hâta d'aller rejoindre Philippe-Auguste à Paris ; de brillantes fêtes furent comme toujours données en son honneur.

L'amitié déjà si grande qui l'unissait au roi de France sembla devenir plus intime encore.

Les chroniques contemporaines nous montrent « les deux » princes mangeant dans la même écuelle et couchant, la » nuit, dans le même lit » (1).

Henri II voyait ces relations avec autant de frayeur que de surprise ; il ne parvenait pas à saisir l'origine et le but de ces sentiments impolitiques ; il ne voulait pas se prêter, par une condescendance coupable, aux suites fâcheuses qui pourraient en résulter ; il exigea que son fils vînt le retrouver à Angers.

Richard laissa renouveler cet ordre deux ou trois fois

---

(1) Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. II, p. 209. N.-E. Garnier.

avant de se mettre en route ; puis il passa par Chinon, pilla le trésor que le roi d'Angleterre gardait ordinairement caché dans cette ville, et il s'empressa d'aller en Aquitaine disposer de ces ressources mal acquises pour fortifier quelques-uns de ses châteaux.

Après avoir donné ses instructions aux ingénieurs, il se rendit enfin près de son père et scella bientôt avec lui un nouveau pacte de réconciliation.

Dès lors, avec sa versatilité légendaire, il fut pendant quelque temps l'implacable ennemi de Philippe-Auguste, qui, ne comprenant pas ce caractère ondoyant et divers, s'exposa plusieurs fois, dans ses rencontres avec Richard Cœur-de-Lion, à des outrages dont il saura tirer vengeance.

§ 4. **Première conférence de Gisors**

Les chrétiens venaient d'éprouver de terribles revers en Orient.

Le pape Clément III, ému par ces douloureuses nouvelles, avait envoyé des légats dans toutes les cours d'Europe, avec mission de faire ressortir, devant les souverains de la chrétienté, les redoutables conséquences que devait amener, pour l'Eglise, le désastre de la Tibériade (4 juillet 1187).

Déjà Jérusalem était retombée sous le pouvoir des Musulmans ; la vraie croix était de nouveau souillée par les infidèles. Il était temps d'enrayer les progrès des Sarrazins.

Touché par ces prédications, le vieil empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, avait pris la croix. Cédant à la voix éloquente de Guillaume, archevêque de Tyr, Henri II et Philippe-Auguste eurent une conférence sous le grand orme de Gisors, le 21 janvier 1188, dans un champ situé près de la ville et que l'on appelle encore aujourd'hui « le Champ sacré » ; ils jurèrent de laisser leurs querelles en suspens et se croisèrent.

Bertrand de Born certifie qu'avant eux Richard Cœur-de-Lion s'était aussi croisé, et qu'il aurait effectué sans hésiter

le grand passage, si son père ne lui avait suscité d'insurmontables obstacles.

Le duc d'Aquitaine avait, il est vrai, les sentiments plus chevaleresques qu'Henri II ; il n'avait pas d'ailleurs la lourde responsabilité d'un royaume à gouverner, près d'un ennemi puissant et dangereux. Il est donc bien possible que Richard ait pris la croix sans le consentement du roi d'Angleterre.

Le troubadour d'Hautefort, qui mettait en ce temps-là toute sa confiance dans le comte de Poitiers, a célébré cette résolution généreuse en chantant, avec son style entraînant, les mérites de la Croisade. Mais ne voulant pas adresser ses poétiques éloges aux deux rois qu'il redoutait, en même temps qu'à Richard Cœur-de-Lion, il affecte, après avoir publié la décision du duc, de présenter, comme étant encore incertaine, la décision de Philippe-Auguste.

Ce fut au commencement de 1188 qu'il composa le sirvente suivant :

Nostre Senher (1) somonis el mezeis
Totz los arditz, els valens, els prezats,
Qu'anc mais guerra ni coita nol destreis,
Mas d'aquesta si te fort per grevatz,
Quar presa es la vera crotz el reis (2),
El Sepolcres a de secors fraitura,
Don tuit crezem ab leial fe segura
Que lo saintz focs i descen, qu'om o vé,
Per que no fai nul esfortz qui so cré (3).

Notre Seigneur rappelle lui-même au devoir tous les hardis, les vaillants et les preux. Jamais encore le carnage et la défaite ne l'avaient attristé ; mais il est aujourd'hui bien affligé, car la vraie croix est prise et le roi prisonnier. Il a besoin de secours, ce sépulcre, sur lequel le feu sanctifié descend tous les ans, ainsi que nous le croyons d'une foi sûre. On l'a vu ; voilà pourquoi nous le croyons sans peine.

---

(1) Notre-Seigneur, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même, et non Richard Cœur-de-Lion, comme l'a cru M. Stimming. (Ant. Thomas, *loc. cit.*, p. 79).

(2) Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, fait prisonnier à la bataille de Tibériade (4 juillet 1187).

(3) Bertrand de Born fait allusion à une légende d'après laquelle, par un miracle qui se renouvelait tous les ans, les cierges placés sur le Saint-Sépulcre s'allumaient d'eux-mêmes le jour de Pâques.

Çel qui es coms e ducs e sera reis,
S'es mes enan, perqu'es sos pretz doblatz,
Qu'el vol mais pretz qu'om de las doas leis,
Dels crestias e dels no batejatz.
E s'el vol pretz, a las obras pareis,
Qu'el vol tan pretz e tan bona aventura,
Per que sos pretz creis adés e melhura,
Qu'el vol lo pretz del mal el pretz del bé:
Tant ama pretz qu'ambedos los reté.

Ara sai eu qu'a dreit vol esser reis
Lo reis Felips, que dizen qu'es crozatz,
E anc Charles en tal pretz no s'empeis
Com el fara: d'aisso s'es be vanatz.

. . . .

. . . .

Celui qui est comte et duc et qui sera roi, s'est mis en avant ; aussi sa réputation a partout grandi ; il veut surpasser en prouesse les braves des deux lois : les chrétiens et les impies. S'il veut gagner le prix, qu'il sache l'obtenir par ses œuvres, avec une heureuse fortune. Pour que sa réputation croisse encore et s'améliore, qu'il essaie de vaincre par le mal et par le bien ; il aime tant la gloire, qu'il saura l'acquérir par les deux moyens.

Maintenant, je sais aussi qu'à juste titre Philippe veut être vraiment roi ; on dit qu'il s'est croisé et que jamais Charlemagne ne déploya tant de bravoure qu'il veut en montrer ; c'est là du moins ce dont il s'est vanté.

. . . .

. . . .

Les dernières strophes de ce sirvente ne sont pas arrivées jusqu'à nous ; peut-être, dans les couplets perdus, Bertrand de Born faisait-il quelque allusion au roi d'Angleterre,

Henri II, qui s'était croisé en même temps que Philippe. En ce cas, il devait sûrement affecter à son égard, comme envers le roi de France, de mettre en doute sa pieuse résolution ; c'était un bon moyen de rehausser, dans toute la Langue d'Oc, la réputation de « Celui qui est déjà comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et qui sera roi d'Angleterre ».

On voit encore une fois, dans « *Nostre Senher* », Philippe-Auguste mis par notre troubadour en parallèle avec Charlemagne.

Aussitôt après la conférence tenue, le 21 janvier 1188, sous l'orme de Gisors, le roi de France prit ses dispositions pour passer en Palestine ; il convoqua ses contingents féodaux, il rassembla des vaisseaux ; il institua la dîme Saladine, qui fut acceptée sans hésitation par tous les Etats. Déjà même il songeait au départ, lorsque tout à coup arriva près de lui un messager de Raymon V, comte de Toulouse, requérant du roi de France des secours, dont il avait un besoin immédiat.

Ce grand vassal de la couronne informait son haut suzerain que Richard, duc d'Aquitaine, venait d'envoyer une armée sur ses états ; Cahors et Cajarc (1) étaient déjà tombés en son pouvoir. Le Quercy tout entier allait bientôt devenir sa proie.

§ 5. Guerre entre Philippe-Auguste et Richard

Philippe-Auguste aurait bien voulu respecter les serments solennellement donnés le 21 janvier ; mais il redoutait quelque trait de félonie du roi Henri II, qui n'était pas encore revenu en Angleterre.

L'attaque imprévue de Richard Cœur-de-Lion sur les terres du comte de Toulouse, confirma le roi de France dans ses soupçons inquiets.

Il se rendit en toute hâte à l'appel de Raymon V, espé-

(1) Voir « *No posc mudar* », v. 27.

rant, par une manœuvre hardie, déjouer les plans du roi du Nord ; cependant, avant de commencer les hostilités, il voulut avoir une entrevue avec Richard Cœur-de-Lion, qu'il avait tant aimé.

La rencontre des deux princes eut lieu dans la plaine de Tours. Le roi de France interrogea le duc d'Aquitaine sur les motifs qui l'avaient amené à envahir ainsi, sans provocation, les terres du comte de Toulouse.

Dans l'ardeur de la discussion, Richard s'oublia jusqu'à donner un démenti formel à Philippe-Auguste, en affirmant, sans la moindre raison, que son attaque sur Cahors et Cajarc n'avait pas été faite d'accord avec son père, Henri II, mais bien sur l'insistance même du roi de France (1).

Richard Cœur-de-Lion se posait en accusateur ; Philippe releva vivement l'outrage et jura d'en tirer vengeance.

Bertrand de Born suivait avec un anxieux intérêt les progrès de ces querelles ; il voyait dans ce conflit nouveau le prélude d'une grande guerre, que mèneraient avec une égale vaillance deux princes ambitieux et jeunes.

Il ne cherche pas à dissimuler toute la joie que lui procure cette entraînante espérance ; il la laisse déborder, en strophes poétiques, dans son sirvente « *Al douz nou* », écrit au printemps de l'année 1188.

Il ne se contente pas de montrer son bonheur au grand jour ; on dirait qu'il redoute encore, lorsque déjà la guerre est déclarée, qu'une intervention pacifique vienne arrêter, avant un beau dénouement, la lutte à peine engagée.

Alors, il essaie de prévenir tous les obstacles qui pourraient s'opposer à la réalisation de ses vœux. Il excite l'ambition des deux adversaires, il réveille leur enthousiasme guerrier, il provoque leur haine jalouse.

Comme dans la plupart de ses derniers sirventes, il attaque et raille le roi de France presque aussi vivement qu'en 1183 il attaquait le roi d'Aragon, Alphonse II.

---

(1) Hugues de Saint-Cyr : razo de « *Al douz nou* », confirmée par la Chronique de Benoit de Péterboroug.

Philippe-Auguste va devenir pour le troubadour un éternel ennemi des barons Aquitains, comme Henri II. Dans toutes les circonstances qui vont le mettre en présence de Richard Cœur-de-Lion, Richard sera toujours exalté, Philippe sera toujours flétri.

L'histoire n'a pas adopté ce jugement partial.

Renversant les appréciations de Bertrand de Born, elle regarde Philippe-Auguste comme un des plus grands rois qui aient gouverné la France, toujours énergique dans ses prudentes résolutions, poursuivant avec habileté ses vues patriotiques et triomphant de tous les obstacles par sa persévérance et son dévouement.

Tandis que Richard, malgré son éclatante bravoure, malgré son insouciance étonnante en face des plus grands dangers, est resté, devant la postérité, versatile, querelleur, cruel parfois jusqu'à la férocité, indifférent toujours, par scepticisme politique, à la gloire et à la grandeur de son royaume.

Le sirvente « *Al douz nou* » ne modifiera pas ce jugement de l'histoire ; mais il est aussi bien vrai que l'histoire ne pourra pas ternir l'auréole peu justifiée que la légende a mise autour du nom de Richard Cœur-de-Lion.

Al douz nou termini blanc
Del pascor vei la elesta
Del novel temps sens contenta,
Quan la sazos es plus genta
E plus avinens e val mais,
E om deuria esser plus gais
E melhor sabor mi a jais.

A la douce saison nouvelle des Pâques, je vois aujourd'hui sans plaisir le retour du printemps ; et pourtant lorsque le soleil est plus beau, plus agréable et plus fécond, nous devrions tous être plus joyeux et montrer plus de dispositions à la gaieté.

Per quem pesa quar m'estanc,
Qu'eu adès non pas la festa,
Qu'us sols jorns mi sembla trenta
Per una promessa genta
Don mi sorz trebalhz e esglais,
E no volh sia meus Doais
Sens la sospeisso de Cambrais.

Pustela en son olh e cranc,
Qui ja mais l'en amonesta !
Que ja malvastatz dolenta
Non valra messio genta,
Ni sojorns ni estar ad ais
Tan com guerra, trebalhz e fais :
So sapchal senher de Roais (1).

Ni anc nol vi bratz ni flanc
Trenchar ni chamba, ni testa
Ferir de plaia dolenta,
Ni ab grand ost ni ab genta
Nol vi a Roam ni a Sais (2):
E membrès li qu'om li retrais
Qu'anc en escut lansa no frais.

Mais le temps me pèse quand je suis au repos, car pour moi le repos n'est pas une fête ; un seul jour alors ressemble à trente, si je n'ai pas la douce espérance que donnent la guerre et ses émotions. Je ne voudrais pas que Douay fût à moi, si je n'espérais conquérir aussi Cambray.

Qu'il ait une pustule à l'œil avec un chancre, celui qui ne veut jamais attaquer ; car misérable lâcheté ne vaut pas gentille escarmouche ; et se reposer ou prendre ses aises, ne valent pas la guerre, la lutte et le maniement des armes. Qu'il le sache bien le seigneur de Roais.

On ne l'a jamais vu trancher bras ni flanc, ou frapper de plaie dolente ni jambe ni tête. On ne l'a pas vu, conduisant une belle armée, se diriger vers Rouen ou vers Séez ; et même rappelez-lui qu'on pourrait lui prouver aisément que jamais, sur un écu, il ne brisa sa lance.

---

(1) Nous ne voyons pas quel est le nom de ville désigné par « Roais ». M. A. Thomas propose Jouy (Aisne).

(2) C'est-à-dire vers la Normandie.

Guerra sens foc e sens sanc
De rei ni de gran poesta
Qui coms laidis ni desmenta
Non es ges paraula genta,
Qu'el pois si sojorn ni s'engrais ;
E joves cui guerra no pais
N'esdevé leu flacs e savais.

Reis de Fransa, eus tenc per franc :
Quar om a Tors nous fai questa (1)
Ni de Gisortz nous presenta
Patz ni fi queus sia genta,
E vos la guerra e la pais ;
E ja, entro qu'om si eslais,
Non es sos pretz fis e verais.

Ges de n'Oc-e-No nom planc,
Qu'eu sai be qu'en lui no resta
La guerra ni no s'alenta,
Qu'anc patz ni fis nolh fo genta
Ni om plus volontiers no trais
Ni no fetz coitas ni assais
Ab pauc de gens ni ab gran fais.

Une guerre sans incendie ni sang versé, engagée par un roi ou par un grand seigneur, qui a reçu l'outrage ou le démenti d'un comte, n'est certes pas une noble action, surtout quand le roi se repose ou s'engraisse ; le jeune seigneur que la guerre ne nourrit pas, devient aisément faible et mauvais.

Roi de France, je vous tiens pour loyal ; mais à Tours on vous ravit la queste, et sur Gisors on ne vous propose ni paix, ni traité qui soit honorable ; voici la guerre et voilà la paix ; tant que vous n'aurez pas choisi, votre réputation ne sera ni bonne, ni vraie.

Certes je ne me plains pas de Oui et Non ; je sais bien qu'avec lui la guerre ne s'arrête ou ne se ralentit jamais, que jamais paix ou trêve ne lui semble honorable ; personne n'a plus volontiers que lui conduit et préparé joûte ou bataille, avec peu de gens et de grands frais.

---

(1) Nom donné en Aquitaine à l'aide féodale que le suzerain prélevait, dans certains cas déterminés par l'usage, sur les nobles, les religieux ou les tenanciers soumis à son pouvoir.

Lo reis Felips ama la pais
Plus quel bons om de Tarentais (1).

E n'Oc-e-No vol guerra mais
Que no fai negus dels Algais.

Le roi Philippe aime la paix plus que les bons moines de Tarentaise.

Oui et Non aime la guerre plus que ne le fit aucun des Algaïs.

Bertrand de Born poursuit constamment sa même idée politique et criminelle tout à la fois, tendant à mettre Richard Cœur-de-Lion en guerre perpétuelle soit avec son père, Henri II, soit avec son suzerain, Philippe-Auguste.

Cette tactique ne relevait pas uniquement de son amour exagéré des combats ; elle avait une cause plus sérieuse et plus juste. Pour le noble châtelain d'Hautefort, le roi de France était un ennemi aussi redoutable que le roi d'Angleterre. Le troubadour voulait isoler l'Aquitaine aussi bien des Français que des Anglais, pour en faire une province indépendante, gouvernée par un duc libéral et généreux.

§ 6. **Les Algaïs**

Le nom des Algaïs paraît, croyons-nous, pour la première fois, dans le sirvente « *Al douz nou* », écrit au commencement de l'année 1188. Ces routiers, qui deviendront bientôt tristement célèbres dans toute la Langue d'Oc, devaient être bien connus déjà, puisque Bertrand de Born les cite comme des types de guerroyeurs. Le biographe de notre troubadour, Hugues de Saint-Cyr, nous dit que ces Algaïs étaient « qua-

---

(1) Aujourd'hui Moutiers en Tarentaise, chef-lieu d'arrondissement de la Savoie, siège d'un évêché. Il y avait, au XII° siècle, une abbaye bénédictine très importante.

» tre gran raubadors ; e raubavan, e menan be, ab lor, mil » raubadors a caval, e be doa milia a pe ; e no vivian d'autra » renda, ni d'autra perchatz » (1).

Pierre de Vaux-Cernay prétend qu'ils étaient originaires d'Espagne ; mais Mathieu Pâris dit qu'ils étaient Provençaux ; dans tous les cas, il est certain que l'Aquitaine n'a pas donné le jour à ces brigands. Elle a cependant subi trop longtemps leur présence ; et le Périgord, en particulier, a trop longtemps subi leur joug.

Le plus connu de ces « quatre raubadors » est Martin Algaïs. Il avait rendu quelques services au châtelain de Biron, qui le récompensa tout d'abord en lui donnant une de ses filles en mariage ; il le récompensa de nouveau plus tard en lui donnant la châtellenie de Bigarroque, après l'assassinat de Mercadier (1200), autre routier fameux, que nous avons déjà vu brûlant le château de Born et saccageant les terres d'Hautefort.

Sous la protection de Richard Cœur-de-Lion, Mercadier devint un puissant châtelain d'Aquitaine. Les faveurs de Jean-Sans-Terre rendirent Martin Algaïs plus puissant encore, car il ajouta la châtellenie de Biron à celle de Bigarroque, et son nom figure en première ligne sur la liste des sénéchaux du Périgord aujourd'hui connus.

Le serviteur était digne du maître ; il avait dû cependant abandonner ces hautes fonctions en 1207, car nous le voyons dans la Croisade des Albigeois, vendant ses services tantôt aux croisés et tantôt aux hérétiques.

Il servait dans les armées de Raymon VI, comte de Toulouse, lorsqu'il fut pris au siège de Biron, en 1212. Simon de Monfort, voulant lui faire expier ses crimes et ses trahisons, le fit écarteler en présence de toute son armée.

Ses trois frères étaient sans doute morts comme lui, sous les coups rigoureux de la justice inquisitoriale, puisque Pierre Cardenal faisant allusion, dans une de ses chansons, aux méfaits des routiers, adresse au ciel la prière suivante :

---

(1) Razo du sirvente « *Al douz nou* ».

« Puisse Dieu abaisser et détruire tous les traîtres, comme » il l'a fait pour les Algaïs ! » (1).

Il semble que Bertrand de Born manquait de respect envers le duc d'Aquitaine, lorsque dans ce sirvente « *Al douz nou* », il se permettait de comparer « Oc-e-No » aux Algaïs ; mais Richard Cœur-de-Lion ne dût pas regarder cette comparaison comme un outrage ; il avait lui-même presque tous les vices des routiers, et d'ailleurs dans ses luttes contre les barons du Périgord, il avait déjà recouru maintes fois à leurs services ; nous le verrons même bientôt, lorsqu'il aura ceint la couronne royale, confier les plus grands commandements de son armée à Mercadier, digne émule des Algaïs.

§ 7. **Deuxième conférence de Gisors**

La campagne entreprise par Philippe-Auguste, après l'entrevue de Tours, fut conduite avec une grande hardiesse et dirigée avec une habileté stratégique, dont ce grand roi donnera plus tard de nouveaux et nombreux exemples.

D'accord avec Raymond V, comte de Toulouse, qui l'avait appelé à son secours, il attira vers le Nord de l'Aquitaine, par une savante diversion, la plus grande partie des forces anglaises. Il assiégea et prit Montrichard (2) et Vendôme (3), puis il s'avança rapidement vers le Vexin, dont il ne cessait de réclamer la possession, en restitution de la dot de sa sœur Marguerite, veuve d'Henri Court-Mantel.

Henri II et Richard avaient réuni leurs armées contre Philippe-Auguste dans une alliance éphémère, comme toutes celles qu'ils avaient déjà contractées.

Prévoyant l'attaque du Vexin, ils s'étaient eux-mêmes dirigés en toute hâte sur Gisors, où ils arrivèrent les premiers.

(1) *Chanson de la Croisade des Albigeois*, t. II, p. 109 (note).
(2) Chef-lieu de canton du Loir-et-Cher.
(3) Chef-lieu d'arrondissement du Loir-et-Cher.

Le roi de France parut bientôt après, suivi d'une brillante armée de chevaliers ; il installa son camp sous les murs de la ville, et prit aussitôt ses dispositions pour commencer le siège.

Des parlementaires se présentèrent à lui dès le lendemain pour l'engager, au nom du Souverain Pontife et des évêques, à signer immédiatement une trêve, afin que les serments, pris avec tant de solennité le 21 janvier précédent, en ces mêmes lieux, puissent enfin recevoir leur exécution.

Philippe-Auguste se montra favorable à ce projet, et des conférences pour la paix furent ouvertes en plein air, conformément aux usages du temps.

C'était au mois de septembre 1188, le soleil était très ardent. Henri II s'était placé, comme au 21 janvier, sous le vieil orme de Gisors ; ses barons étaient autour de lui.

Le roi de France était à l'extrémité opposée de la plaine, brillamment armé, sur son cheval de guerre, entouré de nombreux chevaliers, armés comme lui.

Les messagers allaient d'un camp au camp adverse, portant les paroles de paix et de conciliation. Les pourparlers traînaient en longueur.

Tandis que les Français étaient, sous leur pesante armure, exposés aux rayons brûlants du soleil, les barons Anglais, étendus sur l'herbe, à l'ombre du vieil orme, semblaient narguer de loin les chevaliers de France.

Tout à coup Philippe-Auguste, irrité de ces lenteurs et de ces railleries, envoya dire au roi Henri II qu'il eût à faire mettre en selle son escorte, parce qu'il allait commencer le combat ; et s'avançant aussitôt, il fit abattre sous ses yeux le grand orme qui avait motivé les susceptibilités de son entourage, orme célèbre déjà dans les chroniques et les légendes du temps, par les nombreuses entrevues féodales qui avaient précédé les deux conférences de 1188.

En apprenant l'énergique rupture des négociations de Gisors, Bertrand de Born, qui redoutait toujours de voir une trêve inopportune arrêter les guerres si vivement désirées par sa belliqueuse ardeur, lança son sirvente « *No posc*

mudar », dont le dernier vers fait allusion à cet incident du vieil orme.

Comme en toutes circonstances, le troubadour chante son amour des batailles ; il parle avec enthousiasme du bonheur qu'il éprouverait à recevoir des coups sur sa targe, à voir son sang vermeil couler sur son gonfanon blanc, si. . . . . . ses domaines lui donnaient assez de revenus pour qu'il lui fût possible d'aller guerroyer loin d'Hautefort.

Mais Hautefort ne vaut malheureusement pas Lusignan et Rancon (1).

Une autre strophe de ce sirvente doit frapper aussi l'attention du lecteur : c'est celle où Bertrand conseille à Philippe-Auguste de si bien investir et assiéger Rouen, « qu'on ne puisse en faire sortir les lettres qu'avec des » pigeons ».

L'usage des pigeons-voyageurs s'était très rapidement établi dans les nombreux sièges auxquels la première Croisade donna lieu. Les signalés services qu'il avait rendus faisaient considérer, dès le XIe siècle, ces fidèles messagers comme étant de très précieux auxiliaires pour les armées en guerre.

Dans ce même sirvente, le troubadour compare encore une fois Philippe-Auguste à Charlemagne, nous permettant de supposer que le noble titre de « Charlemagne Capétien » avait été donné à ce grand roi par ses contemporains ; il a été depuis confirmé par l'impartiale histoire.

La dernière strophe de « *No posc mudar* » nous fait pressentir une nouvelle et prochaine rupture avec Maheut de Montignac, « qui ne respecte ni le jour, ni l'heure, ni les conventions ».

Bertrand de Born négligeait singulièrement sa dame choisie, depuis la réconciliation scellée par Thibour de Montaussier. Le conflit, dont nous trouvons la trace dans les

---

(1) Lusignan et Rancon étaient deux des plus importantes châtellenies du duché d'Aquitaine.

derniers vers du sirvente suivant, préludait sans doute au second mariage du châtelain d'Hautefort :

No posc mudar un chantar non esparja
Pois n'Oc-e-No a mes foc e trait sanc,
Quar grans guerra fai déschars senhor larc,
Perquem platz be dels reis vezer la bomba,
Que n'aian ops paisso, cordas e pom,
E'n sian trap tendut per fors jazer
Ens encontrem a miliers e a cens,
Si qu'après nos en chant om de la gesta.

Qu'eu n'agra colps receubutz en ma tarja
E fait vermelh de mon gonfano blanc,
Mas per aisso m'en sofrisc e m'en parc
Que n'Oc-e-No conosc qu'un dat mi plomba ,
E non ai ges Lezinha (1) ni Rancom (2),
Qu'en poscha lonh ostejar sens aver,
Mas ajudar posc de mos conoissens
Escut al col e chapel en ma testa.

Je ne puis empêcher que ma chanson se répande, puisque Oui-et-Non a tout mis à feu et à sang. La grande guerre fait de l'avare un généreux. Qu'il me plaît de voir les rois vivre dans le luxe, se servant de palissades, de cordes, de pommeaux, tendant leurs tentes pour coucher dehors, se rencontrant par milliers et centaines, et joûtant pour qu'après eux on fasse des chansons de geste !!

Et moi, j'aurais aussi reçu des coups sur ma targe, j'aurais rendu vermeil mon gonfanon blanc ; mais je dois m'en priver et m'abstenir, car si Oui-et-Non possède des dés plombés, je n'ai pas, hélas ! Lusignan ni Rancon, et je ne puis guerroyer au loin sans ressources. Je veux cependant aider mes voisins, l'écu au col et le casque en tête.

(1) Chef-lieu de canton de la Vienne.
(2) Commune de la Vienne.

Sil reis Felips n'agués ars una barja
Denan Gisortz, o crebat un estanc,
Si qu'a Roam entrés per forsa el parc,
Que l'assetjès pel poi e per la comba
Qu'om no'n pogués traire breu sens colom,
Adoncs sai en qu'el volgra far parer
Charle, que fo dels melhz de sos parens,
Per cui fo Polha e Saissonha conquesta.

Anta l'adutz e de pretz lo descharja
Guerra celui cui om no troba franc,
Per qu'eu no cuit lais Caortz ni Cajarc (1)
Mos n'Oc-e-No, pois tan sap de trastomba.
Si reis li da lo tesaur de Chinom,
De guerra a cor e aura'n pois poder.
Tan l'es trebalhz e messios plazens
Que los amics els enamics tempesta.

Si le roi Philippe avait brûlé les barques devant Gisors et rompu les étangs, s'il était entré par force dans le parc de Rouen, s'il avait, par les collines et les vallées, si bien investi la ville qu'on n'ait pu correspondre qu'avec des pigeons, alors j'aurais vu qu'il veut imiter Charlemagne, l'un de ses meilleurs ancêtres, par qui furent conquises la Pouille et la Saxe.

La honte guide l'homme sans loyauté, qui perd sa réputation dans la guerre ; voilà pourquoi je ne veux pas que Oui-et-Non, qui connaît si bien l'art de combattre, abandonne Cahors et Cajarc. Si le roi lui donnait les trésors de Chinon, il pourrait guerroyer au gré de ses désirs ; tel est le succès de ses manœuvres et de ses largesses, qu'il met sur les dents amis et ennemis.

---

(1) Chef-lieu de canton du Lot.

Anc naus en mar, quant a perdut sa barja,
E a mal temps e vai urtar al ranc,
E cor plus fort qu'una sajeta d'arc,
E leva en aut e pois aval jos tomba,
No trais anc peis, e dirai vos be com,
Qu'eu fatz, per leis que nom vol retener,
Que nom manté jorn, terme, ni covens,
Per que mos jois, qu'era floritz, bissesta.

Vai, Papiols, adès tost e corens ;
A Trainhac (1) sias anz de la festa :
Dim a'n Rotgier (2) e a totz sos parens
Qu'eu no trob mais omba, ni om, ni esta.

Le nautonnier, en pleine mer, au milieu de la tempête, quand il ne peut diriger sa barque, quand il va frapper sur un écueil, quand il file plus vite que la flèche au départ de l'arc, quand il s'élève, descend et tombe dans les flots, n'est pas en pire situation que moi, près de celle qui ne veut plus m'accueillir, qui ne respecte ni le jour, ni l'heure, ni les conventions. C'est ainsi que s'est flétrie ma joie qui rayonnait.

Va, Papiol, pars immédiatement et cours vite. Sois à Treignac avant la fête. Dis à Roger et à tous ses parents que je ne trouve ni ombre, ni orme, ni repos.

L'attaque imprévue de Philippe-Auguste sous l'orme de Gisors fut heureusement calmée par une nouvelle démarche des évêques, parlant au nom du Souverain Pontife.

Les excitations de Bertrand de Born restèrent impuissantes devant la persévérante intervention de l'Eglise, soutenue d'ailleurs en cette circonstance par les sollicitations réitérées

---

(4) Chef-lieu de canton de la Corrèze ; était, au XIIe siècle, le siège d'une châtellenie importante.

(5) Personnage inconnu.

des nobles chevaliers de France et d'Angleterre, impatients de passer en Palestine.

Les légats du Pape exigeaient des deux souverains la réalisation immédiate des vœux faits le 21 janvier 1188, tandis que la chevalerie se plaignait de voir le temps s'écouler au milieu de vaines querelles, sans aucun profit pour elle.

Des négociations furent engagées entre les rois croisés ; elles amenèrent la trêve de Bonmoulins, qui fut signée le 18 novembre 1188. Henri II et Philippe-Auguste se rendaient mutuellement tout ce qu'ils avaient conquis l'un sur l'autre, depuis qu'ils avaient pris la croix ensemble, sous l'orme de Gisors.

A la suite de ces conventions, Richard Cœur-de-Lion, obéissant à l'étrange mobilité de son caractère, se jeta dans les bras de Philippe-Auguste, et sous les yeux de son père en courroux, il rendit hommage au roi de France pour le duché d'Aquitaine.

Autant ces témoignages d'amitié et cet acte de soumission furent agréables à Philippe, autant ils furent pénibles au vieux roi d'Angleterre.

Dans cette manifestation féodale, accomplie contrairement à sa volonté, Henri II crut voir le prélude d'une coalition nouvelle, organisée au sein même de sa famille.

Il ne se trompait pas.

Richard ne tarda guère à subir de nouveau l'influence du séduisant roi des Français et celle du noble troubadour d'Hautefort ; sur leurs conseils, il supplia son père de lui donner enfin le titre depuis si longtemps convoité de Jeune Roi et de consentir à son mariage avec la princesse Alix de France.

Le roi d'Angleterre repoussa la première prétention et répondit à la seconde demande, en fixant au retour de la Croisade l'union de Richard et d'Alix.

Cette réponse fut suivie d'une éclatante révolte de Richard Cœur-de-Lion, qui devint aussitôt le commensal habituel de Philippe-Auguste et mit ses contingents féodaux à la disposition du roi des Français.

Jean-Sans-Terre, séduit à son tour par les habiles intrigues de Philippe, trahit son père pour la première fois et jura de donner son concours aux ennemis de l'Angleterre.

Brûlant alors la trêve de Bonmoulins, le roi de France recommença les hostilités. De nombreux vassaux d'Aquitaine, de Bretagne et d'Anjou suivirent les deux princes anglais et se coalisèrent avec eux contre Henri II.

§ 8. **Mort d'Henri II**

Alors s'ouvrit le dernier acte de ces luttes incessantes, qui, depuis l'avènement de Philippe au trône, avaient constamment mis en présence les deux puissants rois de France et d'Angleterre. « Le vieux roi, forcé de combattre,... » perdit en peu de mois les villes du Mans et de Tours, avec » tout leur territoire ; et pendant que le roi de France l'attaquait en Anjou par la frontière du Nord, les Bretons » s'avançaient par l'Ouest et les Poitevins par le Sud » (1).

Il apprit bientôt que son fils aîné, l'héritier de cette couronne qui pesait si lourdement à sa tête, combattait dans les rangs des Français ; on avait vu le gonfanon d'Aquitaine derrière celui de Philippe-Auguste.

En recevant cette douloureuse communication, Henri II se sentit défaillir ; accablé par tant d'infortunes, écrasé par de cruelles déceptions, il pensa qu'il n'était plus possible de continuer la guerre devant tant d'ennemis coalisés ; « il prit le parti de solliciter la paix, en offrant de se résigner à tout » (2).

Le roi de France accepta ces propositions et les pourparlers furent immédiatement engagés. Les conférences devaient, comme toujours, être tenues en rase campagne.

---

(1) Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, t. II, p. 220.
(2) *Id.*

Les deux monarques se rendirent par des voies différentes sur le terrain où le traité de paix allait être signé. Ils s'avançaient en silence vers le milieu de la vaste plaine qui sépare Tours d'Azay-sur-Cher, suivis de leurs escortes et de chevaliers armés.

Le temps était calme, le ciel était sans nuages ; tout à coup, sans aucun grondement précurseur, un éblouissant éclair brilla vivement entre les deux rois, avec de terribles éclats de tonnerre.

Ce phénomène étrange produisit une grande impression sur l'esprit affaibli d'Henri II ; il crut voir dans ce feu du ciel une nouvelle menace de la malédiction divine qui, suivant les vieilles légendes, pesait sur la race des Plantagenest. Il pâlit et s'affaissa sous le poids de ses armes, terrassé par la douleur.

Il fut soutenu par ses chevaliers ; mais l'entrevue des souverains ne put pas avoir lieu, et l'on dût rapporter le roi d'Angleterre sous sa tente.

Le lendemain, on lui présenta les conditions rigoureuses exigées par Philippe-Auguste. Avant de sceller le traité de paix, il voulut connaître les noms des principaux seigneurs qui s'étaient, en même temps que son fils Richard, révoltés contre lui.

Au nom de Jean-Sans-Terre, celui de ses enfants qu'il avait toujours préféré, le seul qui jusqu'à ce jour eût respecté son autorité royale et paternelle, une vive et pénible émotion frappa le malheureux père, qui perdit connaissance.

A son réveil, il ordonna que, malgré la fièvre ardente qui le dévorait, on le transportât dans son palais de Chinon.

Comme son fils Henri-Court-Mantel, il consacra les dernières heures de sa vie à implorer des hommes et de Dieu le pardon de ses fautes. Il confessa ses crimes au clergé qui l'assistait ; puis, sans se laisser arrêter par les supplications de son entourage, il exigea qu'à travers les rues de Chinon il fût transporté dans la principale église de la ville.

Là, sous les yeux d'une foule profondément émue, il

demanda publiquement l'absolution de ses fautes et reçut en pleurant le viatique et la dernière onction des malades (1).

A peine rentré dans son palais, il mourut le 6 juillet 1189, à l'âge de cinquante-six ans.

L'histoire a très justement fait peser sur Bertrand de Born la responsabilité des révoltes et de la mort d'Henri Court-Mantel ; elle devrait tout aussi justement faire peser sur ce troubadour la responsabilité de la mort d'Henri II.

Cependant quelques chroniqueurs contemporains n'ont pas trouvé dans la légitime douleur du roi une suffisante explication de sa fin dramatique. Leurs soupçons se sont portés tantôt sur Richard Cœur-de-Lion, tantôt sur Jean-Sans-Terre, qu'ils ont tour-à-tour accusés d'avoir empoisonné leur père ; nulle preuve d'un aussi épouvantable attentat n'est venue jusqu'ici confirmer cette accusation.

Tous ces drames successifs n'apaisèrent pas l'humeur belliqueuse du farouche châtelain d'Hautefort ; nous allons le voir susciter encore de nombreux complots, de nombreux combats, jusqu'à ce que touché par la grâce divine, il se soit réfugié dans le monastère de Dalon, pour y terminer pieusement sa vie.

Aussitot que Richard Cœur-de-Lion fût devenu roi d'Angleterre, il s'empressa d'ouvrir à sa mère, Eléonore d'Aquitaine, les portes de sa prison ; il lui confia la régence du royaume, avec résidencc à Londres, manifestant ainsi, dès le début de son règne, sa ferme résolution de continuer à vivre sur la terre de France.

Peu de jours après la mort d'Henri II, il conclut à Nonancourt (22 juillet 1189), un traité de paix éternelle avec Philippe-Auguste. Par une clause de ce traité, sévèrement jugée par Bertrand de Born, Richard gardait Gisors en son pouvoir et donnait en échange quatre mille marcs d'argent au roi des Français.

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. II, p. 509.

Cette convention n'était pas de nature à contenter la passion belliqueuse du troubadour ; il exprima son indignation dans les dernières strophes de son beau sirvente « *Volontiers feira* », déjà reproduit, chap. II, § 5 :

Volontiers feira . . . .

. . . .

Sil reis Felips, reis dels Francés,
A volgut a'n Richart donar
Gisortz, aut loc e aut paés,
Richartz l'en deu fort mercejar (1).
Mas si Felips del meu cor fos,
Richartz no mourials talos
A son dan senes encontrar ;
E pois nol vol, lais s'enferar.

Papiols, sias tan coitos,
Dim a'n Richart qu'el es leos,
El reis Felips anhels me par,
Qu'aissis laissa deseretar.

. . . .
. . . .

Si le roi Philippe, roi des Français, a voulu donner à Richard Gisors, haut pays et haut lieu, Richard l'en doit fort remercier. Mais si Philippe avait mon cœur, Richard ne remuerait pas ses talons sans éprouver grand dommage ; cela ne lui plaît pas, je le laisse s'enferrer.

Papiol, sois toujours courtois, dis à Richard qu'il est lion, que le roi Philippe est agneau et qu'il se laissera dépouiller.

(1) Allusion au traité de paix du 22 juillet 1189, par lequel Philippe-Auguste abandonnait Gisors au roi d'Angleterre, moyennant une indemnité pécuniaire.

Bertrand de Born avait toujours détesté Henri II, dont le caractère despotique et brutal mettait un obstacle permanent à la réalisation de ses rêves d'indépendance.

Cependant la mort du vieux roi paraît avoir, dès le premier jour, enlevé au noble troubadour d'Hautefort toute sa confiance en l'avenir.

Il faut relire en son entier ce magnifique chant de guerre « *Volontiers feira* ». Chacune de ses strophes fait ressentir le sombre désespoir dont est remplie l'âme du poète. Tout est perdu, tout est fini. La prouesse, la courtoisie, la largesse, toutes ces grandes vertus des nobles seigneurs sont éteintes à tout jamais.

Il y a des royaumes, mais il n'y a plus de rois.....

Chaque siècle doit avoir ses découragements et ses épreuves ; car ce refrain du XIIe siècle se retrouverait assurément chez quelque poète, dans tous les siècles suivants.

Sous le règne d'Henri II, le premier des rois d'Angleterre qui eût possédé l'Aquitaine, il eût été possible d'enlever cette province à l'autorité royale, pour lui rendre son antique indépendance, avec la complicité de Richard Cœur-de-Lion.

Mais Bertrand de Born redoutait de voir Richard, succédant à son père, s'attacher comme lui à la consolidation de la double conquête des Plantagenest sur le royaume d'Angleterre et sur les trois quarts de la France.

Ces pressentiments du troubadour eussent été justifiés, si l'héritier d'Henri II avait compris ses devoirs royaux ; ils ne l'étaient pas avec ce prince versatile et sceptique, qui ne voulut jamais apprendre la langue parlée par ses sujets, et qui détesta toute sa vie le ciel brumeux de son royaume.

Cependant l'Europe entière et l'Orient avaient les yeux fixés sur les deux jeunes monarques, que la mort d'Henri II laissait en présence l'un de l'autre, libres de toute entrave, et disposés à suivre avec une égale fougue les impulsions différentes de leur caractère.

Philippe-Auguste avait alors vingt-six ans et Richard trente-deux.

Le roi des Français, après dix ans de règne, avait montré de grands talents comme guerrier ; il avait donné les preuves d'une volonté persévérante et d'un esprit calme et réfléchi.

Monté sur le trône à l'âge de quinze ans, il avait su résister à l'influence de sa mère et de ses oncles qui, redoutant les susceptibilités des fiers barons de France, n'auraient jamais osé porter la plus légère atteinte aux privilèges exagérés parfois du régime féodal.

N'écoutant que sa légitime ambition, il s'était efforcé de consolider et d'accroître l'autorité du roi sur les grands vassaux ; il avait réussi, par une habile tactique, à séparer très utilement la Normandie de la Flandre, en réunissant l'Artois à la couronne.

Nous allons le voir passer avec Richard en Palestine et l'y laisser bientôt après pour hâter, pendant l'absence du roi d'Angleterre, la réalisation de ses projets.

Richard Cœur-de-Lion était supérieur au roi des Français par sa force et par son adresse dans les joûtes guerrières, qualités fort appréciées au temps de la chevalerie. Sa bravoure légendaire allait aux dernières limites de la témérité.

Ses amis vantaient sa largesse, les troubadours chantaient partout ses louanges ; mais une sceptique indifférence déflorait toutes ses qualités, en étouffant dans son cœur jusqu'à l'amour de sa patrie.

Dans la tornada du sirvente « *Volontiers feira* » Bertrand de Born compare encore une fois Richard au lion. L'histoire dit cependant que le surnom glorieux de « Cœur-de-Lion », fut donné au roi d'Angleterre par les Siciliens, en 1190, au début de la troisième Croisade. En ce cas, le troubadour aurait donc pressenti, pour Richard et pour Philippe, les nobles titres qu'ils devaient tous deux recueillir dans la suite des temps.

Ces deux puissants rois, après avoir longtemps vécu dans la plus étroite amitié, vont dorénavant lutter sans trêve ni merci, pour se disputer les fleurons de la couronne de France ; avant de commencer ces guerres implacables, ils se

trouveront réunis, une dernière fois, dans une même Croisade, pour la défense du Saint-Sépulcre.

Cette union passagère se transformera bientôt en une haine, que la mort pourra seule apaiser.

CHAPITRE XVI

La Troisième Croisade

§ 1. Les Troubadours et la Croisade

Bertrand de Born n'est pas resté, plus que les autres troubadours de son siècle, indifférent devant le grand mouvement des Croisades ; il en a cependant parlé très peu dans ses sirventes antérieurs à 1188, et ce qu'il en a dit ne permettrait pas de définir son opinion.

Son silence à cet égard doit s'expliquer ainsi :

Pendant le long intervalle qui sépare la seconde Croisade de la troisième (1149 à 1189), l'enthousiasme des chevaliers pour la guerre sainte s'était sensiblement refroidi.

La première expédition, commandée par Godefroy de Bouillon (1090), avait eu de très heureux résultats pour un assez grand nombre de croisés. Parmi ceux qui résistèrent aux fatigues du passage, aux périls des combats, beaucoup gagnèrent des fiefs plus ou moins importants ; tous recueillirent une grande renommée de prouesse et de générosité.

La seconde Croisade, que dirigea Louis VII, accompagné par la reine Eléonore d'Aquitaine, eut un échec complet.

Les Français du XIIe siècle, comme ceux d'aujourd'hui, n'attribuaient pas volontiers leurs revers aux fautes qu'ils avaient pu commettre ; ils préféraient les mettre au compte d'une trahison de leurs chefs. Les chroniques du moyen-âge en fournissent de nombreux exemples.

Après l'insuccès de Louis VII, le bruit se répandit en France, comme dans toute l'armée d'Orient, que les premiers croisés, satisfaits de leur sort, avaient délaissé la cause de

l'Eglise dans le seul but d'empêcher ceux qui voudraient les imiter d'aller faire fortune comme eux et près d'eux.

Dès lors le nombre des chevaliers partant pour la Palestine diminua rapidement.

Il est cependant à remarquer qu'aucun trouvère ou troubadour du XIIe siècle ne s'est fait l'interprète de ce sentiment inqualifiable.

Tous au contraire ont exalté la grandeur des Croisades et le mérite des croisés.

Nul n'est brave à leurs yeux s'il ne prend pas la croix ; nul n'acquerra bonne renommée s'il ne passe outre-mer ; nul ne gagnera le paradis s'il ne va jusqu'à Jérusalem pour chasser les Musulmans et pour arracher de leurs mains sacrilèges la vraie croix du sauveur du monde.

Le seul troubadour connu qui se soit permis de critiquer les Croisades est Ousteau d'Orlhac ; mais ses blâmes s'adressent surtout aux moines. Il les accuse d'envoyer la chevalerie périr en Palestine, tandis qu'ils ne songent eux-mêmes qu'à s'engraisser ou dormir.

Il est certain que la grande épopée du moyen-âge réunissait toutes les conditions voulues pour exalter l'imagination des poètes et l'ardeur belliqueuse des chrétiens.

Ce dût être un tableau magique, pour un observateur susceptible d'enthousiasme, que de voir les peuples d'Occident s'armer et se précipiter en Orient, comme une horde irrégulière, dans le but éminemment religieux d'arrêter l'invasion des Sarrazins et de mettre à l'abri des profanations d'Islam le tombeau vénéré du Christ.

L'idée première de ces expéditions lointaines se présenta certainement, résumée dans cette double ambition, à tous les esprits chevaleresques de ce temps-là.

Ce serait cependant commettre une erreur que d'attribuer aux croisés, passant en Palestine, l'unique intention de faire un pieux pèlerinage à Jérusalem ; ce serait tomber dans une autre exagération que d'attribuer aux troubadours, chantant les mérites de la Croisade, la seule pensée d'encourager ou de promouvoir une manifestation chrétienne.

Le chevalier qui s'armait et partait pour l'Orient, envisageait sans aucun doute le noble but que le pontife de Rome indiquait à sa foi catholique ; mais en prenant cette grande résolution, il s'attachait aussi bien souvent aux séduisants plaisirs qui réjouiraient ses goûts féodaux lorsqu'il traverserait l'Europe en brillant équipage, le faucon sur le poing ; il escomptait aussi parfois, en quittant sa province, le fief dont il espérait s'emparer bientôt.

Le jeune bourgeois ambitieux, qui voulait acquérir la noblesse, allait lui-même, avec une louable ardeur, faire sur le grand champ de bataille du moyen-âge ses preuves de bravoure et de largesse.

Ce côté profane de l'acte accompli par les guerriers recevant la croix de la main des évêques, ne doit pas diminuer leurs mérites à nos yeux. Le soldat qui, de nos jours, va sur la frontière exposer sa vie, a-t-il moins de droits à la reconnaissance publique, parce qu'il a mêlé le désir d'une récompense à son dévouement pour la Patrie ?

Les troubadours n'oubliaient pas d'encourager dans leurs poésies ce sentiment de légitime ambition. Dans le sirvente « *Pois lo gen* », Bertrand de Born, parlant d'Alphonse II, roi d'Aragon, a dit :

« Issu d'un bas lignage, il s'éleva trop vite ; aussi doit-il
» revenir d'où il est parti ; et quand chacun aura reconquis
» sur lui tous ses droits, il fera bien d'aller à Tyr ».

Ce qui signifiait sans aucun doute :

« . . . . . . Il fera bien d'aller en Palestine pour relever
» sa fortune féodale ».

Cette féconde illusion était surtout puissante au premier siècle des Croisades, avant que les difficultés de la guerre, la résistance opiniâtre des Musulmans, et par dessus tout les innombrables fautes commises par les croisés, eussent fait voir aux chevaliers qu'il y avait, au point de vue matériel, plus de dangers que de profits à recueillir dans le passage en Terre Sainte.

Cependant les poètes ne cessèrent pas encore de chanter les grandes récompenses dues aux ennemis d'Islam et les

mérites par eux acquis. Il serait facile de prouver que les troubadours, dans leurs chants, n'ont rien respecté, si ce n'est la Croisade. On les voit critiquer tour à tour les rois et les vilains, les nobles et les bourgeois. Leurs satires ont bien souvent attaqué les moines, les évêques, les souverains pontifes ; plus souvent encore ils ont blasphémé contre les plus utiles institutions de l'Eglise. On les voit railler toutes les choses saintes ; mais tous ont toujours montré la plus grande admiration pour la Croisade et pour les croisés.

Le plus ancien des troubadours connus, le célèbre duc d'Aquitaine, grand-père de la reine Eléonore, Guillaume IX, qui pendant sa jeunesse avait accumulé sur son nom d'innombrables méfaits, donna l'exemple de ce profond respect pour la guerre sainte.

Après avoir reçu la croix l'un des premiers parmi les nobles barons de France, il célébra sa pieuse résolution en composant un chant plein de grâce et de foi chrétienne, dans lequel il déplore ses crimes et déclare qu'il va passer outre-mer pour obtenir le pardon de ses fautes :

« Adieu, dit-il, adieu brillants tournois ; adieu grandeur » et magnificence, et tout ce qui touchait mon cœur ; rien » ne m'arrête ; je vais aux champs où Dieu promet la rémis» sion des péchés ».

Les nombreux troubadours du XIIe siècle, dès qu'ils parlaient de la Croisade, montraient, comme ce duc d'Aquitaine, un sentiment, un enthousiasme religieux, qui ne s'accordait guère avec l'habituelle légèreté de leurs mœurs.

La grande influence qu'ils exerçaient autour d'eux avait fait admettre, comme une incontestable vérité, que les pécheurs avaient tous un infaillible moyen de racheter leur salut : c'était d'aller en Orient exposer leur vie pour le saint Sépulcre et pour la vraie croix.

Leurs chants, animés par ce puissant souffle chrétien, réveillaient la foi des indifférents, encourageaient ceux qui paraissaient hésiter, et couvraient d'éloges tous ceux qui prenaient la croix et partaient.

Toutefois, ils sont très rares les troubadours qui, mettant

en pratique leurs conseils généreux, ont été combattre ou chanter dans les armées croisées.

Après avoir vivement engagé les guerriers à s'embarquer, presque tous expriment dans leurs poétiques strophes le regret qu'ils éprouvent à ne pouvoir pas suivre en Orient les glorieux ennemis d'Islam.

Pour justifier leur abstention, ils donnent des prétextes plus ou moins futiles : l'un d'eux renonce aux bénéfices de la croix, parce que les rois eux-mêmes hésitent encore ; un autre déclare qu'il n'est pas assez riche pour entreprendre une aussi coûteuse aventure ; un troisième est retenu par le violent amour qui l'attache à sa dame belle et blonde.

Nul ne blâme ni ne critique le croisé, tandis que le « décroisé » est honni par tous les troubadours.

De sorte que les deux grandes forces si souvent rivales qui, pendant le XII[e] siècle, ont tour à tour exercé leur influence sur le peuple, la religion et la poésie, s'étaient pour ainsi dire coalisées, au temps de Bertrand de Born, pour appeler tout l'Occident en Palestine.

Ainsi doivent s'expliquer ces masses incalculables de chevaliers et d'archers, de nobles seigneurs brillamment équipés et de gagistes armés d'un arc ou d'une arbalète, qui se sont précipités sur l'Orient. Les uns comme les autres abandonnaient leur famille, leur repos, leur bien-être, pour aller à travers des pays inconnus, bravant partout mille dangers, arrêter aux portes de l'Europe les progrès menaçants d'Islam.

§ 2. **Le But des Croisades**

Le généreux enthousiasme qui porta l'Europe du moyen-âge en Orient, n'avait aucun rapport avec les préoccupations économiques et sociales que les historiens ont souvent attribuées aux propagateurs des Croisades.

Les bienfaits obtenus par le commerce international ont été sans doute l'un des résultats de ces grandes guerres ; mais cette considération n'avait pas frappé l'esprit des contemporains.

Il est aussi bien probable que les papes et les rois ne s'étaient pas laissé guider, en dirigeant les chrétiens vers la Palestine, par les progrès que la civilisation naissante allait retirer de ces expéditions lointaines.

Les inspirateurs et les chefs des Croisades ont eu d'autres ambitions.

Pour eux, le véritable but des croisés devait consister à repousser la terrible invasion des Sarrazins, qui menaçait de mettre bientôt tout l'univers sous la domination du Croissant.

Les Musulmans, en moins de cinq siècles, avaient conquis l'Afrique, envahi l'Asie, soumis à leurs lois l'Espagne, la Sicile et le Sud de la France. L'Europe entière était menacée par leur armées. Tous leurs projets orgueilleux paraissaient se réaliser au gré de leurs désirs ; jamais une aussi colossale invasion n'avait obtenu des résultats aussi surprenants.

Charles Martel avait cependant arrêté dans leur marche rapide ces hordes envahissantes et leur avait infligé, sous les murs de Poitiers, une défaite capable d'enrayer pour longtemps leurs progrès (732). Mais les Musulmans n'avaient pas perdu courage; trois siècles après la déroute complète d'Abdérame, ils avaient repris toute leur audace et ils se montraient plus redoutables que jamais.

Le Souverain Pontife, effrayé par ces terribles menaces, chercha le moment favorable pour faire appel à la chrétienté tout entière et pour convoquer les fidèles à la défense de l'Eglise.

Il semble aujourd'hui que ce seul intérêt religieux n'aurait pas dû frapper l'esprit des masses populaires, au point de les entraîner vers les combats meurtriers de l'Orient. On ne croit pas facilement aux dangers lointains.

Mais les chrétiens du moyen-âge fréquentaient bien plus que les chrétiens de nos jours les sanctuaires les plus éloignés.

Rocamadour, Cadouin, Saint-Martial de Limoges, étaient constamment visités par les pèlerins du monde entier ; c'est

alors que les Français, habitués à suivre la voie lactée pour se rendre à Compostelle, appelèrent ces nébuleuses « le chemin de Saint-Jacques ».

Ils allaient aussi, longtemps avant les Croisades, et bien plus nombreux qu'aujourd'hui, prier sur le tombeau du Christ.

Les Chroniques d'Hugues de Fleury parlent, comme d'un évènement tout naturel, d'un pèlerinage de sept cents hommes conduit en Palestine, l'an 1026, par Richard, duc de Normandie.

Vers la même époque, l'évêque de Cambrai y conduisit cinq mille Français, et l'évêque de Mayence sept mille chrétiens de tous pays.

Avant eux, et peu de temps après l'an 1000, Raoul de Scorraille, évêque de Périgueux, avait déjà fait ce grand pèlerinage avec un nombre considérable de pieux Aquitains (1).

Il était donc facile, aux légats du pape, d'impressionner assez vivement l'esprit des familles chrétiennes, pour entraîner les peuples vers l'Orient, en montrant l'entrée de Jérusalem interdite aux fidèles, le tombeau du Christ souillé par les impies, et la vraie croix profanée par des mains sacrilèges.

Grâce aux descriptions faites en tous pays par de nombreux et dévots pèlerins, les masses populaires se préoccupaient des persécutions de l'Orient et se laissaient facilement émouvoir au récit des cruautés que les Musulmans faisaient subir aux chrétiens.

Excités par ces touchants récits, les chevaliers au fond de leur manoir, les simples archers des unions communes, assemblés sur les places publiques, prirent la résolution d'abandonner leurs foyers, de braver les privations, les épidémies, les dangers de la guerre, pour aller, en bandes mal organisées, combattre jusqu'en Palestine les farouches soldats de Mahomet.

---

(1) Lablé, *Bib. nova manuscriptorum*, t. II, p. 175.

La voix des pontifes, invitant les nations chrétiennes à réunir leurs forces pour arrêter le flot envahissant des barbares, trouva l'Europe admirablement préparée à lancer ses armées vers l'Orient.

Le régime féodal qui s'était répandu sur tout l'Occident, avait développé partout la valeur guerrière, inséparable des nobles sentiments d'indépendance si fortement enracinés alors dans tous les cœurs.

Le grand pontife Urbain II, avant de monter sur le siège de Rome, avait souvent protesté contre le barbare droit de guerre privée, qui portait sans cesse les plus fidèles enfants de l'Eglise à combattre les uns contre les autres. Devenu pape, il s'efforça d'appeler sur les ennemis du Christ cet amour de guerre acharnée, brûlant dans toute âme féodale.

Il dût suffire à ses légats de présenter le saint Sépulcre profané par les Musulmans, pour que retentit aussitôt le cri merveilleux : « Dieu le veut ! »

Les contemporains de Bertrand de Born n'avaient pas certainement pressenti, lorsqu'ils s'engageaient dans le grand mouvement des Croisades, tous les heureux résultats que les historiens ou les économistes ont su découvrir depuis.

Ils n'avaient pas mieux prévu les conséquences regrettables que ces longues et lointaines guerres devaient forcément entraîner.

§ 3. **Les Routiers**

Le passage en Terre sainte exigeait des nobles seigneurs qui l'entreprenaient de grands sacrifices pécuniaires. Les revenus de plusieurs années étaient souvent absorbés par l'armement d'un chevalier croisé, de son écuyer et de ses sergents.

Ceux qui ne partaient pas devaient contribuer aux frais généraux de la Croisade en donnant au roi, sous forme de dîme spéciale, une part importante de leurs ressources.

Toutes ces épargnes ne pouvaient pas être transportées

en Orient sans laisser en Europe un vide difficile à combler, entraînant l'inévitable arrêt des grands travaux de culture.

En même temps que ce numéraire disparaissait pour la France, disparaissaient aussi, comme archers, sergents ou arbalétriers, les hommes les plus vigoureux du pays et presque tous ceux à qui les unions communes avaient confié le soin d'assurer la sécurité des villes et des campagnes.

Il résulte de ces diverses circonstances que la terre, moins cultivée que d'habitude, donna beaucoup moins de récoltes.

En outre, les seigneurs croisés, ayant emporté tout l'or disponible de leurs foyers, les hommes qu'ils occupaient ordinairement sur leurs terres, les ouvriers de tous corps de métiers qui vivaient dans la châtellenie, furent immédiatement privés de travail et par suite facilement entraînés au désordre.

Enfin, les riches seigneurs qui distribuaient la main d'œuvre autour d'eux, avaient en même temps pour mission de faire respecter, sur le territoire soumis à leur autorité, l'ordre public et les droits de chacun, de même que les milices municipales assuraient l'obéissance aux lois de l'Eglise dans toutes les unions de la paix et trêve de Dieu. En sorte que le départ d'un grand nombre de châtelains laissa de nombreuses châtellenies sans travail rémunérateur pour les populations ouvrières, et privées en même temps de force et d'autorité pour maintenir dans l'ordre les hommes disposés à troubler le pays.

Ce fut la véritable origine des Routiers.

Ils commencèrent leurs déprédations pendant la seconde Croisade, à laquelle le roi de France, Louis VII, avait pris part.

Le rapide développement des unions communes ne tarda pas à les soumettre une première fois ; on les croyait vaincus à tout jamais par la défaite que leur avait infligée le charpentier Durand, en 1183 ; mais ils ne cessèrent pas d'exercer leurs ravages dans plusieurs provinces, où les luttes féodales éclataient plus facilement. Ils reprirent leur funeste influence et leur audace après le départ pour la

Palestine de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion.

Les rois d'Angleterre, dans leurs guerres avec les rois de France, eurent souvent recours à ces bandes de malfaiteurs; les récompenses éclatantes qu'ils ne craignirent pas de leur accorder, encouragèrent leurs brigandages ; elles suffisent à nous expliquer les désordres effrayants qui se produisirent dans tout le royaume, surtout en Aquitaine, pendant nos luttes séculaires contre les Anglais.

§ 4. Les Préliminaires de la Troisième Croisade

Les promesses faites par Henri II et par Philippe-Auguste, le 21 janvier 1188, sous l'orme de Gisors, n'avaient pas été suivies de leur prompte et fidèle exécution.

L'état perpétuel de guerre, dans lequel vivaient ces deux puissants monarques, avait retardé le départ des croisés pour la Palestine.

Cependant les riches seigneurs manifestaient en toutes circonstances leur vif désir de s'embarquer, et les prélats multipliaient leurs démarches près des rois pour les entraîner, sans plus longtemps attendre, à la défense de Jérusalem.

Les troubadours, plus pressants que jamais, célébraient les bienfaits de la Croisade avec un ensemble remarquable. Un des premiers, Bertrand de Born, avait publié déjà l'un de ses plus beaux chants guerriers, au moment où Richard Cœur-de-Lion s'était croisé.

Dans ce brillant sirvente, commençant par les mots: « *Nostre Senher* » (1), il insiste, comme tous les poètes de son siècle, pour que les hardis, les vaillants et les preux aillent rapidement au secours du saint Sépulcre, « sur lequel » le feu sanctifié descend tous les ans, ainsi que nous le » croyons tous d'une foi sûre. On l'a vu ; voilà pourquoi nous » le croyons sans aucun effort ».

(1) Voir ci-dessus, chap. XV, § 4.

Le troubadour, dans cette première strophe de « *Nostre Senher* », fait allusion à la pieuse légende du feu sacré :

« Le samedi saint, à dix heures du matin, l'évêque grec » de Pétra, surnommé l'évêque du feu, en grand habit de » chœur, pénètre seul dans les cryptes du saint Sépulcre, » un flambeau éteint à la main. Après une longue prière, » son cierge, touché, dit-on, d'un rayon céleste, s'enflamme » subitement. Passant son flambeau allumé par une des » ouvertures circulaires pratiquées dans le vestibule exté- » rieur du Sépulcre, il tend sa flamme à la foule, qui avide, » fanatique, hurlante, affolée, se presse, s'étouffe, s'écrase » et se tue pour allumer plutôt sa lampe ou son cierge au » flambeau miraculeux » (1).

Dans un prochain sirvente, Bertrand de Born, rappelant une autre légende du moyen-âge, montrera Philippe-Auguste remportant une victoire près de « l'Arbre sec ».

Ces arbres secs étaient assez nombreux en Palestine, au temps des Croisades. Ils s'étaient desséchés, disait-on, lorsque le Christ avait rendu son dernier soupir ; ils devaient renaître et reverdir, quand les infidèles auraient été chassés à tout jamais de la Terre sainte.

Ces légendes, publiées par les chants des troubadours et propagées par la voix du peuple, contribuèrent pour une large part à frapper l'imagination des fidèles appelés par les évêques au secours des saints lieux.

Nulle Croisade ne fut aussi puissamment entraînée que la troisième.

Le désastre de la Tibériade (4 juillet 1187), où Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, avait été fait prisonnier, justifiait bien toutes les graves appréhensions de l'Eglise, les exhortations des souverains pontifes et les appels réitérés des moines.

Saladin, victorieux, s'était emparé de Samarie, de Jéricho, de Césarée, de Jaffa, de Ptolémaïs. Il poursuivait la glorieuse série de ses succès, déployant parfois, dans ses victoires,

---

(1) *Les Légendes du saint Sépulcre*, par A. Couret, p. 70.

autant de chevaleresque générosité que de téméraire bravoure. Il se croyait appelé à renouveler la marche triomphante d'Abdérame et se flattait de ne rencontrer jamais un guerrier capable d'arrêter ses progrès.

Il est d'ailleurs vraisemblable que, sans la persévérante intervention de l'Eglise, l'Europe eût subi quatre cents ans plus tôt la triste conquête de Constantinople par Islam, qui aurait alors réussi.peut-être à porter en Occident ses mœurs barbares et sa civilisation corruptrice.

Dociles à la voix du Saint-Père, les trois plus grands monarques de la chrétienté, Frédéric Barberousse, Henri II et Philippe-Auguste avaient pris simultanément la croix.

L'enthousiasme de l'Europe féodale ne connut pas de bornes, lorsqu'on apprit que ces rois, dont la bravoure était célèbre dans tout l'univers, commanderaient les armées croisées ; il dépassa, dans ses pieuses manifestations, tout ce que l'on avait vu au temps de Pierre l'Ermite et de Saint-Bernard.

Dirigée par des princes aussi justement renommés à des titres divers, la troisième Croisade semblait devoir amener la dispersion définitive de tous les infidèles ; le nombre des croisés allait, dans les premiers mois, se multipliant avec rapidité.

Mais le temps s'écoulait, tandis que Philippe-Auguste et Henri II ne réalisaient pas leurs promesses. Cependant les chevaliers attendaient avec impatience le signal du départ ; ils avaient depuis déjà longtemps assemblé les ressources nécessaires à leur expédition, et ceux que l'âge ou les infirmités retenaient en France, avaient payé la « Dîme Saladine », votée avec un égal empressement par les châtelains, par les bourgeois et par le clergé.

Les deux rois, au lieu de réunir leurs armées et d'aller secourir Jérusalem, s'épuisaient en de vaines querelles. Les riches seigneurs qui, par obligation féodale, les accompagnaient dans ces guerres interminables, déploraient de voir se dissiper toutes leurs épargnes sans utilité pour eux. Ils songeaient que si les rois avaient réalisé leurs serments,

eux-mêmes auraient déjà traversé les mers et conquis gloire et profits en Orient.

Voilà ce qui se murmurait dans les camps. Bientôt les évêques protestèrent aussi.

§ 5. Frédéric Barberousse et Conrad de Montferrat

L'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, malgré ses soixante-dix ans, ne voulant pas attendre plus longtemps le bon plaisir des rois de France et d'Angleterre, s'embarqua, le 23 avril 1190, avec une brillante armée de chevaliers. Il n'eut pas le temps de voir ses généreux efforts couronnés de succès, car il mourut peu de jours après son arrivée en Orient ; il se baignait dans le Sélif, lorsqu'il fut entraîné par le courant, et il se noya sous les yeux de son armée, vivement troublée par cette catastrophe (10 juin 1190).

En apprenant ce tragique événement, Bertrand de Born voulut réveiller l'ardeur des croisés de France et d'Aquitaine. Dans ce but, il lança son sirvente « *Folheta, vos* », où nous le voyons célébrer les mérites de Conrad de Montferrat, deuxième fils de Guillaume IV et frère de Guillaume V, longue épée.

Tout jeune encore, Conrad s'était croisé, comme les rois, en 1188 ; mais plus empressé qu'eux à secourir Jérusalem, il avait été l'un des premiers à s'embarquer.

A la mort de Frédéric Barberousse, il avait pris le commandement des armées chrétiennes et porté résolument ses forces au secours de la ville de Tyr, où les croisés étaient à la veille de capituler.

Henri II et Philippe-Auguste hésitaient encore.

La vaillante conduite de Conrad justifie les éloges que Bertrand de Born lui décerne, dans le sirvente « *Folheta, vos* » (1), après avoir adressé quelques mordantes épigrammes à son jongleur, impatient d'aller chanter une œuvre du brillant troubadour :

---

(1) Voir ci-dessus, chapitre II, § 4.

Folheta, vos mi prejatz que eu chan,
Pero, non ai ni senhor ni vezi
D'aquest afar aia cor ni talan
Ni volha ges qu'en chantan lo chasti;
Mas vos o tenetz a joia,
Anta ab pro, mais que onor ab dan;
E avetz mal chausit al meu semblan.

La raucha votz, don cridatz en chantan,
El negre corps, don semblatz Sarazi,
El paubre mot que dizetz en comtan,
E quar flairatz sap e gema e pi
Com avols gens de Savoia,
E quar etz lait garnitz e malestan,
Ab queus n'anetz farai vostre coman.

Ara, parra de pretz quals l'a plus gran
De totz aquels ques leveron mati:
Messers Conratz l'a plus fi sens enjan
Ques defen lai a Sur d'en Saladi (1)
E de sa maisnada croia.
Deus l'acora, quel socors vai tarzan :
Sol aural pretz, pois sols sofre l'afan.

Folheta, vous me priez de faire une chanson pour vous; cependant je ne connais ni seigneur, ni voisin qui me paraisse désirer ou demander que je chante afin de le châtier; mais vous préférez avoir la honte et le profit, qu'avoir l'honneur et le dommage; vous avez fait là, ce me semble, un bien mauvais choix.

La voix rauque, avec laquelle vous criez en chantant, et votre peau noire vous font ressembler à un Sarrazin; vous employez des mots vicieux dans vos récits, et vous répandez l'odeur du sapin, de la poix et de la résine, comme un vil Savoyard. Vous êtes mal vêtu et mal appris; mais pourvu que vous partiez, je ferai ce que vous désirez.

Maintenant il faut célébrer celui qui, par sa vaillance, l'emporte sur les plus diligents : Messire Conrad est le plus brave de tous, car il combat à Tyr contre Saladin et sa mauvaise engeance. Que Dieu l'assiste!! mais le secours tarde bien; seul il mérite le prix, car seul il supporte la peine.

(1) Saladin, premier sultan ayoubite d'Egypte, vainqueur des chrétiens à Tibériade (1187), mort à Damas en 1193.

Messers Conratz, a Jesu vos coman,
Qu'eu fora lai ab vos, so vos afi,
Mas laissei m'en quan vi que li plus gran
Se tarzavan, li rei e li princi;
Pois vi mi donz bela e bloia,
Per que mos cors mi vai afrevolan;
Lai fora ab vos, s'eu en saubés aitan.

De n'Oc-e-No (2) nom vauc ara doptan
Quar pesa li si nula rel chasti;
El reis francés vai si trop apriman
E ai paor que venha sobre mi;
Mas anc al setge de Troia
Non ac tan duc, prince, ni amiran
Com eu n'ai mes, per chantar, a mon dan.

A mon Isembart (2) part Troia
Vai, sirventés, e di lim, qu'eu lolh man,
Qu'als reis crozatz es anta quar no van.

Messire Conrad, je vous recommande à Jésus; j'aurais été près de vous, je vous l'affirme ; je me suis arrêté quand j'ai vu les plus nobles s'attarder, les rois comme les princes; et puis, j'ai vu ma dame belle et blonde ; voilà pourquoi mon cœur reste hésitant; mais j'irai près de vous, si vous m'offrez pareil bonheur.

Pour Oui et Non je ne suis plus à craindre ; cependant il est inquiet si je ne châtie personne. Le roi de France devient redoutable et j'ai peur de le voir s'avancer contre moi; car depuis le siège de Troie, on ne vit jamais tant de ducs, de princes, d'amiraux que j'en ai mis à mes trousses avec mes sirventes.

Vers mon Isembart, près Troyes, va sirvente, et dis lui que la honte pèse sur les rois croisés, car ils ne partent pas.

Bertrand de Born laisse pressentir ici qu'il n'ira pas en

(1) Sobriquet de Richard Cœur-de-Lion.
(2) Personnage inconnu, déjà cité.

Terre sainte ; on remarque cependant, dans « *Folheta vos* », un sentiment religieux qu'on ne trouve jamais dans ses premières œuvres ; nous verrons ce sentiment s'accentuer de plus en plus dans ses derniers sirventes. On dirait comme un prélude de sa vocation prochaine.

Il avait un excellent motif à faire valoir, pour se justifier de rester en Aquitaine, alors qu'un entraînement général portait en Orient toute la noblesse de France.

Bertrand de Born venait, malgré ses cinquante ans passés, de contracter son second mariage, et c'est bien certainement à sa femme Philippa qu'il fait allusion, lorsqu'il dit :

« *Pois vi mi donz bela e bloia* ».

« J'ai vu ma dame belle et blonde ».

Il avait déjà montré quelque hardiesse en prenant femme belle et blonde au moment où ses deux fils allaient être armés chevaliers, et quand sa fille Emmeline venait de le rendre grand-père pour la troisième fois.

Bertrand jugea sans doute que ce mariage devait suffire à sa réputation et qu'il s'exposerait à la compromettre s'il passait en Palestine au lendemain de ses noces.

Il resta prudemment dans son château d'Hautefort.

§ 6. **Le Départ de Philippe-Auguste et de Richard**

Sur ces entrefaites, Henri II mourut (juillet 1189). Son fils, Richard Ier, Cœur de-Lion, s'empressa d'aller en Angleterre, où il séjourna pendant quelques semaines pour la première fois de sa vie. Aussitôt après s'être fait couronner roi, il revint rapidement en France et se hâta de préparer le grand passage de ses croisés en Orient.

Bertrand de Born ne pouvait pas rester indifférent devant le noble projet hautement publié par le jeune roi des Anglais, avant même qu'il eût pu consolider sur son front la couronne royale ; il envoya de nouveaux encouragements à Conrad et dans son beau sirvente « *Ara sai* », il insiste très habilement auprès de Philippe-Auguste et de Richard pour

qu'ils aillent tous les deux, sans tarder plus longtemps, au secours du noble défenseur de Tyr.

Par une erreur du copiste ou par une étrange coïncidence, les deux premiers couplets de ce chant de guerre sont une reproduction à peu près textuelle de deux strophes déjà publiées dans « *Folheta, vos* » :

Ara sai eu de pretz quals l'a plus gran
De totz aquels ques leveron mati :
Messers Conratz l'a plus fi sens enjan
Ques defen lai a Sur d'en Saladi
E de sa maisnada croia.
Socoral Deus ! quel socors vai tardan :
Sols aural pretz, que sols sofre l'afan.

Senher Conratz, a Jesu vos coman,
Qu'eu fora lai a Sur, so vos afi,
Mas laissei m'en quar s'anavan tardan
Li comte, elh duc, elh rei, e li princi ;
Pois vi mi donz bela e bloia,
Per que s'anet mos cors afeblejan,
Qu'eu fora lai be a passat un an.

Maintenant, je sais qui montre la plus grande vaillance parmi ceux qui sont diligents : Messire Conrad est le plus brave sans doute, car il défend Tyr contre Saladin et sa mauvaise engeance. Que Dieu l'assiste ! mais le secours tarde bien : seul il aura la gloire, car seul il eut la peine.

Seigneur Conrad, je vous recommande à Jésus ; j'aurais été à Tyr, je vous le jure ; je me suis arrêté quand j'ai vu s'attarder les comtes, les ducs, les rois et les princes. Puis, j'ai vu ma dame belle et blonde, voilà pourquoi mon cœur s'est affaibli ; sans cela je serais près de vous depuis plus d'un an.

Senher Conratz, eu sai dos reis qu'estan
D'ajudar vos ; aras entendatz qui :
Lo reis Felips es l'us, quar vai doptan
Lo rei Richart, e cel lui dopta aissi.
Ar fos usquecs d'els en boia
D'en Saladi, pois van Deu galian,
Quar son crozat, e d'anar mot no fan.

Senher Conratz, tot per votre amor chan
Ni ges noi gart amic ni enami,
Mas per sol fatz quels crozatz vauc reptan
Del passatge, qu'an si mes en obli.
No cuidon qu'a Deu enoia,
Qu'il se paisson e se van sojornan
Eus enduratz fam, set, e il estan.

Senher Conratz, la rodas vai viran
En aquest mon, pur en mal a la fi,
Quar paucs en sai que no s'anen penan
Com enganen vezi e no-vezi ;
Mas cel qui pert, nolh par joia.
Don sapchan be cil qu'eu dic qu'aisso fan
Que Deus escriu so que dit e fait an.

Seigneur Conrad, je sais deux rois qui vont vous secourir ; écoutez leurs noms : le roi Philippe est l'un d'eux ; il redoute le roi Richard, qui le redoute aussi. En attendant, ils trompent tous deux Saladin, mais ils trompent aussi Dieu ; car ils sont croisés, et ils ne parlent pas de partir.

Seigneur Conrad, je chante par amour pour vous, sans me préoccuper d'amis ou d'ennemis ; mais je veux blâmer les croisés sur ce seul motif, qu'ils laissent leur passage en oubli. Ils ne songent pas que Dieu se plaint de les voir vivant bien dans leurs demeures. Pendant que les croisés souffrent la faim et la soif, eux se reposent.

Seigneur Conrad, la roue va tournant dans ce monde et passe de haut en bas ; j'en sais peu qui partent sans chagrin, sans regretter voisins ou non-voisins ; mais celui qui perd ne le fait jamais par plaisir. Ils savent bien, ceux qui souffrent, que Dieu écrit ce que chacun fait et dit.

Senher Conratz, lo reis Richartz val tan,
(Sitot quan volh, de lui grand mal m'en di)
Qu'el passara ab tal esfortz ojan
Com far poira, so aug dir tot de fi;
El reis Felips en mar poia
Ab autres reis, qu'ab tal esfortz venran
Que part l'Arbre sec (1) irem conquistan.

Bels Papiols, ves Savoia
Te ton chami, e ves Branditz brochan,
E passal mar, qu'al rei Conratz (2) ti man.
Quan seras lai, no t'enoia :
Tu li diras que s'ar nolh val ab bran,
Eulh valrai tost, sllh rei nom van bauzan.

Mas be es ver qu'a tal domnam coman,
Sil passatges nolh platz, no crei quei an.

Seigneur Conrad, le roi Richard a tant de valeur (sur son compte, je dis grand mal quand je veux) qu'il passera cette année-ci la mer, emmenant toutes les forces qu'il pourra réunir ; je le dis avec assurance. Le roi Philippe va s'embarquer aussi avec d'autres rois ; ils mèneront de si puissantes armées, qu'ils remporteront la victoire près de l'Arbre sec.

Beau Papiol, suis ton chemin vers la Savoie ; pique des deux sur Brandisi ; passe la mer ; c'est au roi Conrad que je t'envoie. Quand tu seras là, ne perds pas ton temps ; tu lui diras que si je ne suis pas encore près de lui avec mon épée, je ne tarderai guère, pourvu que les rois ne me trompent plus.

Il est vrai cependant que j'obéis à une belle dame, et si mon passage ne lui convient pas, je ne pourrai pas m'embarquer.

---

(1) D'après la légende qui avait cours au moyen âge, cet arbre existait depuis la création du monde dans la vallée d'Hébron ; il avait séché à la mort du Christ et devait renaître quand un prince chrétien aurait chassé les infidèles de la Terre-Sainte. (A. Thomas, *loc. cit.*, p. 86).

(2) Conrad disputait la couronne de Jérusalem à Guy de Lusignan ; il allait être proclamé, lorsqu'il fut assassiné en 1192 par le Vieux de la montagne.

Tandis que Conrad se défendait avec tant d'énergie derrière les murailles de Tyr, Guy de Lusignan, à qui Saladin venait de rendre la liberté, était allé mettre le siège devant Ptolémaïs.

Le troubadour, qui nous a transmis les hauts faits de Conrad, ne nous dit rien sur Guy de Lusignan, qui cependant était issu de l'une des plus illustres familles d'Aquitaine, souvent nommée dans les sirventes de Bertrand de Born.

Le roi découronné de Jérusalem, neveu de Hugues le Diable, mort pendant la première Croisade, était croisé lui-même depuis 1157 ; il avait excité dans l'armée de vives jalousies.

« Cadet de Poitou, sans intelligence et sans autorité, pré-
» somptueux et vain, il n'avait pour lui que la noblesse de
» sa race, sa belle figure et son incontestable bravoure » (1).
Ce n'était pas assez pour justifier des éloges comme ceux décernés à Conrad.

Le sirvente « *Ara sui* » fut publié vers le printemps de 1190. Quelques semaines plus tard, Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion appelaient sous les armes leurs vassaux croisés et les convoquaient pour prendre la mer : Philippe à Gênes et Richard à Marseille.

Les contingents féodaux, qui partaient pour l'Orient, ne voyageaient pas, comme les armées modernes, sous la direction d'un généralissime, assisté d'un chef d'état-major et de nombreux intendants.

Le roi donnait rendez-vous aux croisés dans un port d'Europe, et l'esprit merveilleux d'association, qui rendit la France du moyen-âge si prospère et paisible, suffisait à tous les besoins des armées improvisées.

Des groupes nombreux se formaient ; ils élisaient leur chef et mettaient en commun les ressources nécessaires au voyage du groupe.

---

(1) *Les légendes du saint Sépulcre,* par A. Couret, p. 70.

Le mot d'ordre du roi, accepté par tous, assurait l'exacte concentration de l'armée tout entière.

Souvent quelqu'imprudent chevalier dépensait toutes ses économies dans ce premier acte de la Croisade ; les Juifs avaient prévu cette éventualité ; ils se trouvaient aux ports d'embarquement et de débarquement pour offrir leurs services fort intéressés aux nobles seigneurs en détresse, qu'ils poursuivaient dans tous les camps de Palestine.

C'est ainsi qu'en arrivant à Tyr, trois croisés appartenant à l'armée de Richard Cœur-de-Lion dùrent sceller l'acte suivant, conservé aux archives de la Bibliothèque nationale, avec de nombreux actes similaires : « A tous ceux qui ces » présentes verront, moi, Bertrand de Cugnac, chevalier, » fais savoir qu'envers Tomabel Spinelli et ses associés, » citoyens de Gênes, je me suis constitué garant de la » somme de cent livres tournois, pour très chers seigneurs » Jourdain d'Abzac et Jean de Chaunac, en sorte que si les » dits seigneurs manquaient au paiement de la dite somme, » au terme fixé par eux, je serais tenu de la payer en leurs » lieu et place. A cet effet, j'engage mes biens.

» En foi de quoi, j'ai apposé mon sceau sur les présentes » lettres.

» Fait à Tyr, au mois de mai, l'an du Seigneur 1192 ».

Les rois de France et d'Angleterre firent voile pour la Palestine, le premier juillet 1191.

Les nobles chevaliers d'Aquitaine dont suivent les noms s'embarquèrent à Marseille avec Richard Cœur-de-Lion :

Jourdain d'Abzac, Raoul d'Aubigné, Guy d'Aubusson, Simon de Balathier, Hugues et Jean de Bardon. Jean de Belleville, Pierre et Geoffroy du Bois, Hugues de Bonnin, François du Bouchard d'Aubeterre, Guillaume de Boussay, Géraud de Boysseuilh, Geoffroy de Brilhac, Nompart de Caumont, Jéhan de Bueil, Geoffroy de Cacqueray, Juel de Champagné, Hugues de Chasteignier, le sire de Chatellerault, Jean de Chaunac, Galguier de Chenèche, Elie de Chérissey, Guy de Chevreuse, Archambaud VI de Comborn, Elie de Cosnac, Bertrand de Cugnac, Léon de Dienne,

Guillaume de Durfort, Guillaume des Ecotais, Guillaume d'Estaing, Jean de la Faye, Bernard de Fayolle, Guillaume des Forts, Bertrand de Foucauld, Roger de Foix, Raoul de Frétard, Elie de Gontaud, Guillaume des Granges, Géraud de Labarthe, Jean de Labéraudière, Elie de Lacropte, Humbert et Gilon de Lagrange, Etienne et Jean de Laporte, Guillaume et Foucauld de La Rochefoucauld, Philippe de Lévis, Guillaume de Lostanges, Geoffroy et Aymar de Lusignan, Guillaume de Mareuil, Hugues de Marsan, Raoul de Mauléon, Bégon de Mellet, Gervais de Menou, Albéric de Metz, Aymeric de Montesquiou, Raoul de Montfaucon, Barthélemy de Mortemart, Hugues de Mouthiers, Elie de Noailles, Laurent du Plessis, Pierre des Prés, Geoffroy de Rancon, Jean de Saint-Avit, Gérard de Saint-Chamans, Jean de Saint-Julien, Eustache de Sainte-Hermine, Raoul de Saint-Georges, Guillaume, Herbert et Hugues de Saint-Maur, Elie de Salignac, Manassés de Thouvres, Raymond II de Turenne, Henri de Turpin, Renaud du Verger, Raoul de Wismes, etc., etc., etc.

Avec tous ces nobles seigneurs, s'embarquèrent aussi de nombreux prélats, parmi lesquels figurent l'archevêque d'Auch, l'évêque de Bayonne, l'évêque d'Evreux, etc., etc.

Les deux monarques s'étaient donné rendez-vous en Sicile, pour y passer l'hiver et se préparer aux rudes combats du printemps suivant ; cette île était beaucoup trop étroite pour deux jeunes et puissants rois, tels que Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion.

Le roi d'Angleterre avait rapidement acquis une grande popularité, car sa sœur Jeanne, veuve de Guillaume, roi de Sicile, était restée, toute jeune encore, dans son ancien royaume, en qualité de reine douairière.

On voyait tous les jours Richard visiter ses cantonnements, monté sur de magnifiques chevaux de guerre, qu'il conduisait avec une vigueur sans égale. Il faisait l'admiration des croisés et des insulaires par son activité dévorante, par sa résistance aux fatigues, par son autorité parfois féroce et toujours obéie.

C'est là, dit-on, qu'il fut pour la première fois appelé Cœur-de-Lion. Cependant Bertrand de Born l'a souvent comparé au Lion dans des sirventes antérieurs à la troisième Croisade.

La brillante réputation, si rapidement acquise par le roi d'Angleterre, fit naître dans le cœur du roi des Français un dangereux sentiment de jalousie, prélude d'une haine implacable, plus dangereuse encore.

Richard acheva d'appeler sur lui tout le courroux du roi Philippe le jour où, cédant aux supplications de sa mère, qui gardait à la malheureuse Alix de France une aversion profonde, il consentit à recevoir à Messine, comme sa fiancée, Bérengère de Navarre, fille de Sanche VI, roi de Navarre, que Bertrand de Born, dans la cinquième strophe du sirvente « *Pois lo gens* », excitait à la guerre contre Alphonse II, roi d'Aragon.

Il semble qu'une désolante fatalité s'attachait à dissiper, comme une fumée légère, toutes les espérances que les débuts de la troisième Croisade avaient fait naître dans le cœur des chrétiens. Tout contribuait à diviser de plus en plus les deux rois, dont l'union eût assuré les plus glorieux succès.

La reine Eléonore détestait Alix de France, fiancée par le traité de Montmirail (1169) à Richard Cœur-de-Lion. Elle n'ignorait pas que son fils, renouvelant à cet égard de nombreux engagements antérieurs, avait formellement promis au roi de France de réaliser son mariage aussitôt qu'il serait revenu de la Palestine.

La vieille reine mit tout en œuvre pour empêcher l'exécution de cette promesse, et sa fille Jeanne, reine douairière de Sicile, la seconda très utilement dans son projet.

A peine les croisés avaient-ils quitté Marseille, que la reine Eléonore se rendit elle-même auprès du roi de Navarre et lui demanda, pour Richard Cœur-de-Lion, la main de sa fille Bérengère. Ses négociations eurent un plein succès ; peu de temps après, Eléonore débarquait à Messine, amenant avec elle la jeune princesse de Navarre.

A cette nouvelle imprévue pour lui, Philippe-Auguste, vivement irrité, voulut rappeler au roi d'Angleterre les clauses du traité de Montmirail et les serments engagés au départ des croisés; rien ne put décider Richard à respecter la promesse si souvent faite par son père Henri II, soit au roi de France, soit aux légats du pape, intervenant en faveur d'une jeune princesse, odieusement sequestrée par le féroce roi du Nord.

Les fiançailles de Richard et de Bérengère furent célébrées en Sicile, devant une immense assistance de prélats et de chevaliers; mais le saint temps du carême empêcha la cérémonie du mariage, qui devait avoir lieu sous les lauriers de la Palestine.

§ 7. **Alix de France et Bérengère de Navarre**

Ce sont deux lamentables histoires que celles d'Alix de France et de Bérengère de Navarre. Elles auraient sûrement inspiré quelques planhs à Bertrand de Born, si ce troubadour avait eu dans le cœur d'autres sentiments que l'amour de la guerre et de l'indépendance

Triste victime des négociations diplomatiques, la malheureuse Alix, âgée de cinq ans à peine, avait été fiancée à Richard Cœur-de-Lion par le traité de Montmirail. Elle fut aussitôt enlevée à sa mère et transportée loin de sa patrie, pour être élevée à la cour royale d'Angleterre, où la destinée de sa vie tout entière semblait être fixée. Son départ fut chanté, dit-on, par de nombreux troubadours.

Alix grandit sans avoir jamais vu le prince qu'elle devait épouser.

Elle n'était pas encore nubile, lorsque le brutal Henri II transforma la chambre de la jeune vierge en un boudoir de sérail.

Vainement Richard Cœur-de-Lion réclama maintes fois sa fiancée. Philippe-Auguste insista souvent pour que le mariage de sa sœur, formellement promis dans une convention solennelle, fût enfin réalisé.

Le souverain pontife envoya deux fois son légat, le cardinal Philippe de Pavie, rappeler au roi d'Angleterre le respect dû à la foi jurée.

Eléonore, « L'Aigle d'Aquitaine », fit entendre ses cris de jalousie féroce.

Henri II retenait toujours Alix de France, enfermée dans la tour de Woodstock, comme une captive du Sultan.

La mort du vieux roi d'Angleterre rendit à « l'Aigle » sa liberté ; mais l'infortunée princesse, toujours ballotée par les orages politiques, attendit, tremblante, que Richard vint prendre à la cour de Londres, la place laissée vacante par son père.

Eléonore, enfin délivrée par son fils, Richard, de la dure captivité que le roi du Nord lui avait si longtemps imposée, arriva la première à Londres ; par son ordre, Alix de France fut ramenée toute en larmes à Paris, tandis que son fiancé arrivait triomphant en Angleterre.

Alix entendit raconter, quelque temps après, que Richard Cœur-de-Lion avait épousé Bérengère de Navarre, en présence de tous les croisés d'Angleterre et d'Aquitaine.

La malheureuse princesse alla chercher la paix de son cœur, au fond d'un cloître, dans la prière et la solitude ; elle n'y fit pas un long séjour.

Un an plus tard, Philippe-Auguste, revenu de la Croisade, conduisit sa sœur, belle et brillante encore, dans un tournoi.

Parmi les plus nobles et les plus braves combattants, elle distingua Guillaume, comte de Ponthieu, qui reçut bientôt après et sa main et son cœur.

Alix n'avait pas vu la fin de ses souffrances.

Deux années étaient à peine écoulées depuis son mariage, lorsqu'elle fut abandonnée par son mari, tout surpris, dans sa folle illusion, que la captive d'Henri II n'ait pas oublié, près d'un mari tel que lui, ses habitudes de Woodstock.

Voyant dans la suite des années le sort fait à Bérengère de Navarre par Richard Cœur-de-Lion, Alix de France a dû penser bien souvent que le fiancé de son enfance aurait

flatté parfois son ambition, mais qu'il était, avec son caractère brutal et dépravé, incapable de modifier la destinée de sa vie, trop douloureuse pour avoir inspiré la poésie des légers troubadours.

Bérengère eut aussi quelques doux rêves de gloire et de bonheur.

Lorsque, fiancée au jeune roi d'Angleterre, elle voyait les Siciliens l'acclamer partout sur son passage, elle bénit sans doute la Providence et se félicita de sa brillante union.

Peu de jours après, faisant voile vers la Palestine avec Jeanne, reine douairière de Sicile, les deux princesses furent jetées par la tempête dans le port de Lamisso, où l'usurpateur, Isaac Comnène, gouvernait l'île de Chypre, avec le titre pompeux d'empereur.

Isaac voulut retenir Bérengère et Jeanne comme prisonnières, afin d'obtenir pour elles une forte rançon ; Richard Cœur-de-Lion survint aussitôt. Il attaqua l'empereur avec cette fougue chevaleresque qu'il mettait dans toutes ses expéditions guerrières.

Comme un preux et courtois chevalier, le jeune roi d'Angleterre s'empara rapidement de l'île de Chypre, sous les regards émus de sa fiancée.

Ce fut certainement une splendide fête pour elle lorsque, le dimanche 12 mai 1191, inspirant tout à la fois l'enthousiasme et la terreur, Richard, vainqueur d'Isaac Comnène, fit célébrer son mariage dans la cathédrale de Lamisso, et posa lui-même sur le front de Bérengère la couronne royale de Chypre.

Elle dut croire un moment qu'elle serait la plus heureuse des reines.

Peu de jours après, elle reprit la mer avec Jeanne de Sicile et débarqua près de Ptolémaïs. Le roi Philippe-Auguste, dissimulant tous ses justes griefs, alla recevoir les deux reines et les accueillit avec la plus généreuse courtoisie.

La voile qui menait Bérengère en Palestine avait à peine

disparu sur les flots, lorsque Richard Cœur-de-Lion enleva la fille d'Isaac Comnène, et partit avec elle sous les yeux du prince vaincu.

Le doux rêve de Bérengère était à tout jamais fini.

Richard la contraignit à vivre avec sa rivale ; elles avaient la même tente, la même escorte, les mêmes serviteurs.

Elles furent bientôt délaissées l'une et l'autre.

Lorsque Richard Cœur-de-Lion, renonçant à la couronne de Jérusalem qu'il avait tant désirée, voulut rentrer dans son royaume, les deux reines d'Angleterre et de Sicile firent encore voile ensemble sur un autre navire. Elles venaient d'arriver à Rome, quand Richard fut fait prisonnier par le duc d'Autriche. Elles rentrèrent rapidement en France et débarquèrent à Marseille, où Raymond de Saint-Gilles alla les recevoir et les accueillit avec la légendaire largesse des comtes de Toulouse. Il les accompagna jusqu'à la cour de Poitiers, et la reine Jeanne le récompensa en lui donnant sa main (1194) ; il succéda l'année suivante à son père, Raymond V.

Il ne semble pas que Bérengère ait été consolée par la reine Eléonore de tous les outrages que le roi Richard lui avait prodigués en Palestine; car elle dut bientôt quitter la tour Maubergeon pour se réfugier dans le sombre et solitaire château de Roquebrune (1).

Elle employa toute son influence et son autorité à faire respecter les droits de son mari captif, trahi par de nombreux vassaux, qui s'attachaient soit à Philippe-Auguste, soit à Jean-Sans-Terre.

Elle mit aussi ses efforts à hâter la délivrance du roi.

Lorsque le prisonnier de Tréfels, après avoir recouvré sa liberté, put enfin revenir en Aquitaine, Bérengère retrouva sa place dans le palais de Poitiers, où les chroniques nous la montrent célébrant la fête de Noël, en 1196.

La vie commune ne dura pas longtemps ; en 1198, la rupture était devenue définitive entre les deux époux. La

(1) Commune du canton de Monségur (Gironde).

malheureuse reine, durement repoussée par son mari, alla vivre, presque sans ressources, dans le château de Beaufort (1).

Elle ne fut pas appelée près du roi Richard mourant ; elle n'assista même pas à ses funérailles, qui furent cependant célébrées à quelques lieues seulement de sa résidence, dans l'abbaye de Fontevrault.

Jean Sans-Terre, successeur de Richard Cœur-de-Lion, ne voulut pas lui venir en aide ; mais le roi de France, Philippe-Auguste, toujours chevaleresque, lui donna l'hospitalité dans la ville du Mans, avec un douaire convenable.

C'est là qu'elle mourut en 1230, vénérée par tous les habitants de la ville et des environs, qui lui firent de touchantes funérailles dans l'abbaye de Lepeau.

Les Manceaux ont perpétué sur son nom des souvenirs légendaires de tristesse et de charité ; ils entretiennent encore, avec un soin jaloux, la maison qu'elle aurait habitée (2). Son tombeau, précieux souvenir de l'architecture du XIIIe siècle, a été, en 1821, transporté dans la cathédrale du Mans.

§ 8. La Croisade et le Retour

Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion débarquèrent en Palestine à la fin du mois de mai 1191. Leur arrivée fut signalée par de brillants exploits, accomplis sous les murs de Ptolémaïs, que les croisés tenaient assiégés depuis deux ans.

Saladin, regardé jusqu'alors comme un chef invincible, occupait la campagne, harcelant sans cesse les assiégeants ; il fut obligé de fuir devant Richard et Philippe, qui entrèrent triomphants dans la ville.

Ce mémorable succès, si promptement enlevé, produisit

---

(1) Chef-lieu de canton de Maine-et-Loire.

(2) Dom Paul Piolin. *Revue des questions hist.*, T. XLVIII, p. 174.

dans tout l'Orient une vive impression. Les chrétiens sentirent naître dans leur cœur une souveraine espérance, et les Musulmans, un moment effrayés, rassemblèrent leurs forces autour de Jérusalem.

Cependant Richard Cœur-de-Lion passait son temps au milieu de fêtes perpétuelles et de publiques débauches, tandis que Philippe-Auguste, oubliant la belle mission à laquelle il semblait appelé, reprit la mer le 31 juillet 1191 ; il revint directement en France, heureux de laisser le roi d'Angleterre en Orient.

Richard n'eut jamais le moindre souci de son royaume et de ses devoirs ; le noble but de la Croisade ne dut pas le préoccuper beaucoup ; mais il déploya dans maintes aventures un courage plein de témérité, qui fut trop souvent terni par une cruauté pire que celle de Saladin lui-même.

Son caractère ardent et généreux le rendit aussi populaire parmi les musulmans qui le redoutaient, que parmi les chrétiens qui mettaient en lui leur confiance.

Son plus beau succès fut la victoire d'Asor (1), gagnée sur cent mille Sarrazins ; elle permit aux croisés d'entrevoir, pour un avenir prochain, la réalisation de leurs rêves. Le roi d'Angleterre apprit en ce moment-là que, malgré toute la vigilance de la reine Eléonore et de Bérengère, Philippe-Auguste et Jean-Sans-Terre conspiraient pour se partager ses dépouilles ; il résolut aussitôt de revenir en Europe, et il s'embarqua le 9 octobre 1192, les yeux pleins de larmes, regrettant amèrement, dit-on, de n'avoir pas pu délivrer Jérusalem.

Jeté par la tempête sur la côte de Dalmatie, il dut prendre un déguisement pour traverser l'Allemagne ; il fut trahi, et livré au duc d'Autriche (fin décembre 1192), qui le retint dans le château de Durrenheim (2), et qui le livra bientôt après à l'empereur Henri VI.

Henri VI, moins loyal et moins généreux que ne l'eût

---

(1) Aujourd'hui Arzouf, petite ville de la Palestine, près de Damas.
(2) Puissante forteresse, sur le Danube, près de Krems.

certainement été son père Frédéric Barberousse, fit enfermer le roi Richard dans le château de Tréfels (1).

La légende nous dit que le noble trouvère Blondel, d'Arras, qui avait suivi les rois en Palestine, s'était mis à la recherche du malheureux captif ; il finit par le découvrir, en chantant sous les fenêtres grillées du sombre cachot, le premier couplet d'une chanson composée jadis par Richard et par lui (2).

L'histoire nous raconte que la reine Eléonore, oubliant le poids des années, multiplia les efforts et les démarches pour obtenir la délivrance de son fils.

Elle supplia très humblement l'empereur d'Allemagne, Henri VI ; elle chercha près des princes et des riches seigneurs de France et d'Angleterre la rançon du prisonnier.

Dans des lettres restées célèbres, « celle que la colère de Dieu avait placée sur le trône d'Angleterre » implorait l'intervention du pape en faveur du roi bien injustement privé de sa liberté.

Enfin, grâce à ces persévérantes sollicitations, Richard Cœur-de-Lion put rentrer dans son royaume (janvier 1194). Il revit alors l'Angleterre pour la seconde et dernière fois, pendant un court séjour de six semaines.

---

(1) Château-fort de la Bavière rhénane, près de Landau.

(2) Blondel aurait chanté : « Belle dame, nul ne peut vous voir sans » vous aimer ; mais votre cœur froid ne se livre à personne ; cepen» dant je supporte mon mal, parce que tous souffrent comme moi ».

Le roi répondit : « Nulle dame ne domptera mon cœur, si elle donne » ses faveurs à tous, au lieu de les réserver pour un seul. Je préfère » être haï seul, qu'être aimé avec un autre ».

CHAPITRE XVII

DERNIÈRES LUTTES POUR L'INDÉPENDANCE DE L'AQUITAINE

§ 1. Chevalerie et Honneur

Nous ne connaissons aucun sirvente écrit par Bertrand de Born, depuis le départ des rois pour la Croisade jusqu'au retour de Richard Cœur-de-Lion dans son royaume (1191 à 1194). Tout nous fait supposer que, pendant ces quatre années, le troubadour a laissé reposer sa lyre ; il aurait eu cependant de nombreux sujets à traiter dans ses vers. Les glorieux faits d'armes accomplis en Palestine, le retour imprévu de Philippe-Auguste, la dure captivité de Richard offraient à sa verve poétique des inspirations entraînantes.

Bertrand goûtait, dans son récent mariage, tous les charmes d'un nouveau foyer ; il oubliait aupres de Philippa, belle et blonde, la brillante épopée des Croisades ; il négligeait les prouesses accomplies par ses deux fils, Bertrand et Itier, qui furent armés chevaliers en 1192, à Notre-Dame du Puy, ainsi que nous en trouvons le souvenir précieux dans cet extrait du Cartulaire de Dalon :

« *Bertrandus de Born et Iterius fratres, facti novi milites, d. donationes, quas Bertrandus, pater noster, jam* » *olim fecerat in Podio de Conchis, etc. etc. anno 1192,* » *apud Dalonium, in manu domini Geraldi abbatis........* » *Postea, venientes ad castrum Autafort, omnia prefata* » *concessimus coram patre nostro Bertrando de Born et* » *novercà nostrà Philippa...... In ipso anno, ante hanc*

» *concessionnem ultimam, fecimus facti novi milites, apud*
» *Podium Sanctæ Mariæ* ». (1)

« Au douzième siècle, et durant une partie du treizième, il y avait au Puy des fêtes chevaleresques périodiques des plus célèbres ; les barons grands et petits, les chevaliers, les troubadours, les jongleurs provincaux, y affluaient de tout le Midi ; de sorte que la belle et courtoise société du pays se trouvait là réunie en une seule cour.

» Outre les défis guerriers des tournois, il y avait les défis poétiques des troubadours, dans lesquels les uns et les autres se disputaient les prix de leur art ». (2)

Ce fut dans cette fête religieuse et chevaleresque du Puy que les deux fils, issus du premier mariage de Bertrand de Born, furent solennellement armés chevaliers en 1192 ; ils se rendirent aussitôt après à Dalon pour consacrer, par de généreuses donations, leur entrée dans la chevalerie, et le cartulaire de la célèbre abbaye a soin d'ajouter qu'ils allèrent ensuite au château d'Hautefort se présenter à leur père et à Philippa.

Il nous paraît étonnant que le jeune troubadour n'ait pas fait chanter par ses jongleurs, pendant qu'Itier et Bertrand se livraient aux exercices de la Quintaine (3), une de ces poésies si souvent admirées par ses contemporains ; car l'admisston dans la chevalerie était un évènement mémorable pour les jeunes guerriers du douzième siècle.

Tacite a décrit la brillante cérémonie dont les Germains entouraiunt la remise des premières armes entre les mains de tout adolescent devenu capable de les porter ; « jusqu'alors, » dit-il, le jeune homme n'était qu'une portion de la famille ; » il devient par là membre de la république ».

---

(1) Cartulaire de Dalon, folio 5.

(2) Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. II.

(3) Mannequin fiché en terre et revêtu d'une armure de fer ; le jeune chevalier lançait son cheval au galop contre la Quintaine et devait chercher à percer l'armure avec sa lance. Les héros de roman la soulevaient à bras tendu, après l'avoir percée de part en part.

Il n'est pas douteux que l'origine de la *Chevalerie*, institution militaire, remonte à cet antique usage de la Germanie ; mais envisagée comme une institution sociale, la chevalerie ne remonte pas au-delà du dixième siècle. Cette transformation d'une solennité guerrière en un véritable sacrement religieux fut l'œuvre de l'Église, qui voulait adoucir les mœurs trop violentes de nos ancêtres, en même temps qu'elle cherchait à limiter, avec la *Paix et Trêve de Dieu*, l'abus effrayant des guerres privées.

C'était au temps où les Sarrazins, lentement chassés de France, livraient chaque jour quelques nouveaux combats pour conserver nos provinces méridionales, sur lesquelles ils s'étaient solidement établis ; tandis que les pirates Normands, séduits par le climat et la richesse de notre patrie, se servaient de nos cours d'eau pour envahir nos provinces du Nord et de l'Ouest.

Les successeurs de Charlemagne n'étaient pas assez puissants pour tenir en respect ces redoutables ennemis sur tous les points de leur royaume. Alors tout grand seigneur en état de défendre son pays acquit, avec la reconnaissance et la soumission de ses voisins, le droit régalien de provoquer et de se défendre ; ceux de ses protégés qui se montrèrent capables de porter utilement les armes dans ces luttes incessantes, conservèrent leurs domaines en *fiefs* et devinrent des *vassaux*, astreints au serivce de l'*ost* ; ceux qui n'étaient pas aptes au service de la guerre reçurent leurs terres au titre de *tenanciers*, soumis à l'impôt.

Un nouveau régime politique était substitué à la monarchie autocratique de Charlemagne : c'est la féodalité, confédération de provinces indépendantes l'une de l'autre, ayant une organisation aristocratique, sous la haute suzeraineté héréditaire du chef de l'une de ces provinces.

Quand les envahisseurs furent définitivement chassés de France, l'autorité royale n'était pas assez puissante pour ressaisir sur les nobles barons le droit de guerre privée dont ils avaient fait si bel usage.

Cet état social, basé sur le double principe de la subor-

dination de l'homme à l'homme et de la terre à la terre, nous donne une idée très exacte de l'organisation militaire de la France pendant le xiᵉ, le xiiᵉ et le xiiiᵉ siècles. Cette même institution féodale a fleuri dans l'islamisme à l'époque la plus brillante de la civilisation musulmane ; on la voyait au Japon, il y a cinquante ans à peine ; on la trouverait encore chez les Abyssins.

Les ducs et les comtes groupaient autour d'eux, comme de vrais souverains, les propriétaires terriens qui pouvaient les suivre à la guerre, et ce groupe féodal recevait les subsides d'un groupe subordonné qui continuait à travailler la terre.

Cependant les guerriers, toujours revêtus de leurs armes, n'étaient pas des modèles de douceur ; les chansons de geste nous les montrent despotes et violents ; ils pillent, ils brûlent, ils tuent.

L'Église eut une idée sublime lorsqu'elle dit à ces fiers chevaliers :

« Vous recevrez dorénavant vos armes par les mains de
» l'Évêque ; vous vous en servirez pour confondre les enne-
» mis du Christ et de la foi, pour défendre les veuves, les
» orphelins, les serviteurs de Dieu et pour vous défendre
» vous-mêmes. Autant que le permet l'humaine fragilité,
» vous ne frapperez personne injustement. Soyez pacifiques,
» vaillants, fidèles, dévoués à Dieu et d'une réputation sans
» tache » (1).

L'officiant disait ensuite :

Ne trahissez jamais vos serments ; car vous seriez déclarés félons et désarmés. Vous suivrez votre suzerain quand il vous requerra pour défendre sa patrie, qui est la vôtre. Vous irez au secours de vos vassaux et de vos tenanciers attaqués par un conquérant injuste, et lorsque l'apostole de Rome vous appellera pour aller combattre les infi-

---

(1) *Pontificale Romanum. — De benedictione novi militis.*

dèles, vous prendrez la croix et vous passerez outre-mer; alors les troubadours composeront pour votre gloire des chansons de geste, qui transmettront aux générations futures vos noms et vos exploits : *Si qu'après nos en chant om de la Gesta* (1).

Ces lois observées pendant plus de deux cents ans mirent au service du régime féodal la chevalerie, *organisation sociale et religieuse de la noblesse, tendant à réglementer les privilèges féodaux en faveur de l'Église et des faibles.*

Le titre de chevalier n'était pas accordé à tous les nobles; il n'était pas inaccessible aux vilains. Pour l'obtenir, il fallait ordinairement appartenir à la noblesse, être âgé de vingt ans au moins, et de plus avoir servi chez quelque puissant baron, en qualité d'écuyer, pendant quatre ou cinq ans.

On pouvait cependant être admis dans la chevalerie sans préparation préalable, même quoique vilain, à la suite d'un acte de bravoure accompli dans une expédition guerrière.

La cérémonie de l'adoubement avait lieu, soit dans un grand château à l'occasion d'un mariage ou d'un baptême, soit dans un sanctuaire renommé, à l'occasion d'une solennité religieuse.

Le récipendiaire se préparait dès la veille par un bain symbolique; il passait la nuit en prières. Le lendemain, devant une nombreuse assemblée, il revêtait le heaume et le haubert; et tandis qu'on mettait à ses pieds les éperons d'or, il recevait d'un illustre parrain la ceinture et l'épée.

La « Colée » (2) terminait les formalités de l'adoubement.

Le jeune chevalier allait alors dans une grande prairie exécuter en public les épreuves difficiles et variées de la Quintaine.

Nous avons vu qu'Itier et Bertrand de Born avaient con-

---

(1) Sirvente *No posc mudar.*

(2) La colée consistait en un coup donné par le parrain sur la nuque du récipendiaire, avec la paume de la main.

sacré le souvenir de cette imposante cérémonie en faisant, peu de jours après, une généreuse donation à l'abbaye de Dalon, ainsi que l'avait fait autrefois leur père en semblable solennité (1).

Les chevaliers avaient seuls le droit de porter des éperons dorés et l'épée. Les nobles qui, par goût ou par nécessité pécuniaire, ne recherchaient pas cet honneur, restaient écuyers ou damoiseaux toute leur vie.

L'admission dans la chevalerie ne conférait aucun grade ; il arrivait même fréquemment qu'un chevalier était le vassal d'un damoiseau et lui devait à ce titre l'hommage et le service.

Cette admirable institution féodale ne fut pas établie dans le seul intérêt de la France ; l'Église la répandit, avec le même zèle, dans la plupart des royaumes d'Europe, où le fléau de la guerre privée se faisait redouter.

Partout où pénétrait l'idée chevaleresque provoquée par l'influence chrétienne, on voyait naître un sentiment jusqu'alors inconnu : *l'Honneur*, défini par L. Gautier : l'amour du beau dans la conduite de la vie.

On ne saurait mieux définir cette impression vive et délicate, qui porte les âmes généreuses à la défense de toutes les faiblesses et qui ne tolère pas un soupçon contre la loyauté.

Les religions de l'antiquité furent impuissantes à susciter l'honneur. Les Grecs et les Romains ne l'ont pas mieux pratiqué que les Carthaginois ; Alexandre-le-Grand et César n'avaient aucun respect pour leurs plus solennels serments.

Les peuples asservis aux doctrines des Brahmes, de Mahomet ou de Çakia-Mouni ne peuvent pas connaître l'honneur, incompatible avec leur égoïsme absorbant, tandis qu'il reste pur au cœur des Français. Cent années de révolutions successives n'ont pas altéré chez nous l'idée chevaleresque, perpétuée par l'esprit militaire ; mais elle est étouffée dans le cœur des Anglais par cette cruauté avide et froide qu'on appelle le praticisme britannique.

---

(1) *Cartulaire de Dalon*, fol. 5.

Elle vibre encore chez les Espagnols, les Allemands, les Hongrois et les Piémontais ; mais l'Italie méridionale, la Russie, la Grèce et la Turquie, où la chevalerie n'a pas pénétré, ne l'ont jamais connue.

Les Américains ne sauraient même pas définir l'honneur ; le mensonge et l'injure touchent peu leur âme, où l'intérêt personnel a seul accès facile.

C'est par la féodalité, la chevalerie et l'honneur que la France a conquis dans le monde une suprématie glorieuse que de fréquents désastres n'ont pas altérée. L'Europe, au XIIe siècle, eût, sans la chevalerie, continué la période barbare du Moyen-Age, de même que l'Islam a repris ses coutumes barbares, après avoir abandonné son organisation féodale.

Les vieilles chroniques et l'histoire ne nous montrent pas la féodalité, la chevalerie et l'honneur sous leur véritable aspect, aussi bien que le font les sirventes de Bertrand de Born, où nous voyons en présence les ducs et les comtes revêtus d'un pouvoir royal, les vassaux empressés au service de l'ost, les tenanciers protégés et payant leurs redevances, et les rois impuissants à faire respecter les anciens droits de leur couronne.

Nous y voyons la chevalerie toujours prête à s'armer pour la défense des faibles et de l'Église ; jusque dans les théories du farouche troubadour, nous observons le sentiment de l'honneur qui tempère les droits exagérés et qui provoque à l'accomplissement des devoirs.

C'est l'âge d'or de la féodalité ; c'est l'ère brillante de la chevalerie ; c'est l'épanouissement de l'honneur.

Cependant, lorsque les rois de France eurent acquis un pouvoir autocratique, ils revendiquèrent pour eux seuls le droit de garder les frontières et d'assurer la paix intérieure. A dater de ce jour disparut à tout jamais la principale raison d'être de la féodalité.

Dès lors, les chansons de geste, où l'honneur est si bien mis en relief, perdirent toute leur vogue ; les romans d'aventure prirent leur place, abaissant le rôle jusque-là si glorieux de la chevalerie. La généreuse ambition du noble

chevalier se transforma rapidement en ces manières prétentieuses, que l'illustre Miguel Cervantès a travesties avec un talent dont il aurait pu faire meilleur usage.

La chevalerie ne périt pas tout entière. Ses lois et son esprit s'étaient solidement établis en divers ordres à moitié religieux, à moitié guerriers, qui continuèrent à travers les siècles la mission des chevaliers du Moyen-Age. Le plus illustre et le plus ancien de tous était celui des Hospitaliers de Saint-Jean, devenus les chevaliers de Malte, qui portaient la croix blanche sur manteau noir. Consacrés au service des pauvres et des malades, ils remplissent généreusement ces devoirs depuis dix siècles, « en respectant toujours la no-» blesse de leur origine, en maintenant leurs titres de » gloire, en continuant les nombreux services rendus dès » l'origine à la cause catholique et civile » (1).

§ 2. Richard Cœur-de-Lion en Angleterre

Comment se fait-il que la solennité du Puy n'ait pas inspiré quelque beau chant de guerre à Bertrand de Born ? Cela nous paraît aussi surprenant que son silence devant les exploits des croisés et devant les infortunes de Richard Cœur-de-Lion, retenu captif en Allemagne.

Pour savoir ce que faisait le troubadour d'Hautefort pendant ces quatre années (1191 à 1194), il faut interroger son biographe, Hugues de Saint-Cyr ; il nous dit dans la razo de « *Bem platz quar trega* » :

« Tandis que Richard faisait ses prouesses en Orient, » Bertrand de Born resta guerroyant contre Adhémar, » vicomte de Limoges, contre le comte du Périgord et contre » tous les autres barons à l'entour ; plus tard, Richard,

---

(1) Lettre de S. S. Léon XIII au Grand Maître de l'ordre de Malte (7 février 1897).

» revenant dans son royaume, fut pris en Allemagne ;
» retenu captif pendant deux ans, il se racheta par rançon.

» Lorsque Bertrand sut que le roi devait sortir de sa pri-
» son, il fut très joyeux, en raison du grand bien qu'il devait
» en recevoir et du grand dommage réservé à ses ennemis.
» Et sachez que Bertrand avait écrit dans son cœur tous
» les méfaits et préjudices que ces guerriers avaient faits
» en Limousin et sur les terres du roi Richard. C'est alors
» qu'il composa son sirvente « *Bem platz quar trega* ».

Richard Cœur-de-Lion avait obtenu sa délivrance lorsque Bertrand de Born composa ce beau chant de guerre, qui date évidemment de mars 1194 ; car il résulte de ces vers que Richard n'était pas encore revenu en Aquitaine.

Le roi d'Angleterre, en sortant du château de Tréfels, s'était immédiatement rendu dans son île, où de nombreuses révoltes avaient éclaté pendant sa captivité.

Il voulait châtier sans retard ceux qui s'étaient insurgés contre son autorité royale, et consolider ensuite son pouvoir trop longtemps discuté, en se faisant couronner une seconde fois.

Mais Bertrand de Born n'admettait pas que le comte de Poitiers pût faire un long séjour en Angleterre ; il ne voulait pas lui reconnaître le droit de gouverner son royaume avec la sollicitude d'un monarque pénétré de ses devoirs.

Pour le noble troubadour d'Hautefort, l'Aquitaine était la seule patrie de Richard Cœur-de-Lion ; elle devait être son unique résidence et le seul objet de ses préoccupations.

Il éprouva le besoin de le rappeler au Roi quand il débarquait dans son île, afin que l'idée de prolonger son séjour en Angleterre ne vînt pas à son esprit.

Le superbe chant « *Bem platz quar trega* » et ceux qui vont le suivre ne disent absolument rien des luttes que Bertrand de Born aurait soutenues contre les vassaux révoltés d'Aquitaine.

Semblable modestie n'était pas dans les habitudes de notre troubadour ; il s'est parfois vanté de coups de lance et de coups d'épée qu'il n'a pas donnés ; il n'aurait certai-

nement pas négligé de signaler, dans ses chants de guerre, les combats livrés par lui contre de puissants adversaires, s'il avait réellement accompli les exploits dont parle Hugues de Saint-Cyr.

En outre, les chroniques du temps, qui nous racontent les conspirations d'Adhémar, vicomte de Limoges, et d'Hélie V, comte du Périgord, ne citent aucun fait d'armes auquel Bertrand de Born aurait pris part pendant ces quatre années.

Voilà pourquoi nous ne craignons pas de dire que, durant la longue absence de Richard Cœur-de-Lion, le troubadour d'Hautefort resta paisiblement auprès de sa femme Philippa, qui l'empêchait de passer outre-mer.

Si les sirventes de Bertrand de Born ne prouvent pas qu'il ait rompu des lances en défendant les droits du duc d'Aquitaine, ils nous démontrent bien qu'il avait, suivant l'expression de son biographe, gravé profondément au fond de son cœur le nom des riches barons coupables d'avoir abusé de l'éloignement et de la captivité de Richard ; il les signale à la sévère répression du roi d'Angleterre dans plusieurs sirventes et tout d'abord dans celui-ci :

Bem platz quar trega ni fis
No rema entrels baros,
Qu'adès plantavon boissos,
Tant amon ortz e jardis,
Aise ab pauc de companha ;
Semblan garden d'ansessis,
Que ja lai ont us d'els fos
Non intreratz sens mesclanha.

Je suis heureux parce qu'il n'y a plus trêve ni paix entre les barons, qui naguère passaient leur temps à planter des buissons, tant ils aiment les jardins et les fleurs, tout joyeux de vivre en petite compagnie. Ils ressemblent ainsi à des gardes d'assassins, chez qui l'on ne peut jamais pénétrer, où qu'ils soient, sans livrer bataille.

Ancaras i aura ris
E beleu amaran nos;
E aculhiran los pros
E daran dels barbaris, (1)
Sils platz qu'om ab lor remanha
Que ja per cridar : Paris!
Senes autras messios
No conquerran gent estranha.

Ja no crezatz qu'om ressis
Poj de pretz des eschalos,
Mas al sotera dejos
Pot be estar quetz e clis,
E en aquel que remanha,
Que per mil marcs d'estsrlis
No'n poiria pojar dos,
Tan tem qu'avers li sofranha.

Be volgral reis (2) *fos devis,*
E que passés sai mest nos,
E que saubés dels baros
Quals l'es fals ni quals l'es fis;

Nous aurons encore de joyeux moments et peut-être aussi serons-nous appréciés ; les preux recevront bon accueil ; on leur distribuera des barbarins, afin de les retenir dans le pays ; car il ne suffira plus de crier : Paris ! si l'on n'a pas le cœur vaillant, pour conquérir de nouveaux fiefs.

Ne croyez pas qu'un homme sans énergie gravisse hardiment deux échelons. Lorsqu'il est sur la marche inférieure, il préfère être tranquille et rester en place ; pour mille livres sterlings, il ne monterait pas au second degré, même si l'argent lui manquait.

Je voudrais bien que le roi fût sorcier, qu'il arrivât au milieu de nous et qu'il pût distinguer, parmi les barons, quels sont les traîtres et quels sont les fidèles.

---

(1) Monnaie limousine, ainsi appelée parce qu'elle portait l'effigie de saint Martial avec sa grande barbe.

(2) Richard Cœur-de-Lion.

E conogués la malanha
De que clocha Lemozis
Qu'era sens e foralh bos,
Mas us sobros lolh gavanha.

Be volgra lo mal chausis
Qu'oras qu'en fos lezeros,
E qu'en passés dos e dos
Anz que trop li endurzis;
Pois vengutz es d'Alamanha;
E volh n'Aimars lo meschis
En Guis (1) *fassan partizos*
Tant engals qu'us no s'en planha.

Mariniers, (2) *ges pels Chanzis* (3),
Sils alberja 'n Malmiros,
Nom fassatz mal a rescos;
Nous en serai plus aclis;

Je voudrais qu'il connût la maladie dont souffre le Limousin, qui fut sa terre et qui reviendra sous sa puissance; mais il est gâté par un ulcère.

Lorsqu'il connaîtra le mal, et pendant qu'il en sera temps encore, il voudra passer deux sétons avant que la plaie soit endurcie. Le voilà revenu d'Allemagne. Il veut qu'Adhémar le jeune et Guy fassent un partage assez égal, pour que ni l'un ni l'autre ait sujet de se plaindre.

Marinier, ne faites pas en cachette du mal à Chanzy, s'il héberge Malmiro, je ne vous serais plus attaché; ne contrariez

---

(1) Adhémar et Guy étaient les deux fils d'Adhémar V, vicomte de Limoges.

(2) Personnage inconnu.

(3) Chanzy, Malmiro et Pierre de La Cassagne étaient des voisins de B. de B., tous cités au *Cartulaire de Dalon*.

Ni pe 'n Peiro La Chassanha (1)
De que s'es mal menatz Guis
Ves mi de doas preisos,
E amor e en companha.

Papiols, ja 'n Frederis (2)
No feira aital barganha
Com fetz sos filhz n'Aenris (3)
Quan pres romieus ab bordos,
Don pert Polha e Romanha.

---

pas Pierre de La Chassaigne pour ce motif que Guy s'est mal conduit envers moi de deux façons : en amour et en amitié.

Papiol, jamais Frédéric n'eut fait la vilenie dont son fils Henri s'est rendu coupable, quand il a pris les pélerins et leurs bourdons, ce qui lui a déjà fait perdre la Pouille et la Romagne.

Bertrand de Born, dans ce sirvente, engage Richard Cœur-de-Lion à venir sans aucun retard au milieu de ses barons, pour distinguer ceux qui l'ont trahi et ceux qui lui sont restés fidèles.

Parmi les traîtres, il faudra ranger ceux qui vivaient en paix dans leurs jardins, sans faire respecter les droits du Prince captif, et ceux qui n'ont pas craint de se placer en criant : Paris ! sous la bannière du roi de France.

Il est temps de couper le mal dans sa racine, et Richard fera bien de venir en Aquitaine avant que l'ulcère soit endurci.

Le roi d'Angleterre fut retenu dans son île par la nécessité

---

(1) ***Petrus de Cassania*** fit en 1189, en présence de Constantin de Born et de Raymond Malmiro, une donation à l'abbaye de Dalon (***Cartulaire***, fol. 5).

(2) Frédéric Barberousse n'eût pas accompli l'acte de vilenie dont Henri VI s'est rendu coupable.

(3) L'empereur Henri VI fils et successeur de Barberousse.

de réprimer les nombreuses villes qui s'étaient révoltées pendant son absence : il s'était rendu tout d'abord devant Wittingham qu'une armée restée fidèle assiégeait depuis déjà longtemps. Les habitants reconnurent l'arrivée de Richard Cœur-de-Lion, en apprenant que tous les prisonniers avaient été pendus. La ville se soumit aussitôt ; le roi y tint son conseil et, après avoir signé diverses ordonnances empreintes de son caractère prévaricateur et cruel, il se dirigea vers Winchester, où il fit célébrer en grande pompe une nouvelle cérémonie du couronnement.

Par son premier acte royal, il voulut tout à la fois honorer sa mère et témoigner sa prédilection à ses sujets d'Aquitaine ; il rétablit la vieille reine Éléonore dans tous ses anciens droits de comtesse de Poitiers et de duchesse d'Aquitaine ; elle reprit possession de son palais, qui redevint pendant quelques mois le rendez-vous des nobles châtelains et des joyeux troubadours.

Rien ne pouvait être plus agréable à Bertrand de Born que la gracieuse décision du Roi, prise en faveur des Aquitains ; il l'accueillit avec enthousiasme et manifesta ses sentiments dans le sirvente « *Ar ve la coindeta sazos* », où nous le voyons insister encore près de Richard Cœur-de-Lion, pour qu'il ne prolonge pas plus longtemps son séjour en Angleterre.

Il n'y avait pas deux mois que « *Bem platz quar trega* » avait été publié, et déjà le troubadour lançait un nouveau chant guerrier, dans lequel nous le voyons appeler pour la seconde fois toutes les rigueurs du roi d'Angleterre sur les vassaux qui n'avaient pas craint de le trahir, lors qu'il était sous les fers.

Bertrand de Born était impatient de voir Richard punir les traîtres qui s'étaient permis d'appeler le roi de France en Aquitaine au cri de « Paris! » Il tardait à son humeur farouche de revoir enfin lances brisées, heaumes et hauberts rompus, et pourpoints déchirés.

Il exprime toutes ces pensées dans un sirvente plus poétique et plus entraînant encore que « *Bem platz quar trega* ».

Ar ve la coindeta sazos
Que aribaran nostras naus,
E venral reis galhartz e pros,
Qu'anc lo reis Richartz no fo taus.
Adonc veirem aur e argent despendre,
Peirieras far, destrapar e destendre
Murs esfondrar, tors baissar e descendre
Els enamics enchadenar e prendre.

Ges nom platz de nostres baros
Qu'an faitz sagramens, no sai quaus;
Per so n'estaran vergonhos
Com lo lops qu'al latz es enclaus,
Quan nostre reis poira mest nos atendre;
Qu'estiers nuls d'els no s'en poira defendre,
Anz diran tuit : « Mi no pot om reprendre
De nul mal plait, anz mi volh a vos rendre. »

Bela m'es pressa de blezos
Cubertz de teintz vermelhs e blaus,
D'entresenhz e de gonfanos,
De diversas colors tretaus,

Voici venir la jolie saison où doivent arriver nos navires, et bientôt débarquera le roi brillant et brave, tel que ne s'était pas encore montré le roi Richard. Nous verrons l'or et l'argent rouler, les pierrriers s'avancer, se tendre et se détendre, les murs s'effondrer, les tours s'abaisser et tomber, les ennemis entraînés et conduits en captivité.

Non, il ne me plaît pas que nos barons aient prêté des serments mystérieux, au sujet desquels ils seront pris de honte, comme des loups entravés dans des filets, lorsque notre roi reviendra parmi nous. Alors nul d'entr'eux ne pourra se justifier et tous diront : « On ne peut me reprocher aucun mauvais serment, je me rends à merci. »

Quelle est belle la levée de boucliers couverts d'émaux d'or ou d'azur, au milieu des bannières et des gonfanons éclatants de couleurs diverses, au milieu des tentes et des

Tendas e traps, e rics pabalhos tendre,
Lanzas frassar, escuts traucar, e fendre
Elmes brunitz, e colps donar e prendre
. . . . (1)

Nom platz companha de Basclos (2)
Ni de las putanas venaus ;
Sacs d'esterlis e de motos (3)
M'es laitz, quan son vengut de fraus.
E maisnadier eschars deuria om pendre
E ric ome, quan son donar vol vendre,
En domna escharsa nos deuria om entendre,
Que per aver pot plejar e estendre.

Bom sap l'usatge qu'al leos,
Qu'a re vencuda non es maus,
Mas contra orgolh e orgolhos.
El reis non a baros aitaus.

---

riches pavillons dressés, des lances brisées, des écus faussés ou fendus, des casques brillants et des coups donnés ou reçus!! . . . .

Je n'aime pas la compagnie des Basques, ni celle des vénales courtisanes ; les sacs de sterlings et d'agnels sont une injure pour moi quand ils sont le produit de la fraude. Il faut pendre le chef de compagnie qui se montre avare et le riche seigneur qui vend ses services. Nul homme ne doit rechercher la dame cupide qui donne ses faveurs pour de l'argent.

J'aime la coutume du lion, qui n'est jamais malfaisant pour l'ennemi vaincu, mais qui se montre orgueilleux contre l'orgueil. Les barons du roi ne lui ressemblent guère ; quand

---

(1) Ce vers manque dans tous les manuscrits.
(2) Les Basques étaient réputés comme excellents gagistes et dangereux routiers.
(3) Moutons ou *agnels* ; monnaie française du Moyen-Age.

Anz quan vezon que sos afars es mendre
Ponha chascus cossilh poscha mesprendre.
E nous cujetz qu'eu fassa motz a vendre
Mas per ric bar deu om totjorn contendre.

---

ils voyaient ses affaires en péril, chacun d'eux cherchait à lui nuire. Ne croyez pas que je vende mes chants ; mais, pour un riche baron, il faut toujours lutter.

§ 3. **Retour de Richard en France**

Le 12 du mois de mai 1194, Richard Cœur-de-Lion débarqua sur les côtes de Normandie, après avoir passé moins de deux mois en Angleterre.

En ce moment-là, Philippe-Auguste assiégeait Verneuil (1).

Jean Sans-Terre, qui depuis déjà longtemps conspirait contre son frère Richard, servait dans les armées du roi de France, qui avait mis imprudemment sous ses ordres trois cents chevaliers français.

Lorsque Philippe connut l'arrivée soudaine du roi d'Angleterre, il leva rapidement le siège de Verneuil et rentra dans ses états.

La précipitation de sa retraite fit croire à Jean Sans-Terre que Philippe-Auguste ne se jugeait pas assez fort pour lutter contre Richard Cœur-de-Lion ; dès lors, trahissant aussitôt le roi de France, comme il avait trahi son père près de mourir, comme il avait aussi trahi son frère captif, il fit cruellement empoisonner ou massacrer les trois cents chevaliers qu'il commandait ; puis il alla se jeter aux pieds du roi d'Angleterre, lui demandant grâce et merci.

Richard lui accorda son pardon, mais ne lui donna pas sa confiance.

---

(1) Verneuil, chef-lieu de canton de l'Eure, où l'on voit encore une belle tour du XIIe siècle, appelée « La Tour grise ».

Philippe continua pendant quelque temps encore de fuir les circonstances qui auraient pu l'obliger à livrer bataille aux Anglais ; son redoutable adversaire ne rencontra par conséquent aucun obstacle sur sa route.

Bertrand de Born avait maintes fois engagé Richard Cœur-de-Lion à venir rapidement en Aquitaine pour châtier, ainsi qu'ils le méritaient, tous les barons infidèles ; il voulait les signaler lui-même à son royal suzerain. Impatient d'échanger avec lui ses doléances sur les tristesses de la captivité et sur les douces espérances que donnait la guerre allumée dans toutes les provinces, le châtelain d'Hautefort courut à la rencontre du roi d'Angleterre. Il le trouva dans le palais de Poitiers, où il reçut pendant quelques jours l'hospitalité près de la reine Eléonore.

Après quatre années de séparation, Richard Cœur-de-Lion et Bertrand de Born devisaient et riaient de ce fol amour de la chasse qui, d'après eux, empêchait seul Philippe-Auguste d'entrer hardiment en campagne ; ils ne comprenaient pas le sentiment de prudence qui l'engageait à laisser un libre passage à Richard vers l'Aquitaine.

Lorsque Philippe vit le roi d'Angleterre au milieu des barons qui s'étaient révoltés contre lui, il reprit l'offensive et se dirigea vers Issoudun, que Mercadier, chef de routiers aux gages de Richard, venait d'enlever à la suite d'une attaque audacieuse. Mais il eut le malheur de se laisser surprendre à son tour ; son armée venait de quitter Blois et d'arriver à Fréteval (1), où l'on dressait les tentes, quand Mercadier fondit tout à coup sur les Français en désordre. Il fallait un temps assez long aux chevaliers du moyen âge pour équiper leurs chevaux, armer les guerriers et se mettre en bon état de défense. L'histoire de ce temps-là cite de nombreuses surprises causées par la difficulté qu'on éprouvait alors à revêtir ces lourdes armures de fer. Philippe-Auguste n'eut même pas le temps de se préparer à la résistance. Son trésor, les archives de la couronne et le sceau

(1) Commune du département du Loir-et-Cher.

royal furent enlevés sous ses yeux et presque sans combat. Les routiers disparurent aussitôt, laissant les Français consternés.

Richard Cœur-de-Lion apprit ce brillant coup de main avec une telle joie que, dans son premier élan de reconnaissance, il voulut admettre l'heureux capitaine dans la chevalerie. Les barons qui l'entouraient montrèrent une légitime répugnance à la pensée que le titre de chevalier, jusqu'alors si considéré, pourrait être porté par un chef de brigands.

Richard dut renoncer à ce projet. Ne pouvant récompenser son hardi serviteur avec des honneurs enviés, il lui donna la jolie châtellenie de Bigarroque (1), dont on peut retrouver encore quelques derniers vestiges sur les bords pittoresques de la Dordogne, en amont du confluent de la Vézère.

Les bourgeois de Sarlat n'avaient pas oublié les tristes exploits accomplis en 1184 par Mercadier, incendiant le château de Born, ravageant les récoltes et menant quelques vaines attaques sur Hautefort. Effrayés par le voisinage de ce « *raubador* » fameux, ils déléguèrent Garin de Commarque, XIIe abbé de Sarlat, vers le roi d'Angleterre, pour implorer sa protection. Richard Cœur-de-Lion, touché de leurs justes alarmes, remit à l'abbé de Commarque un privilège, en vertu duquel nul n'aurait le droit de causer quelque préjudice que ce soit à l'Église et aux habitants de Sarlat (2).

Bigarroque était destiné à servir de repaire aux pires aventuriers du XIIe et du XIIIe siècle ; car lorsque Mercadier eût été assassiné par un autre chef de routiers, Brindisi, cette châtellenie devint l'apanage du célèbre bandit, Martin d'Algaïs, à qui le seigneur de Biron n'avait pas craint de donner déjà sa fille en mariage.

Nous avons vu comment finit la carrière de ce routier (3) ;

---

(1) Aujourd'hui Coux et Bigarroque, commune du département de la Dordogne.

(2) Leydit, *Collection Périgord*, T. XII, f° 159.

(3) Voir ci-dessus, chap. XV, § 6.

sa mort fit rentrer la châtellenie de Bigarroque dans les mains du seigneur de Biron, qui la vendit, vers 1300, à l'archevêque de Bordeaux, le futur pape Clément V.

Les archevêques de Bordeaux en ont conservé la propriété jusqu'à la Révolution.

Philippe-Auguste ne fut jamais accessible au découragement. Après le désastre de Fréteval, il revint sur ses pas, et sans laisser voir à son entourage le tort considérable que lui causait la perte de ses archives, il se dirigea rapidement vers la Normandie.

Dans deux combats successifs, livrés avec un grand succès contre Jean Sans-Terre, il réussit à se venger de l'odieuse trahison de Verneuil et du coup de main de Fréteval.

Pendant ce temps, Richard Cœur-de-Lion châtiait Geoffroy de Rancon et le comte d'Angoulême, que Bertrand de Born avait signalés comme ayant été, pendant l'absence du roi d'Angleterre, les premiers à faire appel au roi de France en criant : Paris !

Le troubadour a célébré ces divers événements dans le beau sirvente suivant :

S'eu fos aissi senher ni poderos
De mi mezeis, que no fos amoros,
Ni no m'agués amors el seu poder,
Be feira tan qu'a totz feira saber
Del rei Felip e quals mortz e quals dan
E quals dols es ; quar el be non es pros,
E quar Peitaus (1) vai ab Fransa merman.

Si j'étais seigneur et maître de moi-même, si je n'étais pas amoureux et si l'amour ne me tenait pas en son pouvoir, je voudrais faire savoir partout ce que le roi Philippe a commis de meurtres, de dommages et de dols. Il n'a pas de prouesse ; aussi Poitiers saura diminuer la France.

(1) Richard Cœur-de-Lion, comte de Poitiers.

E si Richartz pren lebres e leos
Que no'n rema per plas ni per boissos,
Enanz los fai quetz e clis remaner
Per sa forsa, qu'us nos n'ausa mover,
E cuida be penre daicienan
Las grans aiglas ab los esmerilhos
E ab busacs mestre austors en soan,

El reis Felips chassa lai ab falcos
Los perdigals els petits auzelhos ;
E si ome nolh ausan direl ver,
Quar pauc e pauc se laissa dechazer
Sai a'n Richart quelh a tolgut ojan
Engolesme (1), *don s'es faitz poderos,*
E Tolosa qu'el te sobre deman.

E pois non es per sa terra iros,
Membrelh sa sor el maritz orgolhos,
Que la laissa e no la vol tener :
Aquest forfaitz mi sembla desplazer,
E tot adés que s'en vai perjuran,
Quel reis Navars l'a sai dat per espos
A sa filha, perque l'anta es plus gran.

Et si Richard, pour chasser les lièvres et les lions, ne s'arrête pas dans les plaines et près des buissons, il saura maintenir l'obéissance autour de lui, grâce à sa puissance, sans que personne ose remuer ; et dès lors il saisira les grands aigles avec les émerillons ; il mettra les autours en mépris avec les busards.

Le roi Philippe, avec ses faucons, chasse les perdrix et les petits oiseaux ; et si personne n'ose lui dire la vérité, il se laissera dépouiller petit à petit par Richard, qui déjà lui a repris Angoulême, dont il s'est rendu maître, et Toulouse qu'il tient sous sa menace.

D'ailleurs, il n'est guère irritable chez lui, témoins sa sœur et l'orgueilleux fiancé, qui l'abandonne et ne veut plus la prendre. Cet affront semble assez déplaisant, depuis surtout que Richard a parjuré et que le roi de Navarre l'a donné pour époux à sa fille, rendant ainsi la honte plus sensible.

---

(1) Taillefer, comte d'Angoulême, s'était plusieurs fois soumis à Philippe-Auguste ; il renouvela sa soumission pendant la captivité de Richard, qui le réduisit à merci dès son retour.

E s'aissi pert sos dreits entre qu'es tos,
Lai quant er velhz en sera vergonhos,
E ja Francés non aian bon esper,
Quar om lor tolt, qu'om sol sai tan tener :
No prezon re lor dit ni lor deman
Sai ves Peitau, enanz s'en fan janglos
Quan son ensens, en Richartz e' n Bertran.

E venran sai ab las novelas flors,
E lor bobans sera de sobre en jos ;
E ja' n Gastos (1) nols poira pro tener
Que nols tolam lo Mont (2) pres Saint Sever
E Rocafort (3), tot quan tolgut nos an,
Si qu'en Peitau sera nostre brandos
Gent alumnatz, si que tuit o veiran.

S'il laisse périr ses droits, pendant qu'il est jeune, il sera fort humilié dans sa vieillesse. Déjà les Français n'ont plus bon espoir ; ils ont perdu confiance et ne savent que trembler ; les Poitevins n'écoutent plus leurs promesses ni leurs réclamations, si bien que Richard et Bertrand s'en réjouissent fort lorsqu'ils sont ensemble.

Nous viendrons avec les fleurs nouvelles, et leur orgueil sera renversé. Gaston n'ira pas à leur secours, car nous lui prendrons Mont près Saint-Sever et Roquefort, qu'ils nous ont enlevé. De sorte qu'en Poitou notre brandon sera brillamment allumé ; tous pourront le voir.

La quatrième strophe de ce sirvente accuse bien à tort le roi de France de n'avoir jamais eu le moindre souci de la dignité de sa famille : « Témoins sa sœur et l'orgueilleux » fiancé qui l'abandonne et ne veut plus la prendre ».

L'histoire est là pour nous prouver qu'en maintes circon-

---

(1) Gaston VI, vicomte de Béarn.
(2) Mont-de-Marsan, qui n'avait pas alors l'importance de S[t]-Sever.
(3) Chef-lieu du canton des Landes.

stances, Philippe réclama près du roi d'Angleterre le mariage de sa sœur Alix, solennellement promis dans le traité de Montmirail. Il insista pour le respect de cette condition, aussi souvent que pour obtenir la restitution du Vexin, si nécessaire à la sécurité de ses états.

Cependant il n'a pas voulu chercher dans la non exécution du mariage d'Alix une cause de guerre avec les Anglais; cela prouve une fois de plus que ce grand roi savait sacrifier les intérêts de sa famille aux intérêts supérieurs de son royaume. Le véritable récit des luttes soutenues de 1194 à 1199 par Philippe-Auguste contre le roi d'Angleterre ne ressemble guère à ces traits fantaisistes jetés par Bertrand de Born dans chaque strophe de ses sirventes.

Si l'on voulait ajouter foi à toutes les appréciations portées sur les deux princes par le noble troubadour, Richard eût toujours été facilement victorieux dans toutes les rencontres, et Philippe-Auguste, vivant au milieu des plaisirs, aussi faible que lâche, aurait cent fois perdu sa couronne.

Mais Bertrand de Born, qui se montrait plein d'enthousiasme devant les succès remportés par Richard Cœur-de-Lion, passait volontiers sous silence les exploits que le roi des Français savait bien accomplir. Un historien, plus véridique que notre poète, après avoir résumé ces luttes incessantes, a dit :

« La guerre fut souvent interrompue par des trêves tou-
» jours mal observées de part et d'autre. Les deux rois y
» perdirent plus qu'ils n'y gagnèrent.

» Tantôt l'Aquitaine et tantôt la Normandie devenait le
» champ où se vidait cette interminable querelle ; et quand
» Richard s'en allait porter là le pillage et la dévastation,
» prenant les villes et les brûlant, Philippe en faisait autant
» sur le territoire de son ennemi.

» Parfois on parlait de paix ; mais au moment où l'on
» devait en poser les préliminaires, les hostilités repre-
» naient sous le prétexte le plus futile. Si Richard rempor-
» tait quelqu'avantage, un insuccès lui en faisait bientôt
» perdre le fruit » (1).

---

(1) *Richard Cœur-de-Lion*, par de Joriaud, 2e édit., p. 172.

Cependant le légat du pape s'interposa entre les deux belliqueux monarques, et son insistance réussit à faire conclure une trêve de quelques semaines.

Mais aussitôt après une nouvelle guerre éclata, plus générale et plus ardente, réalisant le vœu formulé par Bertrand de Born dans la dernière strophe de « *S'eu fos aissi* » :

« Nous viendrons en même temps que les fleurs nouvel-
» les, et nous détruirons l'orgueil des Français ».

Il est certain que Philippe-Auguste se lassait de plus en plus de voir son vassal d'Aquitaine détenir sous sa main la majeure partie du royaume de France ; il ne pardonnait pas à Richard Cœur-de-Lion ses démentis et ses injures ; il n'oubliait pas le triste sort fait à sa sœur Alix.

Le troubadour d'Hautefort contemplait radieux ces rivalités qui devenaient chaque jour plus violentes, tandis que la reine Eléonore réunissait souvent autour d'elle, dans son palais de Poitiers, la noblesse et les troubadours d'Aquitaine.

§ 4. **Alphonse IX de Castille**

Dans le ravissement de son âme, Bertrand de Born ne trouve plus le temps de composer un chant de guerre ayant comme d'habitude sept ou huit strophes. Il lance un « *Mei sirventés* », dans lequel il décrit les heureux résultats de la guerre. Il l'adresse non seulement à Richard Cœur-de-Lion, mais aussi au bon roi de Castille, Alphonse IX, qui avait épousé Eléonore d'Angleterre, fille d'Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine, par conséquent sœur de Richard.

Alphonse IX, père de Blanche de Castille, était aux prises avec une puissante armée musulmane ; son royaume était sur le point de tomber au pouvoir des Sarrazins.

Dans sa détresse, il avait demandé des secours à son beau-frère, et Richard s'était engagé à lui mener un fort contingent de chevaliers.

Bertrand de Born, dans son chant guerrier « *Mei sirventés* », fait allusion à ce projet de Croisade :

Mei sirventés volh far dels reis amdos,
Qu'en breu veirem qu'aura mais chavaliers,
Del valen rei de Castela n' Anfos (1)
Qu'aug dir que ve e volra soudadiers ;
Richartz metra a mois e a sestiers
Aur e argen, e te s'a benenansa
Metre e donar e no vol sa fiansa,
Anz vol guerra mais que qualha esparviers.

S'amdui li rei son pro ni coratjos,
En breu veirem champs jonchatz de quartiers,
D'elms e d'escutz e de brans e d'arsos
E de fendutz per bustz tro als braiers,
E arage veirem anar destriers
E par costatz e per peitz mainta lansa
E gaug e plor e dol e alegransa :
Lo perdre er gran, el gazanhz er sobriers.

Trompas, tabors, senheras e penos
E entresenhz e chavaus blancs e niers
Veirem en breu, quel segles sera bos,
Que om tolra l'aver als usuriers ;

Je veux faire un demi-sirvente pour les deux rois, et nous verrons bientôt lequel des deux aura le plus de chevaliers : du vaillant Alphonse, roi de Castille, qui cherche et cherchera des soudadiers, ou de Richard, qui va dépenser l'or et l'argent à muids et à setiers, et qui trouvera son bonheur à donner et à répandre, sans vouloir faire la paix ; car il aime la guerre plus que l'épervier n'aime la caille.

Si les deux rois sont preux et courageux, nous verrons bientôt les champs couverts de quartiers, d'heaumes et d'écus, d'épées et d'arçons, de guerriers fendus de la tête au buste, jusqu'aux brayes ; nous verrons les chevaux courant à l'aventure, avec force lances dans les côtés et dans les poitrines ; et j'entends des pleurs, des plaintes et des cris. Perdre est grand, gagner est supérieur.

Trompettes et tambours, bannières et pennons, enseignes et chevaux blancs ou noirs paraîtront bientôt ; ce siècle sera grand où l'on enlèvera l'or aux usuriers.

---

(1) Alphonse III, roi de Castille, de 1158 à 1214.

E per chamis non anara saumiers
Jorn afiat, ni borzés sens doptansa,
Ni merchadiers que venga devés Fransa,
Anz sera rics qui tolra volontiers.

Mas sil reis ve, eu ai en Deu fiansa,
Qu'eu serai vius o serai per quartiers,
E si sui vius, er mi grans benenansa,
E si eu moir, er mi grans deliuriers.

On ne verra plus, dans les chemins, les courriers passants à jours fixes, ni les bourgeois confiants, ni les marchands se dirigeant vers la France ; celui-là sera riche, qui prendra volontiers.

Mais si le roi le veut, je mettrai aussi ma confiance en Dieu, qui me laissera vif ou réduit en quartiers. Si je suis vif, ce sera grand bonheur ; si je suis mort, ce sera grande délivrance.

L'auguste père de Blanche de Castille était un prince vénéré pour ses vertus et justement considéré pour sa largesse et sa grande bravoure. Toutes ses admirables qualités l'avaient fait appeler par ses contemporains : « Le roi noble et bon » ; l'histoire a confirmé ce glorieux surnom.

Depuis longtemps menacé par les Maures, il avait obtenu l'intervention du souverain pontife en sa faveur. Tous les avantages religieux accordés aux croisés d'outre-mer avaient été, sur la demande du roi de Castille, accordés aux chevaliers qui porteraient aux chrétiens d'Espagne le secours de leurs armes.

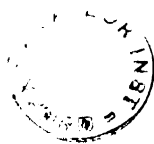
Le troubadour « Gavaudan le vieux » a composé sur cette levée de boucliers un magnifique sirvente, dans lequel il dit :

« Ecoutez empereur, et vous roi de France, son cousin,
» et vous roi d'Angleterre, comte de Poitiers, secourez donc
» ce roi d'Espagne, qui eut toujours plus de penchant que

» personne à servir Dieu. Avec lui, vous vaincrez tous les » chiens abusés par Mahomet ».

Bertrand de Born n'avait pas mis en doute que le duc d'Aquitaine convoquerait ses contingents féodaux pour les conduire en Castille ; nous apprenons, par la dernière strophe de « *Mei sirventés* », que le troubadour d'Hautefort se préparait à répondre à l'appel de son haut suzerain, et qu'il ferait à Dieu le sacrifice de sa vie.

Mais Richard voyait en ce moment là toutes ses provinces de France et d'Angleterre se soulever en même temps contre son autorité royale. Il avait excité contre lui la haine de ses sujets par sa cruauté toujours grandissante et par ses prévarications qui rendaient le poids des impôts de plus en plus écrasant.



De violents désordres avaient éclaté chez les Anglais ; ils auraient appelé le roi dans son île, si les perpétuelles menaces de Philippe-Auguste et les incessantes révoltes des Aquitains ne l'avaient contraint à rester en France.

Il fut donc impossible à Richard Cœur-de-Lion de réaliser les promesses qu'il avait faites au roi de Castille, son beau-frère, et Bertrand de Born n'eut pas la satisfaction d'aller faire sa croisade d'Espagne ; il n'eut pas le doux bonheur de voir Alphonse IX et Richard lutter en sa présence de force et de prouesse, pour briser sur les épaules des Musulmans les écus et les heaumes, ou pour enlever aux Juifs l'or et l'argent provenant de l'usure.

Livré à ses seules ressources, « le roi noble et bon » fut complètement battu par les Sarrazins près d'Alarcos, le 15 juillet 1195 ; mais il sut réparer brillamment cette déroute quelques années plus tard, en remportant le 16 juillet 1212, sur trois cent mille Musulmans, la célèbre victoire de Las Navas de Tolosa.

On trouve dans les chroniques du XIIe siècle le récit détaillé des graves manifestations sociales qui avaient empêché le roi d'Angleterre d'aller, en 1195, au secours de son beau-frère, le roi de Castille.

M. A. Thierry en donne un résumé plein d'intérêt dans

son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, racontant dans une saisissante étude « comment Guillaume à la longue » barbe souffrit et mourut, pour avoir embrassé la cause » des pauvres et de la vérité » (1).

§ 5. Révolte générale des provinces françaises contre Richard

De pareilles scènes de désordre se retrouvent souvent, pendant toute cette période du moyen-âge, aussi bien dans les provinces de France que dans les états d'Angleterre.

Il suffisait, en ce temps de noble indépendance et de fierté nationale, que le prince portât atteinte aux coutumes du pays, pour amener de semblables révoltes, non seulement parmi les nobles barons ou les riches bourgeois, mais aussi parmi le « menu peuple » au sang généreux et hardi.

Opprimées par Richard Cœur-de-Lion, écrasées sous le poids d'impôts arbitraires, la Normandie, la Bretagne et l'Aquitaine se soulevaient en masse contre le roi d'Angleterre, qui faisait peser sur elles, avec son despotisme insouciant et sceptique, le lourd fardeau de son sceptre.

Ces trois provinces demandèrent ensemble aide et protection au roi de France.

« Mais c'était la passion de la nationalité, le désir de » n'être sujets d'aucun des rois voisins, d'aucun homme » qui ne fût pas de leur race, qui leur avait fait conclure » cette alliance avec Philippe-Auguste » (2).

L'Aquitaine avait fini par chercher aussi son salut dans cette dangereuse union, parce que la reine Eléonore, alors âgée de soixante-quinze ans, n'avait plus l'autorité néces-

---

(1) *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. 2, p. 300.
(2) *Id.*, p. 282.

saire pour protéger son duché contre la violence et la cupidité de son fils.

Les barons eux-mêmes abandonnaient l'un après l'autre la fille de Guillaume X, et les conspirations féodales devenaient de plus en plus fréquentes.

Bertrand de Born ne resta pas indifférent devant cette transformation générale de l'esprit national des Aquitains.

Le détachement du monde naquit sûrement dans son cœur le jour où il sentit qu'il ne pourrait plus dorénavant lutter avec succès pour les coutumes de son pays.

Au bruit des nombreuses guerres qui se livraient de tous côtés dans la grande terre de France, il semblait oublier parfois les libertés perdues, en admirant les beaux coups de lance et d'épée que prodiguaient les chevaliers d'Aquitaine, afin de sauver les derniers vestiges de leur chère indépendance.

Car l'enthousiasme du troubadour d'Hautefort était toujours palpitant en présence de ces perpétuels combats, où les nobles adversaires se mesuraient côte à côte, les yeux dans les yeux, joûtant de force et d'adresse, en bataille rangée comme dans un champ clos.

Pour bien exprimer les émotions de son cœur devant ce séduisant spectacle, Bertrand de Born trouvait des pensées merveilleuses ; les poètes modernes n'ont pas su rendre leurs sentiments avec plus de charme que ce farouche chevalier, qui écrivait revêtu de la cotte de mailles, le casque en tête et le beaume abaissé.

Quel est en effet le chant guerrier qui pourrait être comparé à « *Bem platz lo gais tems de Pascor* » ?

M. Villemain, après en avoir donné la traduction, a dit : « Bertrand de Born, construisant les paroles de ce sirvente, » a manié, varié les sons et le mètre, avec une science presque égale à celle des poètes de l'antiquité » (1).

(1) *Cours de littérature française au moyen-âge*, t. 2.

Bem platz lo gais tems de Pascor
Que fai folhas e flors venir,
E platz mi quant aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor chan per lo boschatge.
E platz mi quan vei per los pratz
Tendas e pabalhos fermatz,
E ai grant alegratge
Quan vei per champanha renjatz
Chavaliers e chavaus armatz.

E platz mi quan li coredor
Fan las gens e l'aver fugir;
E platz mi quan vei après lor
Granré d'armatz ensems venir.
E platz mi, en mon coratge,
Quan vei fortz chastels assetjatz
Els barris (1) rotz e esfondratz;
E vei l'ost, el ribatge,
Qu'es tot entorn claus de fossatz
Ab lissas de fortz pals seratz.

Il me plaît ce doux temps de Pâques, qui fait venir les feuilles et les fleurs ; il me plaît d'entendre le chant joyeux des oiseaux, qui font retentir leurs mélodies dans le bocage. Il me plaît de voir sur la prairie tentes et pavillons tendus ; et j'ai grande allégresse, quand je vois rangés dans la campagne les chevaliers sur leurs chevaux armés.

Il me plaît de voir les coureurs mettre en fuite les gens et les troupeaux ; il me plaît de voir derrière eux de nombreux hommes d'armes arrivant ensemble. Il plaît surtout à mon cœur de voir les châteaux forts assiégés, leurs enceintes croulantes ou renversées, lorsque l'armée se déploie sur le bord des fossés, protégée par des palissades garnies de forts épieux.

---

(1) Barris serait mieux rendu par fortifications avancées, d'où nous devons conclure qu'à cette époque les villes fortes avaient déjà leurs forts détachés. De là viennent assurément les nombreux barris qui se trouvent près des villes du Périgord.

E altresim platz de senhor
Quant es premiers a l'envazir,
En chaval, armatz, sens temor
Qu'aissi fai los seus enardir
Ab valen vassalatge.
E poisque l'estorns es mesclatz,
Chascus deu esser acesmatz
E segrel d'agradatge,
Que nuls om non es re prezatz
Tro qu'a maintz colps pres e donatz.

Massas e brans, elms de color,
Escutz trauchar e desgarnir
Veirem a l'intrar de l'estor,
E maintz vassals ensems ferir
Dont anaran aratge
Chaval dels mortz e dels nafratz ;
E quant er en l'estorn entratz
Chascus om de paratge,
No pens mas d'asclar chaps e bratz,
Que mais val mortz que vius sobratz.

Il me plaît bien aussi, le seigneur qui paraît le premier à l'attaque sur son cheval armé, ne craignant personne et rendant tous les siens audacieux par sa vaillance et par sa prouesse. Et puis, lorsqu'il s'engage en la mêlée, tous sont prêts à combattre et le suivent d'un cœur joyeux. Nul homme ne doit être estimé, s'il n'a reçu et donné force coups.

Nous verrons les lances et les épées briser et dégarnir les casques de couleur et les écus, dès le commencement du combat, et maints vassaux frapper ensemble, tandis que fuiront à l'aventure les chevaux des morts et des blessés. Lorsque la mêlée sera partout engagée, que nul homme de haut parage n'ait d'autre pensée que de trancher têtes ou bras ! car mieux vaut mourir que vivre vaincu.

Eus dic que tan no m'a sabor
Manjar, ni beure, ni dormir
Com a quant aug cridar : A lor !!
D'ambas las partz, e aug ennir
Chavaus voitz per l'ombratge,
E aug cridar : Aidatz ! aidatz !
E vei chazer per los forsatz
Paucs e grans per l'erbatge,
E vei los mortz que pels costatz
An los tronzos ab los sendatz.

Baro, metetz en gatge
Chastels, e vilas, e ciutatz,
Enanz qu'usquecs nous guerrejatz.

Papiols, d'agradatge,
Ad Oc-e-No t'en vai viatz,
E dijas li que trop estai en patz.

Je vous le dis : manger, boire ou dormir n'ont pas autant de charmes pour moi que d'entendre crier de toutes parts : Sur eux !! d'entendre hennir dans la forêt les chevaux démontés, d'entendre crier : Aidez ! aidez ! de voir petits et grands tomber dans les fossés ou sur l'herbe, et de contempler les morts ayant des tronçons de lance avec leurs fanions fixés dans leurs flancs traversés.

Barons, mettez en gage châteaux, villes et cités, plutôt que de ne pas guerroyer entre vous.

Papiol, s'il te plaît, cours vite vers « Oui-et-Non ». Dis-lui que la paix dure depuis trop longtemps.

La guerre s'était en effet ralentie de tous côtés (novembre 1195), ainsi d'ailleurs que cela se produisait toujours lorsqu'arrivait la saison d'hiver.

Ce n'était pas uniquement la Trêve de Dieu, ordonnée par l'Église dans les Unions de la Paix, qui suspendait les hosti-

lités pendant les semaines de l'Avent ; c'était bien plus encore le mauvais état des campagnes et des chemins, car la neige et le froid rendaient la concentration des troupes impossible. Les lourds chevaliers, pesamment armés sur leurs grands chevaux de guerre caparaçonnés de fer, n'auraient pas pu livrer, dans des plaines détrempées par les pluies d'hiver, les beaux combats si poétiquement décrits par Bertrand de Born.

Cependant les évêques s'affligeaient en voyant les conspirations féodales renaître et se développer dans tous les diocèses ; ils gémissaient devant les cruelles représailles dont Richard Cœur-de-Lion devenait de plus en plus coutumier.

Ils firent tous ensemble un pressant appel aux princes et aux nobles barons. S'appuyant sur les prescriptions rigoureuses de l'Eglise, ils exigèrent plus énergiquement encore que d'habitude le respect de la trêve de l'Avent.

Leurs persévérantes démarches amenèrent un armistice, qui fut signé le 5 décembre 1195, et transformé en paix définitive le 15 janvier 1196.

Tous les nobles châtelains de France purent revenir dans leurs domaines, tandis que Bertrand de Born se lamentait à la pensée que ce pacifique silence durerait peut-être trop longtemps.

Mais Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste avaient déjà laissé voir bien souvent que les traités de paix les plus solennellement conclus, ne pesaient pas d'un poids bien lourd sur leur conscience ; les troubadours et les belliqueux chevaliers, que les combats acharnés faisaient tressaillir d'aise, pouvaient donc garder la douce espérance que le retour du clair beau temps ramènerait la guerre.

Trois mois étaient à peine écoulés depuis la paix du 15 janvier 1196, « *lo douz termini blanc del Pascor* » commençait à peine à réjouir les oiseaux, et déjà les rois de France et d'Angleterre montraient une égale impatience à se retrouver en face l'un de l'autre, sur de nouveaux champs de bataille.

§ 6. Bertrand de Born prend l'habit de Cistercien

Lorsque la guerre appellera sous les armes les nobles chevaliers d'Aquitaine, Bertrand de Born aura pour toujours abandonné sa forteresse tant aimée.

Celui qui semblait avoir voué sa vie tout entière à défendre l'indépendance de son pays contre les progrès menaçants de l'autorité royale, aura été chercher, sous la règle sévère de Citeaux, la paix du monde qu'il avait jusqu'alors repoussée avec un souverain mépris.

Il laissait une fille et quatre fils, chargés de perpétuer les traditions de sa race, et de transmettre à leurs héritiers, avec tous ses avantages féodaux, le puissant alleu d'Hautefort, chargés en même temps de garantir contre l'envahissement des hauts suzerains les privilèges de ses vassaux, ainsi que le paisible et fécond travail des tenanciers (1).

Bertrand Ier, l'aîné de ses fils, avait voué au roi Jean-Sans-Terre une haine implacable, facile à justifier. Pour échapper à toute obligation féodale envers ce roi criminel, il aliéna entre les mains de Philippe-Auguste son patrimoine allodial ; le roi de France jura de le garder à perpétuité sous sa main et sous celle de ses successeurs. A dater de ce jour, le châtelain d'Hautefort reçut le titre alors très rare de « vicomte ».

Bertrand Ier fut troubadour, comme son père ; il composa plusieurs sirventes, parmi lesquels nous en connaissons trois, commençant par les mots :

« *Quan vei lo temps* ».
« *Guerra e trebalh* ».
« *Un sirventes farai* ».

Il mourut à la bataille de Bouvines, laissant trois fils (1214) : Itier épousa sa cousine germaine, Marie, fille de Bertrand II, dont nous allons parler ; Bertrand épousa Himberge Vigié, fille du châtelain de Caussade, et n'eut pas d'enfants ; Guillaume fut, dit-on, la souche d'une famille

(1) Voir le tableau généalogique.

d'Hautefort, distincte de la famille historique de ce nom. Lui-même ou ses enfants abandonnèrent le nom de Born pour prendre celui de Vaudres (1), fief de la châtellenie d'Hautefort.

Le second fils du troubadour, Itier, se maria avec Marie N. Il figure dans plusieurs donations faites au monastère de Dalon, et notamment dans un accord consenti en 1237, à la suite de longues discordes survenues entre lui et l'abbaye (2); il dut mourir peu de jours après cet accord, puisqu'on trouve, en cette même année 1237 (3), une quittance donnée à Marie, veuve d'Itier, par Etienne Vigié, du château de Caussade. Ils ne laissèrent pas d'enfants.

Emmeline, l'unique fille du troubadour, avait épousé Seguin de Lastours.

Bertrand de Born avait eu de son second mariage deux fils : Bertrand II et Constantin.

Constantin suivit de près son père dans l'ordre de Citeaux ; nous les voyons réunis en 1202 dans le monastère d'Excideuil (4), ainsi que le prouve une donation faite en leur présence par Adhémar Malmiros.

Bertrand II n'eut qu'une fille, Marie, qui épousa son cousin germain Itier, fils de Bertrand Ier.

De ce mariage naquirent un autre Bertrand, qui mourut jeune, et une fille, Marguerite, qui resta seule pour perpétuer le nom de Born. Elle épousa Aymar de Faye, seigneur de Thenon, qui prit, en se mariant, le nom de Born, et le titre de vicomte d'Hautefort (1250).

Cette seconde famille de Born ne dura pas longtemps, car en 1388, Mathe de Born, fille de Bertrand et d'Alix de Calvignac, devint à son tour seule et dernière héritière du nom de Born.

---

(1) Les ruines du château de Vaudres sont dans la commune de Gabillou, canton d'Hautefort.

(2) Cartulaire de Dalon, folio 29.

(3) Bib. nat., *Col. Périgord*, t. 123, p. 118.

(4) Cartulaire de Dalon, fol. 125.

Elle avait épousé en premières noces Jean de Cosnac, qui mourut laissant cinq enfants en bas âge (1). Peu de temps après, Hautefort, vivement attaqué par les Anglais et mollement défendu par Charles VI, impuissant à respecter la foi jurée par Philippe-Auguste, allait tomber au pouvoir de l'Angleterre, lorsque Elie de Gontaud, seigneur de Badefol (2), vint au secours de la jeune veuve ; il fut assez heureux pour sauver la forteresse et la remettre intacte au pouvoir de la dame de Cosnac.

Mathe le récompensa en lui donnant tout à la fois sa main et le château d'Hautefort, dont il prit dorénavant le nom, à l'exclusion du nom de Born. L'illustre famille d'Hautefort eut donc pour auteur Elie de Gontaud, châtelain de Badefol (1388).

---

(1) Généalogie d'Hautefort.

(2) Il reste encore des ruines fort intéressantes du château de Badefol, dans le canton de Lalinde (Dordogne).

CHAPITRE XVIII

MONIAGE & MORT DU TROUBADOUR

§ 1. Le Testament

Parmi les dernières œuvres de Bertrand de Born, il en est une dont la date exacte ne peut pas être déterminée, mais qui trouve sa place au jour où le noble troubadour, renonçant définitivement à la vie guerrière, va céder à ses enfants la garde du château d'Hautefort.

Cette œuvre remarquable à tous les points de vue, est le sirvente « *Bel mes quan vei* », connu sous le nom de : *Velh e Novel*, Vieux et Jeune.

La tornada nous apprend que Bertrand de Born en confia la publication à un jongleur périgourdin, Arnaud Daniel, qui sera bientôt l'un des plus brillants troubadours de son siècle (1) :

Bel m'es quan vei chamjar lo senhoratge
Elh velh laisson als joves lor maisos,
E chascus pot laissar en son linhatge
Aitans enfans que l'us poscha esser pros ;
Adoncs m'es vis quel segles renovel
Melhz que per flor ni per chantar d'ausel ;
E qui, domna ni senhor, pot chamjar
Velh per jove, be deu renovelar.

Je suis heureux quand je vois un jeune seigneur succéder à son père, quand les vieux donnent leur place aux jeunes, et quand chacun peut laisser en son lignage assez d'enfants, pour que l'un d'eux perpétue sa vaillance ; il me semble alors que le siècle se renouvelle mieux qu'avec les fleurs ou le chant des oiseaux ; aussi celui qui, dame ou seigneur, peut changer vieux pour jeune, doit se hâter de le faire.

---

(1) Voir ci-après, chap. XIX, § 1.

Per velha tenc domna, mas chapel latge ;
E es velha quan chavalier non a ;
Velha la tenc, si de dos drutz s'apatge ;
E es velha, si avols om lohl fa ;
Velha la tenc s'ama dinz son chastel,
E es velha quan l'a ops de faitel ;
Velha la tenc, pois l'enojan joglar,
E es velha quan trop volha parlar.

Joves es domna que sap onrar paratge,
E es joves per bos faitz, quan los fa ;
Joves se te quant a adreit coratge,
E ves bon pretz avol mestier non a ;
Joves se te quan garda son corps bel,
E es joves domna, quan bes chapdel ;
Joves se te quan noi chal devinar
Qu'ab bel joven se gart de mal estar.

Joves es om que lo seu be engatge,
E es joves quant es be sofraitos ;
Joves se te quan prol coston ostatge ;
E joves es quan fa estragatz dos.

Je tiens pour vieille, la femme qui ne pare plus sa tête ; elle est vieille, celle qui n'a pas de chevalier ; je tiens aussi pour vieille, celle qui veut en avoir deux. Elle est vieille, la femme vile ou qui paraît l'être. Je tiens pour vieille, celle qui aime dans son château ; est vieille aussi, celle qui recourt aux sortilèges. Je tiens enfin pour vieille, et elle l'est bien, celle qui, semblable à l'ennuyeux jongleur, veut toujours parler.

Elle est jeune, la dame qui sait honorer le lignage ; elle est jeune, par ses belles actions, celle qui sait les accomplir. Elle est jeune, tant qu'elle a noble cœur, celle qui, sous une bonne réputation, ne cache pas un vil métier ; elle reste jeune, celle qui soigne sa jolie personne. Elle est jeune, la dame qui se conduit bien. Elle reste jeune, celle qui laisse voir à tous qu'elle ne veut pas être mal avec les beaux jeune gens.

Il est jeune, celui qui ne craint pas d'engager son bien ; il est jeune, celui qui ne redoute pas la souffrance ; il reste jeune, celui qui combat pour les coutumes de son pays ; il est jeune, celui qui fait des dons généreux.

Joves se te quant art l'archa el vaissel,
E fai estorn e vouta e sembel;
Joves se te quan li platz domnejar,
E es joves quan be l'aman joglar.

Velhz es rics om quan re no met en gatge
E li sobra blatz, e vis, e bacos;
Per velh lo tenc quan liura ous e formatge
A jorn charnal, si e sos companhos;
Per velh, quan vest chapsa sobre mantel;
E velh, si a chaval qu'om seu apel;
Velh es quan vol un jorn en patz estar;
E velhz, si pot gandir sens baratar.

Mon sirventés porta, velh e novel,
Arnautz joglar, a Richart, quel chapdel,
E ja tesaur velh no volha amassar;
Qu'ab tesaur pot, joves, pretz gazanhar.

Il reste jeune, celui qui sacrifie son coffre et sa vaisselle pour aller à la guerre, aux joûtes, aux tournois; il reste jeune, celui qui courtise les dames; il est jeune, celui qui se fait aimer des jongleurs.

Il est vieux, le riche seigneur, qui ne met rien en gage, ou celui qui met en réserve son blé, son vin et son salé; je tiens pour vieux celui qui donne des œufs et du fromage, aux jours gras, pour ses convives et pour lui; il est vieux, celui qui met une chape sur son manteau; il est vieux, celui qui n'a qu'un cheval; il est vieux, celui qui tient à rester un seul jour en paix; est vieux aussi celui qui fuit avant d'avoir gagné la partie.

Porte mon sirvente « Vieux et Jeune » à Richard, jongleur Arnaud; qu'il le reçoive bien, qu'il ne cherche pas, comme un vieillard, à amasser un trésor; car avec un trésor il peut, dans sa jeunesse, acquérir une bonne renommée.

Cette poésie si simple en son rythme élégant, si sage et si modérée dans les nobles pensées qu'elle exprime, nous produit l'effet d'un testament. Il nous semble entendre le

vieux châtelain d'Hautefort transmettant à ses fils, rangés autour de lui, la garde de sa forteresse, le jour où pour la première fois, il sentit fléchir ses épaules sous le poids de sa lourde armure.

« Je suis heureux dans ma vieillesse, leur dit-il, de don-
» ner ma place aux jeunes et de laisser un beau lignage
» après moi ; car, grâce à vous, ma vaillance se continuera
» dans la suite des siècles ».

Cela fait, Bertrand dit à ses enfants tout le bien qu'un riche seigneur et qu'une prudente châtelaine doivent accomplir autour d'eux ; il leur dit aussi tout le mal qu'il faut savoir éviter. Il mit ensuite ses sages conseils sous la protection du duc d'Aquitaine, en lui disant une dernière fois que la plus essentielle vertu des princes c'est la largesse.

Considérant alors son rôle comme terminé dans le monde, Bertrand de Born renonça brusquement à tout ce qu'il avait tant aimé jusqu'à ce jour, et il alla s'enfermer à Dalon, dans un monastère de l'ordre de Citeaux.

C'était en 1196 ; le troubadour avait environ soixante ans. Sa seconde femme, Philippa, était déjà morte sans aucun doute, car, depuis 1194, il avait cessé de faire toute allusion à ses amours, qu'il avait jusque là rappelées dans la plupart de ses sirventes.

Beaucoup de nobles seigneurs, pendant les deux beaux siècles de « La Chevalerie », ont, au déclin de leur vie, comme le châtelain d'Hautefort, échangé leur épée de combat contre la croix du moine.

Tous furent entraînés vers le cloître par les mêmes sentiments : sentiment féodal qui les engageait, lorsqu'ils ne pouvaient plus porter aisément les armes, à transmettre à leurs héritiers le soin de défendre leurs coutumes et leurs vassaux ; sentiment religieux qui les engageait, lorsqu'ils avaient encore toute leur intelligence, à se dépouiller des honneurs et des biens de la terre, pour aller humblement réparer, dans la prière et le recueillement, les fautes commises pendant la vie guerrière.

Le comte Charles de Montalembert a dit dans *Les Moines d'Occident :*

« Pendant le XII[e] siècle, les conversions ne furent pas
» moins fréquentes et moins exemplaires que dans les siè-
» cles précédents. Ici, les noms se pressent en foule sous la
» plume » (1).

L'illustre écrivain cite un grand nombre de seigneurs qui ont, à cette époque, abandonné leur cotte de mailles pour revêtir le froc de moine, et il termine par ces mots :

« En Aquitaine, un noble périgourdin, Gérard de Salis,
» s'étant fait moine, et ayant entraîné son père et ses frères
» à suivre son exemple, consacra son patrimoine et sa vie à
» fonder cinq monastères : Grandcelm (2), Cadouin (3), Le
» Bournet (4), Dalon (5) et les Chateliers (6), où il mourut
» en 1120, laissant ce quintuple héritage à l'ordre de Citeaux
» et à saint Bernard » (7).

Gérard de Salis était originaire du château de Labatut (8) en Périgord ; sa famille s'est éteinte en 1681, par le mariage de Guilhelmine de Salis, dernière héritière du nom, avec David de Laborie, second fils du seigneur de Laborie, marquis de Campagne.

Comme principale preuve de l'antique origine des Salis, on rappellera toujours les pieuses libéralités de Gérard, sauvées de l'oubli par la reconnaissance des moines.

Ce sont encore de généreuses fondations qui nous ont donné les seuls renseignements incontestables avec lesquels nous avons pu corriger la généalogie de Bertrand de Born.

Combien d'illustres familles ont ainsi trouvé, dans les

---

(1) *Moines d'Occident*, vol. 7, p. 656.
(2) Commune de Bouillac (Tarn-et-Garonne).
(3) Chef-lieu de canton (Dordogne).
(4) Commune de Fontaine (Dordogne), ou Courgeac (Charente).
(5) Commune de Sainte-Trie (Dordogne).
(6) Commune de Fonperron (Deux-Sèvres).
(7) *Les Moines d'Occident*, t. 7, p. 657.
(8) Commune de Saint-Chamassy (Dordogne).

précieux cartulaires de nos vieilles abbayes, la récompense dévolue aux générations futures, pour les charitables donations des ancêtres ?

§ 2. Dalon

Ce fut dans l'abbaye de Dalon, fondée par un noble guerrier périgourdin, converti comme lui, que Bertrand de Born alla chercher le pardon des fautes commises pendant sa vie tourmentée.

A moitié distance entre les ruines de Born, berceau de la famille du troubadour, et le puissant château restauré d'Hautèfort, le voyageur trouvera sur son chemin, au milieu d'une vaste prairie entourée d'arbres séculaires, une superbe voûte ogivale ouverte à tous les vents ; elle est attenante à un logis abbatial assez bien conservé, dont la construction ne paraît pas remonter, dans son ensemble, au delà des premières années du XVIII[e] siècle.

Tout auprès s'élèvent de vastes bâtiments d'exploitation d'apparence moderne, mais sous lesquels on peut voir encore des restes fort intéressants d'un précédent édifice.

Ce sont les derniers et très curieux vestiges du monastère qu'avait fondé Gérard de Salis. Quand l'illustre troubadour d'Hautefort, vieilli dans les luttes féodales, se promenait silencieux autour de son cloître, il pouvait, en levant son regard vers le ciel, distinguer au loin les hautes tours crénelées de sa chère forteresse, dominant le modeste clocher de son dernier refuge.

Dalon est situé sur les confins du Périgord et du Limousin, à la naissance d'une vallée jadis sombre et profonde, arrosée par un ruisseau qui porte le même nom que l'abbaye.

Les forêts ont été depuis longtemps défrichées en majeure partie ; les siècles ou les révolutions ont fait disparaître les vieux monuments élevés par une longue série de moines. Près de ces ruines vivent aujourd'hui des populations agricoles, qui doivent souvent regretter le temps où ce riche monastère répandait autour de lui ses bienfaits.

Avant que Gérard de Salis eût légué ses cinq fondations à Citeaux et à saint Bernard, Dalon avait acquis une assez grande notoriété pour que, en 1114, un Concile provincial eût été tenu dans ce monastère.

Le moine Roger, délégué par saint Bernard pour initier les religieux de Dalon aux véritables règles de Citeaux, conserva son titre abbatial pendant trente-neuf ans (1120 à 1159) ; sous sa puissante direction, ce nouvel établissement cistercien prit rapidement une grande importance.

Lorsque le fondateur d'Obazine voulut, en 1135, rattacher sa maison à l'ordre de Citeaux, il pria l'abbé Roger de lui donner quelques moines, dont il avait besoin pour le guider dans sa pieuse entreprise. L'abbé de Dalon répondit avec empressement à la demande de celui qui devait être saint Etienne d'Obazine ; mais la rigoureuse observance effraya les jeunes disciples, et les moines envoyés par Roger eurent la douleur de rentrer dans leur cloître sans avoir ajouté un nouveau fleuron à la couronne déjà si brillante de saint Bernard. L'investiture ne fut donnée qu'en 1145 à cette fondation naissante, qui allait bientôt devenir la grande et célèbre abbaye d'Obazine en Limousin.

§ 3. **Le vieux guerrier devenu moine**

L'abbé Jean de Collonges, 2e du nom (1), gouvernait l'abbaye de Dalon quand Bertrand de Born prit le froc. Il nous serait impossible de raconter, avec preuves à l'appui, comment s'écoulèrent les premières années religieuses du troubadour d'Hautefort. Les débuts de la vie monastique devaient être nécessairement adoucis en faveur des nobles chevaliers qui, pendant une longue carrière, avaient trop souvent abusé du droit de guerre privée et trop souvent violé les prescriptions de l'Église sur la Paix et Trêve de Dieu.

Plusieurs poètes du XIIe et du XIIIe siècles nous ont laissé

(1) Voir annexe n° 3 la liste des premiers abbés de Dalon.

des récits fort intéressants, qui nous permettront de présumer avec grande vraisemblance comment les vieux guerriers, subitement transformés en moines, observaient les règles de leur monastère.

Nous nous garderons bien de présenter comme un portrait fidèle la physionomie de saint Guilhelm du désert, travestie dans la geste de Guilhaume au Court-Nez par Adenés le roi, l'un des trouvères les plus connus du moyen-âge. Cette chanson raconte le *moniage* de Guillaume d'Orange, fils d'Aymeri de Narbonne, contemporain de Charlemagne. Adenés, qui chantait au commencement du XIII[e] siècle, presqu'au moment où le troubadour d'Hautefort devenait moine, nous dépeint, exagérées par un poète sceptique, les mœurs du temps où vivait l'auteur du poème, au lieu de nous donner les mœurs du temps où vivait le héros.

Lorsque Guilhaume d'Orange eut, comme Bertrand de Born, atteint sa soixantième année, lorsque sa femme Guibourd eut, comme Philippa, rendu son âme à Dieu, le vieux chevalier remit sa vaillante épée dans les mains de son fils; il déposa son bouclier sur l'autel de S[t]-Julien, à Brioude (1), et cela fait, il alla frapper à la porte du monastère de Saint-Geniez (2), demandant humblement la grâce de revêtir le froc, pour travailler en paix à gagner le paradis.

Il fut accueilli comme un frère par le saint abbé, qui lui témoigna la plus grande déférence.

Mais bientôt plusieurs moines se plaignirent au procureur des habitudes du nouveau religieux; on lui reprochait de ne pas observer la loi du silence et de n'avoir jamais l'attitude calme et réservée qui seule convenait aux dévots cisterciens; ses allures vives et précipitées ne s'accordaient pas avec son costume.

Il est vrai que Guilhaume était très grand. Bien qu'il eût reçu le plus long froc du monastère, ses jambes, à moitié découvertes, n'étaient pas gênées dans leurs mouvements,

---

(1) Chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Loire.

(2) Commune de l'Hérault.

comme elles auraient dû l'être avec une robe faite à ses mesures.

Pendant les repas, il ne prêtait aucune attention aux lectures pieuses, et parfois, lorsque la ration ne suffisait pas à son appétit encore mal ordonné, il prenait sans discrétion les légumes, le pain ou le vin de ses voisins de table, plus attentifs que lui aux saintes exhortations du lecteur.

Les plaintes transmises au père abbé furent sans doute l'objet de quelque remontrance, car les dénonciateurs éprouvèrent bientôt la force excessive de son bras de fer.

Il modifia cependant sa conduite et respecta les vivres de ses voisins ; mais il allait puiser sans ménagements dans les provisions du sommelier, et lorsqu'on le faisait trop longtemps attendre, il brisait la porte du cellier.

Un jour, le père gardien se permit de lui faire à cet égard une simple recommandation, bien justifiée par la règle du couvent ; Guilhaume leva son bras puissant et le laissa retomber avec force sur le sommelier, qui resta paralysé d'une épaule jusqu'à la fin de ses jours.

On confiait quelquefois à ce vieux chevalier des missions en rapport avec ses anciennes habitudes ; c'est ainsi qu'à la veille d'une grande fête, il fut chargé d'aller faire une abondante provision de poissons sur les bords de la mer. Il fallait pour cela traverser une forêt fréquentée par de sinistres routiers.

Guilhaume avait mis l'argent nécessaire à son acquisition dans sa ceinture.

Le procureur, qui connaissait les mœurs trop batailleuses du nouveau moine, lui avait dit :

« N'oubliez pas que la règle de notre monastère interdit » tout combat aux religieux. Par conséquent, si quelque » malfaiteur vous arrête sur la route et cherche à ravir votre » monture, ne luttez pas ; cédez.

» Si même il voulait enlever votre froc, donnez-le ; donnez » aussi vos gants plutôt que de frapper ; et si l'on exige vos » bottes, donnez toujours ».

— « Mais, dit Guilhaume, indigné d'une consigne aussi

» peu conforme à ses principes, si l'on voulait enlever mes
» vêtements de dessous, faudrait-il me laisser dépouiller ? »
— « En ce cas, répondit le procureur, vous pourriez résis-
» ter ; toutefois, ne prenez pas pour vous défendre l'arme
» de vos adversaires, car un moine n'a jamais le droit de se
» servir du fer pour protéger sa vie. Ne frappez vos ennemis
» qu'avec la chair et les os ».

Guilhaume eut grand soin d'attacher sa ceinture bien garnie au précieux vêtement de dessous, et il partit pour le rivage de la mer à la grande satisfaction de plusieurs religieux, qui souhaitaient peut-être que le vieux chevalier fût attaqué par les brigands.

Guilhaume était accompagné par un frère lai.

— Chante matines, lui dit-il, et chante fort.

— Mais, reprit le bon frère, les voleurs m'entendront.

— C'est ce qu'il faut, répondit le moine. Ne crains rien.

Le frère obéit ; cependant il tremblait de tous ses membres, et ce n'était pas sans motifs.

Attirés par ses chants, les routiers arrivèrent nombreux en face des deux moines. Ils tuèrent le cheval du monastère, dont l'allure ne pouvait convenir à leurs exploits. Tandis que l'un d'eux s'emparait du harnachement, d'autres s'étaient précipités sur le frère lai et le dépouillaient. D'autres enfin menacèrent le chevalier.

Guilhaume avait eu soin d'ouvrir sa robe pour laisser voir la ceinture autour de ses reins.

— Donne ta ceinture, lui dit l'un des brigands.

— Prends, si tu l'oses, répondit-il.

Le brigand s'approcha pour s'en emparer ; il eut le malheur d'enlever aussi le vêtement de dessous ; alors le vieux moine frappa de son bras puissant la tête du voleur, qui fut immédiatement écrasée.

Deux routiers essayèrent de le venger. Guilhaume en saisit un avec sa main droite, le second avec sa main gauche, et les frappant mutuellement, chair et os contre chair et os, il les réduisit en marmelade.

Les brigands, après avoir dépouillé le cheval, avaient

pendu le frère lai, qui poussait des cris à fendre l'âme d'un chevalier. Guilhaume, qui voulait le secourir sans violer sa consigne, arracha l'une des jambes du cheval mort et la brandissant comme une massue, extermina ceux de ses adversaires qui croyaient avoir encore la force de lutter contre lui ; les autres avaient pris la fuite.

Le moine exécuta toute sa besogne assez vite, pour couper la corde du frère lai pendu avant qu'il ait rendu l'âme.

Après cette brillante équipée, la forêt fut pour longtemps délivrée de ses bandits.

Quant à Guilhaume d'Orange, il vécut jusqu'aux environs de cent ans et mourut en odeur de sainteté dans une retraite solitaire, qui est devenue depuis : Saint-Guilhem du Désert (1).

Il y a dans la légende écrite par Adenés le Roi des exagérations peu orthodoxes ; mais il doit y avoir cependant un fond de vérité.

Les vieux guerriers, improvisés moines, étaient nombreux dans tous les monastères. La plupart d'entr'eux n'avaient évidemment pas transformé leurs habitudes et corrigé leur humeur batailleuse, en aussi peu de temps qu'il en faut pour troquer la cotte de mailles contre le froc.

Pour ce même motif, nous ne devons pas trouver surprenant que Bertrand de Born, enfermé depuis peu de jours dans son cloître, se soit, pendant les premières années de son « moniage », préoccupé quelquefois du redoutable despotisme de Richard Cœur-de-Lion et des dangers que son ambition faisait courir à l'indépendance de l'Aquitaine.

L'abbé Jean regardait d'un œil indulgent les dernières agitations profanes du noble religieux.

Distrait par ses souvenirs guerriers et par ses aspirations féodales, le troubadour d'Hautefort prêtera longtemps encore, aux récits du monde extérieur, son oreille mal habituée au silence monastique. Il entendra parler batailles et son cœur, ému par les bruits du dehors, trouvera peut-êtres des

(1) Commune de l'Hérault.

accents poétiques pour exprimer une dernière fois ses sentiments belliqueux.

§ 4. **Le dernier sirvente de Bertrand de Born**

Bertrand de Born s'oublia, dit-on, jusqu'à composer au fond de sa cellule un sirvente, dans lequel il développe les cruelles obligations de la guerre.

C'était peu de temps après son arrivée à Dalon.

La Bretagne avait toujours subi la lourde autorité du roi du Nord avec la même antipathie que l'Aquitaine.

Lorsque le comte Geoffroy mourut à Paris, dans le tournoi célèbre de 1186 (1), les Bretons reconnurent pour son héritier et successeur son fils Arthur, encore enfant, placé sous la tutelle de sa mère Constance.

Henri II, roi d'Angleterre, se méfiait du profond attachement que ses sujets de Bretagne gardaient à la dynastie des Conan. Il contraignit sa belle-fille, régente d'Arthur, à épouser en secondes noces un noble seigneur Anglais, le comte de Chester, qui fut aussi mal accueilli par les Bretons que par la jeune veuve.

Mais il fallut subir ce chef étranger, en raison de la frayeur qu'inspirait Henri II, et Chester fut reconnu par tout le comté de Bretagne.

Le troubadour l'appelle comte de Saint-Thomas, faisant ainsi allusion à la grande renommée que l'éclatant martyre de saint Thomas Becket venait de donner à l'Angleterre.

Aussitôt qu'Henri II fut mort, Chester fut violemment expulsé ; Richard Cœur-de-Lion essaya vainement de le ramener dans son comté ; les Bretons, soutenus par Philippe-Auguste, restèrent fidèles au jeune Arthur, dont le nom rappelait à leur cœur le souvenir du légendaire Arthus (2), si cher à la vieille Armorique.

---

(1) Voir ci-dessus, chap. XV, § 2.

(2) Héros plus légendaire qu'historique des romans de la Table ronde, qui étaient fort en vogue au XIIe siècle.

Alors Richard dirigea vers la Bretagne une armée de mercenaires ; elle vécut quelque temps dans l'oisiveté, attendant les chefs qui devaient la conduire à la guerre ; les plus nobles vassaux de France avaient été convoqués dans ce but ; mais tel était le respect des barons pour les coutumes féodales, que bien peu consentirent à marcher contre les seigneurs bretons, luttant pour l'indépendance de leur patrie.

On cite cependant parmi ceux qui répondirent à l'appel de Richard Cœur-de-Lion, le comte de Flandres et Renaud de Dammartin. Il semble résulter de la « *tornada* » du dernier sirvente de Bertrand de Born qu'un puissant châtelain d'Aquitaine, Hugues de Lusignan, aurait aussi consenti à commander les gagistes du roi d'Angleterre ; il dut renoncer à son projet après avoir entendu chanter les vers du troubadour, disant qu' « un bon chevalier ne doit jamais recevoir de mauvais argent ».

Si les barons de France avaient refusé d'aller combattre en Bretagne pour les Anglais, ils avaient en grand nombre prêté le secours de leurs armes à la cause du jeune comte Arthur.

Richard, irrité, se mit à la tête de ses mercenaires, bien résolu à faire sentir à toutes ses provinces de France qu'il ne tolérait de leur part aucun acte d'indépendance.

Ses premiers pas dans le comté révolté furent signalés par l'échec qu'il subit à Carhaix (1) (1196). Bertrand fait allusion à ce fâcheux début dans la seconde strophe de « *Gen part* ».

M. Aug. Thierry, après avoir raconté ce fait d'armes, ajoute :

« De toutes les provinces continentales soumises aux » Normands, la Guyenne seule ne montrait pas d'aversion » pour eux, parce que la fille de ses anciens chefs natio- » naux, Eléonore, veuve d'Henri II, vivait encore et tempé- » rait par son influence la dureté du gouvernement étran- » ger » (2).

---

(1) Chef-lieu de canton du Finistère.

(2) A. Thierry, *Hist. de la Conquête de l'Angleterre*, t. II, p. 306.

Cette affection des Aquitains pour la dynastie des Guillaume se retrouve dans tous les sirventes de Bertrand de Born ; mais leur violent amour pour les coutumes de leur pays s'y montre bien plus ardent encore. Aussi ne devons-nous pas être surpris que les barons d'Aquitaine aient refusé d'aller sur le sol de Bretagne combattre pour la couronne royale d'Angleterre ; l'absence presque complète de chefs dirigeant les mercenaires de Richard Cœur-de-Lion, explique suffisamment la défaite de Carhaix, dont il est question dans le dernier chant de guerre de Bertrand de Born :

Gen part nostre reis (1) liuranda,
Perque son tuit gras
Sei Englés, e nou, e ras ;
E chascus porta guirlanda ;
E Francés son rozilhos
De portar lor garnizos,
E sofron fam, e set, e ploja, e ven ;
El reis (2) conquer l'autrui el seu defen.

Reis que gran terra demanda
Par que fassa gas,
Quan chaval no trai de pas,
Ni chaussa de fer no randa ;
El reis fetz que coratjos
Quar venc sai entrels Bretos ;
Mas cela onors tornara a nien
S'es tals la fis com fetz comensamen.

Notre roi distribue largement les pensions, car ses Anglais sont tous gras, frais et comblés. Chacun d'eux porte des guirlandes, tandis que les Français se fatiguent à porter des armures et souffrent la soif, la pluie, le vent. Le roi conquiert la terre d'autrui en défendant son bien.

Le roi qui veut agrandir son royaume, fera rire de lui s'il ne peut pas hâter l'allure de son cheval et s'il ne revêt pas ses chausses de fer. Richard s'est montré courageux, en venant au milieu des Bretons ; mais sa gloire ne gagnera rien si la fin ressemble au commencement.

---

(1) Richard Cœur-de-Lion.

(2) Le roi des Français, Philippe-Auguste, mis en opposition avec « Nostre reis », Richard Cœur-de-Lion.

Guerra vol qu'om sanc espanda,
E qu'om foc abras,
E que ja no sia las
De donar, ni meta ganda;
Qu'eu sai fraires (1) aitals dos,
L'us es reis, l'autre es coms pros;
Mas ges no ditz vertat aicel que men,
Ni tuit lauzat no son pro ni valen.

Breto son fors de garanda
E son d'onor bas,
Quar us coms de Saint Tomas
Entret en Bresilianda (2).
Ben paron de bon cor blos
E tornat de sus en jos,
Quar lor Artus (3) demandon frevolmen;
No'n dirai plus, quar negus no m'enten.

La guerre veut qu'on répande le sang, qu'on allume l'incendie, que jamais on ne soit fatigué de donner et qu'on n'arrive pas en retard. Je sais deux frères dont l'un est roi, l'autre est comte preux; mais il ne dit pas vrai celui qui ment, et tous les hommes vantés ne sont pas courageux et vaillants.

Les Bretons ne méritent pas notre confiance; ils ont perdu leur honneur en laissant un comte de Saint-Thomas entrer en Brésiliande. Ils montrent peu de cœur et de bon sens, car ils cherchent partout et follement leur Arthus; je n'en dirai pas davantage, nul ne me comprendrait.

---

(1) Richard Cœur-de-Lion et Jean Sans-Terre, comte de Mortain.

(2) Forêt de Bretagne; la partie est prise ici pour l'ensemble.

(3) D'après la légende bretonne, Arthus, grièvement blessé dans un combat livré contre ses propres compatriotes et son perfide neveu Mordred, avait été emmené dans une barque enchantée vers un pays mystérieux, d'où il devait revenir un jour pour rendre aux Bretons l'empire qu'ils avaient perdu. Les troubadours et les trouvères font souvent allusion à cette attente chimérique des Bretons. (A. Thomas, *loc. cit.*, p. 99).

Als baros cui argens blanda,
Sirventés, diras
Qu'enanz que passen lo pas,
Vejan si es foudatz granda,
Si es sens, o dans, o pros,
Quar per senhor dormilhos
No volh entrar en guerra n'en conten ;
Quar greu conquer om be terra dormen.

Sirventés, vai t'en coitos
Al comte qu'a nom n'Ugos (1) ;
Quar el val tan, e ve, e sap, e sen,
Que ja no vol penre malvatz argen.

Aux barons que l'argent séduit, sirvente, tu diras que, avant de se mettre en route, ils regardent s'il y a grande folie ou raison, dommage ou profit ; car, pour un seigneur qui aime à dormir, je ne voudrais pas me mettre en guerre ou en lutte ; on gagne rarement la victoire en dormant.

Sirvente, va rapidement vers le comte qui s'appelle Hugues ; car il vaut tant, il voit, il sait, il sent si bien, que jamais il ne voudra recevoir de mauvais argent.

M. A. Thomas conteste à Bertrand de Born la paternité de ce sirvente (2), pour ce motif qu'il ne pourrait avoir été composé qu'après l'entrée du troubadour à Dalon. La vie religieuse, dit-il, ne saurait s'accorder avec les pensées exprimées dans la troisième strophe de ce chant.

Cette considération n'est pas suffisante pour justifier l'opinion du savant professeur du Collège de France. Il nous semble même qu'on doit voir plutôt dans les sentiments qu'exprime ici le troubadour, devenu moine, l'heureuse

---

(1) Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, dont il est question ci-après, § 7.

(2) *Poésies complètes de Bertrand de Born*, p. 97.

influence exercée sur son esprit par son nouveau genre de vie.

Jadis il célébrait avec allégresse les joies que procuraient à son âme les vives émotions de la guerre acharnée. En ce temps là, rien n'était pour lui comparable au charme infini répandu dans le cœur d'un chevalier par ces rudes combats, où l'on voyait le sang couler, les maisons incendiées et les champs ravagés.

Depuis, le vieux guerrier est devenu moine de Dalon; quelques semaines ont suffi pour adoucir ses mœurs trop belliqueuses; au lieu de chanter le bonheur qu'on doit éprouver au choc si glorieux des armes, il se borne à constater, en les énumérant, les cruelles obligations imposées à tout châtelain guerroyant.

Il faut remarquer aussi dans ce sirvente la transformation qui s'est opérée chez le troubadour au sujet de Richard Cœur-de-Lion. Il ne montre plus à son égard le même enthousiasme que dans ses œuvres précédentes. Il le critique, il blâme sa lenteur et sa paresse. Il ne lui promet plus, comme autrefois, la victoire et des conquêtes. Il ne le méprise pas encore autant qu'il méprise Jean-Sans-Terre; mais il essaie d'arrêter les nobles seigneurs, que pourraient entraîner ou séduire les dons et les menaces du roi d'Angleterre.

Bertrand de Born ne tarda pas à se détacher pour toujours des graves questions politiques qui s'agitaient autour de lui; à dater de ce moment là, toutes ses pensées furent pour son monastère et pour la vie future. Il cessa définitivement de chanter l'indépendance de l'Aquitaine, comme il avait depuis longtemps cessé de chanter l'amour.

§ 5. **La Réforme religieuse**

L'ordre de Citeaux, auquel appartenait l'abbaye de Dalon, avait été fondé par Robert de Molesme, en 1092, dans le but de rétablir la véritable règle de saint Benoît, que les Clunisiens paraissaient avoir complètement oubliée.

Les deux successeurs de Robert, saint Albéric et saint Etienne, avaient continué son œuvre, sans parvenir à corriger complètement les vices qui corrompaient le recrutement du clergé et tendaient à détruire sa bienfaisante influence.

Cependant cette réforme n'avait rien de commun avec celle qui avait été fort heureusement réalisée au xe siècle, à l'époque où Guillaume Ier le Pieux, duc d'Aquitaine, donnait Cluny aux religieux de saint Benoît.

Entre la fondation de Cluny et celle de Citeaux, deux siècles de brillante chevalerie s'étaient écoulés, répandant dans tout le clergé de France un tel esprit de féodalité que, partout, les prêtres et les moines avaient négligé leurs plus graves obligations religieuses, pour s'attacher à leurs droits ou privilèges féodaux.

Le clergé subit généralement l'influence de la société au milieu de laquelle il vit, même lorsqu'il a l'autorité nécessaire pour la diriger.

Or, le XIIe siècle peut être justement considéré comme étant un des plus admirables, au triple point de vue de la foi, de la science et des mœurs. Les prêtres et les moines de ce temps, sauf d'inévitables exceptions, brillent eux-mêmes, au milieu de leurs contemporains, par leur foi, leur science et leurs bonnes mœurs.

Mais le luxe et la richesse qui régnaient alors dans la France, avaient produit leur contagieux effet sur les nombreux établissements monastiques qui couvraient toutes les provinces.

Les abbayes s'étaient petit à petit transformées en de riches maisons de retraite, où des moines instruits, honnêtes et vertueux laissaient s'écouler doucement leur paisible existence, dans l'étude et la prière.

Presque partout les religieux avaient outre mesure embelli leurs demeures; l'étoffe qui servait à les vêtir était aussi riche que celle dont s'habillaient les seigneurs les plus élégants; leurs ornements, dont nos Musées ont conservé de curieux spécimens, étaient d'une incomparable beauté.

Ils avaient donné à leurs réfectoires des habitudes d'hospitalité, semblables à celles qui distinguaient les plus nobles barons.

On pouvait voir dans leurs écuries de magnifiques chevaux brillamment équipés ; parfois même ces moines, voués à l'oraison perpétuelle, affichaient les mœurs guerrières et violentes des plus audacieux chevaliers.

Les évêchés, les abbayes, les prieurés se donnaient ou se vendaient comme des domaines ; le clergé séculier, encore moins retenu que le clergé régulier, vivait dans une dangereuse mollesse.

L'air ambiant saturé de féodalité avait pénétré outre mesure, comme une contagion, dans la plupart des établissements religieux.

Quelques pieux réformateurs avaient, dès le XIe siècle, préparé les voies à saint Bernard, qui parut en 1113, et qui consacra ses efforts et sa vie tout entière à rendre les moines et les évêques dignes et capables de remplir dans le monde leur mission divine.

Aux monastères construits comme des palais, saint Bernard substitua des établissements pauvres ou modestes ; aux ornements d'or et d'argent, aux vêtements de brocart et de samit, il substitua la bure.

Pendant environ trente ans, il personnifia l'église romaine, et ce court espace de temps lui suffit pour corriger les abus, rétablir partout les règles austères des fondateurs d'ordres, réduire les fauteurs d'hérésie au silence, rendre enfin au Souverain pontife sa grande autorité sur les peuples et sur les rois.

Il suscita de tels zèles pour la vie claustrale que cinquante ans après la fondation de Citeaux, c'est-à-dire vers 1140, on pouvait compter cinq cents monastères observant la règle de saint Benoît réformée par ses soins ; et quand, à la fin du siècle, Bertrand de Born devint moine de Dalon, leur nombre dépassait le chiffre de deux mille.

Les autres ordres monastiques progressaient aussi rapidement que l'ordre de Citeaux. Lorsqu'on pense que chacune

de ces abbayes était un foyer de science, où l'esprit humain venait s'alimenter et se développer ; lorsqu'on remarque qu'au temps où brillait saint Bernard, il y avait dans la seule Église de France plus de trente archevêques ou évêques, dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, pour nous éclairer encore aujourd'hui de leurs éclatantes lumières, on ne comprend vraiment pas que l'histoire ait jamais pu traiter de période barbare ces siècles merveilleux de la chevalerie.

Il semble cependant que depuis quelques années on apprécie plus justement les mérites et les mœurs de ce temps-là.

L'*Histoire générale de l'Europe*, écrite par des membres de l'Université, pour qui l'Eglise et le pape sont en général des ennemis qu'il faut surveiller, s'exprime, à l'égard du clergé français du XIIe siècle, dans les termes suivants :

« Le siècle de la chevalerie constitue la période la plus » brillante de l'histoire de l'Eglise. Grégoire VII abolit le » mariage des prêtres et la simonie. Urbain compléta cette » réforme ; bientôt après, l'influence laïque disparut entiè» rement dans l'élection des évêques, qui par l'élimina» tion progressive des autres électeurs, revint insensible» ment aux chanoines seuls.

» En même temps que le clergé séculier se réformait, le » clergé régulier se développait dans des proportions sur» prenantes. De Léon IX à Grégoire IX on constate en » France des progrès inouïs dans la vie monastique ; c'est » l'époque des repentirs éclatants et des grandes pénitences, » l'époque des mortifications et des austérités.

» Saint Bruno et saint Bernard, sainte Hildegarde et » sainte Elisabeth de Schœnau ne sont pas isolés. Des mil» liers d'âmes envahies par le dégoût du monde les imitent » et se réfugient dans les cloîtres. Les anciens monastères » ne suffisent plus ; de toutes parts il s'en crée de nouveaux. » En même temps, la variété des ordres tend à disparaître ; » chaque fondateur avait jusqu'alors imposé sa règle à sa » fondation.

» De ce siècle date la formation des Congrégations, qui

» assujettit des monastères souvent nombreux à une même » direction, les rattachant tous à l'un d'entr'eux considéré » comme chef d'ordre » (1).

De tous ces ordres, le plus sévère était celui de Citeaux ; c'était lui cependant qui semblait avoir la préférence des vieux guerriers convertis et des grands coupables repentants.

Bernard de Ventadour, le troubadour aimé de la reine Eléonore, et Raymon Jordan, vicomte de Saint-Antonin, conseiller d'Alix de Gourdon, sœur de Maheut, étaient allés déjà s'enfermer dans l'une de ces abbayes cisterciennes. Ce fut dans cette même abbaye, aux lois austères, que Bertrand de Born voulut se préparer à mourir en paix avec Dieu.

« Après sa vie de gaieté et de faveurs, il finit comme on » finissait toujours à cette époque, par se faire religieux. » Ainsi le seigneur aventureux et tyrannique, le troubadour » imprudent, tout le monde aboutissait au cloître » (2).

La règle à laquelle s'était astreint Bertrand de Born ne ressemblait guère à l'existence qu'il avait menée jusque-là.

Les moines de Citeaux se couchaient à huit heures du soir en été, à sept heures en hiver.

Ils se levaient à deux heures du matin et se recouchaient à quatre heures et demie, après avoir récité leurs prières en commun.

Ils se levaient de nouveau à cinq heures et demie pour aller au chapitre.

De sept heures à dix heures, tous les religieux travaillaient en groupes aux diverses occupations du monastère.

Deux heures de prières ou de méditations suivaient ce travail.

Le premier repas avait lieu à midi, suivi de quelques moments de temps libre.

(1) *Histoire générale de l'Europe*, par Lavisse, t. II, p. 243 et s.
(2) *Littérature française au Moyen-âge*, par Villemain, t. I, p. 113.

A deux heures, on reprenait le travail en groupes du matin.

A cinq heures, les vêpres ; à six heures, le second repas.

Les religieux ne mangeaient pas de viande, de poisson, d'œufs, ni de beurre. Toute la cuisine se faisait au sel et à l'eau. Ils ne se déshabillaient jamais, ils gardaient un silence absolu.

Le travail en commun variait suivant les dispositions de chacun ; les uns copiaient des livres et conservaient pour les générations futures, en un temps où l'imprimerie n'existait pas, toutes les productions de l'intelligence humaine.

D'autres enluminaient les manuscrits.

Quelques-uns exécutaient les travaux nécessaires à l'entretien du monastère : ceux-ci étaient menuisiers ou charpentiers ; ceux-là meuniers ou forgerons.

Le plus grand nombre se livrait à la culture de la terre ; et l'on peut dire, sans la moindre exagération, qu'une grande partie de la vieille France a été défrichée par les moines.

Ils étaient les conseillers de tous les agriculteurs ; on venait chez eux chercher des leçons et des exemples ; ils donnaient en même temps, sur tous les produits du sol, les meilleures espèces à produire.

Lorsque des hauteurs voisines d'Hautefort et du château de Born brûlé par les routiers, on jetait les yeux sur les terres avoisinant l'abbaye de Dalon, on pouvait voir disséminés dans les champs de nombreux moines, vêtus de robes grises, qui travaillaient en silence.

Tout à coup la cloche du monastère se faisait entendre ; les laboureurs ramenaient aussitôt leurs bœufs à l'étable ; les ouvriers d'art rangeaient leurs outils, les enlumineurs déposaient leurs pinceaux.

Tous se réunissaient à l'église pour réciter le long office du jour.

Ils revenaient à deux heures du soir dans leurs ateliers ou dans leurs champs ; les bœufs étaient remis à la charrue et les moines reprenaient leur travail du matin interrompu par la prière.

Ce règlement sévère de Citeaux nous permet de voir comment Bertrand de Born passa les vingt dernières années de sa vie. Grâce à ses fréquentes et silencieuses prières, il avait fini par oublier toutes ses préoccupations féodales et les tristes rivalités des puissants de la terre. Ce fut la première récompense méritée par sa conversion, car les événements qui s'accomplissaient en dehors de son cloître auraient singulièrement affligé son cœur épris d'indépendance et de liberté.

De nouveaux combats se livraient en Bretagne, en Aquitaine, en Normandie, qui jadis auraient enflammé son génie poétique.

L'Aquitaine, si chère au noble troubadour, voyait disparaître son ancienne autonomie. Bientôt elle ne sera plus qu'une province asservie dans un grand empire ; et cependant le châtelain d'Hautefort restait muet dans sa cellule.

§ 5. **La Mort de Richard Cœur-de-Lion**

La noblesse du Périgord et du Limousin se détachait de plus en plus du roi d'Angleterre qui, sans cesse en lutte avec ses vassaux, combattu dans son île par de graves agitations populaires, menacé par le roi de France dans toutes ses provinces continentales, ne s'occupait de son beau duché d'Aquitaine que pour l'opprimer et l'écraser d'impôts.

Richard Cœur-de-Lion perdait au milieu de toutes ces difficultés, qui l'obsédaient sans cesse, jusqu'à ses sentiments généreux et chevaleresques d'autrefois.

Son despotisme et sa cruauté devenaient chaque jour plus terribles ; il faisait arracher impitoyablement les yeux à tous les ennemis qui tombaient en son pouvoir ; il refusait sans miséricorde toute rançon pour les prisonniers.

Philippe-Auguste déplorait ces abus de la force ; mais rien ne lui faisait espérer la fin prochaine de ces luttes continuelles, car les armées des deux souverains étaient d'égale force.

Le roi de France eut alors l'idée de proposer au roi d'An-

gleterre un combat singulier en champ clos, dans lequel toutes leurs querelles seraient définitivement résolues par cinq chevaliers tirés au sort parmi les Français et parmi les Anglais.

Richard mit à son acceptation la condition formelle que les deux rois seraient au nombre des combattants, et le grand duel n'eut pas lieu.

Le pape suivait avec une anxieuse sollicitude ces guerres incessantes, de plus en plus acharnées. Lorsqu'il crut trouver un moment favorable pour intervenir, il envoya l'un de ses légats porter aux deux monarques ses conseils pacifiques.

Philippe accepta son intervention par lassitude.

Richard l'accepta parce que des révoltes populaires ensanglantaient depuis longtemps les rues de Londres et nécessitaient son départ immédiat pour l'Angleterre. Une trêve qui devait durer cinq ans (1199 à 1204) fut conclue et signée par les deux rois.

Au moment où Richard Cœur-de-Lion allait s'embarquer, il apprit qu'Adhémar V, vicomte de Limoges, et Elie V, son frère utérin, comte de Périgord, encouragés par le roi de France, soulevaient une conspiration générale dans toutes les châtellenies du Périgord et du Limousin.

Les deux puissants vassaux du duc d'Aquitaine, outrés des injures dont le roi d'Angleterre ne cessait d'accabler les Aquitains, avaient effectivement signé avec Philippe-Auguste un traité secret, dont le texte est parvenu jusqu'à nous.

Lorsque Richard connut cette trahison, il résolut d'en tirer immédiatement une éclatante vengeance. Il revint sur ses pas, emmenant une forte armée de mercenaires et de routiers, bien résolu à détruire les trois principales forteresses des deux vassaux révoltés : Chalus (1), Nontron (2) et Piégut (3).

---

(1) Chef-lieu de canton de la Haute-Vienne.
(2) Chef-lieu d'arrondissement de la Dordogne.
(3) Commune de la Dordogne.

Il se dirigea lui-même, avec son fidèle Mercadier, vers le château de Chalus, en Limousin, dont les ruines intéressantes attirent de nombreux visiteurs.

Une seconde armée devait aller brûler Piégut, où l'on voit encore, fièrement dressée sur un rocher pittoresque, la superbe tour crénelée que Richard voulait renverser.

Cette seconde armée devait se diriger ensuite vers le château de Nontron.

A peine le roi d'Angleterre eut-il investi Chalus, que pressé d'en finir, il alla chercher le point faible sur lequel il engagerait le premier assaut.

Pendant qu'il faisait à cheval et sans cotte de mailles le tour des murs d'enceinte, avec son habituelle témérité, un carreau d'arbalète, lancé par Pierre Basile, noble chevalier au service du vicomte de Limoges, le blessa grièvement à l'épaule (26 mars 1199).

Le roi donna l'ordre à Mercadier, seigneur de Bigaroque, de courir à l'assaut et de pendre tous les assiégés, à l'exception de celui qui l'avait blessé.

Le château fut aisément enlevé et les ordres du roi reçurent leur cruelle exécution. Pierre Basile fut chargé de chaînes et retenu prisonnier.

Cependant la gangrène avait gagné la blessure de Richard Cœur-de-Lion avec une telle rapidité, qu'on dut aussitôt renoncer à tout espoir de guérison. Le roi fut averti de la gravité de son état.

Imitant les pieux exemples donnés en semblables circonstances par son frère Henri Court-Mantel et par son père, il appela son aumônier près de lui, confessa très humblement ses fautes et manifesta publiquement les sentiments d'un sincère et profond repentir.

Puis, il ordonna que Basile fût amené près de lui ; voulant, à sa dernière heure, réparer ses nombreux actes de cruauté, il fit briser les chaînes de son prisonnier, lui donna cent shellings et le fit mettre en liberté. Bientôt après il rendit son âme à Dieu (6 avril 1199).

Conformément aux ordres du roi mourant, le corps de

Richard fût enseveli dans l'abbaye de Fontevrault, près d'Henri II, et son cœur fut déposé dans l'église cathédrale de Rouen, auprès d'Henri Court-Mantel.

Richard Cœur-de-Lion n'avait jamais respecté ses devoirs de famille ; il fut toujours en guerre contre son père ou ses frères.

Il n'avait jamais observé ses devoirs féodaux ; il conspira sans cesse contre ses suzerains, les rois de France et d'Angleterre.

Il ne pratiqua jamais ses devoirs royaux, car la paix, la grandeur et la prospérité de son royaume furent toujours indifférentes à son caractère sceptique.

Cependant l'histoire s'est en général montrée fort indulgente pour lui.

Bertrand de Born a dit dans l'un de ses sirventes :

« La largesse assure une bonne renommée au riche seigneur ».

Et dans un autre :

« Avec la prouesse, un noble baron conquiert toujours la gloire ».

Au-dessus de la porte d'entrée d'un vieux château du Périgord (1), on peut lire ces mots, qu'on dit avoir été gravés dans la pierre par Monseigneur Christophe de Beaumont pendant son exil :

« Un bien mourir toute une vie honore ».

Richard Cœur-de-Lion a mérité le bénéfice de ces trois maximes.

Il fut prodigue, il fut téméraire, il sut bien mourir.

Voilà pourquoi sans doute une brillante auréole donne à son existence aventureuse un éclat peu mérité.

Bertrand de Born avait écrit de poétiques planhs sur la mort du « Jeune Roi » ; il resta muet quand mourut le roi Richard, qui pendant plus de dix ans avait si souvent inspiré sa muse.

Mais le troubadour préféré de Marie de Ventadour, sœur

---

(1) Le château du Repaire, canton de Domme (Dordogne).

de Maheut de Montignac, Gaucelm Faidit, composa sur la mort du roi paladin un harmonieux chant plaintif, qui commence par ces mots : « *Forts chausa es* ».

Le bandit Mercadier, seigneur de Bigaroque, témoigna sa douleur et ses violents regrets en se conformant à ses mœurs de soudadier sanguinaire.

Aussitôt que le roi d'Angleterre eût rendu le dernier soupir, il envoya des routiers à la recherche de Pierre Basile, qui fut arrêté de nouveau et écorché vif sous les yeux de celui à qui le roi Richard avait ordonné de le mettre en liberté.

Eléonore était accourue près de son fils mourant ; sa fatale influence avait fait désigner par Richard Cœur-de-Lion, comme devant lui succéder sur le trône, Jean Sans-Terre, à la place du jeune prince Arthur, fils de Geoffroy, comte de Bretagne.

Richard professait le plus grand mépris pour son frère ; mais Eléonore avait bien justement supposé qu'elle exercerait plus d'ascendant sur son fils Jean que sur son petit-fils Arthur, déjà pénétré de ses devoirs féodaux et qui d'ailleurs s'était toujours montré docile aux enseignements de sa mère Constance.

Pour rendre le roi de France favorable à cette dérogation aux lois qui régissaient les droits à la couronne, Eléonore offrit à Philippe-Auguste une paix honorable, scellée par le traité des Andelys (1200).

Philippe reconnaissait Jean Sans-Terre comme roi d'Angleterre et recevait en récompense le comté d'Evreux ; il ne voulut cependant pas abandonner Arthur de Bretagne, qu'il laissait ainsi dépouiller ; il le fit venir auprès de lui pour le faire élever avec ses enfants. Ce même traité donnait pour femme, à Louis de France, fils aîné de Philippe-Auguste, la petite-fille d'Eléonore d'Aquitaine, Blanche de Castille.

§ 7. **Assassinat de Mercadier**

Le 26 mars 1200, la reine Eléonore débarquait à Bordeaux,

menant en France celle qui devait être la mère de saint Louis. Mercadier, le farouche chef de routiers, devenu châtelain de Bigaroque, en Périgord, avait descendu le cours de la Dordogne pour saluer la mère de Richard Cœur-de-Lion, arrivant de Castille ; il s'avançait respectueusement vers la reine et s'inclinait pour lui baiser la main, lorsqu'un assassin soudoyé par Brandini, autre chef de routiers, d'origine italienne, se précipita vers lui et le tua d'un coup de poignard.

Vivement impressionnée par ce meurtre, lasse d'une vie si longue et si tourmentée, la vieille reine n'eut pas la force de conduire le cortège de Blanche de Castille au château de Port-Mort, près des Andelys, où devait être célébré le mariage. Elle confia sa petite-fille à l'archevêque de Bordeaux, Elie de Malemort, et elle alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontevrault ; mais le cloître ne retiendra pas longtemps cette âme ambitieuse et ardente ; de plus grandes infortunes vont la frapper encore, avant qu'elle cherche un dernier refuge dans son monastère de prédilection.

Peu de jours après, le roi d'Angleterre, chassant dans une forêt du Poitou, rencontra sur sa route Isabelle Taillefer, fille d'Aymar Ier, comte d'Angoulême, et fiancée à Hugues le Brun, sire de Lusignan, comte de la Marche, à qui Bertrand de Born venait de donner des conseils salutaires dans son dernier sirvente, « *Gen part* ».

Séduit par les charmes d'Isabelle, dont toute la province célébrait la beauté, Jean Sans-Terre l'enleva, malgré les protestations des chevaliers qui faisaient escorte à la jeune châtelaine ; il la conduisit à Bordeaux et l'épousa devant l'archevêque Elie de Malemort, août 1200.

Il est vraisemblable qu'Isabelle ne fit pas une grande opposition aux vœux du roi, qui cependant était profondément haï par tous les Aquitains et qui venait de répudier sa première femme, Hirvoise de Glocester. La fille d'Aymar Ier était très ambitieuse, et le comté de la Marche ne valait pas à ses yeux la couronne royale d'Angleterre.

Quand elle aura retrouvé sa liberté, grâce à la mort de

Jean Sans-Terre, elle reviendra vers ses premières amours, mais elle n'apportera pas la paix et le bonheur au comte Hugues X, devenu son époux.

L'acte de violence accompli dans la forêt du Poitou par le roi Jean, souleva de vifs sentiments de colère dans toute la province.

Cette même année (1200), Jean Sans-Terre imposa comme son sénéchal aux Périgourdins, indignés d'un choix pareil, le chef de routiers Martin Algaïs. La valeur morale du roi d'Angleterre ne pouvait être mieux représentée que par ce *raubador* fameux, dont les crimes et les trahisons recevront bientôt, dans la Croisade des Albigeois, les châtiments qu'ils méritaient.

§ 8. Assassinat d'Arthur de Bretagne

La noblesse d'Aquitaine ressentit avec un frémissement de haine la double injure infligée par Jean Sans-Terre, « *ce roi plus souillé que l'enfer* » (1), qui venait d'enlever la fille du comte d'Angoulême et de nommer sénéchal du Périgord le plus célèbre bandit de l'époque. Les nobles barons portèrent leurs plaintes devant le roi de France et jurèrent de lui prêter main-forte s'il voulait demander au roi d'Angleterre un compte rigoureux de sa conduite.

Philippe-Auguste avait été lui-même, peu d'années auparavant, en 1196, dans la situation lamentable de Hugues de Lusignan.

Il avait obtenu la main de Béatrix de Genève. La jeune fiancée se rendait à Paris, suivie par de nombreux et brillants chevaliers. Elle traversait la forêt de Rossillon, près de Saint-Rambert, lorsqu'elle fut tout à coup enlevée par Thomas Ier de Maurienne.

Le ravisseur l'épousa le jour même, dans ce puissant château de Rossillon, que les trouvères du XIIIe siècle ont si

---

(1) Mathieu Paris, *Chroniques*, II, 669.

souvent décrit ; on voit encore ses ruines imposantes qui dominent la vallée suivie par le chemin de fer de Genève, entre Ambérieux et Culoz.

Le roi de France ne voulut formuler aucune protestation contre cet enlèvement audacieux, d'où l'histoire a pu conclure que la jeune et belle fiancée, redoutant le sort malheureux de la reine Ingeburge de Danemark, répudiée en 1193, avait dû prendre part au complot si habilement conduit par Thomas Ier (1).

Philippe-Auguste se montra moins accommodant dans la réparation de l'injure faite aux comtes d'Angoulême et de la Marche ; il traduisit devant sa cour le roi d'Angleterre, son vassal pour la Bretagne, l'Anjou, l'Aquitaine et la Normandie.

Jean Sans-Terre n'ayant pas répondu à cet appel, Philippe envahit la Normandie et prêta main-forte aux Aquitains, qui se soulevèrent contre leur duc abhorré, tandis que les Bretons en révolte prenaient aussi les armes, sous la conduite du jeune prince Arthur.

Eléonore sortit alors de Fontevrault et se dirigea vers l'Aquitaine, dont elle espérait apaiser le courroux. Son petit-fils, Arthur, la surprit à Mirebeau (2) ; il allait l'enlever avec toute son escorte, lorsqu'arriva Jean Sans-Terre venant au secours de sa mère.

L'armée royale eut facilement raison du comte Arthur, qui fut emmené captif à Rouen, où il périt peu de jours après dans un drame demeuré mystérieux.

Jean Sans-Terre est resté devant l'histoire comme le principal et peut-être l'unique auteur de l'odieux assassinat de son neveu.

Lorsque le roi de France apprit le nouveau forfait de son vassal, il entra dans une violente colère.

Arthur était du même âge que Louis de France ; il avait

---

(1) Marquis Terrier de Loray, *Revue des Questions historiques*, T. IX, p. 207.

(2) Château fort, aujourd'hui chef-lieu de canton (Vienne).

été son compagnon d'études et son fidèle ami pendant trois ans, depuis 1199 jusqu'à l'échauffourrée de Mirebeau.

Les deux princes avaient été élevés avec le plus grand soin par des maîtres illustres ; Philippe-Auguste avait fiancé le jeune comte de Bretagne à sa fille Marie (1). Dans son juste courroux, il résolut de dépouiller l'indigne roi d'Angleterre de toutes les provinces qu'il possédait dans le royaume de France, et il engagea contre lui une guerre acharnée.

§ 9. Mort d'Éléonore d'Aquitaine

Eléonore ressentit une profonde douleur en apprenant la mort tragique de son petit-fils ; les terribles soupçons qui vinrent alors à son esprit, comme à celui de Philippe-Auguste, mirent le comble à l'infernale destinée dont sa vie tout entière avait été enveloppée.

Epouvantée par les rapides victoires du roi de France, qui s'était emparé en quelques mois de la Bretagne et de la Normandie, elle alla de nouveau s'enfermer, pour ne plus en sortir jamais, dans son abbaye de Fontevrault.

Cette fois encore, elle dut maudire le jour malheureux où, divorçant avec le roi Louis VII, elle avait « par la colère de Dieu » lié son existence à la race des Plantagenest, vouée de tout temps aux plus fatales aventures.

Elle mourut dans sa cellule le 30 mars 1204.

L'Aquitaine restait alors la seule province de France relevant de la couronne d'Angleterre ; mais les Aquitains voyaient en gémissant se dissiper les dernières illusions de leur antique indépendance. Ils donnèrent de sincères regrets à la reine Eléonore, qui emportait dans son linceul jusqu'au joyeux souvenir d'une autonomie à tout jamais perdue.

La vieille reine fut ensevelie entre son époux Henri II et son fils Richard ; auprès d'elle viendront prendre place la reine Jeanne et son second mari, Raymond VI, comte de

(1) *Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis, p. 5.

Toulouse, ainsi que la reine Isabelle Taillefer. On voit encore, dans les beaux cloîtres de Fontevrault, ces tombeaux profanés par les révolutions ; les statues des Plantagenest, précieux monuments du XIIIe siècle, attirent l'attention des visiteurs curieux et font naître dans l'esprit de tout homme qui réfléchit de tragiques souvenirs et de mélancoliques pensées.

Bertrand de Born, enfermé dans son monastère de Dalon, assista silencieux aux dernières convulsions de sa chère Aquitaine ; il est cité plusieurs fois, pendant cette période agitée, dans le cartulaire de Dalon ; au folio 125 est enregistrée une donation faite en 1202, « *In claustro Exidolii, presentibus Bertrando de Born et Constantino filio ejus, monachis Dalonis* ».

Constantin était le plus jeune des enfants du troubadour ; comme tant d'autres chevaliers de son temps, il avait, à la fleur de l'âge, abandonné la vie guerrière pour la vie monastique ; le cloître, où nous voyons les deux moines de Dalon, était construit depuis peu d'années ; Raymond de Mareuil, évêque de Périgueux, avait en 1157 donné l'église d'Excideuil à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, qui s'était empressée d'acheter un domaine dans les environs, de le planter en vigne et de bâtir un prieuré avec une chapelle (1).

§ 10. **Mort de Bertrand de Born**

Les principaux acteurs des drames divers autour desquels s'est écoulée la vie de Bertrand de Born, ont disparu de la scène du monde. Le troubadour d'Hautefort a vu mourir les premiers pendant qu'il luttait pour les coutumes de son pays ; il a connu la mort des autres pendant qu'il priait au fond de son cloître. Mieux que jamais il dût voir alors la

---

(1) Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, pages 95 et 371.

fragilité des ambitions humaines et la nécessité de songer à sa fin prochaine.

A dater de 1202, son nom cesse de paraître sur tous les documents découverts jusqu'à ce jour ; on le trouve cependant rappelé, sous la date de 1215, dans la Chronique de Bernard Itier, bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges.

Sur la marge d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, le savant chroniqueur a porté la mention suivante : « 1215. *Octava candela in sepulcro ponitur pro* » *Bertrando de Born* ; *cera tres solidos empta est* ».

Nous savons qu'à cette époque le nombre des maisons cisterciennes était très considérable ; il dépassait le chiffre de deux mille. Les liens religieux qui les unissaient entre elles exigeaient qu'on priât le plus tôt possible pour les frères décédés. Les relations postales n'existant pas encore, un moine désigné sous le titre de *Rotuliger* avait pour fonctions de visiter à pied et sans interruption tous les monastères de l'ordre ; il portait des rouleaux en parchemin appelés *Rotuli*, sur lesquels étaient inscrits tous les cisterciens morts depuis son précédent passage. Chaque prieur prenait une copie de la liste funèbre et la complétait ensuite avec les noms de son couvent.

La note mise en 1215, par Bernard Itier, sur la marge d'un livre liturgique, fut prise évidemment au *Rouleau des morts*. Depuis quand notre troubadour avait-il rendu son âme à Dieu ? On l'ignorera toujours sans doute, mais il est vraisemblable qu'il mourut vers 1214, puisque nous savons qu'en 1215, après la visite du *Rotuliger*, « le huitième cierge fut allumé pour Bertrand de Born sur le sépulcre de Saint-Martial ; la cire ayant coûté trois sous ».

Dans la crypte de la vieille abbaye limousine, était un beau candélabre à huit flammes, consacrées aux huit derniers moines cisterciens dont la mort avait été signalée à la pieuse compassion des religieux. Le cierge que Bernard Itier nous montre brûlant sur le tombeau du saint apôtre, se consuma près de l'autel où, trente années auparavant, le

sire d'Hautefort avait recueilli les serments de ses complices d'Aquitaine, conspirant avec Henri Court-Mantel contre le roi du Nord.

A côté du candélabre à huit branches, Bertrand de Born, le fils aîné du troubadour, fit sceller dans le mur de l'église une lampe, « pour laquelle il institua une rente gagée sur » les produits du marché de Chalus-Chabrol » (1).

Par un acte daté de Nemours, novembre 1212, ce même Bertrand et le comte Archambaud de Périgord avaient fait ensemble hommage de leurs fiefs entre les mains de Philippe II (2). Tour à tour attaqués par le cruel Jean Sans-Terre, que les Aquitains détestaient à juste titre, et par Philippe-Auguste qui rétablissait avec ses conquêtes la *Grande Terre* (3) du temps de Charlemagne, presque tous les châtelains avaient placé leurs seigneuries allodiales sous le sceptre protecteur du roi de France.

Les provinces du Nord avaient précédé l'Aquitaine dans la dissolution définitive de la féodalité; mais la Croisade des Albigeois va précipiter ce grand mouvement politique dans le Midi; bientôt toutes les provinces du Sud seront à leur tour soumises à l'autorité royale. L'heureuse révolution commencée par Louis-le-Gros, avait suivi son cours rationnel et régulier, sous la persévérante impulsion d'une longue série de grands rois.

Grâce à cette révolution féconde, les innombrables baronnies indépendantes qui firent de la France féodale, aux XI[e] et XII[e] siècles, une confédération incapable de sauver l'hégémonie du royaume, étaient devenues l'une après l'autre des fiefs directs de la couronne. Une seule survivra longtemps encore, comme un débris de l'ancien régime : c'est

---

(1) Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, p. 219 ; la généalogie d'Hautefort ignore le nom de la femme de ce Bertrand de Born ; on trouvera peut-être une indication dans les droits concédés sur Chalus-Chabrol, où la famille de Born ne possédait rien.

(2) Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*, n° 1409.

(3) Voir ci-dessus le sirvente « *Cortz e guerras* ».

la vicomté de Turenne, qui ne sera définitivement annexée à la couronne qu'en 1736 (1).

Bertrand de Born nous a laissé, dans ses œuvres poétiques, le portrait peint par lui-même d'un des barons féodaux du pays d'Aquitaine ; c'est ce portrait que nous avons essayé de reproduire avec ses qualités et ses défauts, sans éprouver d'ailleurs aucun regret pour un régime à jamais disparu, mais avec le désir sincère d'éclairer d'un rayon authentique cette période agitée de notre histoire.

---

(1) La vicomté de Turenne comprenait en Limousin, Périgord et Quercy les cantons actuels de Servières, Argentat, Beaulieu, Saint-Céré, Brive, Terrasson, Salignac, Martel et Souillac, jusque et y compris le château de Monfort, en Sarladais.

CHAPITRE XIX

DANTE & LES TROUBADOURS LIMOUSINS

§ 1. Influence littéraire de Bertrand de Born

Bertrand de Born a eu l'heureuse fortune de voir son génie poétique exalté par tous ses contemporains, par ses adversaires aussi bien que par ses amis ; les rois et les princes les plus illustres de son siècle l'ont considéré comme une puissance : ils imploraient le secours de ses sirventes, comme ils imploraient, en cas de danger, l'assistance d'une armée de chevaliers.

Richard Cœur-de-Lion l'appelait à sa cour et l'y retenait pendant tout un hiver, en le traitant comme un empereur. Henri Court-Mantel, le jeune roi d'Angleterre, le priait de composer en sa faveur une chanson, qui relevât en France sa réputation compromise. Raymond V, comte de Toulouse, envoyait l'un de ses écuyers lui demander un chant de guerre, et lui faisait savoir en même temps pour quels motifs son intervention paraissait indispensable au salut de la province. Alphonse II, roi d'Aragon, que Bertrand de Born accablait de ses violentes satires, vantait en toutes circonstances le charme entraînant de ses vers. Les nobles châtelaines, qui faisaient la renommée des poètes et des preux, ont comblé le troubadour d'Hautefort de leurs plus grandes faveurs, pendant toute sa vie guerrière. Les jongleurs, qui publiaient les œuvres du XIIe siècle, recherchaient avec envie le privilège de chanter au loin ses sirventes, ses planhs et ses chansons amoureuses.

Nous avons vu que les chants de guerre de Bertrand de Born ont, pendant un demi-siècle, ébranlé des armées féodales, en Provence comme en Aquitaine, dans le comté de Toulouse comme en Anjou, en Aragon comme en Castille ;

écoutés avec une avidité curieuse dans les châteaux et sur les places publiques, ils ont porté dans tout le Midi de l'Europe le glorieux renom du dialecte limousin. Le sire d'Hautefort fut assurément l'un des poètes qui contribuèrent pour la plus large part à faire donner à la langue romane du pays d'Oc le nom de *lengua Lemozina*. Lorsqu'à la fin de sa carrière, il alla s'enfermer dans l'abbaye de Dalon pour oublier le monde, le monde ne l'oublia pas, car cent ans après qu'il eût rendu son âme à Dieu, le créateur de la langue italienne mit autour de son nom une auréole éternelle.

Dante a parlé de Bertrand de Born dans deux de ses livres ; il l'a considéré comme poète dans son traité de *L'Éloquence vulgaire*, ouvrage scientifique écrit en latin ; il l'a considéré comme homme politique dans la *Divine Comédie*, grand poème écrit en italien.

§ 2. **Dante et Pétrarque**

Dante a prouvé qu'il connaissait la langue d'Oc aussi bien que sa langue maternelle ; il a inséré dans la *Divine Comédie* des strophes en vers romans comparables aux meilleures poésies de nos troubadours. Pour lui, les poètes limousins ne le cédaient en rien aux plus célèbres poètes latins.

Dans son traité de *L'Éloquence vulgaire*, il donne toute son admiration aux trois troubadours : Bertrand de Born, Arnaud Daniel et Giraud de Borneilh, « qui ont le mieux » parlé la langue provençale, si noble et si élevée, et qui » sont devenus ainsi dignes de servir de modèles aux réfor» mateurs de la langue italienne » (1).

Il s'exprime sur chacun d'eux dans les termes suivants :

« Si l'on me demandait à quels sujets il convient d'em» ployer les formes nobles et privilégiées de cette langue » provençale, que je nomme illustre, cardinale, aulique, » langue des palais et des cours, je répondrais qu'il faut

(1) Wallon : *Saint Louis et son temps.*

» l'employer, si ce n'est à tous les sujets, du moins à ceux » qui en sont dignes.

» Elle convient particulièrement aux sujets qui deman- » dent des paroles grandes et sublimes, tels que les chants » de guerre de Bertrand de Born, les chants d'amour » d'Arnaud Daniel et les louanges de la vertu de Giraud de » Borneilh » (1).

Giraud de Borneilh est né à Excideuil (2), en Limousin ; il était fils d'un très modeste serviteur du châtelain qui, remarquant ses rares dispositions poétiques, avait su les encourager et les développer.

Comme tous les troubadours peu fortunés, il composait ses chansons pendant l'hiver, et quand la « *coindeta sazos* » faisait verdir les feuilles et chanter les oiseaux, il allait de village en village réciter ses tensons et ses douces élégies, qualifiées par Dante, *illustre canzoni*.

Giraud de Borneilh acquit rapidement une très grande réputation dans tout le Midi de la France ; ses contemporains l'ont regardé comme le plus grand poète de son temps ; ils l'avaient surnommé *le maître des troubadours*.

Les manuscrits du XIIIe siècle nous ont transmis environ quatre-vingts pièces de sa composition. L'auteur de la *Divine Comédie* lui préférait *Arnaud Daniel*.

C'est en effet de Daniel qu'il est question à la fin du vingt-sixième chant du purgatoire, lorsque Guido Guinicelli dit à Dante visitant les âmes des morts :

Versi d'amor e prose de romanzi
Soverchiò tutti ; *e lascia dir gli stolti*
Che quel di Lemozi credon qu'avanzi.

En vers d'amour et prose de romans celui-ci surpassa tous les autres ; et laisse dire les sots qui mettent le Limousin au-dessus de lui.

---

(1) *De Eloquio vulgari*, I, 63.

(2) Aujourd'hui chef-lieu de canton de la Dordogne.

Le *Limousin* est certainement Giraud de Borneilh, que le traité de *L'Éloquence vulgaire* avait mis à la même hauteur que Bertrand de Born et Daniel.

Arnaud Daniel était né au château de Ribérac, en Périgord ; ses parents, nobles et pauvres, le laissèrent débuter dans le culte des lettres avec le titre peu distingué de jongleur ; mais Bertrand de Born remarqua bientôt ses talents et lui confia la publication de son beau sirvente « *Bel m'es quan vei* ».

Arnaud ne tarda pas à devenir troubadour ; il composa de nombreuses chansons d'amour ; dix-sept seulement nous ont été conservées, qui ne justifient pas à nos yeux la flatteuse appréciation de Dante.

Pétrarque a dû connaître des œuvres aujourd'hui perdues, car il dit dans « *Le Triomphe de l'Amour* » : « Le premier » entre tous les poètes provençaux, est Arnaud Daniel, dont » le style élégant et poli fait honneur au pays qui l'a vu » naître ».

Tasse attribue à ce célèbre chantre périgourdin l'un des très rares romans en prose écrits en langue d'Oc, *Lancelot du Lac*, qui est parvenu jusqu'à nous sans nom d'auteur. Cette attribution paraît confirmée par Dante qui, dans les vers ci-dessus reproduits, compare les jolis vers d'amour de Daniel à sa prose de romans.

On voit que les troubadours, si longtemps regardés comme des esprits frivoles et légers, étaient tenus en très haute estime par Dante, Pétrarque et Tasse, qui les ont reconnus comme ayant été les premiers poètes en langue vulgaire.

§ 3. **Les plus célèbres troubadours limousins**

Bertrand de Born, Arnaud Daniel et Giraud de Borneilh ne sont pas les seuls troubadours par qui fut établie la renommée du dialecte limousin ; pendant les beaux siècles de « La Chevalerie », l'inspiration poétique naissait spontanément aux lèvres de tous les habitants du pays d'Oc ; il

est juste de passer en revue ceux dont les œuvres contribuèrent le mieux à fonder la prééminence de la « *Lengua Lemozina* ».

En Périgord, Arnaud de Mareuil, petit clerc de notaire, fut un hôte habituel de Raymond V, comte de Toulouse ; il chanta sa fille, la belle Adélaïde, qu'il appelait *Bel vezer*; il la suivit à Béziers quand elle épousa le vicomte Roger II. Pétrarque, après avoir fait grand éloge de ses vers dans *Le Triomphe de l'Amour*, l'a appelé *El men famoso Arnaldo*, par comparaison avec Arnaud Daniel ; nous serions tenté de renverser cette appréciation, que ne justifient pas les œuvres d'Arnaud Daniel arrivées jusqu'à nous.

Elias Rudel, seigneur de Bergerac, composa de jolies tensons avec Savary de Mauléon, le plus célèbre des troubadours poitevins. Il était frère de Geoffroy Rudel, seigneur de Blaye, dont les touchantes amours pour « *la princesse lointaine* » ont souvent inspiré les poètes.

Guillaume de Latour, seigneur de Sainte-Nathalène, en Sarladais (1), passa pour un chanteur agréable et pour un discoureur ennuyeux.

Elias Cayrel, orfèvre à Sarlat, abandonna son atelier pour devenir jongleur et troubadour ; il paraît avoir eu d'assez grands succès de son vivant, car ses œuvres furent connues jusque sur les rives de l'Hellespont.

Aymeric de Puyguilhem naquit au château de Puyguilhem, en Nontronais ; Dante le signale, dans un fort intéressant chapitre de *L'Éloquence vulgaire*, comme étant un des meilleurs auteurs de *Cansos*, et Pétrarque l'a mis au nombre des plus parfaits chantres d'amour.

Nous pourrions citer encore parmi les troubadours Périgourdins : Aymery de Sarlat, qui fréquenta les cours de Poitiers, de Montpellier et d'Aragon ; Elias Fonsalada, de Bergerac ; Bucignac, d'Hautefort, etc., etc.

En Quercy, Raymond Jordan chanta sans doute dans ce bel hôtel de ville de Saint-Antonin, que tous les archéologues

---

(1) On voit encore à Sainte-Nathalène un château de Latour.

ont visité. Il fut le conseiller d'Alix de Turenne, femme de Guillaume de Gourdon, et peut-être a-t-il eu pour élève le troubadour Bertrand de Gourdon, qui suivit Simon de Monfort dans la Croisade des Albigeois. Après avoir séjourné pendant quelques années auprès d'Alphonse II, roi d'Aragon, il alla, jeune encore, s'enfermer dans l'abbaye de Montmajour.

Hugues de Saint-Cyr, né au château de Thégra, fréquenta la cour d'Alphonse IX, roi de Castille, père de la reine Blanche ; il fit ensuite un assez long séjour en Provence, où il écrivit d'intéressantes biographies sur les poètes de son siècle.

Trois troubadours, dont les familles existent encore, acquirent en ce temps-là une grande réputation dans les lettres ; ce sont d'abord Guillaume et Raymond, sires de Durfort, qui chantèrent souvent avec Arnaud Daniel ; et puis Aymeri d'Hébrard, seigneur de Saint-Sulpice, à qui le roi de Portugal, Alphonse III, confia l'éducation de son fils Denis ; il contribua pour une large part à porter dans ce pays l'amour de la poésie et le glorieux renom de la langue d'Oc.

Dans les quatre vicomtés limousines, les noms se présentent plus nombreux encore ; nous avons déjà cité Giraud de Borneilh, qui remplaça Hugues de Saint-Cyr à la cour d'Alphonse IX, ainsi que Bernard de Ventadour, recherché dans toutes les cours féodales et qui finit sa vie, comme Bertrand de Born, sous la robe de moine dans l'abbaye de Dalon.

Gaucelm Faydit, riche bourgeois d'Uzerche, encouragé par le vicomte de Comborn, fut reçu par Richard Cœur-de-Lion et revint bientôt après dans son pays natal pour chanter Marie de Turenne, vicomtesse de Ventadour. Quand Richard partit pour la Croisade, Gaucelm le suivit ; il fut l'un des rares troubadours qui aient pris la croix ; comme Elias Rudel, il chanta souvent avec Savary de Mauléon. Le planh qu'il composa sur la mort du roi Richard est regardé comme un modèle.

Pierre Pélissier, clerc de notaire à Martel, composait des chansons quand il n'avait pas d'actes à copier ; le vicomte de Turenne, Raymond II, encouragea ses goûts littéraires et lui donna les nobles fonctions de bailli. Dans cette brillante cour féodale, les trois filles de Raymond II, Maheut, Alix et Marie, attiraient par leurs charmes les poètes et les preux. En même temps que Bertrand de Born, que Gaucelm Faydit et Raymond Jordan, on rencontrait dans le puissant château de Turenne le Dauphin d'Auvergne, Hugues Brunet, Pierre Cardinal, Peyrols et Pierre d'Auvergne, etc.

Les quatre vicomtés virent naître aussi Eble de Ventadour, Hugues de La Bachellerie, Marie et Raymond de Turenne, les d'Ussel, parmi lesquels Guy trouvait les chansons, Eble les sirventes, Elie les tensons courtoises et Pierre composait les déchants.

§ 4. Troubadours musiciens

De nombreuses miniatures, ornant les manuscrits du moyen-âge, nous font voir que les troubadours, dans les cours féodales, déclamaient ordinairement leurs vers, tandis que les jongleurs les chantaient toujours, en soutenant leur voix à l'aide d'une vielle ou d'un rebec, d'un luth ou d'une mandore.



Il ne suffisait donc pas aux poètes d'écrire leurs chants de guerre ou d'amour ; ils devaient aussi composer pour chacun d'eux un air musical avec accompagnement, ainsi que l'ont fait d'ailleurs nos chansonniers modernes, Béranger, Dupont, Nadaud, Botrel, etc., etc.

Ils pouvaient emprunter parfois à la musique populaire un air s'adaptant au rythme poétique ; mais la composition d'un air nouveau et d'un accompagnement harmonieux présentait quelques difficultés.

Nous venons de voir que Pierre d'Ussel faisait seul les déchants nécessaires aux poésies des quatres troubadours

de sa famille. Le *déchant*, où la voix et l'instrument sont indépendants l'un de l'autre, était d'invention toute récente ; on ne le trouve pas avant la fin du XIIe siècle.

Pendant les deux siècles précédents, l'accompagnement s'était fait en *diaphonie*, la voix et l'instrument suivant le même air à deux intervalles différents.

La diaphonie était venue après le *plain-chant*, dont les magnifiques unissons avaient exercé une influence considérable sur le sentiment musical, pendant les premiers siècles du moyen-âge ; on ne saurait contester qu'en ce temps-là le chant Grégorien développa considérablement le goût de l'harmonie dans toutes les classes de la société.

« Partout se glissa la musique : à l'église, où les plus » beaux chants de la liturgie sont de cette époque, où la » représentation des mystères nous offre le spectacle de » véritables opéras ; dans les châteaux, où l'on n'entend » pas seulement quelques chanteurs isolés, mais des con- » certs nombreux et bien organisés ; sur les places publi- » ques, où retentissent, outre les chants des mystères, les » fanfares des pompes guerrières » (1).

La musique constituait l'un des sept arts libéraux qu'on enseignait dans toutes les grandes écoles ; des moines distingués en développaient les éléments et les règles devant un nombreux auditoire. Les élèves apprenaient, en même temps que l'arithmétique et la philosophie, les notions indispensables à tout poète qui veut adapter à ses œuvres le *déchant* ou la *diaphonie*.

On a retrouvé dans les bibliothèques publiques environ deux cent cinquante mélodies destinées à des œuvres du XIIe ou du XIIIe siècle ; elles nous donneraient une idée très exacte de la science musicale des troubadours, si les notations n'étaient pas souvent trop défectueuses pour qu'il ait été possible de reconstitur le texte original.

Ces anciennes mélodies, aussi lentes que les chants d'église

(1) H. Lavoix, *La Musique au Moyen-âge.*

et que les danses populaires de cette même époque, suffisent à nous prouver que la plupart des poètes composaient leurs accompagnements, non comme des savants observant des règles bien établies, mais comme des artistes s'attribuant dans les œuvres musicales autant de liberté que dans les œuvres littéraires.

Les biographies nous font connaître la réputation que plusieurs troubadours ont eue de leur vivant au point de vue de l'harmonie ; il est aujourd'hui facile de contrôler ces appréciations.

Gaucelm Faydit chantait mal, mais il composait bien.

Elias Cayrel, l'orfèvre Sarladais, n'avait pas assurément fréquenté les écoles publiques ; il ne savait ni chanter ni composer.

Pierre d'Auvergne, Giraud de Borneilh, Bernard de Ventadour étaient aussi habiles dans l'art de composer et de chanter que dans l'art de versifier, etc., etc. (1).

Les bibliothèques (2) n'ont donné jusqu'ici qu'une seule composition musicale de Bertrand de Born ; elle accompagne son joli chant d'amour « *Rassa tan creis* », où le retour périodique de six rimes féminines en a (3) et de cinq rimes en *or*, a été très habilement utilisé par le poète dans une gracieuse mélodie.

Le manuscrit, qui remonte au XIIIe siècle, est très bien conservé.

L'air musical est admirablement écrit sur portées de quatre lignes en rouge, avec clef d'ut, troisième ligne supérieure.

M. le baron de la Tombelle, pour qui la musique du moyen-âge n'a pas de secrets, nous dit à ce sujet :

« A la dernière ligne, on peut constater sur les notes des

(1) Extrait d'un excellent article publié par Mlle M. Genès, dans *Lemouzi*, février 1902.

(2) Bibl. nat., man. 22543, fol. 6, col. IV.

(3) La rime en *a*, avec l'accent tonique sur la voyelle précédente, constitue une rime féminine.

» traces de grattage, et la clef semble affecter la quatrième » ligne au lieu de la troisième.

» Ce changement a dû être fait pour éviter d'avoir à gratter toute la dernière ligne du chant.

» En tenant compte de cette transposition, la mélodie » devient toute entière du huitième mode bien caractérisé ; » tandis qu'en suivant l'indication totale de la clef d'ut troisième, la mélodie terminerait dans une tonalité emprun- » tée au troisième mode ; cela serait tellement bizarre, » qu'il me semble préférable de s'en tenir à la première » interprétation ».

§ 4. **L'Enfer**

Le chapitre XXVIII de *L'Enfer*, premier livre de la *Comédie divine*, finit par les strophes suivantes : (1)

I' vidi certo, ed ancor parch'io'l veggia
Un busto senza capo andar, si come
Andavan gli altri della trista greggia ;

E'l capo tronco tenea per le chiome,
Pesol con mano, a guisa de lanterna,
E quel mirava noi, e dicea : O me !

Di sè faceva a sè stesso lucerna ;
Ed eran due in uno, e uno in due :
Com esser può ? quei sa, che si governa.

Je vis et je crois le voir encore, un être humain privé de la tête, aller ainsi que marchait le reste du triste troupeau ;

Il tenait à la main sa tête coupée, suspendue par les cheveux comme une lanterne ; elle nous regardait, et disait : Hélas !

Le corps se faisait de lui-même une lampe ; ils étaient deux en un, et un en deux. Comment ? Celui-là seul le sait qui est le maître et le vengeur.

---

(1) Ed. : à Milan, chez Meolo Bettoni, 1825, p. 255.

Quando diritto appiè del ponte fue,
Levo il braccio alto con tutta la testa,
Per appressarne le parole sue,

Che furo : « Or vedi la pena molesta,
» *Tu che, spirando, vai veggendo i morti,*
» *Vedi se alcuna é grande come questa.*

» *E perché tu di me novella porti,*
» *Sappi ch'io son Bertran dal Bornio quelli*
» *Che al re giovane diedi i ma' conforti.*

» *Io feci il padre e il figlio in se ribelli.*
» *Architofel non fe' pui d'Absalone*
» *E di David co' malvagi pungelli.*

» *Perch'io partii cosi giunte persone,*
» *Partito porto il mio cerebro, lasso !*
» *Dal suo principio ch'e in questo troncone.*

» *Cosi s'osserva in me lo contrapasso* ».

Lorsqu'il fut arrivé droit au bas du pont, il éleva la tête de toute la longueur de son bras, pour approcher de nous sa parole,

Et il dit : « Vois mon cruel tourment, toi qui, vivant » encore, vas visiter les morts ; vois s'il est un supplice plus » grand que le mien.

» Et pour que tu puisses porter de mes nouvelles, sache » que je fus Bertrand de Born, qui donna de mauvais con- » seils au jeune roi.

» J'armai le père et le fils l'un contre l'autre. Architophel » n'excita pas Absalon contre David avec de plus dangereux » aiguillons.

» Pour avoir divisé ceux que la nature avait unis, je porte, » hélas ! ma tête séparée de son principe, qui reste enfermé » dans ce tronc.

» Ainsi s'observe en moi la loi du talion ».

Les admirateurs de Dante et de sa philosophie seront étonnés de voir avec quelle épouvantable rigueur le grand poète italien a jugé la vie du châtelain d'Hautefort.

L'éternité des peines infligées à Bertrand de Born appelle quelques explications :

Au moment où Dante écrivait la *Divine Comédie* (1300), il était engagé, avec toute l'ardeur de son tempérament, dans les terribles guerres qui ensanglantaient l'Italie ; il subissait même peut-être alors le douloureux exil auquel il avait été condamné.

Il prenait à ces luttes civiles une part des plus actives, non seulement comme un guerrier, armé de la lance et de l'épée, mais aussi comme un rhéteur et comme un poète, professant des doctrines hardies et les soutenant avec un remarquable talent dans ses discours et ses poèmes.

En ce mémorable XIIIe siècle, où le souverain pontife avait fait admettre par les peuples aussi bien que par les rois la suprématie de la tiare sur les plus illustres couronnes, « Dante enseignait publiquement que le sacerdoce et l'em- » pire, indépendants l'un de l'autre dans leurs attributions » respectives, se subordonnaient l'un à l'autre dans leurs » rapports. Le pontife est le vassal temporel du César, » comme l'empereur est l'ouaille spirituelle du Saint-Père.... » Il attaquait avec une fougue logique les privilèges de la » féodalité, l'hérédité des fonctions et même celle des » biens ; il se plaisait à mortifier l'orgueil des seigneuries » naissantes » (1).

Dante était donc un farouche partisan de l'autorité suprême des monarques, autorité que Bertrand de Born redoutait par-dessus tout au monde, et contre laquelle il n'a jamais cessé de combattre.

Dante détestait la féodalité, tandis que Bertrand de Born consacra toute sa vie militante à soutenir, contre les progrès de la monarchie, les droits héréditaires des seigneurs.

Dante attaquait le principe même de la propriété des titres

(1) Ozanam, *Dante et la Philosophie catholique*, p. 275.

et des biens ; Bertrand de Born ne voyait rien au-dessus « du Lignage » ; il fit une guerre acharnée à ses deux frères, pour transmettre à ses enfants ses terres allodiales.

Tant de dissemblances dans les principes ne suffisent pas à justifier les accusations que le philosophe a portées contre le troubadour et l'affreuse condamnation qu'il a prononcée contre lui.

En quoi donc Aristophel peut-il être comparé au sire d'Hautefort ? Le conseiller d'Absalon fut toujours un être vil, bas et repoussant ; tandis que le conseiller d'Henri Court-Mantel fut toujours un chevalier noble, généreux et loyal.

Si d'autre part nous comparons le rôle politique du grand poète italien à celui du fier baron d'Aquitaine, nous voyons la vie tout entière de Dante résumée en ce fait capital et monstrueux, qu'il appela sur Florence, sa patrie, les armes victorieuses d'Henri VII.

Guelfe par traditions de famille, il embrassa par ambition la cause des Gibelins, transformant sa vie au milieu de son cours, ainsi qu'il l'a dit dans un de ses chants « *Nel medio del camino de nostra vita* ».

Comme la plupart de ceux qui trahissent leur passé, il porta la plus ardente passion dans ses attaques contre ceux qui restèrent fidèles à leurs premières idées politiques et sociales. On dirait qu'il a composé *L'Enfer* de sa *Divine Comédie* pour y précipiter les adversaires de sa nouvelle doctrine. Il a bien mérité par sa violence le reproche que lui adressait le Tasse, écrivant à Luca Scalabrino :

« Dante n'entoure pas ses écrits poétiques d'une étude » calme et digne ».

Si ses appréciations passionnées pouvaient avoir une certaine excuse dans les cruelles douleurs de son exil impitoyable et injuste, cette excuse ne saurait cependant aggraver dans notre esprit les fautes qu'ont pu commettre sur la terre les malheureux enfouis sans motifs suffisants dans *L'Enfer* de la *Divine Comédie*.

Sans doute notre fier châtelain d'Hautefort, épris d'un

amour ardent pour l'indépendance de son pays, excita pendant quarante ans les princes, les nobles et les bourgeois de sa province contre le puissant Henri II, contre Richard Cœur-de-Lion et contre Philippe-Auguste, à qui tous devaient le service et l'hommage.

Qu'il ait été coupable en mettant ainsi, pour atteindre son but, le vassal en guerre contre son suzerain, et le fils en lutte ouverte contre le père, cela ne saurait être contesté.

Cependant lorsqu'un conquérant insatiable, comme l'était Henri II, veut imposer à un peuple libre la domination despotique de l'étranger, ce peuple n'a-t-il pas le droit de recourir à tous les moyens dont il peut disposer pour repousser l'odieux tyran, sans avoir à subir ensuite les terribles châtiments imaginés par Dante ?

N'a-t-il pas le droit, si les circonstances l'exigent, d'accepter pour chef en ces luttes patriotiques le fils de son oppresseur, héritier lui-même des anciens souverains du pays révolté ?

Bertrand de Born mettant Henri Court-Mantel ou Richard Cœur-de-Lion à la tête des complots organisés contre le roi du Nord, paraît en tous cas mieux dans son rôle et dans son droit, que Dante appelant sur sa patrie les cruelles rigueurs d'Henri VII.

Henri II était connu dans l'Europe entière pour la fougue insensée de ses passions et pour ses brutales colères.

Il avait attiré sur lui les foudres de l'Église, en faisant ou laissant assassiner Thomas Becket, archevêque de Canterbury ; il avait mis la discorde et la haine au sein de sa famille par le désordre de sa vie privée et par la dure captivité de la reine ; il avait soulevé l'insurrection générale de ses provinces en violant toutes les coutumes, chères aux peuples divers soumis à ses lois.

Les plus sombres légendes se racontaient dans toute la France au sujet de la dynastie des Plantagenest.

Les Aquitains en particulier ne mettaient pas en doute que le terrible roi du Nord avait été conçu par un démon et

que ses enfants et lui, engendrés par le diable, devaient nécessairement retourner vers le diable (1).

Ce n'est donc pas sur Bertrand de Born que doit peser toute la responsabilité des guerres criminelles soulevées dans la famille royale d'Angleterre, car les fils d'Henri II avaient coutume de dire :

« C'est notre destinée fatale de nous haïr, et nous ne pou-
» vons pas renoncer à ce triste héritage » (2).

Eléonore excitait ses enfants contre leur père avec la fureur d'une reine outragée, regrettant toujours au fond de son âme cette couronne de France qu'elle n'avait pas su garder.

Henri Court-Mantel se rendait à ses perfides conseils avec l'ardeur d'un jeune prince, héritier présomptif, qu'on éloigne systématiquement du pouvoir royal, auquel ses plus jeunes frères ont été généreusement appelés.

Plus tard, Richard Cœur-de-Lion, persuadé que son père veut le déshériter pour donner le trône à l'indigne Jean Sans-Terre, se laissera facilement mettre en révolte à son tour.

Et pendant ce temps, les barons Aquitains voyaient leur bien-aimée dynastie des Guillaume entraînée par la cruelle fatalité qui pesait sur la race des Plantagenest. Ils se voyaient condamnés par une force implacable à subir le joug pesant du roi d'Angleterre, odieux à l'Église, odieux à sa famille, plus odieux encore au pays qu'il opprime.

Ils résistaient cependant, entraînés par un généreux amour de la patrie ; ils luttaient avec persévérance, pour leurs coutumes et leurs foyers.

L'un d'eux se faisait distinguer entre tous par son audace et par son génie poétique. Il savait enflammer avec ses sirventes guerriers le courage des nobles et des bourgeois.

Pour diriger les châtelains révoltés, il appelait le petit-fils

---

(1) Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, T. II, p. 202.
(2) *Id.*, p. 203.

du duc Guillaume X, Henri Court-Mantel, insurgé lui-même contre son père.

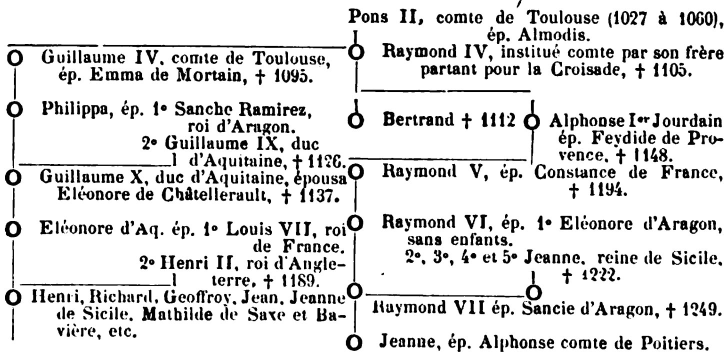
Si ce crime a pu mériter l'enfer de la *Divine Comédie,* il n'aura pas mérité l'enfer de la Justice Divine.

Car, lorsque Bertrand de Born vit sa cause perdue, lorsque s'éteignit dans son cœur l'espoir de rendre l'indépendance à sa chère Aquitaine, il alla pieusement déposer ses armes sur l'autel de Dalon.

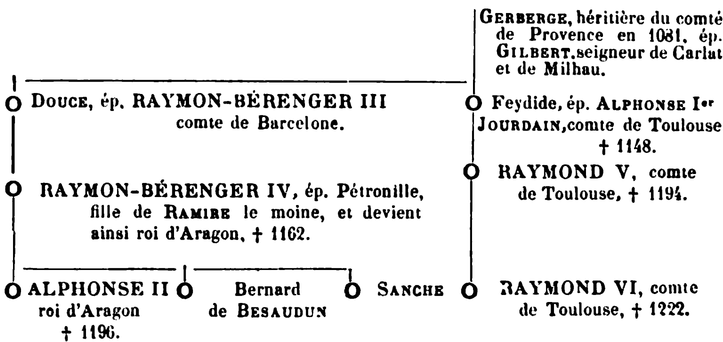
Après avoir lutté pendant quarante ans pour les coutumes de son pays, il s'enferma dans le plus sévère des cloîtres et pria pendant plus de vingt ans pour l'expiation de ses péchés et pour le salut de sa patrie.

ANNEXES

N° 1. — Alliance Toulouse-Plantagenest



N° 2. — Alliance Aragon-Toulouse



N° 3. — Premiers abbés de Dalon

Roger	1120 à 1159
Amiel	1159 à 1169
Guillaume de Tinery	1169 à 1175

N° 4. — Rassa tan creis

Ras-sa tan creis e mon-ta e po-ja Ce-la qu'es de totz en-jans vo--ja
Sos pretz a las au-tras e-no-ja Qu'u-na no i a que re-i no--ja
Quel ve-zers de sa beu-tat lo--ja Los pros a sos ops cui que co--ja
Quelh plus co-nois-sen elh mel-hor Man-te-nen a-dès sa lau-zor
E la te-nen per la gen-sor Qu'il sap far tant en-tie-ra o--nor
No vol mas un sol pre-ja--dor

R. de Boysson.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

POÉSIES DE BERTRAND DE BORN

ERRATA

Page 53, note, au lieu de *quar,* lisez : *quan.*
Page 170, 10ᵉ vers, au lieu de *vengut,* lisez : *venguts.*
Page 179, 4ᵉ vers, au lieu de *enanz,* lisez : *enans.*
Page 248, 8ᵉ vers, au lieu de *l'ausengier,* lisez : *lausengier.*

Page 254, 3e vers, au lieu de *Quar en*, lisez : *Quar eu.*
Page 269, 6e vers, au lieu de *Secors*, lisez : *Socors.*
Page 275, 12e vers, au lieu de *E cos*, lisez : *Ec cos.*
Page 281, 3e vers, au lieu de *deschars*, lisez : *d'eschars.*
Page 281, 4e vers, au lieu de *Perquem*, lisez : *Per quem.*
Page 282, 6e vers, au lieu de *sai en*, lisez : *sai eu.*
Page 282, 12e vers, au lieu de *si reis*, lisez : *sil reis.*
Page 333, 10e vers, au lieu de *des*, lisez : *dos.*
Page 333, 14e vers, au lieu de *estsrlis*, lisez : *esterlis.*
Page 334, 3e vers, au lieu de *sens*, lisez : *Seus.*
Page 338, 2e vers, au lieu de *lanzas*, lisez : *lansar.*
Page 344, 4e vers, au lieu de *tener*, lisez : *temer.*
Page 344, 7e vers, au lieu de *ensens*, lisez : *ensems.*
Page 354, 7e vers, au lieu de *forsatz*, lisez : *fossatz.*
Page 361, 9e vers, au lieu de *chapsa*, lisez : *chapa.*

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

ERRATA

Page 18, note (2), au lieu de p. 94, lisez : p. 149.
Page 30, note, au lieu de p. 84, lisez : p. 131.
Page 115, note (3), au lieu de L'Eyn, lisez : St-Cyr.
Page 118, ligne 8, au lieu de la Koraçan, lisez : le Koraçan.
Page 137, note (1), au lieu de Armand, lisez : Arnaud.
Page 180, ligne 1, au lieu de mauvais talents, lisez : *mautalents*.
Page 181, ligne 1, au lieu de Me, lisez : me.
Page 203, note, au lieu de chapitre XII, lisez : vol. annexe 2.
Page 249, note (7), au lieu de Foucoud, lisez : Foucaud.
Page 324, ligne 20, effacez : jeune.
Page 356, note, ajoutez : page 64.
Page 403, note (2), ajoutez : voir annexe N° 4.

Brive, Imprimerie Roche, 27, Avenue de la Gare.

ÉTUDES

SUR

Bertrand de Born

SA VIE

SES ŒUVRES & SON SIÈCLE

PAR

R. de BOYSSON

CHEVALIER DE MALTE

140

Jove se te quan prol cor ton ostatge.



PARIS

ALPHONSE PICARD & FILS

ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte, 82

TOULOUSE

EDOUARD PRIVAT

Librairie Éditeur

16, Rue des Arts, 16

1902

PUBLIÉ AU PROFIT DE LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE CÉNAC

ENVOYER LES FONDS

A M. LE CURÉ DE CÉNAC, *par Domme (Dordogne)*

BRIVE. IMPRIMERIE ROCHE


3050458598

